N° 681 37e Année. Tome CXCI 1er Novembre 1926

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



—

PRIX DU NUMÉRO

France....... 4 fr. | Etranger...... 4 fr. 50

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

Vient de paraître :

MAURICE BETZ

LE DÉMON IMPUR

ROMAN

Un homme seul avec soi
et son désir.



Du même auteur :

L'INCERTAIN, *roman.*

SCAFERLATI POUR TROUPES, *poèmes.*

LES CAHIERS DE MALTE LAURIDS BRIGGE, *traduction.*

12 fr. — **ÉMILE-PAUL**

ALBIN MICHEL, ÉDITEUR 22, rue Huyghens, 22 PARIS

COLLECTION DES MAITRES DE LA LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

MARIKA STIERNSTED

ULLABELLA

ROMAN

Traduit du suédois par
KATE HORNELL et JULIETTE JULIA

Un volume in-16 broché. Prix .... **12 fr.**

GEORGES DE PORTO-RICHE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

THÉATRE D'AMOUR

TOME I

La Chance de Françoise
-- Le vieil homme --

Un volume in-16 broché. Prix .... **12 fr.**

NONCE CASANOVA

LA PETITE THORIN

ROMAN

Un volume in-16 broché. Prix .... **12 fr.**

QU'IL N'Y A PAS DE POÉSIE PURE

—

Il n'y a rien de pur. Toute chose est donnée dans sa relation avec quelque autre chose. Ainsi indéfiniment. Rien ne peut être isolé, pourvu d'un être immuable et identifié pour l'éternité. Παντα ρυων . Tout s'écoule. Mais le λογος attribue la fixité à quelques termes avec lesquels il essaie de décrire et de manier cette réalité instable. Les mots demeurent. Le réel se joue sans cesse et glisse à travers leurs mailles et se métamorphose.

A cela tient l'angoisse du grand effort que l'homme accomplit pour s'emparer de cette forme mobile du réel. Le réel est une invention de son esprit. A mesure qu'il l'invente, il lui communique aussi l'élan par lequel il échappe à l'étreinte. Mais cette angoisse de l'insaisissable est tout le plaisir de la pensée qui est mouvement et c'est son art le plus subtil que d'avoir organisé son jeu de telle façon qu'il ne puisse jamais s'abolir dans une réussite qui serait une fin. C'est son art et son secret qu'un Montaigne avait deviné. « Que sais-je? » disait-il. Mais de son doute voyez comme il se réjouissait en initié, comme il savait, en grand artiste, en construire sa joie, la joie spirituelle du mouvement de la pensée. Quand on a une bonne fois renoncé à l'absolu — et c'est une passion analogue à celle du lecteur enfant qui ne lit que pour savoir la fin de l'histoire, alors on commence seulement à jouir du plaisir immédiat de voir, — et c'est le

plaisir du lecteur parvenu à la maturité esthétique. A celui-là l'apparition de tout paysage d'âme ou de nature est un plaisir constamment renouvelé. C'est sa déception que le livre finisse.

Il n'y a rien de pur. C'est pourquoi il n'y a pas de poésie pure. Et pourtant je n'en incline pas moins, avec M. Robert de Souza (1), à savoir gré à M. l'abbé Bremond d'avoir posé devant l'Académie cette question de la poésie pure. Car, s'il n'y a rien de pur, il n'y a pas non plus dans le langage de terme qui s'applique exactement à son objet. Tous les mots sont inexacts, tous les mots sont des *à peu près,* mais la grande affaire est de bondir dans le jeu de la pensée. Ce qui est énoncé tout d'abord comme un absolu laisse voir bientôt ses limites et ses contradictions. Mais la partie n'en est pas moins engagée. C'est l'essentiel. C'est de retouches en retouches que d'une assertion nécessairement fausse on arrive à faire une thèse vivante qui puisse intéresser et passionner les esprits et sous laquelle, après en avoir aperçu le caractère inadéquat, ils finissent par distinguer un phénomène sur lequel ils s'accordent, une réalité de la pensée.

I

M. Bremond, en rappelant dans les *Nouvelles littéraires* les pages de *la Vie mystique de la Nature* et de *la Sensibilité métaphysique,* s'est défendu de partager mes idées philosophiques en même temps qu'il me rangeait parmi les partisans de la poésie pure et de l'intuition. Je dirai peut-être par la suite en quoi l'hypothèse métaphysique à laquelle je serais disposé à rattacher la poésie est plus compréhensive que le fait mystique de la prière, qu'elle embrasse d'ailleurs, en un certain sens, et avec lequel M. Henri Bremond semble vouloir l'identifier.

Je ne pense pas toutefois qu'il soit actuellement indis-

(1) « Le débat sur la poésie », *Mercure de France* du 1er février 1926.

pensable de remonter jusqu'à la métaphysique, quelque lueur plus éclatante qui dût en rejaillir sur le débat, pour trancher la question de la poésie pure. Je m'en tiendrai tout d'abord à rappeler l'hypothèse relative au langage primitif sur laquelle j'ai fondé la conception de la poésie comme d'un rythme de reprise. De telles perspectives, bien que rétrécies, suffiront, je pense, à montrer en quel sens j'entends qu'il n'y a pas de poésie pure. Elles expliqueront aussi pourquoi, au mot intuition, qui ne vient jamais sous ma plume, j'en préfère un autre. Elles laisseront distinguer enfin comment, sur quelques points, et dans quelle mesure, les vues de M. l'abbé Bremond se rapprochent de celles que j'avais exposées dans *la Vie mystique de la Nature.*

Ainsi que le relatait M. de Souza, la théorie que j'ai proposée de la poésie en tant que rythme de reprise implique « qu'à l'origine, selon sa forme ancestrale, le langage fut tout d'abord le prolongement et l'extériorisation dans le milieu sonore de la vibration nerveuse identifiée avec la réalité même de l'émotion physiologique » (2). Cette identification, si on l'accepte, permet d'envisager deux ordres de phénomènes psychiques et qui répondent à deux modes de réaction de la *vibration nerveuse,* c'est-à-dire de l'*émotion* à l'égard du monde extérieur. Selon le premier mode, l'homme s'efforce de disposer le monde extérieur de façon à augmenter le nombre des émotions agréables, à diminuer le nombre des émotions pénibles qu'il ressent à son occasion. Toute la vie économique, religieuse, morale, sociale de l'homme a sa source dans ce premier mode de réaction de la vibration nerveuse et ce sont tous les phénomènes qui ont trait à l'éthique. L'autre mode de réaction exprime une autre tendance. C'est celle qui nous intéresse ici et que réalise la transformation de l'émotion, signifiée d'abord par un processus nerveux, en un processus sonore dans l'identité conser-

(2) *La Vie mystique de la nature,* un vol. in-16, Crès et Cie, p. 160.

vée du rythme. C'est le besoin de s'épandre hors du milieu physiologique où elle a pris naissance et de se perpétuer sous une forme nouvelle dans le milieu extérieur. C'est cette seconde tendance qui, d'ordre purement biologique d'abord, donnera naissance, lorsque interviendra l'activité mentale et qu'elle se combinera avec elle, à tous les phénomènes de l'ordre esthétique. Tous les phénomènes de la première catégorie ont à changer de milieu, à faire en sorte qu'il devienne autre qu'il n'est. Ils y introduisent et y entretiennent le mouvement, soit un principe de changement et de drame. Ils développent l'intrigue du monde, ils sont auteurs dramatiques. Tous ceux de la seconde catégorie ont trait à l'expression et à la représentation d'un état intérieur avide de se posséder, selon l'identité de son rythme, sous le masque de la différence, parmi la diversité des formes du monde extérieur.

Il apparaît que ces deux modes, l'un actif, l'autre affectif de la vibration nerveuse, sont corrélatifs l'un de l'autre. Il apparaît, — et cette remarque est d'une grande importance pour l'objet qui nous intéresse plus spécialement ici — que la métamorphose continue du monde extérieur, déterminée par les réactions actives du premier mode, détermine à son tour des formes nouvelles de l'émotion et qui exigeront pour s'exprimer des moyens nouveaux.

Avec cette double action de la vibration nerveuse agissant d'une part sur le monde pour l'aménager à sa guise tandis qu'elle est avide aussi de s'y représenter, de s'y reconstituer elle-même selon son identité et de recréer en somme le monde à son image, avec cette double action réciproque et corrélative, nous voici dans le jeu psychique.

Ce jeu psychique, quelques-uns de nos lecteurs devineront combien il serait facile de l'élever au métaphysique. Je ne le ferai pas ici, désireux de restreindre un

cadre déjà trop vaste et je demeurerai dans un domaine strictement psychologique. Faisant même abstraction de toute la part de l'activité psychique qui a trait à l'aménagement du monde en vue du bonheur, je ne retiendrai que ce drame d'une émotion qui, s'étant formée dans la périphérie d'un organisme, y ayant acquis la personnalité d'un rythme nerveux, aspire à se délivrer du milieu clos où elle est retenue, qu'elle blesse de la violence de ses mouvements et qui la blesse de la contrainte qu'elle lui oppose.

II

Ce désir d'expansion, ce besoin de rompre la solitude de l'être, de briser les parois de la geôle individuelle et, en ayant transgressé les limites, cette passion contraire de se retrouver soi-même, de se reconnaître et de s'étreindre sous le déguisement des formes de l'univers, c'est là, je crois, dans l'épopée de la vibration nerveuse, la grande phrase thématique qui traverse toute la symphonie de l'art au son des divers instruments qui y mêlent leurs accords.

De tous ces instruments, l'instrument lyrique, la poésie, me paraît être le plus riche. C'est en tout cas celui auquel ces considérations ont trait.

Or, comme je l'énonçais dans *la Vie mystique de la Nature* au chapitre du *Lyrisme en fonction de la biologie,* née sur le langage, la poésie reconnaît, dans l'évolution même et dans les transformations du langage, le double élément qui entre dans sa composition : un élément biologique, un élément intellectuel. Prolongation pure et simple, avec le cri de la modulation, de la vibration nerveuse dans le milieu sonore, le langage qu'à ce stade primitif j'ai nommé *orphique,* est un fait strictement biologique et la poésie jusqu'ici n'est pas née. En vertu d'une perfection *biologique,* l'émotion, la vibra-

tion nerveuse réussit, avec le langage orphique, à s'extérioriser, à franchir la périphérie de l'organisme. Elle se délivre elle-même et libère l'organisme. J'ajoutais que « le langage sous cette forme primitive dut être pour les hommes, en même temps qu'un moyen parfait de se libérer de la violence du courant émotif, un moyen aussi de communication directe ». A cette époque, « l'homme sans l'intermédiaire d'aucune convention, d'aucun signe intentionnellement élu, transmettait à l'homme d'une façon entièrement adéquate un état de sensibilité qui, par induction, se trouvait reconstitué, selon son identité, dans tout organisme similaire ». Tel est le fait biologique. Il n'emprunte rien à la mentalité. Il est encore commun à l'homme et aux autres animaux supérieurs.

Faut-il donc nommer poésie pure cette onomatopée première qui, extériorisant la vibration nerveuse par l'entremise des cordes vocales, reconstitue dans le milieu sonore le diagramme précis de la vibration nerveuse telle qu'elle s'est développée dans le milieu physiologique en termes de mouvements discontinus et silencieux ? Certes je tiens qu'avec ce phénomène, le cri, nous touchons à l'un des événements les plus considérables de la biologie. Avec le cri, le mystère de l'individu, ce discontinu distinct, se résout, par l'évasion de la forme où il est inclus, dans la relation renouée avec tout le reste. Sans doute aussi ce nom de langage orphique que j'ai moi-même attribué à cette première forme ancestrale du langage est-il fait pour évoquer, avec le nom d'Orphée, l'idée de poésie pure. Et s'il faut à vrai dire désigner une chose par celui des éléments qui, le composant, y occupe la place la plus importante, peut-être cet élément biologique pourrait-il être tenu pour ce qu'il y a de pur dans la poésie. Il reste pourtant que, réduite à cet élément pur, la poésie disparaît absolument. La poésie dont il est question ici est un art, un art qui emploie le mot comme moyen d'expression. Or

le mot n'est pas né à l'époque orphique. Le mot est un élément mental et dans lequel entre, quant à sa signification, une part de convention. *Mens mentiri*, a dit Nietzsche dans le plus bref et l'un des plus profonds de ses aphorismes. Faire acte d'intelligence et mentir sont synonymes. Mais le cri ne peut mentir. Il y faut le mot. Le mot inaugure la mentalité. Il peut formuler un état de sensibilité contraire à celui qui est dans l'organisme.

Nous sommes avec la naissance du mot sur le lieu du cataclysme. Le mot va se former au détriment de cette grande onomatopée des premiers âges qui était l'extériorisation et la continuation pure et simple, dans le milieu sonore, du rythme de la vibration nerveuse. Les mots chargés d'un sens conventionnel sont découpés dans la substance de la phrase sonore. Et c'est exactement le mythe d'Orphée déchiré par les Ménades. Lacérée par les coups de l'esprit rusé, hachée par le tranchant des consonnes, cette nouveauté biologique que l'esprit s'est asservie, la grande phrase musicale saigne de toutes parts, le rythme nerveux transformé sur les cordes vocales en une onde sonore, brisé par ces intervalles volontaires du mot qu'il ne peut franchir, reflue dans l'organisme qu'il blesse de ce choc en retour ou s'éparpille dans le vide.

Telle est la catastrophe. Une belle réussite biologique est brisée. Mais une autre chose naît : une ère nouvelle commence. Avec le mot, avec le signe vocal abstrait, l'homme s'est approprié un moyen de domination qui va lui permettre d'agir sur le reste de la nature et de l'utiliser à son profit. Le mot répond à cette première réaction qui a été distinguée dans la vibration nerveuse et en fonction de laquelle elle s'efforce de réduire dans le milieu extérieur, aménagé et modifié à cet effet, le nombre des sensations douloureuses. Le mot relève sous ce jour d'une sensibilité messianique. Il sert le messianisme du Progrès. Rôle illusoire si une élasticité indéfinie de la

sensibilité déplace les zones du plaisir et de la douleur en raison inverse de ces aménagements volontaires. Rôle nécessaire toutefois, si l'illusion qui le souffle est principe de mouvement, suscite le drame qui se joue sur la scène du monde et l'action que ce drame exerce sur la sensibilité. Sans cette tentative, il n'y aurait pas de drame, ou le drame demeurerait relativement simple, tel qu'il l'est pour les autres espèces. Si elle trouve toutefois sa raison d'être en cette conséquence indirecte et involontaire, cette tentative du langage, sous sa nouvelle forme utilitaire, n'en est pas moins une mésaventure pour l'émotion intérieure en tant que, selon les modes de sa seconde réaction, elle aspire à franchir les limites de l'organisme et à envahir le monde, non pour le dominer et le réformer, mais pour s'y incarner et y empreindre son image, pour y ressusciter et s'y perpétuer sous des formes nouvelles.

III

A vrai dire, il y a ici pour la vie gain et perte dans l'événement. Il semble qu'il n'en puisse être autrement et que la démarche même de l'évolution implique cette cadence balancée. Chaque transformation, quelque enrichissement qu'elle réalise, y est accompagnée d'un déchet, d'une perte d'énergie et cela explique qu'intervienne un nouveau mécanisme par lequel la vie fait effort pour récupérer cette perte. C'est à cette tentative que j'ai donné le nom de *rythme de reprise*. C'est sous ce jour et dans sa relation avec les formes abstraites du langage que la poésie m'est apparue dans la *Vie mystique de la Nature* comme un rythme de reprise.

Le rythme de reprise n'est pas une régression. Il ne s'agit aucunement, avec le rythme de reprise, d'une opération inverse à celle qui s'est en dernier lieu réalisée. Reprise n'implique abandon d'aucune parcelle du pou-

voir mental nouvellement acquis, mais addition à ce pouvoir nouveau de la part d'énergie ancienne abandonnée en cours de transformation. Le rythme de reprise est un enrichissement, mais aux circonstances dans lesquelles il naît, il apparaît aussitôt qu'il implique deux termes. Et quand il s'agit du seul rythme de reprise qu'est la poésie, ces deux termes sont, l'un le langage abstrait tel que la mentalité l'a constitué avec les débris de la vibration nerveuse prolongée dans le milieu sonore, l'autre toute cette substance de l'émotion qui a été dissipée au cours de l'agression mentale et s'est écoulée, comme le sang d'Orphée déchiré par les Ménades, à travers toutes les brisures de la vibration sonore. Au langage abstrait transmettant d'homme à homme des notions, des renseignements, des énonciations même d'états de sensibilité, il s'agit d'ajouter, par des moyens à inventer, une partie tout au moins de ce pouvoir d'expression directe qu'était l'onomatopée primitive, l'émotion elle-même vibrant dans la sonorité. C'est en quoi consiste la poésie. C'est en quoi elle implique un double élément.

Il ne saurait donc y avoir de poésie pure. La poésie fait état, avec le langage, d'un élément mental où les mots pourvus d'un sens conventionnel, en exprimant les circonstances de l'émotion, en la désignant même par certains termes abstraits, concourent à l'évoquer déjà, et un élément biologique repris aux modes orphiques de l'onomatopée et qui a pour fin expresse, comme celle-ci, d'extérioriser l'émotion elle-même et de la reconstituer dans les organismes de même nature. Serait-ce donc réaliser la poésie pure que retirer des mots le sens conventionnel que les hommes y ont fixé en les découpant dans la substance sonore? Va-t-on réduire la poésie à la musique ? Mais la musique a ses règles propres où la convention a sa place. Elle n'est pas, elle non plus, une reconstitution de la vibration nerveuse selon son identité orphique.

Cette reconstitution en termes d'identité semble d'ailleurs impossible et peut-être touchons-nous ici, dans le domaine de la qualité, à une loi d'irréversibilité liée à une dégradation de l'énergie et analogue à celle que formule, en physique, le principe de Carnot. *Il n'y a pas de retour possible de l'abstrait au biologique.* Tout ce qui est possible, c'est, avec la matière ancienne perdue en cours de métamorphose, d'enrichir le nouveau mode d'une part de ce qu'il y avait dans l'ancien de précieux : cela, selon un procédé qui participe lui-même du biologique et du mental et où se mêlent l'inspiration et le jeu au sens d'art et d'artifice.

C'est dans l'alliage de l'élément biologique, — rythmique et sonore — avec le mot que je vois naître la poésie, insaisissable à l'état de pureté et qui est toujours un composé, un compromis essentiellement humain. Essentiellement humain en ce qu'y tremble, en un à peu près, cette instabilité qui est une souffrance et une joie, par où l'activité humaine échappe au mécanisme et au chaos et figure, — au-dessus des phénomènes, — la Pensée, privilège merveilleux et terrible où Pascal faisait tenir la dignité du roseau, la Pensée, seul point divin de l'Univers.

Rien d'absolu et rien de pur. Telles sont les conditions de tout ce qui vit, de tout ce qui est, c'est-à-dire est perçu par un esprit. La poésie pure ôtée, la poésie reste et en identifiant ce que M. Bremond désignait sous le nom de poésie pure avec l'élément biologique qui entre dans le mélange, je crois qu'il sera plus aisé par la suite de s'entendre sur ce qu'est en réalité le fait poétique lui-même, défini déjà comme un compromis entre un élément biologique ancien et le nouvel élément mental qu'est le mot. Va-t-on après cela tenter, pour atteindre la poésie pure, de dégager du mélange l'élément biologique en vidant les mots de leur sens, va-t-on forger avec les syllabes, les voyelles et les diphtongues, par suppression

sans doute ou atténuation des consonnes, de nouvelles associations sonores, est-ce donc la poésie pure que l'on aura ainsi atteinte? Non, mais un des éléments de la poésie. On aurait, à supposer la réussite possible, restitué une fonction ancienne de la biologie, mais qui ne remplirait plus à vrai dire son office. Car depuis l'irruption du mental sur le biologique, la sensibilité a été influencée et modifiée par toutes les nuances dont s'est enrichie la pensée, et le langage orphique serait impuissant sans doute à extérioriser cette forme plus complexe de l'émotion.

A supposer que, par une sorte de contre-révolution, la poésie pure réussît à proscrire le mot du langage et à rendre au pouvoir biologique son ancienne souveraineté, il arriverait donc que, d'une part, elle supprimerait la poésie qui est un compromis entre deux termes, que, d'autre part, le pouvoir ancien qu'elle aurait restauré serait inopérant à l'égard d'un objet modifié.

Il reste que, sans prétendre à violer la loi d'irréversibilité, la poésie va vers une restitution partielle du biologique dans le mental. Elle réussit dans la mesure où, acceptant de se servir des mots en tant que signes conventionnels, elle les dispose de telle façon qu'y puissent s'épandre et les vivifier les rythmes anciens. Quels rythmes ? Ceux de cette vibration sonore dont ce fut naguère la vertu de prolonger la vibration nerveuse par delà les limites de l'organisme et de projeter sur le monde extérieur l'émotion qui se forme dans le monde intérieur des sensibilités individuelles. « C'est à cette nécessité, disais-je dans *la Vie mystique de la Nature,* que répond tout l'arsenal des moyens poétiques. Ces moyens sont en rapport direct avec la physiologie sur laquelle ils s'insèrent. Ils agissent sur elle comme un organe sur un organe. C'est ainsi que par la rime et par la césure, celle-ci, tenant lieu de ponctuation musicale, déterminant la place et la durée des intervalles, la poésie

en tant que métrique impose à la voix la nécessité de certaines répétitions et fixe des temps d'arrêt, augmente ou diminue son volume, gouverne le jeu des poumons et par là, modifiant le flux du sang dans les artères, atténuant ou précipitant les battements du cœur, crée dans l'organisme du récitant un état déterminé, reproduction de celui qui naquit spontanément dans l'âme du poète (3). » J'ai trop insisté sur cette importance de la technique en matière de poésie pour y revenir longuement ici. Je rappellerai seulement, heureux de me rencontrer sur ce point avec Remy de Gourmont, que le propre du vers est, entre les mots conservant la configuration sonore et définie que leur ont attribuée les Ménades, de rétablir un lien, une continuité qui embrasse en un vocable unique, où ils se fondent, ces mots distincts. « Et voilà ce qu'est le vers : un mot », dit Gourmont (4). Un mot, oui et qui restitue la phrase primitive en respectant toutefois les faits réalisés par la révolution mentale. La phrase primitive, c'est l'onomatopée telle que nous l'entendons encore dans la voix des animaux, si riche et si nuancée chez quelques-uns d'entre eux. Or, ce qui caractérise l'onomatopée, c'est, dans le continu de l'émission vocale, l'intensité variable qui distingue entre elles les différentes phases de ce discours sans mots. C'est aussi sa périodicité, régissant ses dimensions dans le temps, c'est enfin la nature homogène de la substance sonore, des voyelles ou diphtongues où un assez petit nombre de différenciations interviennent. Or, il semble que la césure et le nombre des pieds ou des syllabes qui déterminent le vers tendent à reproduire ces deux premiers caractères, tandis que la rime, qu'il ne faut pas séparer de l'assonance, dont elle n'est qu'un cas et déjà sans doute arbitraire, réponde plus particulièrement au troisième de ces caractères anciens. La rime, « ce bijou d'un sou », depuis l'abus qu'en ont pu faire Victor Hugo

(3) *Op. cit.*, p. 166.
(4) *Esthétique de la langue française*, « Mercure de France », p. 254.

et à sa suite les poètes du Parnasse, est tombée en quelque discrédit. Les exagérations de la consonne d'appui peuvent avoir été la cause de ce décri et sans doute les bons poètes se sont-ils sentis glisser sur la pente qui va de l'art à l'artifice, de l'expression d'un besoin humain à un jeu de l'esprit. Heureuse réaction qui ne doit pas nous empêcher de reconnaître l'importance de ce fait de répétition qu'est la rime. Avec la rime et l'assonance, la renforçant dans l'intérieur du vers, l'instinct des premiers poètes a réintroduit spontanément dans le vers un des caractères les plus typiques du langage orphique.

IV

La technique du vers, son armature, l'ensemble des procédés poétiques, c'est là, je dois le maintenir, malgré quelques objections, l'essentiel de la poésie, c'est là le grand effort, inconscient et divinatoire, accompli par les premiers poètes pour greffer le biologique sur le mental, pour conserver à l'activité psychique une de ses richesses, son pouvoir de se décharger sur les choses de l'excès de son émotion et d'en humaniser, d'en vivifier la nature. Il y a dans ce qu'on appelle le ronron du vers une vertu, une vertu biologique. Quand la récitation du vers suggère cette appellation dédaigneuse, je pense que la disqualification n'en doit pas porter sur l'instrument poétique, mais sur l'erreur du poète, qui a appliqué à une matière donnée un mode d'expression qu'elle ne comportait pas. Il n'est pas de faute plus grave ni qui cause un plus grand préjudice à la poésie véritable. Il n'en est pas qui soit plus commune pour des raisons trop humaines. La poésie étant tenue comme les autres arts pour une valeur supérieure, l'amour-propre, au sens fort de La Rochefoucauld, incite certains hommes à se concevoir poètes. Par cette conception d'eux-mêmes, s'ils réussissent à se l'imposer ou à l'imposer aux autres, ils se haussent à leur propre vue soit d'un regard direct,

soit par le secours de l'opinion des autres. Or, si l'émotion ne s'improvise pas qui justifie et exige l'emploi de l'instrument lyrique, l'instrument existe et tout homme quelque peu cultivé peut apprendre à s'en servir. Il y a même pour les moins habiles des outils en quelque sorte matériels, tels que les dictionnaires de rimes, par lesquels le travail est simplifié, comme pour ces gens qui n'ont plus de dents, mais qui, au moyen d'un broyeur qu'ils tiennent dans leur main, réduisent les aliments dont ils se nourrissent à la consistance qu'il faut pour que l'estomac les accepte. Cela fait que l'instrument poétique, destiné à ajouter au langage conventionnel le pouvoir qu'il avait perdu d'exprimer l'émotion, est employé souvent à des usages intempestifs : ainsi quand il s'agit de notions abstraites qui relèvent expressément du mot pris en son sens conventionnel et qui ne peuvent être qu'affaiblies si l'on détourne l'attention de ce sens strict par un appel à la sensibilité.

Du jour, et cela remonte assez loin, où il fut possible d'acquérir au bazar le bijou d'un sou, certains esprits n'hésitèrent pas à s'en parer sans raison. La mode s'établit du dix-septième au dix-huitième siècle, d'écrire en vers les billets du matin. Cela alla de l'épître amoureuse au placet au roi, au grand seigneur dont on sollicitait l'appui. La rime et le nombre du vers servaient à souligner un trait d'esprit et toutes les formes étaient bonnes du quatrain à la ballade. Un modèle du genre est le célèbre madrigal de Voltaire, frisé au petit fer, parfumé à la bergamote, mirlitonesque et charmant.

Vous n'écrivez que pour écrire.
Pour vous c'est un amusement.
Moi qui vous aime tendrement,
Je n'écris que pour vous le dire.

Cette mode du petit vers vulgarisée devint une douce manie. J'ai connu, quand j'étais enfant, un vieil homme d'affaires toujours vêtu de la longue redingote de la Restauration, le cou noblement enchâssé dans le haut col

que ceignait le triple ruban de la cravate et que surmontait une belle tête lamartinienne. Et dans les comptes qu'il adressait trimestriellement au sujet d'une maison qu'il gérait, j'ai retrouvé mêlées aux quittances et aux baux à loyer, sur des papiers jaunis, des petites pièces de vers, où des réflexions philosophiques et morales se mêlaient au récit des événements relatifs à sa gestion, un changement de locataire, une réparation de parquets ou l'obligation douloureuse du ravalement.

Ces manies sont inoffensives. Il faudrait, pour les proscrire, un bien sombre fanatisme si seulement elles procurent à ceux qui en sont nantis le contentement que valent à d'autres la réussite d'un mot carré ou la solution d'un rébus et s'ils y puisent, monnaie de la volonté de puissance, le sentiment réconfortant de leur habileté. La méprise est plus grave, involontaire ou non, qui détermine de bons poètes à user de l'instrument lyrique, avec le pouvoir qu'il a de gonfler la poitrine, de faire battre le cœur, de susciter dans tout l'être un état d'exaltation, pour faire des descriptions, bâtir des raisonnements qui ne supposent pas cet état physiologique et dont un tel état n'aurait pour effet que de contrarier le succès. Si le lyrisme est bien, ainsi que je l'ai défini, le fait de restituer au langage conventionnel la propriété du langage orphique, de prolonger dans le milieu sonore le rythme de l'émotion formé dans l'intimité de la substance nerveuse, il n'est pas de pire tare pour un poème, ni de plus choquante, que celle qui y fait apparaître le jeu de l'appareil proprement poétique à l'occasion d'un objet qui ne justifie pas chez le poète cette émotion violente dont les mots abstraits laissent comme des cribles échapper la substance. Il n'est pas de pire trahison que celle qui fait éclater cette disconvenance entre l'élément émotionnel et l'élément mental dont le mélange compose, dans les cas heureux, tout poème valable. Cette trahison, les plus grands poètes s'en sont rendus coupables. Ils l'ont com-

mise, sciemment ou non, toutes les fois qu'ils se sont mis à rimer et rythmer hors la violence d'une émotion réelle les y contraignant, et je ne saurais vraiment revenir sur la dénonciation que je faisais aux pages de la *Vie mystique* de la disproportion qui existe le plus souvent, chez Victor Hugo, entre la part de l'émotion et celle de la notion, des évocations historiques, des lieux communs philosophiques qui tiennent tant de place dans ses poèmes et éblouissent des esprits étonnés de voir se succéder, comme sur la toile d'un cinéma, tant d'images et de décors, sur le rythme haletant des mots.

Je ne voudrais pas être injuste à l'égard de ce grand homme et, en réaction contre un premier heurt de sensibilité que j'ai toujours ressenti à son contact, je voudrais me persuader que la disproportion dont je lui fais grief est déterminée chez lui par une richesse et non par une indigence, que c'est la somptuosité des forces mentales et son prodigieux pouvoir d'évocation verbale dont l'excès masque la sensibilité, plutôt que ce n'est l'absence de celle-ci qui porte au premier plan la puissance du verbe. Il n'en reste pas moins que, dans le compromis où se forme la poésie entre une part de biologique et une part de mental, le biologique exprimé par le lyrisme semble chez lui souvent surajouté, plaqué sur une matière qui eût gagné à être montrée à nu. A l'occasion d'un assez grand nombre de poèmes de Victor Hugo, la gêne que l'on éprouve c'est, me semble-t-il, celle d'un connaisseur devant un meuble admirablement imité mais qui ne serait pas de l'époque et où se révélerait, à un regard exercé, le truquage trop habile de l'ébéniste. A n'emprunter qu'à la poésie des termes de comparaison, est-il niable que l'on sente passer à travers quelques-unes de ses grandes prières en forme d'épopée, comme en des vers de Lucain, le souffle d'un pathos excessif et qui fait gondoler la toile historique? Mais c'est aussi parfois l'esprit, la pointe, la mignardise, qui s'insinuent dans la sonorité rythmée

de la grande onde lyrique. Ainsi, dans ce poème de *la Tristesse d'Olympio,* où se rencontrent des strophes de la plus émouvante poésie, ce trait de madrigal :

On a pavé la route âpre et mal aplanie,
Où dans le sable pur se dessinant si bien
Et de sa petitesse étalant l'ironie,
Son pied charmant semblait rire à côté du mien.

Mignardise exquise tout de même et comment exiger que l'auteur en fasse le sacrifice si le lecteur lui-même hésite? Pourtant que l'on compare à cette strophe qui couronne un admirable mouvement lyrique :

D'autres auront nos champs, nos sentiers, nos retraites :
Ton bois, ma bien-aimée, est à des inconnus;
D'autres femmes viendront, baigneuses indiscrètes,
Troubler le flot sacré qu'ont touché tes pieds nus,

et il apparaîtra, je crois, que les autres vers, si précieux qu'ils soient et si joliment ciselés, ne sont pas du même œil ou du même métal. Suis-je trop difficile? Mais c'est si beau un beau vers, si beau un beau poème. Si merveilleux est cette correspondance reconstituée des formes sonores aux formes physiologiques de l'émotion, si admirable cette résurrection, dans la complexité de notre présent, de ce passé si lointain de la vie.

M'excusera-t-on d'être sévère et de maintenir aussi les griefs que dans le même ouvrage j'ai formulés contre le pire Lamartine au nom de l'admiration que m'inspire le meilleur? Il faut maintenir qu'il y a une séparation des genres et que ce qui peut être dit en prose risque de ne pas convenir toujours à la poésie. Ceux qui franchissent les barrières n'accomplissent pas toujours un tour de force. Ils se donnent au contraire et le plus souvent des facilités. Tel n'est point poète, aucune émotion ne l'étouffe dont il lui faut se délivrer comme un volcan de l'afflux de sa lave, mais il va aligner en vers des idées philosophiques. Lesquelles, justes dieux! Mais les plus banales, celles qui traînent dans tous les cerveaux et ont été si souvent, si

pauvrement rabâchées qu'on n'oserait les produire pour elles-mêmes dans leur vacuité. Celles qui valent à Victor Hugo renom de philosophe ne sont pas d'un ordre plus relevé. On les rencontre dans les manuels, dans les dictionnaires, dans la cervelle des libres penseurs, des déistes et des maîtres d'école. Mais dans ces mélanges où la force de l'instrument poétique est mise au service de produits de la pensée sans valeur, ceux-ci bénéficient, auprès de quelques esprits surpris, de l'exaltation sans objet soulevée par l'état physiologique impliqué dans la forme lyrique.

J'en reviens à penser que ce qui constitue le fait poétique en son authenticité, c'est la convenance entre la forme expressément lyrique, constituée par l'appareil métrique, et une émotion jaillie des sources profondes de la physiologie et n'admettant qu'un nombre très restreint d'éléments mentaux. Tout souci de démonstration en est rigoureusement exclu, toute complication de pensée, tout récit trop circonstancié, toute comparaison même exigeant pour être suivie un effort trop tendu de l'esprit.

Dans un ouvrage posthume qui vient d'être publié, Emile Verhaeren dit de l'idée poétique qu'elle est « celle qui résulte d'une impression personnelle émotionnante et éclatante... Surprendre cette idée en sa forme primordiale au moment juste où elle naît, avec ses dehors de coloration et de mouvement, voilà », ajoute-t-il, « tout ce que je désire » (5). Et ce vœu d'un grand poète me paraît aussi consacrer la même élimination, qu'implique la théorie, de toute intervention trop réfléchie de la mentalité. Ce que l'intelligence ajoute après ne fait plus partie de l'émotion. C'est mésuser de l'appareil lyrique que le mettre en mouvement pour orchestrer ces jeux de l'esprit où l'émotion ne fait précisément que s'atténuer et s'éteindre en se transformant.

Verhaeren estime qu'une telle discrimination ne

(5) *Impressions*, un vol. in-18, « Mercure de France », p. 13.

s'exerce pas aisément. Il a cent fois raison et cela explique que les poètes les plus authentiques se laissent prendre à jouer de la lyre hors de propos et à couvrir de leur nom des rhapsodies qui n'ont de la poésie que l'apparence formelle. Car la poésie véritable, à le répéter encore, c'est la correspondance du mode d'expression lyrique à la réalité d'une émotion qui ne saurait être exprimée que sur ce mode, par l'emploi des moyens et des techniques retrouvés par les premiers poètes.

§

Y a-t-il une mémoire émotive? Ribot et M. Paulhan ont posé la question. Ils l'ont appelée, d'un terme plus philosophique, mémoire affective. Ils ont conclu à la réalité d'une mémoire de cette nature. Il ne paraît pas douteux qu'elle n'existe chez les animaux. Je ne pense pas qu'on puisse l'exclure de l'activité psychique de l'homme où il est vraisemblable qu'elle joue un rôle important. Son identité est seule difficile à déterminer. Un exemple emprunté aux perceptions de la vue précisera les raisons de cette difficulté. Chacun peut faire l'expérience de se promener sur une route, de jeter des regards rapides sur le paysage puis, détournant la tête, de s'efforcer, sans le secours des mots, de ressusciter dans le cerveau l'image seule de la sensation que la vue directe a produite. Et la difficulté n'est pas de réveiller l'image, mais d'empêcher les mots de se coller sur les éléments ainsi évoqués, de voir le vert de la prairie, la ligne et le feuillage des saules le long du ruisseau sans que les mots ne se mêlent, comme ils le font sous ma plume, aux sensations évoquées et, par leur généralité, leurs relations avec d'autres mots, ne les déforment, ne les anéantissent en tant que sensations pures. Comment voir, sans les nommer, les choses dont le souvenir fait surgir devant notre esprit les images? Difficulté presque insurmontable, car les mots dans le jeu de notre activité psychique, ont acquis la force

et la soudaineté d'un réflexe. Il en est de même en poésie. Où commence, faudrait-il demander à Verlaine, la littérature? De quelle dose d'éléments intellectuels, images, idées générales, perceptions concomitantes, une émotion peut-elle s'accommoder dans le moment qu'elle est ressentie? Qu'en reste-t-il d'authentique dans le souvenir? Certes, ici les différences individuelles interviennent. Mais dans la mesure où le cerveau d'un homme est trop surchargé de notions prêtes à accourir, à s'ajouter, à s'enchevêtrer, peut-être faut-il penser que dans cette mesure cet homme cesse d'être accessible à l'émotion et de répondre aux conditions qu'exige la qualité de poète.

Il semble donc que le vers ne tolère l'expression des idées que dans la mesure où elles sont portées par un état de sensibilité dont l'idée n'est en quelque sorte qu'un accessoire, l'ultime retentissement dans un organisme pourvu, avec un cerveau, de la faculté de penser. Trouver des nuances nouvelles d'idées et de nouvelles métaphysiques, exposer les anciennes théogonies en des récits circonstanciés ou pour des fins apologétiques, ce n'est pas là le rôle de la poésie. On ne demande au poète qu'une chose, son émotion et, ce qui fait l'originalité de cette émotion, c'est sa banalité, son caractère ancien qui implique une répétition à travers les millénaires. C'est, par cette ancienneté, qui dépasse la mémoire de l'espèce et plonge dans l'expérience d'une animalité antérieure, que la vie affective assume, parmi les autres modes de l'activité humaine, le premier rôle. C'est ce fait de répétition qui la sacre la fonction maîtresse de l'organisme, celle qui supporte toutes les autres. La poésie, la grande poésie sera celle où le poète exprime les émotions les plus anciennes, les idées les plus voisines des sentiments les plus profonds, celles sans doute qui sont nées le plus spontanément aux périodes premières du langage. Périodes paléologiques où la conscience amplifiée par l'usage des mots nouveaux, par la clarté plus vive dont

les concepts y sont illuminés, entend retentir avec plus de force l'angoisse infligée à l'homme par la noblesse de sa complexité nerveuse. C'est alors que le pouvoir d'imaginer, amorcé, avant la naissance du mot, dans le jeu cérébral des animaux supérieurs, prend chez lui un tel essor. Par ce pouvoir humain d'évoquer le passé et l'avenir et d'en gonfler l'instant présent, les grandes formes de la vie affective, celles du jouir et du souffrir, se dramatisent et s'exaltent et, parmi celles-ci, se dressent au premier plan la passion de l'amour et l'angoisse de mourir : l'amour, où la vie atteint au maximum de sa puissance, péripétie suprême où elle se divise avec elle-même pour se multiplier et s'épandre, la mort, où elle s'évanouit dans les formes individuelles, enveloppée du même mystère qui l'y a vu naître, l'amour et la mort, ces deux grandes sources déjà de l'émotion biologique. C'est en fonction de ces deux motifs que l'homme, en possession des mots, a construit sa vie politique d'animal social et qu'il a développé aussi les thèmes des philosophies et des religions. Ce sont aussi ces deux courants de l'émotion biologique que le poète recueille près de leur source, secoués encore du rythme de la cadence intérieure, et dont il tente de reconstituer dans la substance sonore du verbe l'écho véridique. Telle est, semble-t-il, la matière de la grande poésie, de celle à laquelle conviennent les formes régulières du vers, ces dispositifs physiologiques insérés comme des greffes par les premiers poètes dans le tissu logique des différents idiomes. « Lorsque, disais-je (6), dans la substance de la chose à dire, l'élément affectif débordera le concept, l'oreille contraindra l'artiste à resserrer son rythme, à enfermer sa phrase dans le tracé des anciens mètres, des anciennes strophes. »

Faut-il penser que les premiers poètes aient trouvé, par secrète divination, les formes rythmiques et les dispositions sonores les plus propres à reconstituer dans les

(6) *La Vie mystique de la nature*, p. 190.

mots assemblés la réalité de la vibration nerveuse ou tout au moins ce qu'il fut possible d'en découvrir après le cataclysme? Ou bien faut-il penser qu'ils eurent seulement le privilège d'être les premiers et que leurs inventions prosodiques, longtemps associées à l'expression des sentiments les plus primitifs, ont monopolisé le pouvoir de les évoquer? J'incline vers la première hypothèse et pense que réellement ces dispositifs ressuscitent, selon l'approximation compatible avec le nouveau langage morcelé dans la mosaïque des mots, ce que le langage ancien contenait de puissance émotive. Mais quand il en serait autrement, le résultat serait identique, quant aux conséquences à tirer, puisque le fait de répétition aurait créé une relation d'une extrême solidité entre certains états de sensibilité, ayant trait aux modes les plus anciens de l'émotion, et certains rythmes de sonorité verbale, ceux-ci ayant le pouvoir d'évoquer ceux-là.

V

Si l'on identifie la poésie, au sens où elle se rapprocherait le plus de la poésie pure, — le terme étant pris comme une métaphore, — avec l'expression par les moyens prosodiques et métriques des émotions les plus primordiales de l'être humain, il reste, ainsi que l'observation en avait déjà été faite en vue d'un usage ultérieur, qu'à la suite de la naissance du langage conventionnel, ces émotions premières se sont mêlées aux nouvelles formes introduites par la mentalité. L'intelligence, le progrès de la connaissance, ont créé un monde nouveau à l'occasion duquel l'être humain a éprouvé des émotions que l'homme orphique n'avait pas connues. Les Ménades ont lacéré la grande phrase sonore des temps orphiques, mais, des blessures qu'elles ont ouvertes, des gouttes de sang ont rejailli sur elles, et c'est pourquoi, sans doute, l'émotion se mêle chez certains esprits aux spéculations les plus abstraites. C'est pourquoi un Flaubert se pâme

devant la beauté d'un mur nu de l'Acropole, un Poincaré, un Einstein devant la splendeur secrète d'une formule d'algèbre. Entre ces deux extrêmes, qui vont des sensations les plus primitives aux émois intellectuels les plus rares, toute une gamme de sensibilité s'est formée et nuancée, contemporaine de l'évolution qui, sous l'action de la mentalité, a changé le milieu. Pour exprimer de tels états, la valeur significative des mots l'emportera sans doute dans le compromis poétique sur leur valeur sonore. Sans doute sera-t-il moins nécessaire de conserver, en leur intransigeance, les règles destinées à restituer dans le langage les états de sensibilité éprouvés par l'homme des temps orphiques. Sans doute, conviendra-t-il même de trouver, pour des formes peut-être différentes du rythme nerveux, des formes prosodiques elles-mêmes modifiées.

Je pense que c'est parmi ces perspectives que peuvent être étudiées les tentatives des poètes avec la sympathie que mérite leur effort et le plus de méthode que supporte la complexité mouvante du sujet. Et ce qu'il faut d'abord écarter, ce sont les théories qui prétendent appliquer des règles trop rigides et qui anticipent l'expérience. Je trouve en une intéressante étude de M. Paul Jamati cette phrase de René Ghil : « L'émotion a produit l'expression phonétique et le souvenir l'a gardée et reproduite en la nuançant (7). » Rien de plus juste ne pouvait être mieux dit. Pourquoi a-t-il fallu qu'une appréciation si heureuse des circonstances de la genèse poétique ait été compromise par cette présomption singulière d'anticiper l'expérience par la science? René Ghil, pourvu de quelques-unes des rares qualités qui font le grand critique d'art, a eu le malheur d'être dominé par l'idée que la spontanéité peut être reconstituée par voie d'analyse et de synthèse. Il a cru qu'il était possible de déterminer scientifiquement les modes d'exécution d'un poème. Erreur aussi

(7) *Rythme et synthèse*. Numéro consacré à René Ghil.

grande, aussi préjudiciable en art qu'en morale. Les professeurs de morale sont seuls à penser qu'un raisonnement puisse déterminer un acte de vertu.

§

Je ne rechercherai pas ici ce que les poètes doivent faire, mais ce qu'ils ont fait. D'un tel point de vue, diverses tentatives se formulent, prennent corps, font figure distincte dans l'histoire de la poésie. Le symbolisme demeure encore, parmi celles qui comptent, la dernière apparue. Baudelaire et Mallarmé en sont les principaux inspirateurs et, ces maîtres, pour exprimer, par delà l'émotion primitive des temps orphiques, les états de sensibilité plus complexes de l'homme moderne, n'en ont pas moins conservé les anciennes formes poétiques.

C'est parmi ces mêmes cadres que M. Jean Royère a, lui aussi, développé le symbolisme. Poète et théoricien, il a distingué avec une grande lucidité les deux éléments essentiels à toute poésie. Ce sont, dit-il dans un récent ouvrage (8), la répétition et la catachrèse, et cette distinction répond exactement à la notion de la poésie comme d'un compromis entre un élément biologique et un élément mental. La répétition a trait au biologique. Allitérations, consonances, rimes et assonances, nombre et rythme sont autant d'aspects de la vibration sonore primitive et où se retrouve sa parenté intime avec la vibration nerveuse extériorisée dans le cri et la modulation. L'élément mental, c'est la catachrèse. Qu'est-ce donc que la catachrèse? C'est une figure de rhétorique qui consiste à employer un mot dans un sens différent de celui qui lui est conventionnellement et communément attribué. La comparaison, l'image, la métaphore, le symbole sont des catachrèses. De même la parabole. De chacune de ces figures du langage on peut dire qu'elle est une

(8) *Clartés sur la poésie*, un vol. in-16, Messein.

façon d'énoncer qu'une chose est autre qu'elle n'est. C'est, dirai-je, une façon d'atteindre la réalité bovaryque, c'est-à-dire une réalité plus vivante que celle dont le langage conventionnel a figé les lignes dans tels corpuscules sonores, sculptés et ciselés, où elle a enfermé un sens. La prose pure, à l'opposer à la poésie pure de M. Bremond, est la prétention de saisir une réalité absolue, une réalité en soi, d'enchaîner en quelque sorte l'être dans le verbe et de l'immobiliser dans l'adéquation du mot à la chose. Une telle réalité n'existe pas, la réalité est constamment autre qu'elle n'est parce qu'elle est vivante et qu'elle se meut. Quand nous affirmons qu'elle *est* telle ou telle, nous ne faisons que nous référer à tel ou tel de ses aspects sur lequel nous avons pris coutume de nous entendre, au moyen précisément du mot, tel que la prose l'a formé. C'est sur un signe que nous nous entendons et, dans la mesure où nous croyons, sous ce signe, saisir la réalité elle-même, nous sommes dupes d'un mirage et des artifices de la prose. La poésie brise le mirage. Elle est, par une matinée de printemps, un merveilleux dégel, « le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui » qui « d'un coup d'aile ivre » déchire les surfaces glacées. Elle rend au réel sa liberté fluide. Elle ne prétend plus, comme la prose, l'asservir à une loi d'identité qui lui est étrangère. Toute comparaison, toute image, toute métaphore affirment que les choses ne sont pas, qu'elles deviennent et se métamorphosent. Tout catachrèse ébranle les parois des mots qui définissent, qui séparent et isolent. La catachrèse rompt la solitude. Elle met le tout en relation avec le tout, — résurrection du Dieu Pan. Avec elle et par elle la poésie est encore un des aspects de cette conception moniste que dans *la Sensibilité métaphysique* j'opposais au concept de l'Un de Parménide. Elle respecte toutes les formes de la diversité. Elle les aime et jette entre elles, comme des lianes, des sourires de connivence. Elle ne tente jamais de les identifier. Dans la

différence, elle fait jaillir les traits inopinés de la ressemblance, mais elle exclut la confusion.

§

Tele est donc la poésie : un compromis entre deux termes. Elle n'existe pas à l'état pur. Mais existe-t-il donc une prose pure? Et si la prose, ainsi qu'il vient d'être noté, est le fait de convention qui attache un sens voulu à tel fragment du mouvement sonore et c'est-à-dire à tel fragment du mouvement nerveux, le fait de convention est-il possible, est-il applicable indépendamment de cette matière vivante? On ne le voit guère et les modes les plus abstraits du langage n'auraient pas d'existence, n'auraient pu jamais se former si une émotion n'avait à l'origine éveillé l'activité mentale, si à mieux dire, elle ne l'avait tirée d'elle-même à la façon dont le Dieu biblique tira Eve d'une côte d'Adam. L'intelligence n'est qu'un mode, mais cristallisé, de la sensibilité. Et il faut conclure que poésie et prose sont des états d'une même force divisée avec elle-même en deux éléments instables dont la relation comporte un grand nombre de cas. Aussi ne peut-on décider exactement où la prose commence et où cesse la poésie, mais on peut stipuler que la poésie, dans cette relation, est caractérisée par la prédominance des éléments sonores et la prose par la prédominance des éléments abstraits et conventionnels. Retenons d'ailleurs que, parmi ces éléments conventionnels, la catachrèse jouera elle-même un rôle d'autant moins important que le langage inclinera davantage vers la prose. Qu'est-ce à dire, si ce n'est que, selon des vues qui se rapprochent de celles de M. Le Roy, nous n'éliminons l'à peu près de la réalité qu'en la dépouillant de ce qui lui est le plus essentiel et en mettant, à la place, des conventions et des formules. C'est quand elles ne renferment plus rien qui ait trait à la réalité que nos formules s'accordent le mieux entre elles.

Ainsi la poésie serait la langue approchant le plus près de la réalité parce qu'elle s'efforce d'en saisir la totalité sous ses doubles modalités affectives et intellectuelles. A une chose qui est donnée dans la relation et c'est dire aussi dans un instable et changeant « à peu près », elle applique la catachrèse, mesure indécise elle-même qui approche, effleure les objets sans les saisir absolument, sans les brutaliser, sans effacer les couleurs de ces merveilleux papillons.

J'ai évoqué les noms de Baudelaire et de Mallarmé. Il y faudrait joindre les noms d'autres poètes, nos contemporains, qui, dans le sillage de Mallarmé surtout, ont développé les mêmes tendances. Je ne le ferai pas ici pour conserver à cette étude son caractère strictement théorique. Avec ces deux noms et ceux qu'ils évoquent, je pense avoir caractérisé l'effort le plus subtil où le mental et le biologique, à la suite d'une longue évolution humaine, se sont l'un et l'autre influencés et pénétrés par une suite d'actions et de réactions réciproques, en sorte que la sensation s'y est intellectualisée et que la pensée s'y est diluée en sensibilité.

§

Dans le sens de cette seconde métamorphose, un art subtil s'est développé où l'intelligibilité a été parfois sacrifiée et l'exemple est venu de haut. La catachrèse joue un rôle considérable dans ces poèmes. Elle est l'ultime élément intellectuel qui y demeure. Elle y a pour mission d'incliner vers un sens la valeur musicale des mots qui passe au premier plan. De telles tentatives sont sur les confins de la poésie et du néant. Il arrive que le lecteur hésite à prendre parti entre le sentiment de son indignité ou son indignation. Quand je devrais être compté parmi les Philistins, je n'hésiterai pas à rester conséquent avec la théorie que j'ai exposée ici. Elle donne en dernier lieu la

poésie comme un compromis entre un fait de conscience affectif et un fait de conscience intellectuel. Il en résulte que l'œuvre parfaite sera celle où le sens le plus plein s'exaltera de la suggestion la plus forte dans l'ordre de la sensibilité. Il en résulte aussi que la poésie cesse où toute intelligibilité disparaît. Il en résulte que l'obscurité n'est pas une vertu, qu'elle est au contraire une faiblesse. Mais après cela j'estime qu'il ne faut pas risquer de laisser tomber de beaux poèmes faute d'avoir accompli tout l'effort de pénétration qui nous eût révélé leur beauté. Il me paraît également présomptueux, et de croire que le mot exprime tout le réel, et de croire que l'on comprend encore quand on a dépouillé les mots de leur sens. C'est dans ce sentiment que je propose ici une méthode propre à développer l'effort par lequel nous pourra être divulguée la beauté parfois ésotérique de certaines œuvres et que j'en vais faire application à trois poèmes.

Cette méthode, j'y ai depuis longtemps songé et c'est aussi à ces trois poèmes que spontanément, et pour ma convenance personnelle, je l'avais tout d'abord appliquée. Mais les remarques que m'ont suggérées les subtiles analyses de M. Royère sur la catachrèse dans ses *Clartés sur la Poésie* me permettent de donner un nom à cette méthode. Elle est une forme de la catachrèse. Elle est une catachrèse étendue à un ensemble plus vaste. Dans l'intérieur du poème, la catachrèse évoque, à l'occasion d'une chose, l'image d'une autre chose plus ou moins voisine, plus ou moins lointaine, différente, toujours, mais où une part d'identité demeure qui crée une atmosphère commune, tandis qu'au choc de la différence l'éclair d'une étincelle fait briller la richesse ignorée jusque-là d'un sens nouveau. Ici, c'est le poème lui-même en son entier qui sera confronté avec d'autres où il semblera que la même réalité psychique ait voulu être évoquée, selon sa valeur affective la plus mystérieuse. C'est cette valeur affective dont ces poèmes rapprochés, métaphores réci-

proques les uns pour les autres, auront pour but de rassortir la correspondance intellectuelle.

Cette méthode, chacun pourra l'appliquer à nombre d'autres poèmes. Elle pourra même être étendue à des productions d'un art différent, musique ou peinture, et, par cette extension, elle s'apparentera à la suggestion contenue dans le magique poème baudelairien des *Correspondances*. Elle empruntera ici ses exemples à un poème des *Stèles* de Victor Segalen, aux appels de Nietzsche à ses amis d'antan qui forment l'épilogue de *Par delà le Bien et le Mal,* à un sonnet de Mallarmé, celui dont j'ai déjà rapporté ici le premier vers, poème plus obscur, mais dont les deux autres auront pour effet, me semble-t-il, de préciser le sens et de rehausser la beauté par le caractère de généralité abstraite où elles le feront apparaître.

Des lointains, tel est le titre du beau poème des *Stèles* que voici :

Des lointains, des si lointains j'accours, ami, vers toi, le plus cher. Mes pas ont dépecé l'horrible espace entre nous.

De longtemps nos pensers n'habitaient plus le même instant du monde : les voici à nouveau sous les mêmes influx, pénétrés des mêmes rayons.

Tu ne réponds pas. Tu observes. Qu'ai-je déjà commis d'inopportun? Sommes-nous bien réunis : est-ce bien toi le plus cher?

Nos yeux se sont manqués. Nos gestes n'ont plus de symétrie. Nous nous épions à la dérobée comme des inconnus ou des chiens qui vont mordre.

Quelque chose nous sépare. Notre vieille amitié se tient entre nous comme un mort étranglé par nous. Nous la portons d'un commun fardeau, lourde et froide.

Ha! hardiment retirons-là! Et pour les heures naissantes, prudemment composons une vivace et nouvelle amitié.

Le voulez-vous, ô mon nouvel ami, frère de mon âme future (9)?

Et voici l'invocation de Nietzsche, lourde d'un si riche désespoir. C'est, aux dernières pages de *Par delà le Bien et le Mal,* le poème qu'il a intitulé *Sur les hautes montagnes.*

(9) *Stèles,* Ed. G. Crès et Cie, p. 52.

O midi de la vie! O temps solennel!
O jardin d'été!
Bonheur inquiet debout et aux écoutes
J'attends les amis, prêt nuit et jour.
Que tardez-vous, amis? Venez, car il est temps.
N'est-ce pas pour vous que le gris des glaciers
Aujourd'hui s'est orné de roses?
. . . .
Dans les hauteurs la table est dressée pour vous : —
. . . .
Vous voici, amis! Hélas ce n'est pas vers *moi*
Que vous voulez venir.
. . . .
Serais-je un autre? Etranger à moi-même?
De moi-même enfui?
Lutteur qui trop souvent a dû se surmonter?
. . . .
Vous tournez les talons? — O cœur, c'en est assez.
Ton espoir demeure fort :
Pour des amis *nouveaux* garde ouvertes tes portes
Et laisse les anciens. Laisse les souvenirs!
. . . .
Ce ne sont plus des amis, ce sont — que dis-je?
Des fantômes d'amis!
Quelquefois dans la nuit ils heurtent à mon cœur.
Ils me regardent et disent : « C'était pourtant nous. »
— O paroles fanées, vous aviez des odeurs de roses.
O langueur de jeunesse qui ne s'est point comprise!
Ceux que je cherchais
Ceux que je me croyais parents et transformés
Ils vieillissaient pourtant, c'est ce qui les bannit :
Celui qui se transforme seul me reste parent (10).

Je m'excuse comme d'un sacrilège d'avoir abrégé, en vue d'une analyse plus rapide, ce poème, admirable en son entier, et voici le sonnet de Mallarmé que ces deux premières pièces avaient mission d'éclairer : je le cite pour ceux qui, comme un joyau, ne l'auraient pas déjà enchâssé dans leur mémoire :

Le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui
Va-t-il nous déchirer avec un coup d'aile ivre
Ce lac dur oublié que hante sous le givre
Le transparent glacier des vols qui n'ont pas fui.

(10) *Par delà le Bien et le Mal*, un vol. in-18, « Mercure de France ».

Un cygne d'autrefois se souvient que c'est lui,
Magnifique mais qui sans espoir se délivre
Pour n'avoir pas chanté la région où vivre,
Quand du stérile hiver a resplendi l'ennui.

Tout son col secouera cette blanche agonie
Par l'espace infligée à l'oiseau qui le nie
Mais non l'horreur du sol où le plumage est pris.

Fantôme qu'à ce lieu son pur éclat assigne
Il s'immobilise au songe froid de mépris
Que vêt parmi l'exil inutile le cygne (11).

Comment, après la lecture de ces trois pièces, saisir en termes intellectuels l'idée, sculptée aux contours de l'émotion, que chacun d'eux fait affleurer à la lumière. Ce qu'ils éveillent tout d'abord, et les deux premiers principalement, c'est la notion de la fragilité du moi, de sa nature éphémère et d'une dissociation à l'infini qui le montre métamorphosé et détruit par les milieux qu'il traverse et se diluant sans cesse dans l'écoulement de la durée que ses changements composent. Nous ne voyons jamais dans le fleuve couler la même eau. Mais combien n'est-il pas plus émouvant de penser qu'à travers les mêmes regards nous ne voyons jamais le même être et que les séparations, les absences, les solutions de continuité dans le contact entre deux épidermes ou entre deux pensées ouvrent l'abîme d'un passé que plus rien jamais — *nevermore,* ô Edgar Poe — ne pourra nous restituer. « Spectre de ma maîtresse ! » s'écrie le poète de la *Nuit d'Octobre.* Mais le mythe d'Eurydice, est-on sûr d'en avoir pénétré le sens ? Ne dit-il pas l'effroi des résurrections, la révolte de l'esprit contre le miracle, et, chez qui étreignit vraiment la réalité unique et fugitive de l'instant, la clairvoyance farouche qui déjoue la magie des sortilèges, la fidélité du souvenir qui repousse l'illusion des fausses ressemblances et l'horreur des consolations déshonorantes ?

Parmi ces trois poèmes, celui de Victor Segalen est le

(11) *Vers et prose*, Perrin et C[ie], p. 30.

plus clair de sens peut-être. Il évoque le phénomène sous son aspect le plus physique. Il exige aussi du lecteur une expérience individuelle. Il faut sans doute, pour concevoir l'émoi déconcertant qu'il apporte, avoir vérifié soi-même cette dépersonnalisation d'un être qui rapporte, *des lointains* de l'espace ou du temps, une autre âme, de telle sorte qu'en sa présence et à son égard l'impression de l'autre le dispute dans un doute atroce à la notion du même. Le poème de Nietzsche transpose la même aventure d'âme en termes d'émotion de pensée. Je ne crois pas qu'il soit possible de résoudre en pure passion intellectuelle plus de tendresse, d'angoisse, ni une tension plus forte du désir. Le sonnet de Mallarmé, en comparaison, semble le produit d'un climat plus tempéré. Il est sans doute plus apollinien. Les contours en sont plus cernés. Est-il pourtant moins ardent? Implique-t-il un moindre pouvoir d'exaltation? Je le tiens dans l'œuvre de Mallarmé pour le point critique où la part d'obscurité se concilie avec un sens dont il appartient au lecteur de pénétrer l'hermétisme, où la perfection rigoureuse de la forme est, dans sa réussite, la synthèse de courants d'émotion qui ont trouvé parmi les rives et la sérénité d'un lac à convertir leur ardeur en reflets de beauté. Œuvre de génie français, cartésienne, classique où seul l'équilibre masque la force, où l'obscurité, qui offusque les esprits paresseux, enveloppe les plus belles qualités, — discrétion, pudeur. Indirect, comme l'art lui-même en son essence, il évoque par les métaphores les plus distantes la vie psychique la plus intime et la plus dramatique.

§

Avec la confrontation de ces trois poèmes, un autre problème semble avoir été, sans préméditation, résolu. Le poème de Victor Segalen est en prose rythmée, celui de Nietzsche est une traduction, celui de Mallarmé est en vers réguliers et il est conçu dans la forme la plus

chargée d'entraves de la prosodie, le sonnet. Une même émotion a été dans les trois pièces l'objet de la transposition. Ce n'est pas celle, seulement et purement affective, qui s'épanchait dans le langage inarticulé des temps orphiques. C'est celle, beaucoup plus complexe, où les modalités primitives de cet émoi influençant, au cours d'une longue évolution commune, les combinaisons de pensées et de concepts nées au contact des mots, ont été aussi influencées par elles. Or il semble que les formes régulières du vers employées par Mallarmé et celles de la prose rythmée appliquées par Segalen et à quoi se réduisent, dans la traduction, les strophes nietzschéennes, aient également réussi à exprimer, à extérioriser cette modalité nouvelle de l'émotion en état instable de formation, non fixée encore dans l'espèce selon des rythmes invariables. A cette réalité physiologique incertaine qui s'improvise au gré de différences individuelles on ne saurait donc assigner des règles fixes. A des modalités instables et changeantes de la vibration nerveuse on ne saurait prétendre que correspondent des formes déterminées et immuables de la vibration sonore. Qu'est-ce donc qui déterminera la valeur du poème, en sera le signe et le critère? L'émotion, — la réalité d'une émotion, qui trouvera elle-même et sculptera, parmi la mosaïque sonore des mots et dans la disposition qu'elle leur imposera, son écho véridique et sa correspondance adéquate. Dans ce domaine, qui est celui de l'expérience s'improvisant elle-même, il n'existe pas de règles, ni de recettes. Il y a place ici, non pour les artistes volontaires, mais pour les seuls poètes ingénus apportant aux hommes une réalité poétique qui sache les émouvoir, c'est-à-dire faire vibrer chez eux le rythme de l'émotion nouvelle. C'est la réussite seule qui décidera de l'événement, le fait que tels poèmes plutôt que d'autres resteront dans la mémoire des hommes.

JULES DE GAULTIER.

SOUS LE SOLEIL

Qu'est-ce donc que ce qui est arrivé ?
Ce n'est que ce qui arrivera après.
Qu'est-ce donc que ce que l'on a fait ?
Ce n'est que ce qu'on fera encore
Après. Et il ne se passe rien
De nouveau sous le soleil...

(SALOMON, I, 9.)

L'ÉTRANGE DÉCOUVERTE

Le soleil en détresse enflammait l'horizon noir de stries rouge-sang. Un vent de tempête poussait les vagues naissantes vers le rivage ; elles venaient de très loin, du fond de la mer intarissable, couraient en rangs menaçants, horizontaux et sauvages contre la terre, se gonflaient en montagnes aux crêtes ourlées d'écume, hypocritement pourpres et se jetaient enfin sur le sable pour revenir en mille ruisselets sanglotants et bruissants jusqu'à la mer.

A perte de vue s'étendait à gauche et à droite un rivage plat, bordé par la frange sombre des algues abandonnées ; derrière lui s'arrondissaient des dunes basses, aux versants plantés d'arbres chétifs et desséchés, de pauvres arbustes épineux qui menaient une lutte désespérée contre le vent. Du côté de la terre, s'alignaient des marais, des prairies et des bois ; ils s'effaçaient dans le crépuscule naissant en une ligne sombre. La nuit tombait.

Sur la plus haute dune, une forme masculine émergea, aux cheveux rouges, à la barbe hérissée, scrutant l'horizon. L'homme avait de longs bras et des jambes courtes, aux pieds plats ; entre ses orteils largement écartés, le sable

jaillissait. L'homme était vêtu de haillons sordides et avait jeté sur ses épaules un morceau déchiré de vieille couverture. Entre les mains, il tenait un gourdin en forme de massue. Il resta debout, comme impressionné par la vue du ciel en feu et de la mer furieuse, — puis il descendit vers la grève.

A pas lourds, courbé en avant, il suivit la bordure du varech comme s'il cherchait quelque chose. De temps en temps, il dispersait avec son bâton des amas d'algues échouées, mais n'y trouvait que des coquillages et de petits morceaux de bois carbonisés. Çà et là, il y avait parfois une carapace de crabe, un poisson mort ou un os blanchi ; il effleurait à peine du regard ces débris décomposés et continuait pesamment son chemin, imprimant sur le sable lisse de profondes traces de pas que les vagues lavaient.

Une fois, il se pencha vivement, ramassa un objet qu'il considéra avec attention, mais qu'il jeta loin de lui après une courte réflexion. C'était un tube d'acier devenu vert, bouché par le sable et qui, à l'une de ses extrémités, était muni d'un verre convexe détaché, opaque ; l'objet était inutilisable.

Soudain son bâton heurta un corps lourd et dur. L'homme écarta le varech ; une chose brillante et unie apparut qui absorba les derniers rayons du soir rouge. Il s'agenouilla et posa son bâton à côté de lui ; avec précaution, il débarrassa sa trouvaille du sable et des algues qui la recouvraient et la considéra longuement ; dans ses yeux mats et sauvages, la curiosité s'accrut. C'était une vulgaire bouteille verte, ternie par l'eau et par le temps. Le col était solidement cacheté et enveloppé d'un fil de fer rouillé ; on discernait à l'intérieur un objet sombre.

L'homme se tourna craintivement de tous côtés, dissimula sa trouvaille sous ses loques, saisit son bâton et s'échappa au plus vite par les dunes pour disparaître bientôt dans les broussailles.

Le crépuscule de sang s'éteignit, les nuages descendirent

davantage comme s'ils se hâtaient d'éteindre la dernière lueur du jour. La mer mugissait et les vagues montaient sans répit à l'assaut du rivage, mais sur leurs crêtes menaçantes, le rouge de feu ne se reflétait plus ; à peine brillait encore l'écume blanche, çà et là, traîtresse. Il fit nuit.

L'homme marcha vers la forêt lointaine ; en chemin, il avait à traverser une haute jetée mi-détruite qui s'enfuyait au loin en une ligne droite, interminable, née qui sait où ? et s'étirant vers quel inconnu ? Lorsqu'il fut au sommet de la digue, il heurta de son bâton la double rampe de métal, à moitié recouverte d'herbes, qui bordait la jetée. Il connaissait depuis longtemps déjà ces deux barres, ne les regarda pas et poursuivit sa route vers la forêt. Il faisait nuit sous les arbres ; mystérieusement les troncs moussus des vieux sapins craquaient ; quelque part une source palpitait ; il flottait une odeur de marécage. Soudain un corps lourd tomba tout près de lui dans la vase ; l'homme tressaillit et serra plus fortement son gourdin. Bientôt il sentit l'âcre fumée d'un feu et vit le reflet rougeâtre danser sur les troncs d'arbres. Un chien grogna, puis se tut aussitôt. Le reflet du feu s'éclaircit et, entre les colonnes noires des sapins, le voyageur vit le chien qui, les oreilles pointées, remuait joyeusement la queue.

Dans une clairière, près d'un amas de pierres recouvertes de mousse et de branches, brûlait un beau feu autour duquel quelques ombres étaient groupées, les yeux fixés sur l'arrivant. Celui-ci alla droit au feu, accompagné par le chien qui jappait.

— C'est lui, dit une voix chevrotante de vieillard, je sais que c'est lui.

L'homme s'assit et tendit aux flammes ses mains noires et rudes, aux doigts courts, noueux. Les autres le regardèrent, mais se turent.

Ils étaient quatre : un vieillard, deux femmes et un enfant. Le vieillard était maigre et âgé, très âgé. L'une des femmes était également vieille, avec des cheveux gris, broussailleux,

l'autre était jeune et belle comme un rêve. Ses cheveux d'un noir luisant s'enroulaient en boucles autour du visage imprégné de saleté ; lorsqu'elle se penchait vers l'enfant qui gisait, enveloppé de haillons, sur ses genoux, ses tresses dénouées retombaient comme un voile et quand elle relevait la tête, ses grands yeux taillés en amande étincelaient. Elle avait les lèvres drôlement plissées et le nez fin, légèrement busqué. Par les déchirures de ses hardes, palpitait, délicate et rose, sa poitrine ; elle était fraîche et fleurissante et pourtant une ancienne tristesse était aux plis de ses traits, malgré le sourire avec lequel elle salua l'arrivant.

— Eh bien ? demanda la vieille ; et son visage scruta le visage et les mains de l'homme.

Il ne répondit pas tout de suite ; il réchauffa d'abord ses mains gourdes et découvrit ensuite sa trouvaille. Un tressaillement de joie parcourut le groupe. La femme aux boucles noires battit des mains et rit. Avidement, le vieillard tendit vers l'objet ses doigts osseux qui ressemblaient à des serres d'oiseau de proie. Mais l'homme aux cheveux rouges serra furieusement son trésor contre lui. Le vieux se drapa, offensé, dans ses hardes.

— Je sais, c'est une bouteille, dit-il avec une indifférence affectée.

— Tu sais tout ! répondit ironiquement l'autre en caressant sa découverte.

— Donne ! supplia la jeune femme, qui tendit elle aussi la main. Dans sa voix étrangement ensorcelante, il y avait de la coquetterie, comme si elle savait qu'on ne pouvait pas résister à ses prières.

L'homme rit : « Attends, il y a quelque chose dedans ! »

Avec précaution, s'aidant d'un morceau de bois, il fit sauter le cachet et ôta le fil de fer rouillé, cassant, tandis que trois paires d'yeux, agrandis par la curiosité, suivaient tous ses gestes.

Il renversa la bouteille et la secoua, mais rien n'en tomba;

alors il prit une fine branche qu'il introduisit dans la bouteille.

— Donne... moi ! dit le vieux.

L'homme aux cheveux rouges n'accorda pas la moindre attention à la demande du vieillard et amena jusqu'au goulot de la bouteille quelque chose de blanc.

— Du papier ! murmura le vieux déçu, en secouant la tête.

C'était bien du papier ; un cahier assez grand, un peu humide, mais bien conservé. L'homme le considéra et le jeta sur le sol ; la bouteille le passionnait beaucoup plus ; voici qu'elle était vide et transparente ; il souffla dedans, la tourna légèrement dans ses mains et la donna triomphalement à la femme impatiente :

— C'est bon pour puiser de l'eau !

La femme examina le feu, puis son mari, à travers le verre ; elle rit :

— Tout est vert ! Suis-je verte aussi ?

Elle posa la bouteille contre sa joue et ses yeux riren t

— Oui, murmura le vieillard d'une voix rauque, c'est pour mettre de l'eau... Jadis, il y en avait beaucoup... Chaque homme avait sa bouteille, les enfants jouaient avec... Là-bas (il montrait l'horizon qu'on devinait derrière les arbres), là-bas on en trouvait en masse dans la terre. Dans quelques-unes d'entre elles, il y avait même de l'eau encore... On s'en est réjoui d'abord, mais on s'est battu après pour la posséder... C'est du verre... Oui, oui, je sais encore !

— Tu sais tout, interrompit aigrement l'homme aux cheveux rouges pour la troisième fois.

La femme jouait toujours comme un enfant avec la bouteille ; elle regardait le feu à travers elle, la brandissait dans sa main libre et s'amusait de voir, à l'intérieur, le reflet du feu danser en étincelles vertes. Elle avait dans ses gestes la grâce insoupçonnée d'une chatte. Attiré par sa joie, le chien s'approcha et lui lécha le visage. Enervée,

comme si on l'avait chatouillée, la jeune femme appuya sa joue contre son épaule et rit. L'homme ramassa de nouveau le cahier roulé et le contempla :

— Puisque tu sais tout, dit-il ironiquement au vieillard, dis-nous un peu ce que c'est !

Le vieux prit le cahier, le regarda de ses yeux troubles, dans lesquels la vie semblait déjà s'éteindre et dit :

— Du papier, oui... autrefois, il y en avait beaucoup, on y enveloppait toutes sortes de choses.

La jeune femme posa la bouteille de côté et, curieuse, regarda le papier.

— Quelles choses ? demanda-t-elle.

Pensif et muet, le vieux examinait les feuillets.

— On écrivait aussi dessus ; je sais... De mon temps il y en avait encore quelques-uns qui comprenaient ces signes...

— Et alors ? interrompit l'homme agacé.

— Je... les ai oubliés, conclut douloureusement le vieux.

— Tu as oublié ? s'écria l'homme aux cheveux rouges avec un rire de triomphe en arrachant le cahier des mains du vieillard. Vieux radoteur, menteur ! Rien, tu ne sais rien !

— Si, je sais... autrefois, jadis...

— Autrefois, jadis ! hurla l'homme furieux ; et il jeta le cahier dans le feu.

Les étincelles jaillirent, les flammes s'élancèrent, puis s'affaissèrent ; les feuilles se tordaient très lentement et se recroquevillaient comme de douleur ; leur rebord se noircit, une petite flamme bleue s'alluma une fois, deux fois, et brusquement tout flamba de plus belle et de longues flammes claires illuminèrent les troncs massifs des arbres, derrière lesquels l'obscurité semblait aux aguets.

— Comme c'est joli ! s'écria la jeune femme en battant des mains.

Les feuilles s'ouvraient, brûlaient l'une après l'autre et s'effritaient en cendres noires sur lesquelles les signes incandescents serpentèrent encore un instant comme des fils d'or.

Assis en rond, silencieux, ils regardaient. Même l'enfant s'éveilla, tendit son petit visage pâle et maigre hors des haillons et contempla le feu ; il avait les yeux noirs, taillés en forme d'amande comme ceux de sa mère, mais ses cheveux étaient d'or rouge. Enfin, la dernière flammèche palpita et mourut ; seules dans les cendres noires couraient encore des étincelles jaunes qui dessinaient en d'étranges arabesques les lettres mystérieuses depuis longtemps oubliées.

L'homme remua le petit tas de cendres avec un bâton et tout s'effondra. Le vieillard considéra longtemps ces débris inutiles, soupira et répéta avec un désespoir sombre et résigné :

— Tout, tout oublié !

L'enfant leva la tête vers lui, se tourna presque aussitôt vers sa mère et ses doigts exsangues et sales fouillèrent dans ses vêtements déchirés. La jeune femme lui sourit et lui offrit sa tendre et ronde poitrine. L'enfant la saisit avidement, commença à téter et s'endormit heureux.



LE CAHIER BRULÉ

« ... Voilà plus d'un an que nous sommes retranchés du reste du monde et qu'aucun message ne nous parvient plus ; seuls des on-dit incontrôlables, contradictoires, circulent qui naissent d'ailleurs dans notre misérable campement. Le dernier radio d'Ipswich date déjà d'un temps immémorial ; par ce court télégramme brusquement coupé, nous avons appris que la dernière position contre-révolutionnaire était tombée et qu'après un combat sanglant de quarante jours dans les rues, le drapeau rouge flottait enfin sur Londres détruite. Notre enthousiasme fut indescriptible. La résistance désespérée, inutile, de la bourgeoisie était enfin brisée et rien n'arrêtait plus la marche triomphale de la Révolution.

« Jamais je n'oublierai le spectacle : notre petit groupe,

sous le récepteur télégraphique écoutant, tête nue, joyeux. Le ciel libre au-dessus de nous, l'étendue infinie de l'océan devant nous et le vent de tempête qui emportait au loin les accents puissants de l'*Internationale* vers la terre où nos frères, dans le feu et dans la fumée, couronnaient l'œuvre grandiose ! . . . .

« Les âmes frissonnaient d'un sentiment à la fois douloureux et réconfortant, à la pensée des frères affamés, malades et las, pressés de toutes parts par les ennemis et peut-être promis à la mort... Même en face de la mort, ils restaient, sur les ruines du monde, fidèles à leur Idée ; ils oubliaient leur propre destinée et fêtaient la victoire dont ils ne verraient même pas mûrir les fruits.

« Oui, nous périssons, mais à notre place d'autres viendront, d'autres combattants désintéressés comme nous et qui bâtiront sur nos ossements le temple de la liberté humaine et du bonheur universel ! Plus tard, à la fête de la vie nouvelle, l'humanité heureuse et régénérée se souviendra peut-être de nous qui sommes morts pour ce bonheur. Oh ! si nous pouvions les voir un seul instant, ces citoyens de notre nouveau monde !. . . . .

« Mais nous périssons ! L'effroyable de notre position est que nous n'avons pas d'adversaire tangible, organisé, devant nous. Nous sommes entourés d'ennemis barbares, insaisissables, contre lesquels ni la guerre ni la paix ne sont possibles... Il n'y a que le néant effrayant, hideux, devant nous ! . . . .

« Ils ne comprennent pas qui nous sommes et pourquoi nous combattons ; nous avons des armes et sommes suffisamment forts et c'est pour cela qu'ils nous haïssent. Quelquefois il me semble que c'est surtout le grand drapeau rouge flottant encore fièrement sur la colline, qui les irrite ; il est si beau et ils ne sont, eux, que des fauves.

« Dans les vêtements qui leur restent et dans lesquels ils s'enveloppent, on peut reconnaître d'anciens paysans, des prêtres, des soldats et autres bourgeois, tous transformés

en bêtes cruelles et affamées ; comme il est vite et facilement tombé, le masque de la civilisation !

« Il y a environ cent ans, après l'effondrement de la grande révolution russe provoqué par l'opportunisme des dirigeants et les concessions qu'ils firent au capital mondial, une réaction violente et impitoyable saisit le monde. C'est l'Italie qui commença en se confiant à la puissance des plus noirs réactionnaires. Les communistes furent poursuivis comme des bêtes ; paysans et ouvriers remplissaient les prisons, leurs chefs vaillants finissaient sur l'échafaud. C'était une époque terrible ; l'aurore de la liberté à peine levée à l'Orient sembla s'éteindre pour toujours.

« Elle sembla, seulement ! Malgré les exécutions, les tortures et les prisons, l'idée lumineuse vivait dans les recoins cachés, la volonté de triompher mûrissait ; comme des vagues, nos rangs grossirent et nous triomphâmes. Le puissant prolétariat du monde, éveillé à la volonté de la puissance, se redressa enfin. Il n'avait rien à perdre, hors ses chaînes, et devant lui gisait le monde avec ses richesses accumulées par une bourgeoisie appliquée et avide. Les Etats d'Europe tombèrent l'un après l'autre en holocauste au flot révolutionnaire, les derniers trônes s'effondrèrent dans les émeutes sanglantes et, à la fin, s'écroula le plus effrayant, le plus terrible des trônes : celui du Capital.

« A mesure que la flamme victorieuse de la Révolution s'étendait, la bourgeoisie luttait plus désespérément et plus ardemment. En Russie, apeurée, elle abandonna sa position presque sans combat ; mais dans les Etats de culture plus élevée, la lutte prit la forme d'une guerre véritable ; en Allemagne, par exemple, nos adversaires ne se laissèrent pas submerger et se défendirent comme des lions blessés. Plus la bourgeoisie était cultivée, plus elle s'organisait rapidement et plus elle mettait d'ardeur à défendre ses richesses.

« Les cinquante années de réaction n'avaient pas endormi sa vigilance ; les enseignements de la révolution

russe conseillaient la prudence et restaient inoubliés. Après cette période, deux courants dominèrent le monde : le prolétariat s'unit pour l'attaque et, parallèlement, la bourgeoisie se solidarisa pour la défense ; et lorsque la tempête éclata, nous nous heurtâmes à un mur de fer ; la bourgeoisie avait compris que la vie ou la mort étaient l'enjeu du combat et qu'un des partis devait périr.

« Des deux côtés, de nouvelles forces furent inépuisablement jetées dans la lutte qui faisait rage dans l'univers ; hommes, femmes, enfants se battaient sous l'un ou sous l'autre des drapeaux et leurs corps couvraient par millions les villes et les campagnes.

« Le combat sembla atteindre son point culminant lorsque l'Angleterre fut saisie à son tour. La bourgeoisie anglaise bien disciplinée, pleine de sang-froid, se défendit avec acharnement. Mais quand la lutte gagna l'Amérique, l'Angleterre en sang pâlit de l'effroi que jetait ce pays bardé de fer des pieds jusqu'à la tête.

« Autrefois, lorsque les hordes noires d'Afrique, organisées par les milliardaires américains, envahirent l'Europe, poussant devant elles les restes de l'armée fédérée, il subsistait encore une certaine culture. On voyait des femmes qui cousaient des vêtements, du linge, on voyait jouer les enfants, les hommes cultiver la terre sous les feux croisés. Les usines étaient incendiées, il est vrai, les ponts effondrés, les routes impraticables, mais la vie continuait de revendiquer son droit ; les hommes travaillaient, espéraient, attendaient quelque chose, malgré tout. Même devant l'invasion qui menaçait l'univers, la guerre civile ne cessait pas ; sans répit, nous étions obligés de réprimer dans le sang les perpétuelles insurrections des conservateurs et, pour sauver notre idéal, nous devions anéantir sans pitié notre propre souche. Les querelles de partis nous divisaient et divisaient les armées ; nous oubliions l'ennemi extérieur et nous nous combattions mutuellement.

« Cependant les ruines qu'accumule une guerre mondiale, d'intérêt civilisateur, semblable à celle-ci, les dévastations et la faim aigrirent les moins perspicaces d'entre nous ; mutuellement on se faisait des reproches et même quelques-uns de nos chefs se mutinèrent ; il se forma des armées indépendantes sous le nom d'armées rouge, blanche, verte, etc. qui se prétendaient toutes socialistes, mais qui malgré cela étaient en lutte.

« Le mot d'ordre qu'on avait clamé au début et qui était de n'enflammer le peuple qu'à l'idée de la liberté, devint bientôt celui de la société en déroute ; après la spoliation de la bourgeoisie et l'anéantissement de la propriété, les hommes se jetèrent les uns sur les autres comme des fauves. Ce furent les paysans de tous les pays qui jouèrent un rôle particulièrement odieux : ces possesseurs avares et bornés ne voulaient qu'une chose : jouir en paix de ce qu'ils avaient volé ! En ces temps troublés, aucun gouvernement ne pouvait assurer l'inviolabilité de la propriété ; aussi les paysans se révoltèrent-ils continuellement ; ils se jetaient d'une propriété dans une autre, selon les avantages qu'ils flairaient.

« Dans le chaos, dans la folie barbare qui nous avait saisis, il eût été facile aux noirs de nous anéantir ainsi que tous les ferments de notre révolution et de faire flotter à nouveau le vieux drapeau du Capital ; mais ils s'émiettèrent avec une rapidité incroyable. L'armée noire du bourreau Jameson se dispersa, après la prise de certaines villes européennes, en bandes désordonnées qu'aucune force ne pouvait ramener à la raison ; la richesse et la splendeur d'une civilisation millénaire les avaient tentés ; la nostalgie des nègres pour les femmes blanches aida et l'alcool pillé dans les boutiques anéantit toute discipline ; la démagogie anarchique fit le reste.

« A peine un an s'était-il écoulé depuis l'assassinat de James, dictateur de l'Europe, par des gardes zoulous, que des bandes noires se répandirent dans les pays, assas-

sinant et pillant, brisant toute tentative de résistance.

« A cette époque se produisit aussi un événement que les siècles précédents redoutaient déjà : le péril jaune qui dormait devant l'Europe puissante, gorgée d'armes, se réveilla et les hordes innombrables de l'Orient submergèrent et noyèrent la Russie dans le sang.

« La famine, accompagnée d'épidémies inconnues jusqu'à ce jour, décimait les êtres. La sauvagerie prenait chaque jour des proportions plus atroces et foulait à grands pas la plaine ouverte devant elle ; on vivait de ce qu'on volait.

« Qu'elle avait été fine la couche de laque de la civilisation ! Et quelle horrible bête sommeillait sous le masque de la culture ! A peine la main osseuse de la faim l'avait-elle touchée, que les plus distingués se transformaient en bêtes affreuses et sanguinaires.

« Des hordes d'affamés poursuivaient nos armées, tuant et dépouillant tous ceux qui restaient en arrière. Les armées victorieuses de la Commune mondiale s'émiettaient et devinrent bientôt elles-mêmes une bande lâchée de brigands.

« Le dernier essai de conciliation, tenté au cours d'une conférence de tous les partis socialistes de la Pan-Europe réunis en Suisse, échoua ; personne n'entendait abandonner une parcelle de son programme ; les lâches montraient l'anéantissement de la Civilisation, préconisaient l'abandon de la lutte et la fraternisation ; beaucoup étaient prêts à transiger. Nous, communistes, maintînmes notre idéal, envers et contre tous. Cependant nous n'avions pas compté avec la trahison.

« Ma division comptait, à sa sortie triomphale de Paris, quarante mille hommes bien entraînés et bien armés. Après la révolte des traîtres Caro et Schwabe, il n'en resta plus que cinq mille, dont mille trois cent quinze seulement, y compris les femmes, continuèrent leur marche jusqu'à la mer et établirent leur camp sur les collines de Bénévent.

« C'est là que nous vivons depuis déjà quelques mois, au milieu de dangers continuels ; nos sentinelles, épuisées de fatigue, n'abandonnent pas une minute les armes et cherchent, la nuit, à percer les ténèbres pour tenir en respect les bandes de brigands. Toute la journée on voit glisser entre les buissons des ombres sales, couvertes de haillons, qui nous épient et disparaissent au premier coup de fusil.

« Nos ennemis sont lâches, nous pourrions les attaquer facilement et nous en aller plus loin, — mais où ? Le monde entier est en ruines. Nos adversaires fuient tout combat et préfèrent l'assassinat hypocrite ; bien que nous observions la plus grande prudence, notre troupe fond. Nous n'avons plus d'eau potable et nos provisions s'épuisent ; nous sommes contraints d'envoyer aux provisions quelques poignées d'hommes. Aussi étrange que cela paraisse, des désertions quotidiennes se produisent dans notre troupe que la mort environne. Les gens fuient, chassés par le désespoir, avec la faible illusion de trouver quelque part un coin de terre civilisé et un toit... Et la plupart du temps, nous découvrons quelques jours après leurs cadavres nus, affreusement déchiquetés par les corbeaux.

. . . .

« Si personne ne vient à notre secours, nous périrons ! Le monde ne sera-t-il qu'un vaste amas de décombres ? Je mourrai bientôt ; il ne me sera pas donné de voir la terre promise... »



COMME IL ÉTAIT AU COMMENCEMENT

La nuit se retira dans l'épaisseur de la forêt et, par-dessus la crête des sapins anciens, le ciel s'éclaircit.

Le vieillard, l'homme aux cheveux rouges et la jeune femme avec l'enfant dormaient, roulés dans leurs hardes ; le chien aussi dormait, en boule. Seule la vieille femme était assise devant le feu éteint et regardait fixement les cendres qui étaient grises comme ses cheveux. Immobiles,

ses yeux troubles regardaient, lourds de fatigue et sans vie ; de temps en temps elle remuait sa bouche édentée et secouait la tête. Dans l'aube naissante, dans le calme immobile de la forêt, l'image matérielle du souci semblait s'élever au-dessus de la vieille femme et souffler ses inquiétudes millénaires, désespérées et vaines, sans commencement et sans fin comme la vie elle-même.

Le vieillard s'éveilla, toussota faiblement et son regard dilaté chercha s'il n'y avait pas à portée de la main quelque chose à manger. Ensuite, l'homme se souleva, s'étira, se tourna, saisit son bâton et, ses pas s'écrasant dans l'herbe humide de rosée, il marcha vers la forêt. Le soleil était déjà haut quand la brune jeune femme s'en alla gaîment ; elle tenait la précieuse bouteille d'une main et de l'autre elle conduisait l'enfant qui gambadait sur les branches humides.

Le matin emplissait le bois de sa joie fraîche ; mille voix agrestes répondaient au rire clair de la jeune femme ; le coucou lançait son appel, une pie piquait du bec un tronc d'arbre ; le chardonneret poussait sa chanson vers le ciel et un insecte vert, bourdonnant, heurta le front de la femme ; aux lisières, les sauterelles crissaient et des papillons multicolores hésitaient autour des fleurs ouvertes. Très haut dans le ciel sans nuages, un vautour tournoyait.

La jeune femme s'arrêta au bord du ruisseau dont les cailloux faisaient rebondir l'eau fraîche et claire ; un vent léger jouait avec ses boucles brunes et les haillons de la jupe courte. Elle regardait à droite et à gauche, prudente comme un oiseau, et chacun de ses mouvements faisait tressaillir son corps rose à travers le vêtement déchiré.

L'enfant courait dans l'herbe, au bord du ruisseau ; effrayées, les grenouilles ouvraient leurs yeux bouffis, se ramassaient et plongeaient avec un grand flouc ! pour la plus grande joie de l'enfant.

La femme s'agenouilla et se pencha sur le ruisseau. Ses cheveux noirs effleuraient presque les cheveux de son image

reflétée qui, sur l'eau, lui renvoyait son sourire et sa joie.

Une branche craqua... La femme se retourna, mais ne vit rien. Sur l'autre bord, les hautes tiges des roseaux bruirent et ployèrent. Tranquillisée, la femme considéra encore avec complaisance son image et plongea la bouteille dans l'eau profonde qui entra en gargouillant dans le colétroit.

Hors des broussailles, au ras du sol, une tête d'homme observait ; un front bas, une mâchoire proéminente, des cheveux blonds et plats. L'homme fixait avec avidité son regard sur la bouteille comme sur un bijou précieux. Il n'y avait encore de visible que ses larges épaules et ses mains épaisses qui pétrissaient nerveusement le sol. Ensuite, les branches s'écartèrent sans bruit et un corps presque nu, sur qui la boue se collait par plaques, émergea, rampa prudemment hors du fourré; l'inconnu ne quittait pas des yeux la femme et la bouteille : toutes les deux l'attiraient irrésistiblement.

Soudain, l'enfant effrayé poussa un cri ; au même instant la jeune femme était debout et la bouteille coula au fond de l'eau. D'un bond, l'homme fut au bord du ruisseau et sa main fouilla l'onde. La femme s'accrocha aux épaules de l'intrus et tenta de le terrasser. Mais les forces étaient disproportionnées; l'homme repoussa la femme; elle tomba dans l'herbe et il brandit victorieusement au-dessus de sa tête la bouteille qui scintilla de nouveau au soleil.

Comme une chatte, la femme se redressa et se jeta sur le bras levé pour lui arracher le trophée. Les visages s'effleurèrent ; le souffle de la femme et l'odeur de ses cheveux montèrent jusqu'à l'homme et, lascif, son regard glissa sur le corps jeune et beau. Un grognement profond, le grognement d'une bête satisfaite, s'échappa de sa poitrine et la bouteille tomba sur le sol. La femme sursauta d'effroi : elle connaissait bien ce halètement; elle recula... Mais trop tard. Une étreinte de fer se noua sur ses hanches et la lutte commença ; elle se tordit désespérément, griffa et mordit au hasard. Mais il la tenait serrée et la pressait contre lui.

Leurs pieds glissèrent sur l'herbe mouillée ; il la jeta par terre. L'enfant tremblait de tout son corps et criait de toutes ses forces.

Pâle comme la mort, les yeux fermés et les dents serrées, la femme gisait ; ses forces faiblissaient, — lorsqu'un cri bestial, terrifiant, déchira l'air : l'homme aux cheveux rouges apparut, le bâton levé, hors de la forêt, soufflant de rage et le sang en feu.

Le blond se redressa d'un bond, évalua d'un regard moqueur la force de son ennemi et disparut rapidement dans les buissons. Le rouge poussa un hurlement de triomphe. Mais l'autre ne s'était pas enfui ; il revint presque aussitôt et les deux adversaires se trouvèrent face à face, prêts à la lutte. Leurs visages brûlaient de fureur, les yeux étincelaient, les dents claquaient derrière les lèvres crispées. Dans la main du blond, il y avait cette fois un bâton, mais étrange, tout à fait lisse, droit et rond, plus court et plus mince que l'arme du rouge et lorsqu'il en donnait un coup sur une pierre, cela rendait un son métallique.

La femme était sous un arbre, tenant à la main la précieuse bouteille, serrant de l'autre son enfant en pleurs ; elle observait les hommes, les narines palpitantes d'émotion.

Le rouge fit prudemment le tour de son adversaire ; celui-ci le suivit des yeux, mais sans quitter sa place ; ils décrivirent ainsi l'un et l'autre quelques cercles sans se battre ; on ne percevait que leur pesant halètement.

Soudain le rouge bondit, poussa une clameur sauvage et porta à l'autre un coup effrayant. Un cri de joie de la femme lui répondit. Le blond fléchit sur les genoux, mais se releva aussitôt et frappa à son tour d'une main mal assurée et cependant le bâton échappa des mains du rouge : il porta ses mains à sa poitrine avec un gémissement de douleur.

Le combat recommença ; la rage croissait. Le rouge était sans aucun doute le plus fort et le plus agile et ses coups

s'abattaient sur son adversaire qui reculait. Déjà le rouge le pressait triomphalement. Sa victoire était évidente et la joie se reflétait sur le visage de la femme qui suivait chaque mouvement des combattants.

Tout à coup, le blond rassembla toutes ses forces, se dressa. Un coup sourd, bref. Le rouge chancela et tomba, le visage dans l'herbe ; son bâton vola au loin. La bouche tordue et grande ouverte, il happa de l'air ; la douleur et l'horreur exorbitèrent ses yeux ; il battit désespérément des bras et soudain un flot de sang noir et épais jaillit de sa bouche.

Penchée en avant, tous ses nerfs tendus, les yeux fixes et les seins palpitants, la femme suivait le combat avec une frénésie débordante, enfiévrée. L'enfant ne regardait plus.

Brusquement, le rouge se souleva, jeta un rapide regard sur son adversaire qui rampait vers lui, le bras levé, et s'enfuit peureusement, le dos courbé et la tête rentrée dans les épaules. Il était lamentable à voir, trébuchant, tombant dans sa hâte à s'enfuir ; il fit encore quelques pas, puis, s'aidant de ses mains et de ses pieds, il s'enfuit à grand peine.

Le blond voulut le poursuivre, mais il se retourna : il vit la femme, leurs regards se rencontrèrent ; alors il alla vers elle comme vers une esclave. Elle rougit un peu et pencha timidement le front ; mais son regard était brillant. Elle se détourna, mais n'esquissa aucune tentative de fuite ; toute son attitude exprimait un abandon résigné et, lorsqu'il la saisit brutalement au cou, elle se laissa renverser, docile.

L'homme aux cheveux rouges courut, courut à perdre haleine, jusqu'à ce qu'il n'y eût plus autour de lui que la forêt profonde et le silence absolu. Une fois, il sembla écouter quelque chose — un rire lointain de femme peut-être... Ou bien étaient-ce ses oreilles qui bourdonnaient ? Il s'assit par terre, entoura ses genoux et y enfouit sa tête.

D'amères et de sauvages pensées tourbillonnaient derrière son front et le remplissaient de désespoir et de rage. Sa

pensée d'homme primitif ne parvenait pas à comprendre ce qui s'était passé. Mais l'instinct du combattant entraîné lui disait que l'adversaire était plus faible et moins agile que lui et cependant c'était *lui* le vaincu... Et il s'était enfui, battu et paralysé d'effroi. Il s'était senti impuissant en face de cet adversaire méprisable de qui il se fût moqué s'ils avaient été assis côte à côte devant le feu. Et maintenant ? Maintenant, le blond lui a ravi la femme et la précieuse bouteille dont il avait été si fier.

Désespéré, il entourait ses genoux et cachait son visage... Maintenant c'est l'autre qui possède sa femme et boit dans sa bouteille !... Mais la femme... Elle, sa femme ?

Il haussa les épaules... « J'ai été battu... J'ai fui ! »

Mais comment avait-il été battu ? Tout à coup, la clarté entra dans sa pensée : la cause de sa honteuse défaite était dans cet étrange bâton, court et mince, inoffensif en apparence. De quoi avait servi son lourd gourdin devant ce jouet dont un simple coup lui avait ôté le souffle et l'avait couché sur le sol, sans connaissance ? S'il avait possédé une arme semblable, c'est le blond qui serait étendu à cet instant dans l'herbe, le front fendu et la poitrine déchirée !...

Il resta prostré, sans mouvement, jusqu'au soir ; des insectes glissaient sur sa peau couverte de sueur, des oiseaux sautaient au-dessus de sa tête ; il ne faisait pas attention à eux. Il se leva seulement et partit lorsque les rayons obliques du soleil couchant s'étirèrent comme des fuseaux d'or entre les troncs et que la fraîcheur du soir s'étendit.

Son visage portait encore l'expression d'un désespoir muet et résigné, mais dans ses yeux brillait une nouvelle et secrète pensée.

Il sortit de la forêt et monta sur la jetée illuminée par le soleil et d'où l'on apercevait les dunes et la mer.

Si quelqu'un l'avait observé à ce moment, il aurait vu comment l'homme aux cheveux rouges, après un effort désespéré de tous ses muscles, tandis que le bois de la digue

craquait, arracha quelque chose et se redressa enfin de toute sa taille avec un hurlement de triomphe.

Ses yeux jetaient des flammes et, à bout de bras, il brandissait une tige d'acier longue et lourde, dont l'éclat métallique étincelait sous les derniers rayons sanglants du soleil.

MICHEL ARTZYBACHEFF.

Traduit du texte russe inédit par LOUIS DURIEUX.

DEMI-SAISONS

—

MESSAGE

Le printemps est là, de ce soir.
Les oiseaux me l'ont dit, les oiseaux me l'ont dit!
Et l'odeur du lilas
me l'a redit tout bas
Le printemps pousse dru sous la pluie.

Le printemps est derrière les nuages,
il joue à cache-cache avec eux
et les oiseaux, qui plus que nous sont sages,
enchantent le ciel gris qui, demain, sera bleu

Tandis que dans l'air mouillé du crépuscule
les petits buissons de lilas
dressent au bout de leurs souples bras
leurs grappes noires et minuscules.

—

PRELUDE AU MATIN

Le gazouillis des oiseaux
avant qu'on lève les persiennes
conte déjà qu'il fait beau.

Ah, jusqu'à la méridienne
par les longues routes marcher
au son des musiques miennes!

Et, quand le divin archer
m'aura tout criblé de ses flèches
revenir, las, te chercher

toi qui dors dans la chambre fraîche.

—

AUBE VIRILE

Nous savons que tous les cuivres
ne sont pas morts au couchant
pour qu'on puisse encor survivre
à tant de jours dégradants;

que, quelque part dans le monde,
un homme jeune est debout,
car en lui, soudain, abonde
un flux plus riche que tout.

Son verre est plein de vin rouge;
sa pipe à la bouche, il voit
parmi les branches qui bougent
lui faisant signe du doigt

s'inscrire au ciel translucide
entre les nuages purs
permanent, calme, solide,
son haut destin dans l'azur.

—

CRÉPUSCULE EN FORÊT

Sous les feuilles qui commencent
à faire un abri plus dense
l'herbe m'accueille au couchant.
L'arbre que le vent balance
peuple mon silence;
et je reconnais ce chant.

N'est-ce pas la voix si tendre
qu'il me fut donné d'entendre
dans l'azur des jours perdus,
cette voix prémonitrice
qui console et qui s'attriste
de toujours à jamais plus?

Il me semble que le songe
de l'heure où l'ombre s'allonge
va rejoindre mon passé,
que la vie n'est qu'une trame
tissée d'une âme à l'autre âme
dont nul fil ne peut casser.

Il me semble que le rêve
qui, jour ni nuit, ne s'achève
me révèle son secret...
Et les arbres de la terre
m'ont conseillé de me taire
comme l'yeuse et le cyprès.

—

AU JARDIN

Le rosier remercie en donnant une rose
celui qui l'arrosa quand la terre était dure.
Notre cœur, moins royal dans ses métamorphoses
rend, au lieu du bienfait, le mépris ou l'injure.

Mais ce sont faits connus, ce sont communes choses,
poisons dont chaque bouche a goûté l'amertume,
et c'est pourquoi le sage aime l'éclat des roses
mieux que les yeux pâmés où le désir s'allume.

—

AOUT S'ACHÈVE

Les vertes feuilles, jaunies un peu, sur le ciel pur
bougent frileusement comme au temps de l'automne.

Qu'il a pâli, déjà, ce large et bel azur!
A l'orée de l'été son lapis nous étonne.

Il nous dit aujourd'hui que la douce saison
est fragile et blessée, que son bonheur la quitte,
qu'il est temps pour l'hiver de parer la maison
où tout amour humain se réchauffe et s'abrite.

Il dit encor ce pâle azur taché d'argent
que puisque cet été, tel un jour clair, s'achève
il te faut, faisant trêve aux soucis moins urgents
rappeler sous ton toit tes désirs et tes rêves.

GUY-CHARLES CROS.

LES JOURNÉES MÉMORABLES DE GLOZEL

Les journées mémorables de Glozel sont celles du contrôle scientifique des fouilles.

Nous avons rapporté dans l'avant-propos de notre IIIe fascicule (1) les critiques qu'avaient fait naître nos trouvailles par leur nouveauté, leur étrangeté même.

Pour dissiper les doutes des archéologues, nous leur avons demandé de venir sur place et de fouiller eux-mêmes dans les carrés de terrain vierge, laissés comme « témoins ».

M. van Gennep, M. Salomon Reinach, M. Espérandieu, M. Leite de Vasconcellos, M. Depéret et M. Viennot ont successivement répondu à notre appel.

Ce sont leurs recherches et leur contrôle qui ont établi sur des bases scientifiques inattaquables l'authenticité de la Station néolithique de Glozel.

I. — M. VAN GENNEP : 13 JUIN 1926.

M. van Gennep a fait dans le *Mercure de France* du 1er juillet 1926 le récit de la journée qu'il passa à Glozel. Je ne saurais rien ajouter à ses descriptions présentées avec un art si vivant, joint à une précision toute scientifique. Mais je dois répondre à une question qu'amène naturellement une phrase de son étude : « Reste seulement, écrit-il, le problème des vases dont la contexture ressemble à du grès... J'en ai trouvé sur place une solution que j'ai donnée au Dr Morlet, qui en fera ce qu'il voudra (2). » « Quelle est

(1) *Nouvelle Station Néolithique* par le Dr A. Morlet et Emile Fradin, en 3 fascicules avec 134 illustrations. Octave Belin, imprimeur. Vichy, 19-5-1926.

(2) « Une visite à Glozel », par A. van Gennep, *Mercure de France*, 1er juillet 1926.

donc cette solution? » m'a-t-on souvent demandé. La voici: les vases de grès auraient été fabriqués à l'aide de roches locales, réduites en poudre, agglomérée et surcuite. Je l'ai dit à M. van Gennep ; sa solution m'a paru d'autant plus acceptable que M. Mosnier, correspondant de la Commission des Monuments historiques, m'en avait dès le début donné une semblable en arguant des quartz de la région.

A propos de ces poteries à contexture de grès, dont aucune pièce n'est entière, mais dont un fond contient encore du verre, je dois signaler la seule particularité stratigraphique, notée à la longue, avec la répétition des trouvailles : ces débris de céramique se trouvent toujours plus superficiellement. Nous les recueillons, sous la terre végétale, au début de la couche archéologique.

II. — M. SALOMON REINACH : 24 ET 25 AOUT.

M. Salomon Reinach est suivi de M. Seymour de Ricci.

Dès le soir de son arrivée, le 23 août, je lui montre une partie de ma collection : tablettes à inscriptions, vases ornés du faciès sans bouche, un petit vase portant des caractères alphabétiformes, des idoles phalliques et bi-sexuées, des gravures animales sur galet, des anneaux avec signes, etc., etc.

Le lendemain, à Glozel, il examine méticuleusement, il scrute à la loupe les gravures animales accompagnées de signes alphabétiformes, les harpons de réminiscence magdalénienne, les poinçons, les aiguilles perforées, les petits silex comprenant des racloirs courbes pour le travail de l'os, etc., etc. Il ne cache pas son émerveillement devant les tablettes couvertes de signes alphabétiformes. L'une d'elles, que traverse une grosse racine, retient son attention. Les poteries à décor incisé, les vases ornés du masque néolithique le frappent par leurs caractères inédits.

Sur une grande lampe, je lui montre les signes alphabétiformes de nos tablettes.

J'attire son attention sur le mode de revêtement de certaines de ces briques inscrites : les traits des caractères sont en partie obstrués par une « bouillie d'argile » plus colorée et plus fine, appliquée sur la surface unie, déjà couverte de signes. Ces spécimens, en quelque sorte parachevés, sont plus beaux et généralement plus résistants. Peut-être ont-ils été soumis à une seconde exposition à un feu libre, encore bien légère, puisqu'ils sont également malléables lors de leur dégagement.

Par contre, les tablettes qui sont dépourvues de cet enduit léger présentent des signes profondément tracés où parfois il est possible de voir le sens dans lequel a glissé le stylet qui les a gravés. Leur malléabilité est encore plus grande, mais elles durcissent facilement en séchant.

Nous possédons en outre quelques rares tablettes, fortement cuites, de couleur noirâtre. Mais il est vraisemblable qu'elles n'ont été calcinées qu'accidentellement, au cours d'un incendie.

La différence de revêtement rend plus ou moins facile leur nettoyage. La terre du champ adhère fortement aux tablettes sans « bouillie d'argile ». On l'enlève, avec une épingle, lorsqu'elles ont séché, en se guidant sur la coloration rouge de l'argile des tablettes, bien différente de celle du sol. Par contre, il suffit de souffler sur celles qui ont été lissées avec de la « bouillie d'argile » pour débarrasser les caractères des parcelles peu adhérentes.

Nous recueillons un peu plus de tablettes avec enduit argileux que de celles où la pâte est restée sans retouche.

Bien que redevenues malléables dans les couches humides du sol, toutes les tablettes ont dû néanmoins subir un certain degré de cuisson par exposition à un feu libre. On ne saurait expliquer autrement la coloration rouge de l'argile, due à la transformation sous l'action de la chaleur du protoxyde de fer en peroxyde de couleur rouge (Depéret).

J'explique encore à M. Salomon Reinach que le procédé de cuisson légère et le double mode de façonnage des ta-

blettes, avec ou sans enduit argileux, sont également ceux des vases.

Ensuite, M. S. Reinach se rend au champ de fouilles, au bas du village de Glozel, sur les bords du *Vareille*, sous-affluent de l'*Allier*.

A mi-côte, on lui montre la source dont la présence a été invoquée par M. C. Jullian pour classer la Station de Glozel comme lieu de culte aux temps gallo-romains. Elle se trouve à 200 mètres environ du petit mamelon où ont lieu les fouilles.

Si le terrain est mouillé en hiver et présente des suintements d'eau comme tout le versant de la colline, dont le sol profond est constitué par un banc d'argile compacte ; il ne renferme cependant aucune source.

D'ailleurs nos récentes découvertes d'ossements fossilisés, identifiés par M. le professeur Buy, comme la présence de vases funéraires en forme de « tête de mort », nous confirment dans notre opinion que Glozel fut bien un lieu d'ensevelissement. Sa richesse archéologique que, par incompréhension, on nous a reprochée maintes fois, vient de l'accumulation des mobiliers funéraires. M. Depéret m'a montré que l'argile kaolinique du champ des fouilles, amenée par ruissellement, est dû à l'altération des roches gréseuses supérieures, par voie de métamorphisme granitique. Or, M. Franchet étudiant, avec la compétence qu'on lui connaît, la dissolution des os dans les sépultures préhistoriques, insiste sur des causes minéralogiques appliquables au sol de Glozel : «... dans les sols granitiques, la dissolution est au contraire plus énergique, par suite de dissolvants venant ajouter leur action à celle de l'acide carbonique... Dans ceux-ci, la dissolution sera d'autant plus rapide qu'ils seront constitués par des éléments arénacés à travers lesquels les eaux météoriques et les eaux souterraines circulent facilement (suintements d'eau par temps pluvieux, dans nos fouilles de Glozel). Il y aura donc attaque des os par l'acide carbonique, mais comme il y a aussi une décomposition des felds-

paths, produisant une kaolisation de la roche avec mise en liberté, non seulement de silice et d'alumine, mais aussi d'alcalis qui passeront à l'état de carbonates de potasse ou de soude, ces carbonates alcalins exerceront sur le phosphate tricalcique une action dissolvante qui concourra à une destruction des os plus rapide que celle produite par l'acide carbonique seul (3). »

C'est bien vraisemblablement à ces actions combinées que nous devons de ne trouver à Glozel que de rares débris d'ossements.

Il conviendrait également d'y ajouter les causes d'ordre biologique invoquées par M. Franchet, comme l'action des racines des végétaux, si nombreuses dans le champ de fouilles de Glozel, et qui sont de puissants agents de destruction du phosphate de chaux osseux.

En traitant ces questions, nous sommes arrivés sur les berges du *Vareille*. J'indique à M. Reinach que nous avons procédé par petites tranchées échelonnées pour laisser intacts des carrés « témoins » de terrain vierge. C'est là que pourront être effectuées les fouilles de contrôle.

Nous ne tamisons pas la terre comme le voudraient certains archéologues, parce que l'argile humide ne peut se passer au tamis. Nous ne la rejetons pas dans le ruisseau comme d'autres le préconisent, parce que nous voulons plus tard revoir les déblais où de petits objets ont pu passer inaperçus.

Quand je lui dis qu'on voudrait voir pratiquer nos fouilles plus en grand, avec des équipes d'ouvriers, M. S. Reinach s'écrie : « Surtout, pas de fouilles de terrassiers ! » Il reconnaît avec nous qu'après un certain temps de recherches méticuleuses, les gestes deviennent moins sûrs. Il faut s'arrêter si l'on ne veut pas détériorer les objets. C'est parce que nous exécutons nos fouilles nous-mêmes, sans hâte, à l'aide de simples grattoirs ou de couteaux, que nous avons

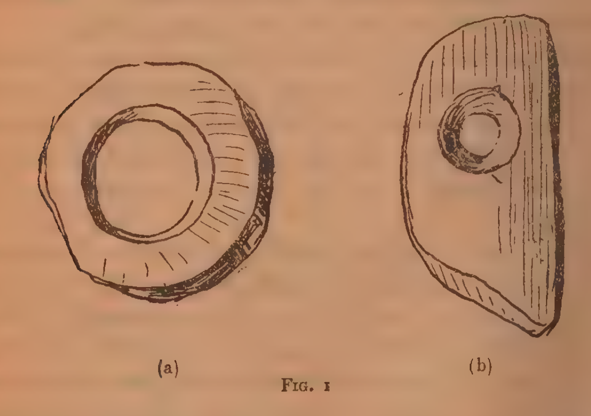
(3) « Sur la dissolution des os et des dents dans les sépultures préhistoriques », par M. L. Franchet, *Revue anthropologique*, janvier-mars 1920, page 14.

réuni des collections où l'on nous reproche (mais que ne nous a-t-on pas reproché ?) de trouver trop de pièces entières.

Je dis à M. Reinach que notre procédé de fouilles est adapté à la nature du terrain, à la malléabilité des objets... et aussi à la suspicion qu'on a fait planer sur nos trouvailles.

M. Emile Fradin et son grand-père font à M. Reinach la description de la fosse ovalaire dont les murs recouverts d'un suintement de verre furent entièrement détruits, avant notre collaboration, pour un prélèvement soi-disant scientifique des petites briques à cupules qui en faisaient partie.

Nous procédons à des fouilles en terrain vierge. M. Seymour de Ricci tient à désigner lui-même l'emplacement. M. Reinach consent à ce choix. Nous creusons un trou à l'endroit indiqué, recouvert d'herbe et d'une ronce, situé au-dessus de la tranchée « Ouest » où la couche archéologique se trouve plus fertile. C'est dans cette tranchée ouverte



(a) (b)

FIG. 1

que nous fouillerons pendant qu'on pratiquera le nouveau trou de contrôle où deux personnes seulement peuvent travailler.

Bien qu'il soit trop étroit pour qu'on puisse y fouiller

commodément, il livre : 1° plusieurs morceaux de poteries à contexture de grès situés au début de la couche archéologique ; 2° un galet de diorite perforé (perforation en tronc de cône d'où j'enlève, en présence de M. S. Reinach, la terre argileuse *humide* qui l'obstrue) (fig. 1, b) ; 3° une pointe retouchée en silex blanc ; 4° une aire épaisse d'argile

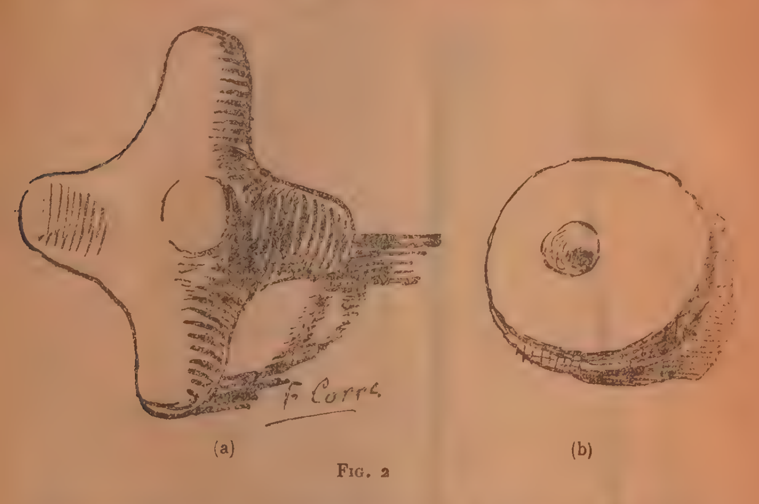


Fig. 2

cuite, rappelant le « sol battu » de la fosse ovale décrit dans notre 1er fascicule.

Pendant ce temps, je fais abattre au bord de la tranchée « Ouest » une portion de sol végétal. Au-dessous, la couche archéologique est sillonnée en tous sens par de nombreuses racines, dont certaines sont de la grosseur du doigt.

Dès qu'un objet commence à poindre dans le talus que l'on désagrège au couteau, nous appelons M. Reinach ou M. de Ricci pour le dégager de la couche archéologique. Dans cette tranchée nous recueillons : 1° une bobine à pointes en argile rouge (fig. 2, a) ; 2° une fusaïole en terre cuite (fig. 2, b) ; 3° un vase de forme ronde, à fond plat, en argile grossière ; 4° une aiguille perforée en os (fig. 3, b). Elle se trouve placée perpendiculairement à la section de

la tranchée. En la retirant, je ramène un peu de terre qui adhère en son milieu et contient des radicelles. Je la présente à M. de Ricci : « Laissez l'anneau de terre ! » Mais il l'a déjà touché et la terre est tombée.

Alors M. Reinach me dit : « C'est une tablette à inscriptions que je voudrais bien voir trouver ! » Je demande à M. Emile Fradin où il a recueilli celle qui est en train de sécher. « Car il y en a généralement plusieurs ensemble », dis-je à M. Reinach. On abat, sur un côté du trou indiqué, une portion de terre végétale, recouverte d'herbes. J'explore au-dessous la couche archéologique. Tout à coup, une parcelle de terre à brique de couleur rouge est enlevée par la pointe du couteau. Sans savoir encore s'il s'agit d'une tablette, d'une poterie ou d'une idole, je dégage avec précaution l'argile environnante où se voient de nombreuses racines. Bientôt je recueille sous les yeux de M. Reinach et de M. de Ricci une tablette assez malléable, non revêtue de « bouillie d'argile ». La terre de la couche archéologique qui adhère à ses parois laisse entrevoir plusieurs signes alphabétiformes (fig. 4). L'ébréchure qu'elle porte à un angle est due au premier coup de couteau révélateur.



Fig. 3

Nous quittons le champ de fouilles. M. Reinach ne cache pas qu'aucun doute sur l'authenticité de nos trouvailles ne persiste dans son esprit. M. de Ricci ne dit rien.

Dans la soirée, M. Reinach et M. de Ricci viennent voir

la partie de ma collection que je n'ai pu leur montrer la veille. Avant son départ, je demande son opinion à M. de Ricci : « Je ne vous cacherai pas, me dit-il, qu'à part les morceaux de poteries de grès et peut-être — encore, je n'en suis pas sûr, — une moitié de hache polie, tout le reste est faux. » Ma surprise est grande : « Mais, lui dis-je au

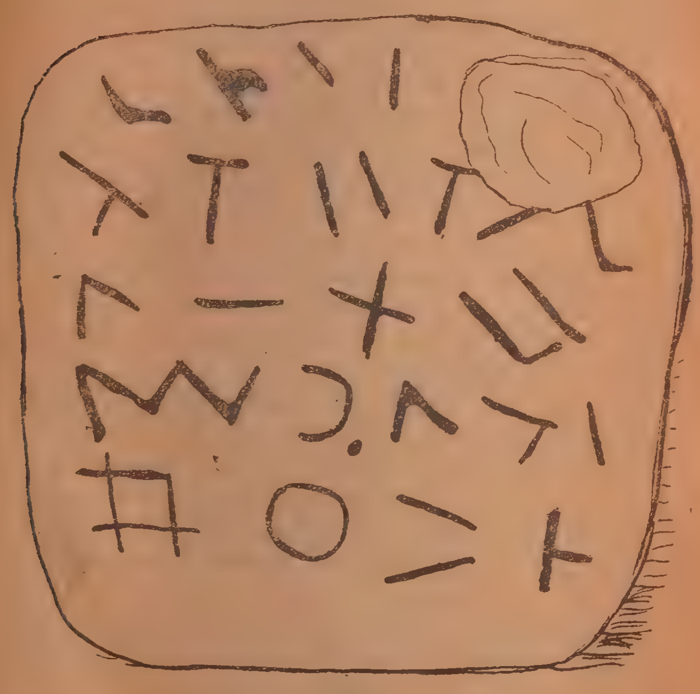


Fig. 4

bout d'un instant, vous avez trouvé ou dégagé vous-même des objets en place, dans des couches d'argile non remaniées ; je vous ai fait remarquer la présence des racines autour des objets. Vous récusez le témoignage de vos propres yeux ? — Tout cela ne signifie rien. Il est impossible de reconnaître si des couches d'argile sont ou ne sont pas

remaniées. Emile Fradin est un habile prestidigitateur qui répand les objets qu'il fait trouver ! » Je tente de lui rappeler que l'argile qui comblait la perforation du petit galet était encore humide, que l'aiguille avait ramené en s'arrachant un anneau de terre fraîche contenant des radicelles... Mais je me rends compte que les meilleures preuves sont inutiles et qu'il doit exister des gens qui ne pourront jamais admettre des découvertes importantes qu'ils n'ont pas faites...

Je passe la soirée avec M. S. Reinach. Aidé par M. le comte de Bourbon, j'obtiens qu'il revienne à Glozel le lendemain : « Vous ne pouvez pàrtir sous l'impression que vous ont laissée les commentaires de M. de Ricci. Il faut que vous fassiez pratiquer de nouvelles fouilles où vous voudrez, comme vous l'entendrez. » Ce n'est pas en vain que je m'adresse à sa haute conscience scientifique. M. Reinach procédera à une nouvelle expérience de contrôle.

Le lendemain, 25 août, la famille du comte de Bourbon assiste aux fouilles.

M. Reinach choisit un carré de terrain vierge, à côté du trou d'où la veille on a retiré la tâblette inscrite. Il y fait creuser une tranchée. Je demande à M. Emile Fradin de ne pas fouiller. On met au jour : 1° des tessons de poterie de grès en surface de la couche archéologique ; 2° des débris de terre argileuse calcinée et couverte d'une couche vitreuse ; 3° un anneau en schiste poli, trouvé par M. François de Bourbon (fig. 1, a) ; 4° une pointe retouchée en silex ; 5° une larme batavique en pâte de verre, de coloration bleu-clair ; 6° le chas et la pointe d'une large aiguille en bois de cervidé (fig. 3, a). La portion médiane manque. Nous la retrouverons le lendemain en vérifiant les terres de déblai.

Avant de partir, M. Reinach désire qu'on revienne à la tranchée « Ouest » où la couche archéologique est plus fertile. Il choisit l'emplacement où nous devrons fouiller. Je fais enlever à ce niveau une large tranche de terre végétale,

recouverte d'herbes. Au-dessous, la couche archéologique est traversée par de nombreuses racines. Nous y recueillons, placées côte à côte, une idole bi-sexuée, très malléable et

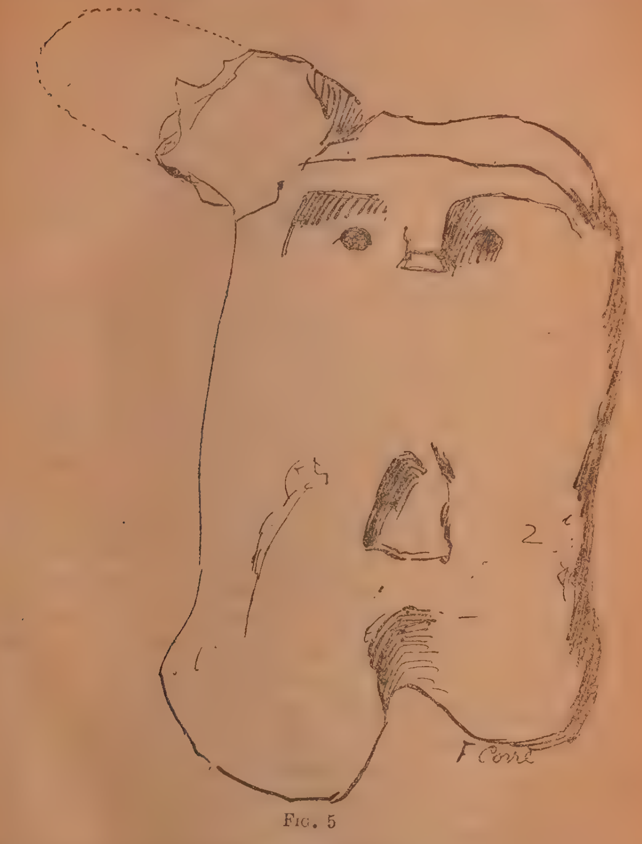


FIG. 5

déformée, dont le prolongement phallique se casse lors du dégagement (fig. 5) et une tablette d'argile.

Cette dernière est d'un aspect rugueux comme si elle n'avait pas été lissée. En la nettoyant, on s'aperçoit qu'elle ne porte aucun signe. Les trois tablettes anépigraphes que nous possédons, semblables de par ailleurs à celles qui

sont inscrites, présentent ainsi des surfaces brutes. Peut-être ne les lissait-on qu'au dernier moment avant d'y tracer les caractères. M. Reinach me dit qu'il y aurait intérêt à les reproduire également dans nos publications, avec celles qui sont fragmentées ou dont les caractères sont moins nets. Ainsi, on ne pourrait nous reprocher qu'à chaque publication nos tablettes soient plus belles, sans vouloir reconnaître que le choix en est facilité par le grand nombre.

De retour à Paris, M. Salomon Reinach a fait une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à la séance du 27 août, dont voici le résumé d'après le procès-verbal :

Revenu avant-hier de Glozel, près Vichy, où les fouilles de MM. Morlet et Fradin ont été continuées en sa présence, M. Salomon Reinach déclare qu'il n'y a, à son avis, aucune possibilité de croire à une mystification, comme on l'a supposé, en ce qui concerne les tablettes à inscriptions dont on a déjà parlé. Une de ces tablettes et une statue d'argile, d'un type extrêmement curieux et nouveau, ont été exhumées sous ses yeux et dans des conditions qui rendent toute fraude impossible. Il n'y a nul vestige de métal, nul fragment, même minuscule, de poterie gauloise ou romaine. En revanche, il y a des galets portant des gravures d'animaux qui, malgré leur médiocrité artistique, se rattachent évidemment aux gravures et peintures réalistes du bel âge du renne. A Glozel, cet âge est déjà loin, mais celui des métaux l'est aussi : la date de 4.000 ans avant notre ère serait un minimum. Les tablettes inscrites, au nombre de plus de cinquante aujourd'hui, révèlent à cette époque reculée une écriture déjà bien constituée et régulière, dont certains signes sont nouveaux, tandis que d'autres rappellent d'une manière surprenante, bien faite pour éveiller des soupçons auxquels M. Salomon Reinach estime qu'il faut renoncer, les alphabets phénicien, grec archaïque et italique. Il n'y a pour l'instant aucune chance de déchiffrer et d'interpréter ces textes. MM. le docteur Morlet et Fradin, auxquels la science doit des découvertes inattendues, paradoxales, ont bien mérité d'elle.

Dr A. MORLET.

(*A suivre.*)

NOTES
SUR ALFRED JARRY

—

Qui était Alfred Jarry ?

On sait qu'il naquit à Laval dans la Mayenne.

Parler de Jarry, c'est conter des anecdotes, répéter des mots plaisants ou cyniques, rappeler son goût funeste pour l'alcool. Et surtout, c'est évoquer le chef porcin, l'énorme « gidouille » du père Ubu. Jarry eut ce génie unique, je crois bien, dans notre littérature, d'élever à la vie littéraire et au rang de symbole un fantoche enfanté par l'imagination folle de lycéens irrespectueux. Autant que Joseph Prudhomme par exemple, le père Ubu est entré dans le vocabulaire courant. Et quel tragique destin : le père Ubu chasse la personnalité de Jarry, s'installe à sa place, finit par le tuer. Jarry fut le plus extravagant des écrivains et des hommes, et l'une des figures les plus outrancières d'une époque où florissaient pourtant les bohèmes les plus divers. Sa culture était immense et il était «... pétri... d'une insatiable curiosité... »

Mais qui sait exactement les origines de cet étrange garçon, ce qu'était sa famille et quelle fut son enfance ? Ce qu'il a parfois dit des siens ne peut guère nous instruire. Il apporte trop de fantaisie dans des récits qui, d'ailleurs, s'inspiraient beaucoup des milieux où il parlait.

La Mayenne, qui touche à l'Anjou au sud, à la Normandie au nord et à la Bretagne à l'ouest, est une région de sites et de sentiments modérés, où l'on boit un cidre excellent. La campagne est fort accidentée, elle est sans excès. Ce ne sont que monticules, crêtes, coupes, vallées modestes et charmantes où des ruisseaux et des petites rivières ser-

pentent paresseusement. Le pays, très boisé, contient de belles forêts. Presque tous les champs, pâturages et labours, sont plantés d'arbres, de pommiers surtout, et clos par des haies épaisses. Il y a des étangs poissonneux, des mares immobiles, de délicieux chemins ombragés. La nature ici se montre clémente et généreuse. Les horizons, assez proches, sont agréables. En Mayenne, les étés sont courts et secs, les hivers sont, par contre, longs, pluvieux et doux. L'humidité est partout, l'eau ruisselle. On vit pendant des mois sous des cieux bas, rapides et tristes.

Malgré le lourd donjon de son vieux château, Laval présente un aspect rassurant et coquet. La ville, toute pleine d'arbres et de beaux jardins, est bâtie un peu au hasard sur les deux rives de la Mayenne qui, lente et large, écoule vers le sud une eau noire. La vieille ville avec ses rues monstrueuses et étroites, entoure le château. Dans une curieuse petite brochure, intitulée : « Topographie médicale de la ville de Laval et de son territoire », qui garde encore aujourd'hui, après plus d'un siècle, presque toute sa saveur, M. le docteur Bucquet écrivait en 1808 :

L'eau de la Mayenne est si fade au goût qu'on ne peut la boire qu'après l'avoir filtrée... Cette eau qui coule sur un lit schisteux a toujours un coup d'œil louche ; elle est molle et savonneuse... Les eaux (de puits)... sont dures et froides... superficielles, elles sont fades et nauséabondes.

Faut-il voir dans cette mauvaise qualité des eaux locales et dans le « coup d'œil louche » de l'eau de la Mayenne une des raisons de l'horreur méprisante que Jarry éprouva toute sa vie à la pensée de boire de l'eau ?

Apathiques, peu communicatifs, les Mayennais sont fort occupés de leur famille et de leur maison. Ils ont eu longtemps peu de goût pour les lettres et les arts. Toute originalité leur était suspecte, tant était grand leur souci de ne faire que ce qu'ils avaient toujours vu faire autour d'eux.

Aujourd'hui encore, ils aiment avant tout la mesure, le bon sens et une certaine sagesse un peu courte. Ils sont

assez bienveillants, mais sans imagination. Loin de l'éclat brillant des passions dévorantes, ils respirent une atmosphère un peu déprimante de calme, de bien-être et de sécurité. Tous ces traits réguliers, mais un peu gris et ternes, il est amusant de penser qu'ils s'appliquent à la famille d'Alfred Jarry. Si loin qu'on remonte, en effet, ses parents sont de petits gens, modestes, paisibles et soumis à leur milieu.

Le plus ancien Jarry connu de ces Jarry d'entre les nombreux Jarry de la région, où ce nom est fréquent, est un certain Jarry qui fut, au début du XVIIIe siècle, maçon à Grenoux, petit hameau proche de Laval. Il y meurt le 13 juin 1754 dans la profession de tisseur ou tisserand, après avoir consommé deux mariages. Cet ancêtre fut robuste et véritable. De la première de ses unions, avec Marie Brault, il eut deux enfants, Pierre et Jean ; de la seconde, avec Françoise Pastier ou Pasquier, il en eut trois : Antoine, Françoise et Louise. Négligeant le détail des cinq générations dont Alfred Jarry fut le dernier rejeton, je ne m'occuperai que de ses ascendants directs. Un seul des enfants d'André Jarry va donc retenir mon attention : Jean. Peu de temps après la mort de son père, il épouse à Grenoux, le 28 novembre 1854, Mlle Renée Billion, seconde fille des époux Billion, cultivateurs à Saint-Berthevin, petite commune située à quelques kilomètres de Laval, sur la route de Brest. Comme son père, ce Jarry est maçon, et, entièrement digne de lui, il a sept enfants. Cinq sont baptisés à Grenoux, deux à la Trinité de Laval. Le sixième d'entre eux devint le bisaïeul de notre auteur. Je reproduis ici son acte de baptême :

Aujourd'hui deuxième jour de septembre mil sept cent soixante quatre, a été baptisé par nous, prestre de cette église, soussigné, Julien né de ce jour du légitime mariage de Jean Jarry, maçon et de Renée Billion, son épouse. Ont été parrain, Julien Billion, oncle maternel de l'enfant, et marraine, Marie Patris, lesquels ont déclaré ne sçavoir signer...

Julien Jarry se marie à son tour, mais assez tard. Il a quarante-deux ans quand il convole en justes noces à Laval, le 26 juin 1806, avec Marie-Jeanne Gendron. Elle était de Louverné, petite commune située à quelques kilomètres de Laval, sur la route de Paris. Dans la famille Jarry, on ne cherche pas encore de femme au delà d'un périmètre maximum de quatre kilomètres. Un an plus tard, le 11 août 1807, il leur naît un enfant mâle, Julien-René, qui, ayant atteint l'âge de raison, rompt la tradition qui voulait que les Jarry appartiennent au bâtiment. Il est menuisier. Il épouse à Laval, en 1829, Emilie Grison. Ils habitaient, 13, rue de Bootz. Je ne sais rien de particulier sur le grand-père d'Alfred Jarry, sinon qu'il mourut en 1849, jeune encore : il avait 42 ans. Il laissait un fils qui, né à Laval, bien entendu, le 19 août 1837, devait être le père de l'auteur d'Ubu-Roi.

Voici donc les Jarry pendant un siècle. Ce sont des Français, des Mayennais modestes. Ouvriers ou artisans, ils sont du peuple. Tout permet de les croire braves gens, sages, appliqués : rien ne pouvait, sans doute, faire prévoir ce qui est arrivé et le grand éclat curieux qui couronnera leurs efforts. Ils ne cessent d'être d'honnêtes maçons que pour se faire menuisiers. L'aventure ne semble pas les tenter, ni les voyages. Ils naissent, se marient, vivent et meurent à Grenoux, à Saint-Berthevin, à Louverné, à Laval. Tout cela est très convenable et d'apparence raisonnable.

Ils sont certainement assez peu préoccupés des choses de l'intelligence et de spéculations cérébrales ; je pense que le cas de l'oncle Billion, qui ne savait signer son nom, n'était pas un cas exceptionnel. Mais avec Anselme Jarry, cette existence unie va se transformer. Son père, plus fortuné, plus ambitieux qu'on ne l'avait été jusqu'alors dans la famille, lui fait donner quelque instruction et peut-être les circonstances le servent-elles. Quoi qu'il en soit, quand, le 16 juillet 1863, il épouse à Hédé, petit chef-lieu de can-

ton de l'arrondissement de Rennes, Caroline-Marie Guernest, née à Rennes le 13 novembre 1853. Anselme est voyageur de commerce. Voilà, certes, un métier vivant, actif et qui fait voir du pays, et qui développe le génie naturel qu'on peut avoir. On est en contact avec beaucoup de gens, on traite des affaires, on est cordial, plaisant, on s'instruit chaque jour. On apprend l'art subtil et perfide de persuader. Nous verrons Anselme Jarry se servir de tout cela. Mme Jarry était la fille d'un juge de paix. Elle avait un souci très vif des hiérarchies sociales et s'efforçait aux belles manières. Elle ne paraît pas manquer d'une certaine allure. Elle avait reçu une éducation excellente et la chose est bien croyable : elle ne s'occupait pas de son intérieur, ni des affaires de son mari. En quoi les occupations de ce commis-voyageur pouvaient-elles intéresser cette fille de magistrat ? Elles portait des toilettes qui surprenaient la ville ; le visage orné « d'anglaises » bien roulées, on la voyait toujours coiffée d'une antique capote. Enfin, Mme Jarry possédait un piano. Dans son milieu, à cette époque, c'était un luxe inouï. Je l'imagine assez romanesque et distante, elle souffrait de ne pas occuper dans la société de Laval toute la place que sa grande distinction aurait dû lui valoir. Je crois discerner en elle une manière de Mme Bovary. Avec tout cela, elle sera la seule à avoir quelque autorité sur ses enfants, particulièrement sur Alfred qui, dès son plus jeune âge, se montre difficile.

Jadis, le vieux pont sur la Mayenne était bordé de maisons. On se rend compte de l'aspect qu'il présentait alors, si l'on consulte la belle collection de peintures et de gravures, concernant le vieux Laval, laissée au Musée de cette ville par M. Messager. Un orfèvre, M. Tiffonnet, fut des derniers à tenir boutique en cet endroit. Il avait deux filles. L'une épousa un M. Paumard, banquier à Laval, l'autre épousa l'un des collaborateurs de son beau-frère, M. Marie. La banque connut la déconfiture. M. Marie se trouva sans situation. Que faire ? Comment Anselme Jarry le connais-

sait-il ? Je ne sais. En tout cas, c'est cet homme actif qui intervient. Je le vois bouillonnant d'idées et de raisons convaincantes, comme, plus tard, Alfred, son fils, le sera : aussi chimérique peut-être. Il inspire confiance, il se montre persuasif et l'habile homme convertit M. Marie à l'idée qu'il pourra se refaire, puis prospérer en fabriquant de la toile. C'était alors la plus grande industrie lavalloise, d'autres y réussissaient. pourquoi auraient-ils douté du succès ? M. Marie semble avoir fourni les capitaux que Jarry ne possédait pas ; Jarry apportait son expérience des affaires. Les Jarry habitaient alors Quai de la Mayenne, actuellement quai Jehan-Fouquet. C'est là que naquit le 6 septembre 1873, jour de la Nativité de la Vierge, Alfred-Henri Jarry qui devait périr misérablement à l'hôpital le 1er novembre 1906, jour de la Toussaint. Alfred était le second enfant des Jarry, il avait une sœur, Charlotte, née un peu avant lui. Dans la famille, on la traitait un peu comme une Cendrillon, elle s'occupait du ménage, des repas et on lui en savait peu de gré. Elle acceptait assez volontiers cette situation difficile. Mme Jarry ne s'intéressait guère qu'à son fils et à elle-même. M. Jarry n'y comprenait pas grand'chose. Il eut d'ailleurs bientôt de graves soucis. La fabrication de la toile ne donnait pas tous les profits que les associés en avaient espéré. L'affaire devint médiocre, puis mauvaise, enfin, périclita. Cet écroulement, qui a laissé de bien mauvais souvenirs dans la famille de M. Marie, contraint Anselme Jarry à reprendre son métier de voyageur de commerce. Il entre chez M. Duchemin, il y restera jusqu'à sa mort, bon homme fumant sa pipe et pour qui l'heure de l'apéritif est sacrée.

Cependant la situation des Jarry à Laval devient assez délicate et Mme Jarry doit se trouver parfois un peu gênée dans le monde où elle veut être reçue. En outre, elle a été très fatiguée par la naissance d'Alfred, sa santé exige de grands ménagements et le repos. Son mari, qui voyage huit mois par an à peu près sans arrêt, est rarement à la maison.

Mme Jarry n'a donc pas beaucoup de raisons de se plaire à Laval. Son père s'est retiré à Saint-Brieuc, elle décide d'aller vivre près de lui avec ses enfants.

La famille Jarry n'est plus réunie qu'au moment des vacances, réunie, mais sans doute assez peu unie. Anselme Jarry est désormais considéré par les siens comme un assez pauvre homme ; il est vrai qu'il n'a guère réussi sa vie. Sa femme lui en tient rigueur. Alfred, si précoce, si curieux de tout, tôt instruit et qui n'eut jamais le sens des vénérations traditionnelles, n'hésite pas à affirmer combien sa propre supériorité lui paraît éclatante. Quand son père parle, il n'hésite pas à l'interrompre et parfois de la façon la plus désobligeante. C'est un enfant indomptable, insupportable et qui mérite les gifles qu'on ne lui donne pas. Pourtant il impose sa personnalité naissante. Seule sa mère a de l'autorité sur lui. Sa sœur l'admire et peut-être le comprend. Cette excellente personne eut toute sa vie une grande affection pour son frère : elle mérita d'être appelée la mère Ubu. Charlotte Jarry avait, d'ailleurs, bien des ressemblances avec son frère ; elle était curieuse, active et bavarde. Mais toutes ces qualités, qui furent chez Alfred Jarry animées par son imagination et son espèce de génie, étaient chez sa sœur monotones et fatigantes.

En octobre 1888, Mme Jarry, son fils et sa fille, s'en viennent à Rennes et s'installent, 18, boulevard Laënnec. Alfred a quinze ans, il entre au lycée en rhétorique. M. le Président Guillaumin, qui fut de ses condisciples, a bien voulu me confier quelques-uns des souvenirs qu'il a gardés de cette époque.

Alfred Jarry, écrit M. le Président Guillaumin, était physiquement ni beau ni laid, plutôt pas beau, la figure un peu kalmouck ; seuls les yeux avaient une douceur assez prenante. (Il avait)... les jambes arquées, comme un jockey... il toussait comme si des excès féroces minaient déjà son coffre...

M. Henri Hertz qui, un peu plus jeune que Jarry, fut aussi au lycée de Rennes, a tracé de lui ce portrait :

Avec son front rocheux, sa voix à ressort, il creusait son chemin dans le vent, courant le sort, désobligeant sans sourciller, sans peur, le torse épais planté solidement sur ses jambes en arceau...

Ainsi fait, Jarry était bon camarade, de caractère facile, avec ceux qu'il considérait comme ses amis. Il avait déjà ce goût de la mystification qui fut plus tard toute son étrange sincérité. Il tenait volontiers avec application des propos excessifs dans une langue fort verte et drue. Il se vantait, avec une inquiétante puérilité, d'excès épouvantables, de ces excès qui sont si tentants pour les collégiens et dont ils aiment à se glorifier. Ce n'est pas sans résultats que de jeunes garçons, encore soumis à l'autorité de la famille et du lycée, vivent ensemble à l'âge où naît en eux la passion, « tourment des hommes et des dieux », dit-on, et certaines des faciles sensations dont elle est l'accompagnement ou le prétexte. L'amour est partout pour les adolescents, dans leurs livres de classe, dans la campagne, dans la rue, dans leurs cœurs, et dans leurs sens. Il est leur grande curiosité, celle dont l'expérience confère un prestige indiscutable. Alfred Jarry était très avancé pour son âge et de toutes les façons. M. Hertz raconte qu'il arrivait parfois le matin au lycée, la figure sombre et défaite, avec toutes les traces des fatigues les plus équivoques. A ceux qui l'interrogeaient et lui demandaient où il avait bien pu passer la nuit, il répondait durement : « Au bordel ». Et c'était peut-être vrai. Il était jaloux de son indépendance, curieux et pressé de vivre. Têtu, timide et un peu farouche, il était moqueur et sarcastique, très cruellement, et recherchait volontiers le scandale. Très bien doué, d'ailleurs, surtout pour le grec et le latin, les lisant à livre ouvert en classe mieux que personne, il s'intéressait aussi vivement aux mathématiques.

Jarry, m'a dit M. le Président Guillaumin, attirait l'attention des professeurs, mais ils sentaient bien que ce n'était pas là un élève qu'ils conduisaient et qu'en fait il leur échappait. Il devait

être très facile à ces maîtres expérimentés de prévoir qu'il y avait là une originalité, qui donnerait un certain éclat dans un certain sens, mais sûrement en dehors des voies communes...

Enfin, c'est un fantaisiste, il travaille à ses heures et les matières qu'il aime, il travaille vite avec l'apparence de ne rien faire. Il a des nominations de fin d'année et passe, sans difficultés, ses deux baccalauréats; au second même, il obtient la mention bien. C'était une sorte de scandale; c'était immoral, car, enfin, sans effort il n'y a pas de mérite. Tous les élèves appliqués devaient sentir l'injustice d'un tel état de choses et leurs parents encore plus. Jarry était un peu considéré, oh pas seulement pour cela, je sais bien, mais tout de même à cause de cela, comme une sorte de monstre, comme un garçon dangereux. Pourtant il avait de bons camarades, MM. Henri Morin, Fourel, Le Maux et Guillaumin. La vie au lycée de Rennes était ce qu'elle est dans tous les lycées, mêlée d'enthousiasme, de gravité précoce, d'enfantillages, d'ennui et de gaietés folles. Dans ce petit univers où les mêmes adolescents sont chaque jour groupés devant les mêmes maîtres, bien des intrigues, des révoltes et des légendes se forment. Le professeur représente la contrainte et le travail imposés. La jeunesse sent vivement le prix de la liberté et elle est douée d'une impitoyable clairvoyance. Les moindres ridicules lui paraissent des tares définitives et comporter des défauts impossibles à supporter. La jeunesse est prompte à généraliser. Pour décourager la critique, le professeur a besoin d'une grande bonté, d'une grande intelligence ou du prestige d'une supériorité évidente. Or, ces qualités manquaient totalement à M. Hébert, professeur de physique. Les générations d'élèves qui se succédaient au lycée de Rennes se recommandaient le père Heb, le P. H. C'était un gros homme court, de chair épaisse et blafarde, de poil rare. Le visage était porcin, les yeux petits. Il était tout plein de dignité grotesque et de triste colère maladroite, le malheureux avait de pauvres filles épaisses comme lui et qui lui ressemblaient, s

bien qu'on les nommait « cochonnettes ». Cette affreuse famille aimait le monde et ne manquait pas une seule occasion de se faire inviter. M. Hébert, économe et gourmand, remplissait, dit-on, chaque fois qu'il le pouvait, ses poches de bonbons, de petits fours et de gâteaux. Avec tous les siens, il me fait penser aux Eugène de Cocteau :

... Après le nez et les cheveux, vinrent la joue, la bouche, le col, la cravate, le ventre, les jambes et les *petites bottines absurdes...*

Le P. H. inspirait d'innombrables plaisanteries, des pamphlets, des biographies bouffonnes ; on lui prêtait des aventures insensées. M. Chassé nous a rapporté, d'après M. Morin, quelques-uns de ces textes. Voici les « caractéristiques » du P. H. :

Il naquit avec son chapeau simili Cronstadt, sa robe de laine et son pantalon à carreau. Il porte sur le haut de la tête une seule oreille extensible qui, en temps normal, est ramassée sous son chapeau, il a les deux bras du même côté (comme ont les yeux les soles) et, au lieu d'avoir les pieds, un de chaque bord, comme les humains, les a dans le prolongement l'un de l'autre, de sorte que, quand il vient à tomber, il ne peut pas se ramasser tout seul et reste à gueuler sur place jusqu'à ce qu'on vienne le ramasser. Il n'a que trois dents, une de pierre, une de fer, une de bois... Il fut le résultat du commerce d'un homme-z-énorme avec une sorcière tartare ou mongole qui vivait dans les joncs et les roseaux des rives de la mer d'Aral.

On lui prête des aventures imbéciles, des rapines, des combats, des histoires telles qu'en peuvent imaginer des potaches tout saturés de souvenirs classiques, de mathématiques, d'histoire et de géographie, de littérature récemment apprise, et très occupés par les minuscules incidents de leur vie quotidienne. Ainsi :

Le P. H. avec son ignoble chapeau, son mufle porcin et son énorme gidouille, fut reçu au bachot avec la mention très mal par des professeurs terrorisés. Son seul bagage scientifique se

composait de deux ou trois caractères cunéiformes qu'il essaya de reproduire tant bien que mal...

Ces féroces et joyeuses satires naissaient partout de l'imagination brillante des lycéens. En classe, parmi les fous rires mal étouffés et le bruit ; dans la rue, à la sortie bruyante et le long du chemin qu'ils parcouraient pour rentrer chez leurs parents, chacun disait son mot, imaginait un geste, proposait l'aventure grotesque, inattendue. Il y eut à cette époque au lycée de Rennes un véritable cycle de rapsodies sur le personnage héroïque du P. H. Ces jeunes gens retrouvent naturellement la manière et l'abondance des épopées primitives qu'on a souvent crues l'œuvre de collaborations anonymes. Les textes ubiques furent innombrables, parlés, ou feuilles volantes, et pour la plupart éphémères. Quand Jarry arrive au lycée de Rennes, il trouve le cycle ubique en plein développement. Tout de suite, il entre dans le jeu et se montre des plus acharnés. Il prend en haine le père Heb. Il ne peut ni le voir, ni l'entendre sans imaginer les blagues les plus féroces, les plus impitoyables moqueries. Des chahuts monstres infligés au père H..., M. Henri Hertz a écrit :

... Quand le chahut croissait, il se décidait à intervenir ; il entamait une harangue très belle, très soignée de forme, mais pleine de componction et surtout de contretemps. Ses paroles ne se conformaient nullement à son visage, ni aux circonstances, ni à ceux à qui il en avait. Il menaçait les innocents et ne voyait pas les coupables. La classe insultante finissait par avoir tournure de justicière, tant il était malavisé et candidement injuste... (Jarry intervenait)... à la fin. Grand silence. Avec froideur, à l'emporte-pièce, il posait au père Heb des questions insidieuses, abracadabrantes, qui rompaient ses périodes, qui déchiraient son onction. Il l'encerclait et l'étourdissait de sophismes. Il le surmenait. Le père Heb se décontenançait, battait des paupières, bégayait, faisait le sourd, perdait pied. En fin de compte, se dérobant, il s'effondrait sur la table, au milieu des cornues et des machines, chaussait ses bésicles et griffonnait d'une grosse main grelottante un rapport au proviseur...

Naturellement, Jarry collabore à la littérature ubique ; c'est alors que fut écrite une pièce intitulée *les Polonais* et dont le père Heb était le personnage principal. M. Chassé prétend qu'elle doit être attribuée au seul M. Morin. Malgré ses raisons et les témoignages qu'il invoque, je n'en crois rien et je dirai peut-être un jour pourquoi.

Mais, ce qui peut être dit tout de suite, c'est que la critique de M. Chassé s'attache à la lettre infiniment plus qu'à l'esprit. Elle est étroite et, me semble-t-il, partiale. Quoi qu'il en soit, *les Polonais* furent joués dans un théâtre de Marionnettes chez les Morin, puis peu après dans un théâtre d'ombres chez les Jarry. Charlotte Jarry, vivement intéressée, avait fabriqué des marionnettes fort réussies, dont une particulièrement, celle du P. H. avec sa gidouille. Le cycle ubique fut donc non seulement littéraire, mais aussi plastique. Je ne sais si l'on fit une musique de scène; Mme Jarry aurait pu tenir le piano ; le cycle ubique aurait été en outre musical. Je pense que nos jeunes garçons s'amusaient beaucoup. Mais Jarry, tout en s'amusant, je crois qu'il se venge. Ce gros pantin de père Heb a pour lui, dernier venu parmi ses bourreaux, plus d'importance que pour ses camarades. A cette époque, nous ne trouvons en Jarry ni la candeur ni l'insouciance naturelles à ses 17 ans, et au point que les familles de ses amis le tenaient pour suspect. Pourtant, je ne puis m'empêcher de prêter une certaine innocence à cet adolescent trop averti. On ne s'abandonne pas si tôt et si âprement aux férocités de l'ironie sans une grande tristesse intime. Avec son besoin d'étonner, sa dureté, ses réactions spontanées à tout ce qui l'entoure, il apparaît dévoré de désirs. Des contrariétés, des ridicules que ses camarades oublient vite prennent pour lui une importance presque tragique. Je crois que l'invraisemblable M. Hébert et sa famille le faisaient souffrir, par tout ce qu'ils lui révélaient de laideur et d'inadaptations possibles. D'anciens condisciples de Jarry, et avec eux quelques belles âmes, se sont indignés de la réputation que Jarry a faite au père

Hébert. Il est certain que cet obscur bonhomme inspire le dégoût. Pourtant il était honnête homme. Hélas ! certaines honnêtetés négatives, ornées de platitude, de laideur et d'inintelligence, sont pires que la scélératesse. D'autant qu'elles cachent souvent une scélératesse qui n'ose pas s'affirmer. M. Hébert, de quoi se plaindrait-il ? Il est célèbre.

Très pénétrant, souffrant d'une sorte de timidité orgueilleuse devant la vie, Jarry incline à vivre sur un plan où les proportions, les rapports et les perspectives, l'importance comparée des idées et des faits apparaissent différents de ce qu'ils sont pour le commun des hommes. Il est alors « conduit, a dit M. André Breton, à attacher peu d'importance à toutes choses ». Est-ce cela qui lui vaut la considération des occupants de l'extrême pointe du domaine littéraire actuel, celui où les nuées ont tendance à se confondre avec la terre et l'eau, à la lueur éclatante d'assez beaux éclairs?...

Jarry, bachelier complet, quitte le lycée de Rennes en 1891. Il abandonne le père Hébert à de nouvelles générations de tortionnaires. Que va-t-il faire ? Il paraît qu'il a songé à Polytechnique. Je crois plutôt que sa mère y a pensé pour lui. Personne n'ignore toute la considération que les Polytechniciens valent à leur famille. A cette époque, en outre, les jeunes ingénieurs qui pullulent dans certaines littératures romanesques sont tous beaux, intelligents et généreux, et ils font généralement de riches mariages. Que Mme Jarry, qui aimait les modes surannées, qui avait à Laval possédé un piano, ait envisagé avec complaisance l'idée que son fils coifferait le tricorne, je le crois sans peine. Alfred Jarry s'intéressait au raisonnement mathématique pour tout ce qu'il permet de déduire logiquement des imaginations les plus arbitraires, mais je crois que les raisons qui touchaient sa mère étaient justement propres à l'écarter de l'école. Les lettres d'ailleurs l'attirent bien plus que les mathématiques. C'est de ce côté qu'il se tourne. Il compte préparer Normale et vient à Paris faire

sa rhétorique supérieure à Henri-IV. Hélas! il ne devait jamais aboutir : sa destinée s'annonce déjà. Il travaille beaucoup, certes, mais cesse tôt tout travail régulier. Il n'a jamais pu se plier à aucune discipline, il est trop sollicité par mille choses diverses et il est incapable de résister à leur appel. Il fréquente les milieux littéraires, il va beaucoup au café. Les poètes, les écrivains, certains à leurs débuts, d'autres toute leur vie durant, s'y réunissaient volontiers. On y discutait sans fin d'art et de poésie ; les diverses conceptions de la vie s'affrontaient et bien d'autres choses encore. Quelle étude instructive et amusante il y aurait à faire sur l'influence des cafés sur la littérature de 1870 à 1914 ! Que de beaux génies se sont abreuvés à la Lorraine, au Vachette, au Napolitain, à la Closerie des Lilas, sans compter d'innombrables mastroquets ! Jarry est là, il pérore, il discute, il se livre à d'étonnantes performances, il lui faut étonner. Selon la morale courante, tout cela est peu sérieux et sans doute y a-t-il dans ces attitudes bien de la puérilité. Jarry qui, au lycée, était trop mûri, trop précoce, se conduit dans la vie comme un super-potache. A cette époque où pullulaient parlotes, cénacles, chapelles littéraires et revues de toutes sortes, la bohème jouissait d'un grand prestige. Il faut avouer qu'il a baissé depuis. L'attitude de nos jeunes gens les plus volontairement dégagés de toute tradition, les plus hardiment novateurs, ne les écarte pas nécessairement de la sobriété et d'une certaine tenue.

Jarry, la tête pleine d'une érudition déjà considérable, travaillé de curiosités sans nombre, est avide de faire quelque chose. Avec cela, il est toujours timide. Non pas de ces timides humbles, candidats perpétuels à l'effacement total, qui se reprochent leur propre existence pour le dérangement qu'elle doit causer à autrui, mais un timide orgueilleux, concentré, têtu. Sa terrible clairvoyance de sale gosse ne l'a pas quitté, le ridicule et l'injustice des gens et des choses le frappent, le font souffrir. Il régnait un fort cou-

rant d'anarchie dans ces milieux intellectuels des dix dernières années du XIXe siècle. Le mépris que les romantiques avaient éprouvé pour le bourgeois, « l'épicier », les « intellectuels » en sont pleins et ils y ajoutent une amertume et souvent une haine que leurs aînés n'ont pas connues. La défaite de 1871, le naturalisme et les luttes de l'Affaire étaient passées par là. Les puissants drames d'Ibsen que M. Lugné-Poe commence à faire connaître en France, et où vivent, « avec l'âpre souci des idées, la lutte implacable des volontés, offrent des exemples contagieux d'individualisme forcené ». Il semble qu'on ne puisse devenir un homme véritable qu'en se libérant à tout prix des contraintes de l'hérédité, de l'éducation, du milieu politique et social. L'œuvre de Nietszche, l'affirmation du droit des héros, la vérité primitive des purs au cœur simple, la joyeuse liberté du jeune Siegfried, imprègnent fortement l'atmosphère intellectuelle et morale des milieux artistiques et littéraires. De là à la critique forcenée, énorme, de ce qui semble laideur, égoïsme, mesquinerie, bassesse ou simple sottise, il n'y a qu'un pas. C'est ce qui explique l'accueil qui fut fait à *Ubu-Roi*. La publication de la première version de la pièce en 1895 au *Mercure de France* et, l'année suivante, sa parution en librairie, voici les moments décisifs et tragiques de la carrière de Jarry. Le personnage du père Heb, devenu le père Ubu, n'a pas cessé de l'occuper. Il personnifie toute sa tristesse, il absorbe tous ses sarcasmes. Et puis, quelle bonne plaisanterie ce serait de lancer ce gros bonhomme dans la circulation ! Déjà, le père Ubu habite Jarry. Il a gardé *les Polonais*, il s'en sert, non sans les avoir remaniés sans doute. D'ailleurs, si ce texte ne lui est pas entièrement personnel, et, contrairement à ce qu'affirme M. Chassé, il n'en a jamais fait mystère, il est sien de toute la collaboration qu'il apporta au cycle ubique. Faut-il rappeler cette tumultueuse répétition générale d'*Ubu-Roi*, le 10 décembre 1896, et la conférence que Jarry prononça avant le lever du rideau? La lumière s'éteint dans la salle,

le silence se fait. La rampe s'éclaire et voici, sur le proscénium, une misérable table de cuisine recouverte d'une serpillière en guise de tapis : sur cette table, une carafe et un verre d'eau. Jarry se présente, mince, petit, flottant dans un habit trop grand. La tête aux longs cheveux, cravatés de mousseline, est sérieuse, un peu contractée. Le visage, éclairé par deux yeux beaux et profonds, est déconcertant ; trop de blanc, trop de rouge. Il a un trac fou et il s'est outrageusement maquillé. La soirée fut houleuse et la presse ne le fut pas moins : éreintements et exaltations également démesurés. Que d'allusions ne découvrit-on pas dans les moindres répliques ! J'aimé beaucoup *Ubu-Roi*, mais je me garde bien d'évoquer à son sujet ni Shakespeare, ni Cervantès, ni Rabelais. Il faut prendre *Ubu-Roi* pour ce qu'il est : une énorme farce de collège, qui, par le génie d'un de ses inventeurs, est sortie du milieu très restreint où elle amusait, pour s'imposer au public en dépit qu'il en ait. La monstruosité évidente et sommaire du couple Ubu, sa laideur physique et morale, se sont trouvés symboliser très naturellement tous les abus. Le père Ubu est pratique à utiliser et nous savons qu'on ne s'en fait pas faute. Il est même étonnant et triste de constater combien ce gros sagouin est actuel. Si le père Ubu vit encore et se gonfle chaque jour de plus de sens, c'est qu'il est né vivant et viable. On retrouve dans les réminiscences classiques, dans les répliques burlesques et naïves de cette œuvre, dans l'innocente grossièreté de ces plaisanteries scatologiques, dans la déconcertante cruauté de ces fantoches, le rire cruel et frais, sans arrière-pensée, de l'adolescence. Tant pis pour qui ne comprend pas. Ces scènes sont aussi sommaires, aussi définitives que celles de Guignol. Voici dépouillés, âpres et mécaniques, démesurément amplifiés, les éternels vices, les ridicules odieux qui sont à la base de tout comique pessimiste et sain. La féroce puérilité de cet animal de père Ubu, la perfidie de « Madame sa femelle » s'opposent violemment à l'idée que nous nous faisons de l'existence, de

l'art de gouverner ou même de s'enrichir. Voici une grosse baudruche lancée dans l'air, les gens lèvent le nez, rient et passent. Le temps s'écoule. On lui trouve soudain bien des ressemblances et, comme il nous faut personnifier nos révoltes et nos dégoûts, nous regonflons la carcasse du gros pantin que Jarry lança dans notre ciel.

Jarry a donc créé ce beau bonhomme et ce n'est pas impunément. Il est si beau qu'il en est obsédé. De sa voix éclatante, aux sons nobles, il se met à parler Ubu, d'abord, je pense, pour s'amuser. Il adopte une étrange façon de s'exprimer où toutes les syllabes sont prononcées, ne parle de lui qu'à la première personne du pluriel ; son langage est pompeux. Il pense Ubu, il est le père Ubu, il ne peut plus se débarrasser de lui. Je ne crois pas qu'on puisse trouver un pareil exemple de mimétisme littéraire. Bien entendu, Ubu-Jarry n'est ni cupide, ni sanguinaire, ni stupide, c'est un personnage débonnaire dont la conception de l'existence, majestueuse et bouffonne, est tout imprégnée de cet humour que M. l'abbé Bremond nous montre quelque part comme un composé de « férocité, de tendresse, de gaminerie, de vénération ». Jarry, qui estime que « l'organe des sens est une cause d'erreur » et que « l'instrument scientifique amplifie les sens dans la direction de l'erreur », croit fortement à « l'identité des contraires ». On peut s'attendre à ce que sa férocité, sa gaminerie — très réelle, — sa tendresse et sa vénération s'appliquent à des gens et à des choses auxquels nous n'avons pas coutume d'appliquer de tels sentiments.

Je n'ai pas l'intention de m'occuper ici de l'œuvre de Jarry ; sa critique n'existe guère. Elle sera faite un jour, je l'espère. Alors, on verra tout l'intérêt que présente cette œuvre, malgré des insuffisances et des trous profonds ; on verra aussi qu'elle a beaucoup servi.

M. Benjamin Crémieux a pu affirmer récemment (*Nouvelle Revue Française*, 15 juin 1925) « que le climat littéraire d'aujourd'hui a été en grande partie déterminé par les courants d'humour et d'ironie si divers de qualité qui se

sont succédé depuis 40 ans, Laforgue, Jean de Tinan, Jarry, Toulet, sans oublier Barrès... »

Jarry était très bavard. Son cerveau était en perpétuel travail. Quand il est la proie d'une idée ou d'une image, il la retourne, la répète, la présente sous des aspects multiples avec une verve, une faconde inépuisable, il l'exalte, et finit même parfois par fatiguer ses interlocuteurs. On pourrait lui appliquer ce que M. Lanson a écrit de Diderot :

... Sa fécondité n'est pas spontanée. Il a besoin qu'un choc du dehors mette en mouvement le tourbillon de sa pensée... Spontanéité médiocre ; réactions prodigieuses...

Ajoutez à cela une curiosité, une facilité d'assimilation qui, au lycée, étonnaient déjà son entourage, et vous aurez une idée de l'intelligence de Jarry. Il avait le don de cette absurdité qui naît de la précision de la vérité du détail appliquée aux données les plus gratuites. Ayant toujours désiré atteindre le grand public, il n'y est jamais parvenu. Du monde biscornu, déformé, imaginaire d'où il partait, la route pittoresque qu'il suivait était trop longue. Sa manière était trop personnelle. Trop d'idées et d'images bizarrement liées à des souvenirs, à des conversations, à des lectures s'amalgamaient dans son cerveau, selon des lois étranges. Sa vision rapide, synthétique, très dense, il ne savait l'exprimer qu'en omettant de nombreux intermédiaires logiques de la pensée, qu'il jugeait inutiles. Il n'écrit que ce qui lui paraît essentiel ou surprenant. Et toutes ses œuvres fourmillent d'allusions dont il est bien difficile d'avoir la clef.

On sait qu'il traîna une vie intempérante et misérable. Il restait des jours entiers dans son logement de la rue Cassette, dans « la Grande Chasublerie », en proie à son imagination, dans la solitude et les privations. L'année qui précéda sa mort, il était si malade que ses amis le décidèrent à revenir à Laval pour se soigner. L'excellente Charlotte l'accueille avec tendresse. Jarry est très préoccupé de sa santé. A peine arrivé, il pense mourir. Cependant, il se

rétablit un peu et revient à Paris. Il meurt à l'hôpital de la Charité dans le service du docteur Roger :

Il passa ses derniers jours, a écrit le docteur Saltas, admirable de patience, de calme, de bonhomie, de savoir-vivre et d'insouciance.

Il s'éteint doucement, candidement, le 1er novembre 1906, jour de la Toussaint. Pour lui faire des obsèques décentes, ses amis, sur l'initiative de M. Vallette, durent se cotiser. Il repose au cimetière de Bagneux.

Il est mort obscurément ; mais, après la guerre, le personnage du père Ubu renaît et grandit, plus attirant, plus mystérieux d'avoir été quelque temps oublié. M. Lugné-Poe reprend *Ubu-Roi* à l'Œuvre en février 1922. Il faut le dire, c'est un échec. On n'a pas encore situé cette œuvre. On en attend ce qu'elle n'apporte pas et, pour tout dire, elle n'est pas comprise. On réédite *Ubu-Roi* chez Fasquelle et, dans la petite collection « Les Contemporains », Philippe Soupault présente *La vie et les opinions du Docteur Faustroll.* L'influence de Jarry ne cesse de s'affirmer. Il est de ces auteurs pour spécialistes de la littérature, pourrais-je dire, dont l'action limitée, mais intense, efficace, ne touche le grand public qu'à son insu et à travers d'autres écrivains.

On peut penser que Jarry, tout nourri des bonnes lettres de l'Antiquité et possédant la grande veine des grands écrivains français, a gâché des dons magnifiques, et qu'il est passé à côté d'une œuvre très riche. Qui peut l'assurer ? Les destinées en apparence les plus manquées ont peut-être leur mystérieuse nécessité. Et le prudent auteur de l'Imitation n'a-t-il pas écrit, pour les critiques, sans doute : « La louange ne grandit pas l'homme, ni le blâme ne le diminue. Il est ce qu'il est. »

PAUL CHAUVEAU.

LE CHOIX D'UN AMANT[1]

—

III

Le marquis de La Fayette, qui est venu passer quelque temps en France pour réchauffer l'enhousiasme en faveur des Insurgents, a demandé, avant de repartir pour l'Amérique, à présenter ses hommages à la marquise de Candiac, et celle-ci, sachant bien de quel cher souvenir ils parleront tous les deux, s'est empressée de lui accorder quelques instants d'entretien. Mais comme La Fayette est l'homme du jour, et que ses moindres apparitions font florès, elle a profité de la circonstance pour rentr'ouvrir ses beaux salons, fermés depuis de longues semaines. La réception est, d'ailleurs, tout intime, et une trentaine de personnes seulement, il est vrai triées sur le volet, attendent dans la grande salle de son rez-de-chaussée que paraisse le héros de la présente guerre, l'idole de l'ancien et du nouveau monde.

Lui s'attarde un peu auprès de Gisèle de Candiac. Elle est si heureuse de l'entendre parler du bel Etienne du Bruel. Comme il était admiré des Américains, redouté des Anglais! Comme, surtout, il était adoré de ses camarades français! Blessé plusieurs fois, il avait échappé par miracle à la mort. Personne ne donnait meilleure idée des gentilshommes de France par son chic suprême, sa folle bravoure, son esprit chevaleresque, sa bonne humeur indéfectible.

(1) Voyez *Mercure de France*, n° 681.

Et tous deux s'attendrissent à son souvenir. La Fayette n'ignore pas la douceur des liens qui attachaient son ami à la charmante jeune femme. Il dit à Gisèle combien elle était présente dans le cœur du jeune officier. De son portefeuille il tire plusieurs reliques, la lettre commencée pour l'amante et que la mort avait interrompue, des souvenirs, le croquis du champ de bataille où il a trouvé la mort et du modeste monument qui lui a été élevé, d'autres dessins le représentant, parfois en costume de quaker américain, même en attirail de sauvage, avec un collier de griffes d'ours et un grand collier de plumes, et Gisèle sourit à travers ses larmes, mais l'émotion est trop forte, ses lèvres frémissent, ses yeux chavirent, et elle perd connaissance dans les bras du beau général, qui ne sait trop que faire de son délicat fardeau.

Heureusement, tout est léger chez la jolie Gisèle et elle sort sans peine de sa charmante faiblesse. Dans ses beaux yeux bleus flottent à la fois le souvenir des défuntes amours et le pressentiment des tendresses prochaines. Le marquis la console avec de douces paroles, et elle se laisse bercer comme une enfant en regardant le ciel où se jouent des clartés printanières. Gentiment, elle essuie ses larmes, sourit à son consolateur — comme il ressemble au cher disparu! — se poudre, se regarde à son miroir de poche : ses mouches n'ont pas bougé, sa coiffure à aigrette est intacte, tout est parfait. Alors elle se lève, fait bouffer sa jupe, jouer son corsage, et la main dans sa main descend avec lui vers le salon blanc et or où l'attendent ses invités.

A leur apparition, tout s'arrête, les causeries, les danses, les dés et les cartes; tous les regards se tendent, toutes les paupières battent, un brouhaha admiratif s'élève, les violons entament le *Chant de l'Indépendance*, et les applaudissements, un moment retenus, éclatent.

La Fayette savoure en héros et en grand seigneur ce triomphe de bonne compagnie. Il salue, sourit, se cambre.

Sa fine tête au front de lévrier et au nez de belette pointe aux quatre coins du grand salon doré, et son œil d'émouchet pétille de plaisir. Comme il est distingué! Avec un pareil chef, est-ce qu'on n'est pas sûr de balayer tous les balourds de la terre, qu'ils soient Anglais ou Allemands?

Hector de Candiac s'est précipité à son devant, et les deux marquis s'embrassent avec ferveur. Les vivats redoublent. Le maître de céans présente à son hôte les principaux invités. Saluts, sourires, baise-mains, révérences. Un flot de grandes dames submerge dans un remous de falbalas et de panaches le héros qui ne sait où donner de la tête dans le jacassement des éloges, des demandes et des réflexions dont s'emplit la volière dorée.

— Mais oui, Madame, les Américains aiment beaucoup le roi et la reine. — Non, mademoiselle, ils ne vont pas à la messe. — Mais vous confondez, Madame, ce sont les sauvages qui ont des coiffures de plumes de toutes couleurs. — On vous a induite en erreur, duchesse, les Américains ne vont pas tout nus. — Si le général Washington sait danser la forlane? Mon Dieu, Madame, je l'ignore, mais avec vous pour maîtresse de danse, il la saurait vite à ravir.

Et toutes les dames minaudent, gloussent, se tortillent, et le beau général devient presque infidèle à ses graves amis d'Amérique. En vérité, il n'y a que la France! Ici seulement, on sait unir tant d'élégance à tant de gentillesse. A distance, les hommes le regardent, un peu jaloux de sa gloire, mais pleins d'admiration pour son héroïsme et d'enthousiasme pour la cause du roi et de la liberté.

Le chevalier de Florian s'approche. C'est un jeune officier qui a demandé un congé pour pouvoir vivre à Paris dans le monde des lettres. Il vient de donner à la Comédie-Française une pièce aimable : *Arlequin roi, dame et valet*, qui l'a mis à la mode. Comme il est l'ami du bon duc de Penthièvre, il a ses grandes et ses petites entrées à l'hôtel de Candiac.

Tout en complimentant le général, il lui parle d'un de ses amis qui voudrait faire partie de l'expédition que le comte de Rochambeau va conduire en Amérique.

— C'est un de mes camarades du régiment des Dragons du roi, le vicomte Jean d'Avèze. Un cœur d'or et un corps de fer. Si, grâce à vous, Monsieur le marquis, il pouvait être pris, comme il vous serait reconnaissant! Nous tous aussi, d'ailleurs, y compris le marquis de Candiac; le vicomte est un de ses cousins éloignés. Madame la marquise, continue-t-il en s'adressant à Gisèle, doit le connaître, au moins de nom.

Non, la marquise n'en a pas entendu parler, les Candiac ont tant de cousins dans leur province d'origine! Ce doit être, n'est-ce pas, un bon campagnard avec un teint brûlé par le soleil et un accent du midi terrible? — Comment avez-vous fait, Monsieur de Florian, pour avoir un si joli accent parisien? — Mais certainement, le marquis ne doit pas ignorer ce parent inconnu.

On cherche Hector, il a disparu. Le bel air pour les maris dont les femmes reçoivent, c'est de s'éclipser d'assez bonne heure, après avoir souhaité la bienvenue aux invités. C'est ce qu'a fait le marquis, et la marquise préfère cela. Elle se sent ainsi plus libre pour rêver au héros qui ne reviendra plus, et à celui qui, parmi tant de séduisants gentilshommes, sera peut-être trouvé digne de le remplacer.

Justement, tous les tenants de cette cour d'amour sont là, Langlade, Russan, Blandas, Sauclière, d'autres encore, tous jeunes, élégants, riches, titrés, bref si délicieux qu'entre eux tous le choix hésite. Les trois qui tiennent la corde se trouvent précisément groupés à une table de jeu, Sauclière et Langlade jouant au reversis assis en face l'un de l'autre, et Russan, debout, les regardant avec une nonchalance voulue et sans perdre de l'œil aucun des mouvements de la marquise.

Etrange personnage ce Russan, et qui se sent épié aussi

par maintes dames! Même celles qui sont venues avant tout pour La Fayette, pour pouvoir dire le lendemain aux unes et aux autres : Oh! que c'était captivant, hier, chez la divine Gisèle! — ne se privent pas d'attacher quelque sournoise attention à ce beau spécimen du sexe mâle. La petite baronne de Blandas qui est là, partageant également ses sourires entre les deux camps masculin et féminin, reconnaît que, dans celui des hommes, le groupe où se trouve Russan l'emporte en beauté sur tous les autres. Ce doit être aussi l'avis de trois grandes dames : Mmes d'Esparron, de Navacelle et de Mondagout, qui, tout en chuchotant, ne cessent de regarder les trois jeunes seigneurs. Ceux qui sont assis, pris par le jeu, ne s'aperçoivent peut-être pas de leur manège, mais le troisième, debout, plus libre d'esprit, a bien remarqué qu'on l'observe, et redressant sa taille svelte, il feint de s'intéresser au jeu de ses amis, avec des sourires qui font valoir ses dents, qu'il a éclatantes, et des coups d'œil qui font miroiter son regard, qu'il sait plein de feu.

Le chevalier Jacques de Russan a trente ans. Il vient d'une province écartée, et est, paraît-il, de bonne race. Mais les grandes familles auxquelles il se dit apparenté ne paraissent jamais à Versailles, en sorte qu'on ne peut rien savoir de bien précis sur son compte. Le généalogiste d'Hozier de Sérigny connaît bien des Russan de très vieille noblesse, mais il les croyait éteints depuis longtemps; c'est une branche qui aura survécu obscurément. Au retour d'un assez long séjour dans diverses petites cours italiennes, il a paru un beau matin à Versailles, a été reçu chez les princesses savoisiennes, comtesse de Provence et d'Artois, et du coup chacun lui a fait fête, car il est de ceux dont les hommes disent : C'est quelqu'un, et dont les femmes ajoutent : C'est un charmeur.

C'est aussi une fine lame, ce qui ne nuit qu'à ceux qui s'y piquent. Plusieurs qui l'ont mené sur le pré s'en sont repentis. Le chevalier est, d'ailleurs, un adversaire géné-

reux. Tous ceux qu'il a blessés ont eu la sensation qu'il aurait pu les tuer et ne l'a pas voulu; aussi sont-ils devenus ses amis.

Sa mise est d'une élégance suprême, ses manières d'une courtoisie raffinée, son train de vie d'une richesse discrète. Il ne se livre à aucune dépense d'apparat, mais personne ne fait en vain appel à sa bourse. Il donne indifféremment aux évêques pour leurs charités, aux philosophes pour leurs éditions, aux savants pour leurs laboratoires, aux dames pour leurs bonnes œuvres, et il ne demande jamais de quelles bonnes œuvres il s'agit. Aussi chacun chante-t-il ses vertus. Personne ne sait, d'ailleurs, d'où lui viennent ses ressources, mais l'important pour tout le monde, c'est qu'il en ait.

Toutes les dames raffolent de lui. Pourtant, elles devraient bien se douter, à ses prunelles luisantes et à ses dents pointues, du danger qu'elles courent avec lui, mais quoi! les Chaperons rouges aiment toujours à bavarder avec les gros Loups. Et puis, le danger peut être frôlé, le chevalier n'est pas de ceux qui compromettent; à son tableau on porte beaucoup de noms, mais on n'est sûr d'aucun. Aussi, plusieurs de ces dames aimeraient pouvoir le questionner à fond, rien que pour savoir à quoi s'en tenir sur les autres. Mais, encore, parlerait-il?

Justement, c'est parce qu'en bien des cas il n'aurait qu'à faire un signe qu'il ne le fait pas. Les irrésistibles sont loin d'être des insatiables. Pour le piquer au jeu, ce difficile, il faudrait des séductions souveraines, ou des avantages considérables, ou mieux encore d'irritants obstacles à surmonter.

Ses amis intimes connaissent sa dernière aventure turinoise dont Laclos s'est enthousiasmé, la conquête d'une beauté vertueuse dont la chute semblait impossible. Russan avait fait le pari, avec une autre grande dame, de triompher de cette vertu ridicule, et il était arrivé à ses fins. Oh! ce n'avait pas été sans peine. Il avait dû se

grimer en dévot, se plonger dans des œuvres pies, et c'est ainsi qu'il s'était introduit dans la confiance de la jeune femme. Lentement, perfidement, comme un empoisonneur jouerait avec une victime qui ne devine pas le poison et pour qui tantôt il atténuerait, tantôt il forcerait la dose, il avait travaillé la pauvre créature, la troublant, la désespérant, l'affolant, la domptant, et quand il l'avait tenue éperdue dans ses bras et déshonorée, il l'avait laissée là toute pleurante, jouissant de ses angoisses, de ses remords, de sa terreur de l'enfer, dont il ricanait encore en revenant en France...

Personne ne se doute de ces bas-fonds ténébreux de son âme, ni les belles dames qui le couvent d'un œil plein d'admiration, ni les jolis seigneurs qui l'observent avec un peu de jalousie. Langlade, qui perd tout ce qu'il veut depuis un bon moment, lui demande conseil sur ses cartes, mais Russan, chevaleresquement, s'excuse en arguant de son égale amitié pour Sauclière.

Beau gentilhomme également que le comte de Sauclière, d'une vieille famille authentique, lui, et bien apparenté à la Cour. Il a un frère violet et destiné à la pourpre, plusieurs autres prélats sont ses cousins. Le parti dévot le pousse, car il a l'étoffe d'un ministre de la feuille; on sait que Mesdames tantes du roi ne jurent que par lui.

C'est, d'ailleurs, un très élégant personnage, sans rien de cagot, car, à cette époque, dévot ne signifie pas pouacre. Il a les mœurs larges de toute la haute noblesse et ne se fait pas scrupule de courtiser la jolie marquise de Candiac. Peut-être, il est vrai, est-ce pour rendre la monnaie de sa pièce à son ami Hector, dont il ne peut ignorer l'amitié pour sa femme. Mais ce n'est pas un de ces Don Juan vulgaires et salaces qui cherchent toujours quelque aventure nouvelle. Sauclière a été touché de la grâce en lisant la *Nouvelle Héloïse*. Comme saint Paul sur le chemin de Damas, il a été renversé au coin d'un chapitre par la roue de feu de l'Amour-passion, et abjurant

le culte de l'Amour-caprice, ce faux dieu, il s'est envolé vers le septième ciel de la divinité véritable, l'Amour absolu à qui tout doit être sacrifié, mais qui, justement ne flamboie que rarement, car il ne se manifeste qu'à ceux qui en sont dignes et qui préfèrent l'évangile selon Jean-Jacques à l'évangile selon Crébillon fils.

La marquise Gisèle lui semble vraiment l'âme sœur qui lui est prédestinée. Il devine dans son âme vaporeuse tant de passion latente! Il sait qu'elle a lu avec délices les lettres de Julie et de Saint-Preux (elles sont si à la mode!). Il se dit que le jour où elle sondera les profondeurs de son amour, elle ne pourra pas se refuser à se brûler passionnément les ailes à une flamme dont toutes les eaux du lac de Genève ne pourraient pas éteindre la fureur.

En face de lui, le baron de Langlade fait contraste. Sauclière est grand et anguleux, Langlade est courtaud et dodu. Sauclière porte dans ses yeux tout l'infini du firmament suisse. Langlade se contente de refléter dans les siens les cantons limités du ciel parisien; les douze maisons de son zodiaque sont un peu comme les douze pavillons de Marly, avec des peintures galantes et des raffinements de confortable. Il se conçoit très bien en Apollon visitant de mois en mois chacun de ces logis délicieux, et il trouve que c'est folie, quand on peut prendre pour modèle un Louis XIV radieux ou un Louis XV voluptueux, de leur préférer un laquais déclamatoire et ostentatoire dont même les gens de maisons, à Paris, ne voudraient pas.

Au fond, Langlade est resté fidèle à Voltaire, tandis que Sauclière s'est converti à Rousseau, et toutes leurs dissemblances viennent de là. Langlade raffole de *Candide*, se délecte du docteur *Akakia* et ne voit rien au-dessus de la *Pucelle*. Il ne perd aucune occasion de dauber sur le fanatisme, comme un simple Damilaville, et il met toutes les sectes dans le même sac, les jésuites avec les

jansénistes, les catholiques avec les protestants et, par-dessus, les juifs. La tragédie de *Mahomet* lui paraît le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Comme il lit chaque jour une page ou deux du *Dictionnaire philosophique*, il brille dans la conversation, car l'occasion se présente aisément d'y stilligoutter un peu de ce qu'il vient de lire. Il s'est taillé ainsi une réputation d'homme d'esprit. D'autre part, comme il est jovial et cordial, prêt à tous les médianoches et à toutes les beuveries, beaucoup de dames le préfèrent à Sauclière, qu'elles trouvent trop grave, et à Russan, qu'elles pressentent trop secret.

A eux trois, ils représentent toute la société française d'alors, Sauclière, l'ancienne noblesse d'épée, entichée de jean-jacquisme, Langlade, la nouvelle noblesse de robe, dont les origines bourgeoises ne sont pas très lointaines, qui donne furieusement dans le goût de Voltaire, Piron et d'Holbach, pour ne pas avoir l'air trop emperruqué, et Russan la noblesse de demain, dont la physionomie à la fois gaie et grave reste mystérieuse comme l'avenir.

Autour d'eux, le brouhaha continue. On danse dans un salon voisin où les violons font rage, on pille les plateaux de pâtisserie dans un autre, on joue et on cause dans celui-ci. La fine tête poudrée à frimas de La Fayette domine un essaim d'admiratrices; chacune essaie d'accaparer le général dans un coin pour pouvoir dire le lendemain aux amies : « Que de jolies choses il m'a dites! Il ne voulait plus me quitter! » Il se dégage de la jolie meute comme un cerf portant haut sa fine ramure, mais d'autres dames sont là, qui se jettent sur lui pour avoir part à la curée. De grands seigneurs, le duc de Fleury, le comte de Tavannes, regardent, un peu jaloux de cet engouement pour un marquis qui n'a même pas de charge à la Cour. « D'Estaing, dit l'un d'eux, n'a qu'à se bien tenir, sa gloire va être éclipsée! »

Dans un coin du salon, l'abbé de Dions raconte à l'oreille de la baronne de Langlade des historiettes qui la

font se cacher derrière son éventail, pendant que, dans le coin opposé, son ennemi, l'abbé de la Calmette, s'en fait raconter d'autres par la comtesse de Sauclière qui ont l'air de le scandaliser, car il baisse les yeux, mais quand il les relève, on ne sait pas si c'est de confusion ou de satisfaction qu'ils pétillent. La petite baronne de Blandas, qui observe les deux manèges, se lèche les babines à l'idée des aventures galantes qu'elle se fera raconter à son tour.

Sauclière et Langlade, leur partie finie, se lèvent pour se mêler avec Russan aux groupes de causeurs. La marquise les regarde s'éloigner, tous les trois charmants, et, d'un air détaché, les désigne à un essaim de dames voisines : « Mesdames, la revanche du jugement de Pâris! Auquel des trois donneriez-vous la pomme? » Elles regardent, sourient, se taisent, toutes les trois, car elles sont trois aussi, mais Gisèle insiste.

Alors la baronne de Mandagout se hasarde :

— Mais incontestablement, c'est Langlade.

Sur quoi la marquise d'Esparron :

— Comment pouvez-vous dire cela, ma chère? C'est Sauclière qui l'emporte de beaucoup.

Mais la comtesse de Navacelle, un peu pincée :

— Fi donc! Ni l'un ni l'autre ne va à la cheville de Russan. Il n'y a que lui!

Ce qui fait que Gisèle de Candiac se dit en elle-même :

— Voilà ce que c'est que de demander des conseils. Je suis vraiment bien avancée!

Et avec un léger nuage passant sur ses beaux yeux d'azur, elle réfléchit :

— En vérité, il est beaucoup plus difficile de choisir un amant que de prendre un mari!

IV

Le chevalier de Russan vaque aux affaires sérieuses.

La vie de cour coûte cher, et la conquête d'une grande dame plus encore. Il sait que, l'autre jour, la marquise Gisèle a parlé avec admiration d'un beau collier de pierreries dont disposent les joailliers Bœhmer et Bossange. Cadeau de roi! disait le jeune abbé de Rohan. Donc, un cadeau de marquis de Candiac. Russan médite d'en faire présent à son ami Hector lui-même pour que sa femme puisse l'accepter et le porter, mais le collier est cher, trois mille louis, et le chevalier n'a pas un sol.

Russan n'a à compter que sur lui-même, car il n'a rien à attendre, et pour cause, de ses parents de province. Sans doute les gens ingénieux savent pêcher en eau trouble, et ils y arrivent, à Versailles mieux que partout ailleurs. Mais l'art de cette pêche est subtil, tous les moyens ne sont pas bons, et une imprudence un peu forte suffit à noyer un homme. Il faut choisir filets, lignes et hameçons.

Le jeu est ce à quoi on pense tout d'abord. A la cour comme à la ville, tout le monde joue, et presque tout le monde triche. Plus carrément, parfois, on vole. Il n'y a pas si longtemps qu'au jeu du duc d'Orléans, un billet de mille livres a disparu, comme volatilisé par un alchimiste. Il n'y avait autour de la table que de hauts seigneurs et de grandes dames. Mais ce qui n'est pas relevé chez un grand personnage ferait jeter à la porte un simple chevalier. Certes, Russan est très habile de ses doigts et, jadis, il émerveillait ses camarades par sa prestidigitation, mais depuis longtemps il ne tire plus vanité de ce talent, et même il affecte de tenir assez gauchement ses cartes. Au surplus, il s'abstient en principe de jouer, bien qu'il regarde très souvent les joueurs, comme un limier de police. Ce n'est que de loin en loin qu'il prend place à une table de jeu, quand il s'agit, par exemple,

de relayer des joueurs fatigués à la fin d'une longue nuit de battage de cartes. Alors il s'assied frais et dispos, tandis que les autres tombent de sommeil ou tremblotent de veille fiévreuse. Mais ce sont là bonnes fortunes qui ne peuvent pas se renouveler souvent, car les choses finiraient par se remarquer.

Les femmes ont moins d'inconvénients que les cartes. Aussi beaucoup de jeunes gens de bonne mine y ont-ils recours. Le chevalier ne l'ignore pas, et, dans les premiers temps, il ne s'est pas défendu de tirer parti de certaines bienveillances; une grande dame, qui eut son heure de gloire au temps de Mme de Pompadour et même un peu auparavant, l'avait pris en amitié, et Russan a pu, grâce à elle, se nipper, s'attifer et se faufiler un peu partout. Mais ici aussi il sied d'être prudent. Dès que le chevalier a eu sa matérielle assurée, il s'est donné les gants, non seulement de refuser les subsides de la duchesse, mais encore de lui faire cadeau d'un diamant de prix qui peut à la rigueur être considéré comme l'équivalent de ce qu'il a reçu. Et ainsi il joint la réputation d'un joueur parfait, au jeu d'amour comme aux jeux de hasard.

Sa matérielle, il l'assure alors de diverses façons. Il est en rapport, d'abord, avec des marchands de gemmes et, comme il est connaisseur, il rend service à la fois aux joailliers et à leurs clients, et les premiers lui en sont reconnaissants. Ensuite il s'est fait des relations dans le bas monde des usuriers, à qui il indique de fructueux fils de famille décavés, et dans le haut monde des banquiers. Le riche Codognan est son ami. Comme on sait autour de lui qu'il est très au courant des choses financières, on le questionne avidement, car toute la noblesse de cour est fort embesognée. De vieilles dames lui ont même confié des sommes importantes et pendant longtemps n'ont pas eu à se plaindre; si un jour elles ont tout perdu dans une opération un peu aventureuse, elles ne peuvent en faire reproche au chevalier, qui les en avait

avertiés. Tout le monde n'a, d'ailleurs, pas perdu à l'opération, ce qui les consolerait peut-être si elles le savaient.

Enfin il sait exploiter les mille dessous de la vie de cour, où les gens habiles trouvent pâture abondante. Russan a un pied dans tous les partis et un œil dans tous les clans. Il fréquente chez les gouvernants comme chez les mécontents, chez les grands seigneurs comme chez les hauts financiers, chez les dames vertueuses comme chez les filles de tripot. Il est l'officieux par excellence que sur aucun sujet on ne prend sans vert; il donne à celui-ci un renseignement sur les intentions du roi, à celui-là une indication sur le prochain cours de la Compagnie des Indes; il procure à ce troisième un livre rare défendu, à ce quatrième une perle d'un orient merveilleux; à cet autre un libelliste discret et enragé, à cet autre une jolie fille experte et sans venin, mais tout cela avec un tel tact et un air si détaché que les gens du meilleur rang le traitent comme un des leurs.

Justement, ce matin, il est venu de très bonne heure à Paris pour une tournée d'affaires. Le bel habit brodé qu'il porte, car il doit faire visite à de très hauts personnages, et qui n'est d'ailleurs pas payé, il en cache l'éclat sous une houppelande de teinte neutre qui le fait ressembler à tout le monde dans la rue. Chemin faisant, il pose les données de l'équation à résoudre : x égale Amitié du marquis plus Amour de la marquise sur trois mille louis de collier.

Le voici chez le lieutenant de police, M. Lenoir, qu'il sait très matinal et qu'il dérangera moins, d'ailleurs, à une heure hâtive. En effet, l'antichambre est encore vide et, dès qu'il a dit son nom, le lieutenant de police le reçoit.

— Que me vaut le plaisir de vous voir, mon cher chevalier? Je vous croyais parti pour l'Amérique.

Russan répond que ce n'est pas la bonne volonté qui lui fait défaut, mais à partir, il aura plus d'avantages

à attendre le départ du corps qui dans quelque temps doit suivre celui du comte de Rochambeau.

— Ah! vraiment, il y aura un second départ? fait Lenoir, intéressé au plus haut point et rapprochant son fauteuil de celui du chevalier.

En effet, dans la France d'alors, chaque grand service public forme un petit monde clos, et le lieutenant de police de Paris est aussi ignorant de ce qui se passe aux Affaires extérieures que le Directeur général des Finances est étranger, ce dont il enrage d'ailleurs, aux dépenses de la maison du roi. Ce n'est que par des intermédiaires obligeants que les chefs des divers départements ministériels peuvent savoir ce qu'on prépare dans les compartiments voisins, et c'est ce qui les fait recevoir de façon si aimable tous ceux qui viennent leur apporter des avis sérieux. Or, M. Lenoir sait qu'on peut compter sur ceux du chevalier de Russan.

Lenoir interroge, et Russan, plein de complaisance, répond. Avec des clins d'œil et des réticences, on donne du prix aux moindres indications. Or, le chevalier a l'art de distiller tout ce qu'il sait et même tout ce qu'il ne sait pas. Ce diable d'homme! se dit en l'écoutant le lieutenant de police, comment fait-il pour être au fil de tant de choses? Et le fait est que Russan sait beaucoup. Ses relations avec les ministres, les princes, les courtisans, les bourgeois, les gens d'arts et de lettres font de lui une mine inépuisable de détails précieux. Grâce à ses rapports très étroits avec M. de Vergennes qu'il fournit de renseignements sur l'étranger, il a pu autrefois savoir bien à l'avance la décision prise par le roi d'envoyer une petite armée au secours des insurgents, et les autres ministres lui ont su gré de l'avis qu'il leur en a donné. De même était-il au courant avant tout le monde des réformes que l'ancien ministre de la guerre, le comte de Saint-Germain, préparait dans la maison militaire du roi, et les avertissements qu'il a fait tenir à plusieurs grands seigneurs

menacés par ces réformes lui ont valu de précieuses amitiés.

Russan s'est donc laissé longuement feuilleter par Lenoir, et à son tour il feuillette le lieutenant de police qui se laisse faire. Dans son domaine propre, celui-ci est également une source sans fin et singulièrement savoureuse; il n'est pas de scandale, grand ou petit, de la capitale ou des provinces, qui ne soit connu de lui. En provoquant ses confidences, le chevalier a l'air de ne s'intéresser qu'au côté mondain des aventures; en réalité, il travaille pour le sérieux, car il s'approvisionne de monnaie d'échange : ce qu'on sait sert si bien à se faire dire ce qu'on ignore!

Comme la causerie, qui sautille sans fin, se pose un moment sur la question des libelles contre la reine, le chevalier demande négligemment à son ami si l'on en soupçonne les auteurs. Lenoir répond que non. Il est beaucoup plus facile de savoir un nom d'amant qu'un nom d'auteur; ce genre de découvertes, c'est le hasard qui les procure, ou encore quelque subtil observateur qui écoute, compare et déduit.

— Mais à ce propos, continue-t-il, vous pourriez, mon cher chevalier, nous rendre ici d'importants services. Les libelles de ce genre viennent très probablement de la coterie des princes. Or, on ne peut vraiment pas mettre à la question Mgr le comte de Provence ou Mgr le comte d'Artois, pour savoir lequel de leurs familiers les a écrits. Mais vous, mon cher Russan, qui fréquentez chez eux, si je ne me trompe, peut-être arriverez-vous à savoir le nom d'un écrivain qu'il m'importerait fort de connaître.

— Voudriez-vous le faire pendre?

— Pendre un homme n'a jamais servi à rien, fait le chef de la police en haussant les épaules. Ce qui sert, c'est de savoir. Par là, on tient tout le monde, les princes à qui on peut dire : Prenez garde! — la reine, à qui on peut murmurer : Comptez sur mon zèle! — le roi, à qui

on peut insinuer : Comme je vous sers bien! — Tout cela vaut mieux que la potence. D'autant que le progrès des mœurs ne permet plus guère ces procédés expéditifs.

Le chevalier réfléchit que promettre, c'est encore le meilleur moyen de se faire mousser, et il promet.

— Ah! comme vous êtes aimable, explose le haut fonctionnaire tout ravi, et que de droits vous aurez à ma reconnaissance! Voyons, que puis-je faire pour vous? Que désirez-vous? Rien? Ce n'est vraiment pas assez. Oui, oui, je sais que vous êtes très délicat, mais, enfin, vous pourriez me demander au moins le remboursement de vos frais. Beaucoup de grands seigneurs n'ont pas vos scrupules.

Le chevalier se défend. Il n'a en vue que le bien public, et est trop heureux de rendre service à son excellent ami le lieutenant de police. L'autre, un peu stupéfait de ce désintéressement, en prend une estime singulière pour son visiteur. Il le félicite, le complimente sur sa bonne mine, sur son bel habit brodé, et comme Russan avoue qu'il n'est pas encore payé, il s'écrie :

— Mais alors, envoyez-moi la facture de votre tailleur. C'est Pérotte? Il n'y a que lui pour habiller aussi richement. C'est entendu, n'est-ce pas? Non? décidément non? Eh bien, tant pis, Monsieur le chevalier, demain j'enverrai chez lui pour qu'il ne vous parle plus de rien. Mais, par contre, vous, mon cher Russan, vous me parlerez sans doute de l'auteur du libelle!

Reconduit avec mille compliments et embrassades, le chevalier traverse l'antichambre déjà pleine de quémandeurs. Dehors, il s'arrête, griffonne un bon moment sur son carnet, car rien ne s'oublie plus vite que les noms, les dates et même les faits, et il reprend ses courses.

Les bureaux du financier Codognan ne sont pas très loin de l'hôtel du lieutenant de police. Il y entre, se nomme, et presque aussitôt on l'introduit dans la vaste pièce où le banquier travaille avec son principal commis, au milieu d'un peuple de scribes

et de calculateurs. Le gros Codognan se lève, tout réjoui à sa vue, et le mène, de retrait en retrait, jusqu'à son cabinet de travail particulier, une pièce moitié bureau moitié boudoir, avec une table à paperasses avoisinant de moelleux sofas où il doit faire bon se reposer sous le regard d'attrayantes nymphes demi-vêtues qui ornent les murs.

Le chevalier s'extasie sur ce réduit qu'il ignorait encore, et comme il lorgne un nu voluptueux de Boucher, le financier, gros ventre, bajoues pendantes, œil égrillard, se frotte les mains.

— Joli, n'est-ce pas? D'autres du même genre me plairaient fort. Puis-je compter sur vous, chevalier, pour enrichir ma collection?

Russan ne dit pas non. Il est très répandu dans le monde des artistes, surtout celui des peintres galants, et procure aussi bien les tableaux que les modèles. Mais Codognan sait que le chevalier peut rendre d'autres et plus rares services. Il l'interroge à coups redoublés et son œil, qui tout à l'heure scintillait pour Vénus, étincelle maintenant pour Plutus.

— Avez-vous vu Necker? Que dit-il? Que fait-il? Est-il vrai qu'il a menacé M. de Maurepas de prendre des chevaux de poste pour retourner à Genève, et que Maurepas lui a répondu qu'aux étrangers qui ont administré les finances du royaume on n'en donnait que sur un ordre exprès du roi? Et la réforme des Fermes générales, en parle-t-on toujours? Et la cabale contre M. de Sartine? En triomphera-t-il ou non? Il a pour lui, n'est-ce pas, l'archevêque de Paris, mais il a contre lui beaucoup de princes. Qu'en pensez-vous?

Le chevalier répond avec complaisance. Il donne quelques renseignements et en fait espérer bien davantage. Le financier s'allume : Ah! oui, si vous pouviez me savoir cela! — Il questionne à nouveau, à bâtons rompus : Le projet de loterie? Quelle sera la commission des banquiers

sur les billets placés? La solvabilité du duc de Chartres? Les plaintes contre le prince de Rohan-Guéménée? Les dépenses de la reine?

Un moment la houppelande du chevalier s'entr'ouvre, et laisse voir un bel habit brodé. Codognan s'extasie, et, avec une grosse gaieté, frappe l'épaule de son jeune ami en lui chuchotant à l'oreille.

— Halte-là! fait le chevalier, avec un air soudain rogue. Nous ne sommes pas à la Cour de la grande Catherine qui chaque nuit mande un beau cosaque de sa garde, ni à celle du grand Frédéric, qui chaque matin sonne un de ses aides de camp... mais vous allez me faire dire des sottises. Non, non, mon cher financier, « nous vivons sous un prince ennemi de la fraude ». Je crois que vous venez de l'oublier.

Le gros Codognan se tortille, décontenancé; il s'empêtre dans ses protestations de dévouement au roi, de respect pour la reine. Jamais au grand jamais, sa pensée n'a été... Le chevalier laisse le pauvre homme barboter à force. Et le financier se désole : Grand Dieu, s'il allait jaser! — Il faut l'amadouer à tout prix.

— Voyons, mon cher chevalier, je sais des valeurs d'Amsterdam sur lesquelles il va y avoir un mouvement de hausse. Ne voudriez-vous pas aventurer quelque argent dans l'opération?

— Mais si, répond-il, en éclaicissant un peu sa figure. J'ai dix mille louis disponibles.

— Peste, c'est une somme! Mais tant mieux, puisque votre bénéfice sera d'autant plus gros. Déposez cette somme à ma caisse, et je passe l'ordre d'achat.

— Passez toujours l'ordre, mon cher Codognan, vous aurez dès demain les dix mille louis. A combien estimez-vous le gain de l'opération? A mille louis?

— Vous êtes trop gourmand, cher ami. Mettez le quart, ce sera déjà bien beau pour un ordre griffonné en cinq

minutes. Vous toucherez vos deux cent cinquante louis dans cinq semaines environ, si l'opération réussit.

— Partageons dès maintenant, mon cher Codognan, donnez-moi deux cents louis et je vous tiens quitte du reste. L'opération, vous la ferez à votre compte et sans doute vous rapportera-t-elle bien davantage.

Codognan hésite. Deux cents louis, c'est un morceau. D'un autre côté, ce diable de chevalier a l'oreille des ministres, et, par eux, celle du roi. Il a tiré de lui des renseignements très précieux, et il compte bien en tirer d'autres. Sans compter la brocante, tableaux, statuettes et le reste. Et puis il y a des gens avec qui il vaut mieux ne pas se brouiller. Le financier se résout au sacrifice.

— Eh bien, c'est entendu, vous aurez vos deux cents louis.

— Pourquoi le futur, puisqu'il s'agit de présent?

— Vous êtes homme d'esprit, chevalier.

— Vous l'êtes non moins, mon cher financier. Rien de plus spirituel que d'acquérir la reconnaissance d'un homme tel que moi, et de l'acquérir séance tenante et en somme à bon compte. Tenez, je parie que vous avez deux rouleaux de cent louis chacun dans le tiroir de ce meuble en marqueterie, tout prêts pour quelque jolie fille de passage, ils ne protesteront pas, non plus, de se trouver dans la poche d'un simple garçon!

Le financier est allé au tiroir et l'a ouvert.

— Mon cher, vous avez perdu votre pari. Il n'y a pas deux rouleaux de cent louis, mais quatre de cinquante, et que voici. Mais cela ne va-t-il pas vous alourdir, et ne préférez-vous pas que je vous les fasse porter demain?

— Mon cher, Jules César a dit qu'il ne fallait jamais remettre au lendemain ce qui pouvait être fait le jour même. Donnez-moi ces quatre petits rouleaux, et je m'engage, foi de gentilhomme, à vous faire dîner, dans quelques jours, avec quatre petites roulettes qui vaudront davantage encore!

Le gros banquier éclate d'un rire joyeux et les deux hommes se quittent après force embrassades.

Déjà midi. Le chevalier entre chez un traiteur à la mode et se commande, pour lui tout seul, un fin dîner digne de son bel habit brodé et de ce qui pèse aux poches de son gilet. L'œil vif, les ailes de pigeon bien calamistrées, la main fuselée jaillissant d'un flot de dentelles, il a vraiment luisante allure, et ne s'étonne pas que ses voisins et voisines le regardent, chuchotent et cherchent des laquais à savoir son nom. Tout en savourant en fin de repas une tasse de cet odorant breuvage « qui manquait à Virgile et qu'adorait Voltaire », il consulte son carnet, y inscrit de nouvelles notes, et prenant une pincée de tabac d'Espagne dans une tabatière d'or et de diamants, qu'il laisse un moment, comme par négligence, sur la table pour faire loucher ses jolies voisines, il réfléchit.

Sur les trois mille louis qu'il cherche, il n'en a encore que deux cents, mais l'après-midi lui reste. Trois mille louis, certes, c'est une somme, mais la marquise Gisèle les vaut. Russan l'imagine « de sa nudité seule embellie et parée », comme dit le petit André Chénier, un jeune poète-étudiant qu'il connaît (il connaît tout le monde), et tous les souvenirs des estampes libertines qu'il collectionne viennent danser la ronde autour de lui.

Ce qui lui plaît surtout dans sa combinaison du collier, c'est que le marquis doit y mettre la patte. Oh! avec lui, il jouera le désintéressé, celui qui brigue seulement l'honneur de devenir son ami, ou mieux, pourquoi pas? son beau-frère. La marquise a une jeune sœur qui va sortir du couvent, pourquoi ne demanderait-il pas sa main? Candiac, qui ferait peut-être des difficultés s'il s'agissait d'une sœur à lui, en fera moins pour une sœur à sa femme. Il acceptera donc, sans nul doute, le collier pour elle, et Russan pense bien que du coup double il touchera double salaire. Jusqu'au caractère équivoque de

la manœuvre qui l'enchante! Candiac et Gisèle éclaboussés tous deux par son argent, quel piment il savourera! Et puis, une fois qu'il aura conquis la marquise, son projet de mariage sera un excellent prétexte pour ne pas s'attarder dans une liaison dont il aura retiré tout le fruit. Il parlera de scrupules, jouera du remords, proposera de remplacer son amour irrégulier par une affection légitime et le tour sera joué.

Le chevalier, de l'or répandu sur la table, est sorti majestueusement entre deux rangées de laquais prosternés jusqu'au sol. Il a encore une ou deux heures avant de pouvoir décemment se présenter chez les princes. Il prend un carrosse de louage, et se fait transporter du nord au midi, de l'est à l'ouest. Pouvait-on supposer qu'un courtisan de Versailles connaissait tant de monde à Paris? Et dans des quartiers si divers? Et parfois dans des maisons si minables? Mais avec une houppelande grise on passe partout inaperçu. Russan monte et descend des étages, ouvre et ferme des portes, tantôt chez des tailleurs de diamants, tantôt chez de vieilles proxénètes; ici chez un austère ecclésiastique, là chez un peintre de scènes légères; il voit des prêteurs à gages, il voit des graveurs au burin dont il examine les planches à la loupe et à qui il emprunte des tirages de choix, enfin il n'oublie pas le sieur Pérotte, auquel il recommande bien de majorer de cent louis le prix du bel habit qu'il porte et qu'on viendra lui régler demain, et, pour plus de sûreté, il se fait avancer les cent louis qu'il va déposer, avec ceux de Codognan, chez le plus grand banquier de Paris, contre reçu détaillé dont il contrôle soigneusement le texte.

Maintenant, frais et dispos, il peut se présenter chez le comte de Provence, qui de temps en temps vient à Paris, et qui loge alors au palais du Luxembourg, dont son frère lui a fait royalement cadeau. Le chevalier doit, là aussi, être attendu, car la porte s'ouvre tout de suite, et,

par des corridors assez compliqués, un majordome le conduit jusqu'à l'appartement où Monsieur joue aux cartes avec trois gentilshommes de sa maison qui, à la vue du visiteur, se retirent discrètement.

Dans son bel habit brodé, le chevalier a aussi bonne façon qu'eux, et ce n'est pas sans satisfaction qu'il se compare même au jeune prince du sang; il est un peu plus âgé que lui, mais d'aussi aristocratique tournure, aussi frais de visage, aussi vif de regard, aussi charmant de sourire, et en lui-même il se dit : Grand Dieu, que ne penserait-on pas si je devenais vraiment le favori de Monsieur?

Le comte de Provence, figure fine, lèvre malicieuse, regard oblique, un peu timide au fond, l'accueille avec bonne humeur.

— Eh bien, quelles nouvelles, Monsieur le dénicheur de scandales? Que nous apportez-vous, aujourd'hui, dans votre hotte?

— Ma hotte, Monseigneur, n'est pas très riche, cette fois. Pourtant, je peux vous conter quelques histoires assez plaisantes.

Et il déballe une bonne part de ce qu'il vient de recueillir chez son ami le lieutenant de police, avec des enjolivements, des mots d'esprit, des citations d'Horace, des rappels de Voltaire, qui tout de suite mettent aux anges le prince. Celui-ci voudrait, comme le feu roi, être au courant de toutes les historiettes croustilleuses du royaume, et le chevalier l'amuse beaucoup en lui contant le triple cocuage du comte de Montdardier, que sa femme a cornufié, coup sur coup, la première fois avec un beau laquais, la seconde avec un vieil évêque, la troisième avec une perverse marchande de modes.

— A ce propos, fait le prince, rien sur qui vous savez?

— Rien, Monseigneur.

— Ah! c'est bien dommage. Il doit pourtant y avoir quelque chose!

— Se douter sans être tout à fait sûr, cela vaut peut-être mieux. L'imagination se donne libre cours. Notre premier libelle a fait beaucoup de bruit, et M. Lenoi[r] me disait tout à l'heure qu'il donnerait gros pour e[n] savoir l'auteur.

— Il ne se doute de rien, au moins?

— Je suis là, se rengorge le chevalier, pour déroute[r] ses soupçons. Nous allons, d'ailleurs, lui donner d'autr[e] tablature. Oui, Monseigneur, pour entrer dans vos vues j'ai déniché un jeune écrivain obscur qui s'est mis de bo[n] cœur à la besogne et qui nous a troussé un second peti[t] livre : *Les Amours de Toinon,* à côté duquel le premie[r] n'est qu'eau de rose.

— Parfait, comment s'appelle cet oiseau rare?

— Oh! Monseigneur, quelle imprudence ce serait d[e] me faire dire son nom, et comme il vaut mieux que vou[s] l'ignoriez! Supposez que le roi ou la reine vous questionn[e] à son sujet, vous pourrez leur jurer sur l'honneur qu[e] vous ne savez pas de quoi il s'agit. Mais, Monseigneur continue-t-il, vous êtes le maître et si vous le désire[z] absolument...

— Non, non, fait vivement Monsieur, il vaut mieux en effet, que je l'ignore. Et, dites-moi, il s'est bien acquitt[é] de sa besogne, ce petit plumitif?

— Vous allez en juger vous-même, Monseigneur, j'a[i] les bonnes feuilles sur moi... Mais, sommes-nous bien e[n] sûreté?

Le comte de Provence se lève et va lui-même pousse[r] le verrou de la porte. Puis, vite, il revient près de l[a] fenêtre où le chevalier déplie avec précautions le paque[t] qu'il a pris chez le graveur.

— Mais il y a des images! fait le prince enthousiasm[é].

— Elles sont si libres, Monseigneur, que je n'ose vrai-ment pas...

— Etes-vous sot, mon pauvre chevalier! Voyons vit[e] au contraire!

Et le prince s'absorbe dans la contemplation des gravures, avec des rires un peu scandalisés et de petits cris de plaisir.

— Voilà, fait-il, qui dépasse tout ce que je connais dans ce genre. On ne peut rien faire de plus hardi! Quels groupes! Quelles attitudes!

— Et les physionomies, Monseigneur, regardez-les à la loupe, fait le chevalier, en lui tendant un verre grossissant dont il s'est muni, les reconnaissez-vous?

— Certes oui. Mais quelles visions à faire chuter tous les saint Antoine! Et de plus fort en plus fort, comme chez Nicolet. Celle-ci, et celle-ci encore!... Mais savez-vous bien, mon cher Russan, qu'il y a là de quoi vous faire pendre tous, vous, le dessinateur, le graveur, l'imprimeur, le colporteur...

— C'est vrai, Monseigneur, mais nous serions pendus en bonne compagnie. Que Votre Altesse se rappelle, elle a bien voulu m'écrire un jour quelques lignes qui constituent la plus grande marque de confiance qu'un frère du roi puisse donner au plus humble de ses serviteurs. C'est pour cela, Monseigneur, que je vous suis dévoué, en effet, jusqu'à la mort.

Le prince avait oublié ces lignes, il s'en souvient maintenant. Bah! il sait qu'il n'a rien à craindre, et qu'en pareil cas, les petits paient toujours pour les grands. N'importe, il vaut mieux être prudent et faire patte de velours. Il continue à s'extasier sur le pamphlet, il félicite le chevalier (il ne sait pas que le petit plumitif c'est lui), indique comment le petit livret devra circuler et qu'il sera excellent que la reine en trouve un par mégarde sous sa main; on pourrait faire relier un exemplaire en forme de missel. Comme il voudrait alors voir, sans être vu, la tête de la chère belle-sœur!

— Monseigneur, vos ordres seront exécutés dès que vous m'aurez mis à même de le faire. Songez que j'ai

à rémunérer beaucoup de concours et à fermer, par conséquent, beaucoup de bouches.

— C'est très juste. A combien estimez-vous l'ensemble?

— A quinze cents louis, Monseigneur.

Le prince ne sourcille pas. Il faut, en effet, fermer beaucoup de bouches, à commencer par celle de Russan.

— Vous les aurez, dit-il, ce ne sera pas trop pour le plaisir que nous aurons, mes amis et moi, à voir la colère de toutes ces dames.

Le chevalier a plié soigneusement ses estampes. Tout est en ordre, Monsieur tire sans bruit les verroux, appelle son secrétaire des commandements, le prie de verser quinze cents louis au chevalier et prend congé de lui avec force grâces.

La nuit tombe. Son magot déposé dans une banque voisine, car il n'est pas prudent d'avoir tant d'argent sur soi quand on rentre de nuit à Versailles, le chevalier se dirige vers le Palais-Royal où il sait que le duc de Chartres l'attend. Ici encore les portes s'ouvrent. A peine s'est-il nommé qu'un gentilhomme de la chambre vient le prendre et le conduit au cabinet d'études où le duc s'entretient avec un de ses familiers. A l'annonce du visiteur, il s'est levé avec empressement, et coupant court aux révérences et aux compliments :

— Nous vous attendions avec un peu d'impatience, Laclos et moi, fait-il. Vous êtes homme de sagesse, Monsieur Russan, et vos conseils seront les bienvenus.

Le duc de Chartres, qui sera duc d'Orléans à la mort de son père, est un peu plus âgé que le chevalier, mais plus jeune que Laclos qui, lui, touche à la quarantaine. La nuit est tout à fait venue et le cabinet du prince, encombré de livres, de cartes et d'instruments de physique, n'est éclairé que par quelques bougies. Dans la pénombre, tous les trois se ressemblent, avec des faces froides, des lèvres closes et des regards torves.

Laclos et Russan se sont serré la main comme de

vieilles connaissances. Choderlos de Laclos, grand observateur et machinateur profond, tient le chevalier pour être digne d'être associé à ses projets tortueux, et il l'a présenté à son patron. Tous trois sont maintenant assis, très proches pour que les paroles restent bien entre eux, et Laclos s'explique.

Il dit combien la situation générale du royaume devient grave et que le mécontentement augmente d'une façon inquiétante. Le renvoi de Turgot a tout compromis. Maurepas est un vieillard impuissant, Necker un simple homme d'argent sans vues d'homme d'Etat, les autres ministres de vulgaires comparses. En ce moment, la discorde est partout, le ministère a contre lui toutes les classes, les hautes, les moyennes, et il aurait même les basses si celles-ci avaient voix au chapitre. Or, les ministres, c'est le roi, et c'est là ce qui fait la gravité de la situation, le pouvoir royal devient aussi impopulaire que le pouvoir ministériel.

— Je ne vois pas trop quel parti on peut tirer de tout cela, fait le duc de Chartres qui affecte de ne prêter qu'une oreille distraite aux exposés de son familier.

— L'impopularité du roi, insiste froidement Laclos, peut devenir telle que toute la famille royale, si les frères du roi font cause commune avec lui, en soit compromise; en ce cas, ce serait à la branche cadette à prendre la place de la branche aînée. C'est ce qui a eu lieu en Angleterre.

— Mon cousin est-il si impopulaire que ça?

— Votre cousine, Monseigneur, l'est déjà beaucoup.

— Oui, je sais. Des libelles paraissent. Ça doit venir du comte d'Artois ou du comte de Provence. Vous qui voyez ces princes, Russan, ne savez-vous pas qui en est l'auteur?

— Absolument pas, Monseigneur.

— Peu importe, d'ailleurs, dit Laclos. Nous avons l'avantage de la publicité sans l'inconvénient de la responsabilité.

Il reprend son exposé. La maison d'Orléans a pour elle l'avenir. Si le roi était seul, la besogne serait facile; un accident de chasse est vite arrivé! Mais il y a un dauphin, et il peut en venir d'autres, il y a deux frères du roi dont un a déjà deux fils et dont l'autre peut en avoir. Alors, il faut penser à autre chose. Avec un gros bœuf comme Louis XVI, une pie-grièche comme Marie-Antoinette, des kakatoès comme Provence et Artois, tout est possible : aggravation du mécontentement public, colère du peuple contre les ordres privilégiés, fureur de ceux-ci, alliance de la famille royale avec eux, demande de convocation des Etats généraux, refus, émeutes, révolution enfin! Ce jour-là, nous saurons ce qu'il faut faire... Vous serez roi, Monseigneur! termine-t-il.

— Et mon père, que faites-vous de lui en tout ceci?

— Ce dont je parle n'est pas pour demain. Il faut compter dix ans au moins. D'ici là, nous amènerons le duc d'Orléans à nos idées. Déjà, Mme de Montesson nous est acquise. Et puis il faut tout prévoir, même, Monseigneur, le plus douloureux des deuils. Si vous deveniez vous-même duc d'Orléans, vous devriez trouver, ce jour-là, un parti bien organisé, une opinion publique favorable, des appuis solides dans le peuple! C'est là le travail que, d'accord avec Russan, je vous demande de commencer à entreprendre dès maintenant.

— C'est en effet une œuvre de longue haleine, ajoute le chevalier, et pour laquelle les dix ans dont parle M. de Laclos ne semblent pas exagérés. Créer une opinion publique, agir sur les écrivains, les philosophes, les économistes, avoir ici un centre d'action, un *club*, comme disent les Anglais, et des correspondants dans toutes les provinces, cela demande beaucoup de travail, de temps et d'argent, mais nous avons bon espoir, Monseigneur.

Tous trois se taisent. Quelques bougies se sont consumées et la pièce en paraît plus ténébreuse. Le duc de Chartres réfléchit, puis, avec un certain effort :

— Mes amis, faites ce que vous voulez, pourvu que je ne sois pas mêlé directement à tout ceci. Je ne veux avoir de discussion, ni avec mon père, ni avec le roi. Laclos dirigera, et Russan, qui n'étant pas de ma maison ne peut pas me compromettre, exécutera. De l'argent, oui, il vous en faudra, mais le but est si lointain, si vague!... Voyons, contentez-vous, chacun, de cent louis par mois, pour commencer, un an payé d'avance. Avec cela, fait-il en souriant, on peut déjà éclairer pas mal d'obscurités.

Les deux affidés s'inclinent, et le prince les congédie; il n'aime pas à s'entretenir longtemps de la même affaire, surtout d'une affaire à dessous aussi graves. C'est un de ces hommes qui se plaisent bien à jouer avec le feu, mais craignent de se brûler les doigts. Laclos, qui le connaît, hausse les épaules, une fois sorti de la pièce, et dit à son ami :

— Bah! nous le ferons marcher, et il nous suivra, de gré ou de force. Mais avant de nous mettre en route, nous avons le temps de musarder un peu! Où en sont nos aventures galantes, beau chevalier ?

La conversation se prolonge entre les deux amis et le nom de la marquise de Candiac est prononcé à plusieurs reprises. Laclos, qui souçonne ses manœuvres, voudrait savoir au juste où il en est et si l'aventure qui se prépare sera aussi savoureuse que celle de Turin, mais Russan se contente de lui mettre l'eau à la bouche.

— Plus tard, fait-il, plus tard, quand ce sera plus avancé.

Il a hâte de rentrer à Versailles et de goûter un repos bien gagné. En somme, la journée a été fructueuse, les trois mille louis sont à lui, et, par le collier, il aura, quand il voudra, l'amitié du mari et l'amour de la femme.

Seulement, une fois seul, il réfléchit.

Quel dommage qu'on ne puisse pas faire de ces imi-

tations de pierreries si parfaites qu'on n'en aperçoive la fausseté qu'au bout de deux ou trois ans!

V

Le jour où la marquise avait souhaité le beau collier, on jouait au jeu des demandes et des réponses, et la question : Que désirez-vous? — était revenue plusieurs fois. A la première, Gisèle avait répondu : Aimer et être aimée; — à la seconde : Mettre à mon cou la parure de chez Bœthmer et Bossange; — à la troisième : Savoir ce que pense au juste le bon Dieu du péché d'amour. — Et les trois rivaux qui, naturellement, se trouvaient là, avaient retenu chacun le vœu qui l'intéressait. Russan avait pris note du collier. Sauclière s'était promis d'avoir des renseignements sur les opinions de l'Etre suprême, et Langlade, enfin, bon garçon et bon vivant, s'était dit : Etre aimée et aimer, voilà mon affaire!

Le baron de Langlade, en effet, est l'homme aimable par excellence; il n'a que des amis parmi les hommes comme parmi les dames. Celles-ci lui trouvent bien, parfois, l'air un peu peuple, mais il est si rieur, si obligeant et si riche! et d'une richesse qui n'a rien d'obscur, comme celle de Russan, puisque ses vastes terres s'étalent au plein soleil du midi, et que ses vignobles ont l'insigne honneur d'abreuver, pour le vin commun, les tables de la domesticité royale.

Il hante d'ailleurs moins la noblesse d'épée que la noblesse de robe, car il n'a ni cordon rouge ni cordon bleu dans son lignage, alors qu'il cousine avec force amples simarres et grosses perruques. Il est neveu d'un conseiller à la Grande Chambre, M. de Calvisson, qui lui a promis sa charge, et il se considère déjà comme membre du parlement de Paris. Etant jeune et riche, il espère bien acheter, par la suite, une présidence à mortier, et

qui sait si, plus tard, il n'arrivera pas à être garde des sceaux ou chancelier?

Aussi soigne-t-il ses relations dans le monde de la grande robe et ne fréquente-t-il que les familles de vieille souche parlementaire pour faire croire qu'il est de leur branche aussi, car dans le milieu judiciaire, comme dans tous ceux d'alors, les questions d'origine priment tout, et c'est une cascade de mépris universels qui ruisselle sans fin d'un étage à l'autre de la société.

Les vieilles familles parlementaires regardent, en effet, tout de haut, même les familles nobles dont parfois, dans des procès, elles ont pu voir de près les fraudes et les tares. De parti pris, elles continuent à porter leurs vieux noms bourgeois, Molé, Séguier, Pasquier, alors qu'elles pourraient s'affubler de titres redondants; les Molé, par exemple, sont très légalement comtes de Champlatreux, mais préfèrent rester Molé. A plus forte raison les descendants de ces vieilles dynasties judiciaires tiennent-ils en dédain les magistrats d'investiture récente, ceux qui, enrichis dans un négoce quelconque, ont acheté d'abord une terre, puis un office, puis un titre, et cherchent, dès lors, simples nobles, à faire figure de gentilshommes.

Tel est le cas des Croupatas de Langlade, qui, en tant que Croupatas, vendaient des draps et taillaient des chausses, il y a seulement trois générations. Mais le grand'père, ayant pu acquérir les terres de l'ancienne baronnie de Langlade, famille éteinte, le père avait alors relevé le titre, acheté une charge de conseiller au présidial et épousé une Calvisson, fille d'un conseiller au parlement d'Aix, et le fils cadet, baron de courtoisie, mais riche propriétaire de vignobles par son mariage, était venu à Paris, auprès de son oncle, où, servi par le lointain de sa province d'origine, il se glissait habilement au cœur de cette vieille société jalouse.

Laissant là les vieux emperruqués dont il se doute bien qu'il y a peu à attendre, Langlade s'est acquis les bonnes

grâces de leurs petits-fils ou petits-neveux, qui finiront bien par les remplacer. Toute cette jeune noblesse de robe est aussi fringante, galante et insolente que la jeune noblesse d'épée. Pour l'étourderie frivole et l'impertinence spirituelle, on ne sait à laquelle des deux donner la palme. Passé le temps des vieux magistrats austères et avares! Les jeunes jettent l'argent par les croisées, jouent, boivent, courent les filles, font des dettes, et rivalisent entre eux de hardiesses d'idées; dans leurs conversations intimes, le trône comme l'autel n'en mènent pas large. Quant à la règle des mœurs, elle est aussi tordue et cabossée chez eux que chez les roués de la cour. Pas un qui ne se pique de cent prouesses libertines et qui ne laisse à sa femme la liberté d'allures qu'ont conquise les plus sémillantes marquises de Versailles.

Pendant quelques mois, le jeune baron de Langlade a jeté sa gourme avec une telle ardeur qu'il est devenu le parangon de toute la jeunesse dorée de la capitale. L'Opéra, le Théâtre-Français, la Comédie italienne, ont retenti du fracas de ses exploits; mais la mésaventure de deux de ses amis, qui des nymphes de ces beaux lieux ont attrapé de fâcheuses galanteries, comme on disait alors, l'ont un peu refroidi, et il pense à prendre, pour se ranger, une maîtresse saine et sûre. Or, il n'y a encore que dans le vrai monde qu'on peut trouver cela. Et, de plus, une dame de la Cour pose autrement son coadjuteur qu'une fille d'opéra son entreteneur.

De toutes les grandes dames qu'il connaît, aucune ne lui semble plus séduisante que la marquise de Candiac. Gisèle est si jolie, avec ses yeux bleus, son sourire ingénu, sa rêverie vaporeuse! Langlade, justement parce qu'il affecte le genre frivole et plaisantin, est sensible à tout ce qu'il devine de tendresse profonde ne demandant qu'à jaillir chez cette jeune femme attristée par le décès de son ami et l'abandon de son époux. Mais comme la nature ne perd pas ses droits, l'attrait de la sensation se mêle

en lui à l'appel du sentiment, et dans ses rêves d'épicurien voluptueux, il aime à se représenter cette charmante beauté frémissant de plaisir entre ses bras. Comme elle doit être alors ensorcelante, se dit-il, et quel exquis contraste doivent faire la réserve de sa rougissante pudeur et le transport de son ivresse amoureuse!

Pour obtenir cette adorable créature, être aimé et aimer! que ne ferait-il pas? Quand il pense à ses rivaux possibles, il s'irrite un peu. Serait-il concevable qu'elle lui préférât un Russan équivoque ou un Sauclière étréci? Un peu anxieusement, il compte ses atouts, sa bonne mine, sa jeunesse, sa gaieté, sa fortune, même ses amitiés dans le monde de la patrocine, car le marquis de Candiac, comme beaucoup de grands seigneurs, a force procès sur les bras et ne demande qu'à s'acquérir, au Palais, des relations utiles.

C'est pour cela que, sachant plaire au marquis qui cherche à se faire bien voir des messieurs du parlement, il l'a prié à un dîner d'amis où il se rencontrera avec de jeunes magistrats ou fils de présidents, lesquels, eux-mêmes, seront enchantés de faire la connaissance du grand seigneur. Il a invité, également, Russan, mais point Sauclière, qu'il trouve trop grave; il s'agit, en effet, d'une partie fine où les bons vins et les joyeux propos doivent aller de pair et qu'il médite même de clore sur un spectacle de choix, des « scènes d'Otaïti », l'île que le voyage du capitaine Cook a mise à la mode et dont les mœurs voluptueuses servent de prétexte à des danses, des chants et des tableaux vivants dont se délectent les invités à des réunions de haut goût comme celle-ci.

Langlade a, d'ailleurs, une réputation bien assise de joyeux vivant, et on sait qu'avec lui on ne sera pas envahi par les vapeurs. Les histoires qu'on lui prête sont nombreuses et savoureuses. La dernière a fait jaser tous les salons et battre tous les éventails. Langlade était l'amant en titre de la jeune Vestris, héritière d'un

nom doublement illustre chez les danseuses et les comédiennes, et avait tout lieu de se croire seul possesseur des charmes de la belle enfant. Mais que la confiance est mauvaise conseillère! Un jour qu'il venait lui rendre visite, il est vrai à l'improviste, qui trouve-t-il chez elle, dans sa chambre, dans son lit? Son meilleur ami, le jeune Joly de Fleury, et tous deux dans un costume paradisiaque ne laissant aucun doute sur la vivacité, sinon sur la pureté de leurs intentions. Langlade voit rouge. Il tire son épée, mais, non moins belliqueux, son ami se saisit du bidet, tandis que la nymphe s'arme du pot de chambre. Cet arsenal hétéroclite fait éclater de rire l'excellent Langlade. La lutte serait déloyale. Un moment il se demande s'il ne va pas prendre, pour égaliser les armes, le compotier lourd de gâteaux qui attend sur un guéridon, dans un coin de la chambre. Mais non, il y a mieux à faire! Il jette son épée et crie aux oreilles de son ami de cœur : Attends, vieux misérable! Alors, d'une main rapide, il se débarrasse à son tour de ses habits, de ses chaussures, de sa chemise, et une fois à l'unisson des deux autres, il plante le guéridon au milieu de la pièce. Et maintenant, hurle-t-il, à table! Comment l'histoire finit-elle, personne ne le sait, bien que Langlade ne se refuse pas de la raconter à toute dame un peu jolie qui l'en prie; mais, il est vrai que la dame, à peine lui insinue-t-il le récit à l'oreille, rougit, s'effare et pousse les hauts cris; et c'est ainsi que le monde de la cour et de la ville ne peut s'expliquer comment, après une alerte aussi chaude, les deux amis sont encore plus intimes qu'auparavant.

Joly de Fleury, le héros de cette joyeuse aventure, est justement du dîner avec quelques autres jeunes gens porteurs, comme lui, de beaux noms parlementaires : Adrien Duport, Hérault de Séchelles, Lepelletier de Saint-Fargeau, et deux autres plus âgés, Lamoignon et Saint-Vincent. Avec Russan, Candiac et Langlade, cela fait

juste neuf, le nombre des Muses qu'il ne faut pas dépasser pour un dîner-causerie.

Le couvert était mis dans le grand salon du café Foy, une vaste pièce à lambris blanc et or qui gardait encore le charme contourné du temps du feu roi, charme que le goût nouveau déclare rococo, et dont les convives, d'ailleurs, se soucient peu, car la succulence des plats ou la hardiesse des propos les intéresse davantage.

Tout de suite ils se sont trouvés en belle humeur. Ils se connaissaient tous entre eux, sauf Candiac qui, grand seigneur, ne quittait guère Versailles, mais qui a mis tout le monde à l'aise par son aimable simplicité. Russan, d'ailleurs, répandu dans tous les mondes, a vite fait la liaison. Le potage Soubise a calmé les tiraillements d'estomac et les vins généreux de Chypre, qu'on sert aussitôt après, ont délié les langues. Plaisanteries, anecdotes, scandales, dithyrambes gastronomiques, cantates érotiques, archiloquades politiques, tout se mêle et se croise.

— Quelle époque délicieuse que la nôtre! fait Langlade. Je ne crois pas que jamais il y ait eu sur terre plus de gaieté, de curiosité et de volupté. Comme il fait bon vivre!

— En ce moment, et en ce lieu-ci, oui, certes, répond le grave Robert de Saint-Vincent; mais les pauvres gens sont-ils de cet avis?

— Cela existe donc, les pauvres gens? demande Lamoignon.

— Que chacun se rende heureux, dit Candiac, et le bonheur universel sera ainsi réalisé.

— Il l'est déjà, affirme leur amphytrion, qui tient à son idée. Tout est pour le mieux. Voyez les progrès qu'a fait l'art culinaire. Nos pères ne mangeaient pas, ils se repaissaient. Nous, nous dégustons. Les plus grands noms de France s'enorgueillissent de patronner un nouveau coulis ou une croustade inédite. Soubise vivra plus long-

temps par l'exquise purée qu'il a inventée que par sa victoire de Sonderhausen.

— Et son autre victoire de Rosbach, ricane Duport.

— Et le progrès des mœurs, continue Langlade que le vin liquoreux rend éloquent. Quelle politesse! Quelle élégance! Quel désir de plaire! Comme nous sommes loin de nos aïeux si rogues! L'égalité fait d'énormes progrès dans tous les esprits. Est-ce que les nobles, maintenant, se croient supérieurs aux gens du Tiers?

— Ils auraient tort, acquiesce gentiment le marquis de Candiac, nous descendons tous d'Adam et d'Eve.

Les hors-d'œuvre ont disparu, et après eux les premières entrées. Les vins légers du midi de la France, Côtes de Gironde et Côtes du Rhône, coulent à flots. Langlade présente les crus qu'il récolte sur ses terres; on leur fait fête.

— Mon cher paranymphe, fait le chevalier de Russan, qui se pique d'humanisme et emploie parfois des mots savants, si vous parlez de progrès, parlez d'amour, c'est ici que notre présente époque est vraiment supérieure. Que de nouveautés! Que de trouvailles!

— Croyez-vous? demande Candiac. Je gage qu'Adam et Eve, justement, avaient inventé tout ce que nous croyons avoir découvert.

— Je parlais d'autre chose, mon cher marquis. Aucun temps n'a connu cette douceur de vivre en volupté que nous savourons si exquisement. Quelle différence d'avec nos ancêtres! Voyez ce piteux théâtre de Molière qui tourne tout entier autour du cocuage, cette niaiserie. Est-ce qu'un mari, de nos jours, est ridicule parce qu'il laisse à sa femme la liberté dont lui-même se prévaut? Et est-ce qu'une femme va se jeter à l'eau parce son mari cueille quelques fleurs hors du potager conjugal? Elle en fait autant de son côté, si le cœur lui en dit, et tous deux font bien.

— Le fait est que la jalousie est un sentiment bien peuple, fait le beau marquis.

— Langlade et Joly de Fleury l'ont prouvé, naguère, susurre une voix.

— Pardon, pardon, objecte Langlade. On n'a pas le droit d'être jaloux de sa femme parce que mari et femme sont égaux. Mais quand on paie pour être seul seigneur et maître d'une Laïs, on est excusable de se mettre un peu en colère si...

— Oui, mais on est mille fois approuvable si on dompte sa colère, comme précisément vous fîtes, ô notre hôte!

La conversation s'engage sur une pente glissante. On daube sur les nymphes, on boit à la santé de la belle Vestris. Des indiscrets demandent quelles ont été les clauses du traité de paix, et Langlade rit d'un gros rire jupitérien, tandis que Joly de Fleury sourit d'un sourire dionysiaque. L'entrée du rôti arrête les propos : une pyramide de volailles exhalant une odeur de truffes périgourdines. Cette fois, ce sont les nobles vins de Bourgogne qui remplissent les verres.

— Croyez-vous, vraiment, revient Lamoignon, que nous n'ayons rien inventé en amour? J'ai idée que les Athéniens et les Barbares étaient très différents, même en faisant le même geste, et que semblablement nous pouvons faire rendre des notes nouvelles et plus exquises à ces précieux instruments de plaisir qui, je le reconnais, eux, ne changent pas.

— Ce genre de recherches, fait Saint-Vincent, est dangereux. Quand on veut pousser trop loin la volupté, on ne sait pas jusqu'où l'on va. Oh! je ne fais pas allusion seulement à des erreurs qui sont, hélas, de tous les temps, mais à des excès dont il serait vraiment fâcheux que nous eussions le privilège; je connais, parmi les gens de ma génération à moi, un certain marquis de Sade qui, vraiment, dépasse la mesure...

Personne ne le connaissait, sauf Russan. On demande des détails, mais ni l'un ni l'autre n'en veut donner. Russan hausse les épaules et détourne un peu la causerie.

— Nous avons, en effet, dit-il, précisé, et on pourrait presque dire purifié l'amour. Pour nos pères, l'amour était quelque chose de composite et de tumultueux : éclair, frénésie, jalousie, extase, vengeance, folie, meurtre. Comme tout cela était sot! Nous avons analysé ce mélange comme M. Lavoisier fait des corps matériels, et nous avons trouvé d'un côté l'amitié, de l'autre la volupté. Deux choses précieuses, soit séparées, soit réunies, mais surtout deux choses qui ne se combattent pas. Au fond, la jalousie est le contraire de l'amour, puisqu'elle est explosion d'égoïsme. Egoïsme à deux, soit, mais égoïsme quand même. Il faudrait être plus généreux. En quoi le bonheur d'autrui gêne-t-il le vôtre? Langlade et Fleury ont eu raison. Pourquoi deux amis n'auraient-ils pas la même maîtresse, et deux amies le même amant?

— Vous n'allez tout de même pas jusqu'à la communauté des femmes? demanda quelqu'un.

— On y va bien en Otaïti! Mais, rassurez-vous, nos belles dames n'en voudraient pas, et comme il n'est question de forcer personne, nous n'irons pas jusque-là. Tout ce que nous souhaitons, c'est que les idées deviennent plus larges, les jalousies moins hargneuses et les plaisirs plus abondants.

— Notre ami Chamfort a défini l'amour l'échange de deux fantaisies et le contact de deux épidermes.

— Moi, fait Langlade, je le définirai le contact de deux attraits et l'échange de deux plaisirs.

Tout le monde applaudit, les uns par conviction, les autres par politesse pour un amphytrion aussi aimable. Langlade, fier de son mot, le note pour le resservir à l'occasion. Il est enchanté de ses convives, surtout du marquis de Candiac avec qui il espère bien se lier plus étroitement. Oui, pourquoi deux hommes n'auraient-ils

pas la même amante, et quel trait d'union plus délicieux que la jolie Gisèle?

Et Langlade, tout ému par la bonne chère, rêve à la charmante femme pendant que le dîner se poursuit dans le brouhaha grandissant. Si elle était ici, comme il la griserait de blandices et d'épices et de vins dorés et mousseux! Etre aimée et aimer, oui, c'est la devise digne de cette ravissante marquise, et qui peut mieux l'aimer que lui? Comme on en est aux fruits et aux friandises, il rêve au parfum de ses lèvres, frais comme celui de la pomme, sucré comme celui des dattes farcies, délicat comme la frangipane, voluptueux comme la vanille.

Voici venir les sorbets et les glaces. Le champagne de Dom Ruinard pétille dans les longs verres. Une ivresse légère grise les cervelles, brouille les idées, double les images; les paradoxes sortent de leurs cages et les hardiesses très court vêtues s'apprêtent à faire gambades par-dessus les bougies des candélabres. Comme toujours, en France, à la fin des bons dîners, on parle de l'immortalité de l'âme et de l'existence de Dieu.

— Moi, fait Lepelletier de Saint-Fargeau, je crois à l'Etre suprême.

— Moi aussi, répond Langlade, mais je ne suis pas sûr que le vôtre soit le même que le mien.

— Comment cela?

— Mon Etre suprême à moi, c'est celui de Voltaire, tandis que le vôtre est, je crois, celui de Rousseau.

— Rousseau? fait Candiac. Ah! si Sauclière était ici, comme il nous dirait de jolies choses!

— Mon Etre suprême à moi, fait Hérault, c'est celui de Diderot.

— Et moi, précise Russan, celui de La Mettrie.

— Mais il le nie, dit Langlade.

— C'est bien ainsi que je l'entends.

On se récrie. Quoi! pas d'Etre suprême? Mais il en

faut un pour le peuple. Si vous n'avez pas d'enfer, les voleurs et les assassins auront beau jeu. Mais d'autres approuvent : L'Etre suprême se passe de paradis et d'enfer. — Non, il ne s'en passe pas! — Si, il s'en passe!

Et les répliques se croisent, et chacun essaie de définir Dieu. Fleury le voit comme un vieillard à grande barbe qui crée des étoiles; Lamoignon comme un premier président de parlement qui rend des arrêts innombrables; Candiac comme un roi qui surveille ses ministres, un par monde habité; Saint-Fargeau comme un rouage central qui commande une multitude d'autres engrenages. Mais Hérault le considère comme un pur axiome de géométrie, et Saint-Vincent, qui croit à l'émanation et veut l'expliquer, verse le contenu d'un verre dans un autre, ce qui fait qu'il les casse tous les deux.

Sur ce point, tout le monde est d'accord. Le christianisme a fait son temps. Jésus-Christ est un grand philosophe, presque l'égal de Confucius. Mais l'Eglise n'a pas de raison d'être. Il n'y a pas un évêque qui croie ce qu'il enseigne. Il faut donc supprimer la dîme, ce qui augmentera la valeur de tous les biens fonciers.

La causerie, maintenant, oblique vers la politique. Le café est servi, et les flacons de liqueur circulent. Les vieux conseillers se bourrent le nez de tabac, mais les jeunes ont des feuilles effilochées qu'ils roulent dans des bouts de papier mince et qu'ils fument, c'est la mode nouvelle. La fumée achève d'obscurcir les idées, et le feu de l'alcool enflamme les poudres.

— Necker, fait Candiac, est au bout de son ourlet; et nul plus que moi, ajoute-t-il, aux applaudissements de tous, ne souhaite sa disgrâce. Il déteste la Cour, et veut supprimer toutes les charges du Château. Comprenez-vous cela? Est-ce que la marquise de Candiac ne devrait pas être depuis longtemps dame d'honneur de la reine? et est-ce que je ne devrais pas, moi-même, avoir la sur-

vivance de la charge de grand veneur de mon cousin Penthièvre?

— Si! Si! hurlent Langlade et Russan, avec qui tous les autres font chorus. On boit aux nominations prochaines, à la chute de Sartine, au renvoi de Necker. On a assez de tous ces aubains! Mais après eux, qui aura-t-on pour ministres? Des dizaines de noms s'essorent, volettent, se heurtent, tombent. Lamoignon opine pour le premier président d'Aligre, l'homme le plus riche de France; Saint-Vincent croit que Vergennes est solide et restera, même si tous les autres sont renvoyés; Russan révèle que l'homme de la reine, c'est Brienne, l'évêque. Candiac pronostique un ministère Calonne et entame un éloge mirifique de cet intendant. Lui seul peut relever la monarchie.

— La sauvera-t-il? fait Saint-Vincent, toute la question est là.

Duport, Saint-Fargeau et Séchelles secouent la tête d'un air sombre. Il y a des gens que le vin rend lugubres.

— Le trône n'est tout de même pas en danger, dit Candiac.

— En ce moment-ci, non, répond Saint-Vincent. Nous en avons bien pour une dizaine d'années, mais si le mécontentement augmente, les choses peuvent se précipiter. Voyez le chemin que nous avons fait en quelques années et comparez le prestige du roi à son avènement et aujourd'hui.

— Tout le monde aime le roi, insiste le marquis.

— N'en croyez rien, répond âprement le jeune Duport. Le monarque adoré par ses sujets, c'était peut-être vrai autrefois, ça ne l'est plus. Tout le monde sait que le roi est un imbécile, la reine une folle, les princes des fripons ou des jocrisses.

— Heureusement, fait Russan, à mi-voix, que les uns et les autres ne nous entendent pas.

— Ils nous entendraient que cela ne leur révélerait

rien. Depuis longtemps ils savent ce qu'on pense d'eux. Il y a contre la Cour un sentiment d'exaspération dont on ne se fait pas idée. On ne veut plus de l'arbitraire royal, du despotisme ministériel, de l'inquisition ecclésiastique, en un mot, de la tyrannie; on veut la liberté comme aux Etats-Unis, une Déclaration des droits comme aux Etats-Unis, une république comme aux Etats-Unis.

— Oh! Oh! Croyez-vous que la France soit républicaine?

— Oui, répondent les jeunes magistrats.

Et leur aîné, Robert de Saint-Vincent, continue pour eux :

— Elle ne se doute pas encore qu'elle est républicaine, mais elle l'est. Et le jour où le choix se posera entre la royauté, qui sera forcément la protectrice des abus, et la république qui voudra les détruire, tous les Français se prononceront contre la royauté.

— Les abus, murmure Candiac, mais c'est ce qu'il y a de mieux.

— Et comment voyez-vous le cours des choses? demande Russan, qui a l'air très intéressé.

— Je vous le dis, répond Saint-Vincent; pendant une dizaine d'années, continuation du gâchis et aggravation de la colère du peuple. Malhesherbes a déjà demandé les Etats généraux. On les redemandera de plus en plus. Le roi les refusera. Il sera soutenu par son bon clergé, par sa fidèle noblesse, par sa vieille magistrature, oui, par nos aînés à nous, car si le vrai Parlement national est convoqué, tous les faux parlements à charges vénales qui aboient si fort redeviennent de simples chenils de robins. Alors la lutte éclatera entre le pouvoir royal et le pouvoir national.

— Une révolte? Le roi a son armée!

— En êtes-vous bien sûr, Monsieur le marquis? Le peuple aussi a la sienne. Rappelez-vous la révolution d'Angleterre.

— Avec un peu plus d'audace, Charles Stuart aurait vaincu.

— Avec beaucoup moins d'énergie, Louis de Bourbon sera vaincu.

— Ce n'est pas sûr!

— C'est absolument sûr. Si le roi déclare la guerre à son peuple, nous relèverons le défi. Nous battrons le roi, comme Cromwell a battu le roi Charles. Et, comme lui, nous le prendrons. Et, comme lui, nous le jugerons. Et, comme lui, nous lui couperons la tête.

Un silence se fait. Beaucoup de bougies sont consumées et la salle a pris un aspect un peu sinistre. Langlade sent qu'il faut rompre les chiens; on a assez parlé politique. Il se penche vers un laquais pour savoir si les dames d'Otaïti sont là. Oui, elles attendent déjà depuis un bon moment, et comme elles finissent les bouteilles, elles sont déjà en folle gaieté.

— Mes chers amis, fait Langlade en frappant des mains, à dans dix ans les affaires sérieuses! Pour l'instant ne pensons qu'au plaisir. Les belles filles qui vont représenter devant vous, au naturel, les scènes de la vie d'Otaïti, ne demandent qu'à entrer. Renvoyons les laquais, repoussons la table et dégustons le spectacle!

VI

Certes, pense le marquis de Candiac, il est bon d'avoir pour soi le monde des raminagrobis; ces perruques à grosse queue font une guerre d'enfer aux ministres, et bientôt rien ne pourra plus se faire à la Cour sans l'agrément de la robinocratie. Mais il est meilleur encore d'avoir la cour elle-même, car, en définitive, c'est au roi qu'appartient le dernier mot. Quatre charpentiers et quatre tapissiers y suffisent : un tréteau dressé dans l'encognure de la grande chambre avec un dais et un tapis fleurdelysé, c'est ce qu'on appelle un lit de justice, et il

n'en faut pas davantage pour faire rentrer dans leurs trous, jurant et soufflant, tous les chats fourrés du monde entier.

Gisèle a été de l'avis de son mari. Il faut avoir le roi pour soi, et pour arriver au roi, le meilleur chemin est encore celui qui passe par l'appartement de ses tantes. Candiac s'est décidé à aller faire sa cour à ces vieilles filles de France, et quoique par sa naissance il ait, de droit, ses entrées chez elles, il a voulu, pour mettre tous les atouts dans son jeu, n'y aller qu'avec son ami Saucière, leur confident. Celui-ci ne demande qu'à marcher de concert avec lui, pour obtenir les faveurs de la belle Gisèle et quand son ami lui a révélé, — sous le sceau du secret! — ses ambitions précises, il a applaudi des deux mains. Très sincèrement il souhaite le succès de Candiac, car il est toujours profitable d'être l'ami du grand veneur, il y a tant de charges, secondaires, mais lucratives, de fauconnier ou de louvetier, que par lui on peut avoir! Aussi les relations entre les Candiac et les Saucière se sont-elles resserrées ces derniers temps.

Le comte Jules de Comberedonde de Saucière est un très digne gentilhomme que chacun à la Cour estime pour ses vertus, car il en a beaucoup plus que la moyenne des grands seigneurs, et admire pour sa bonne grâce, car il est de son temps et n'a rien de l'austérité grognonne des grands honnêtes gens d'autrefois. Il est beaucoup plus Philinthe qu'Alceste et ne rompt en visière à personne. Même il se pique d'être plus au goût du jour que quiconque, et quand il se compare à ses amis, ce sont eux qu'il trouve déjà un peu démodés. Candiac lui apparaît comme un survivant de l'époque de Mme de Pompadour, et il le verrait très bien entre les deux vieux débris survivants de ce règne, le duc de Choiseul et le cardinal de Bernis. Pour trouver le milieu où se plaît Blandas, il faudrait remonter plus haut encore, à la société du premier duc d'Orléans et du duc de Vendôme. Russan

semble se modeler sur un autre disparu, ce Casanova de Seingalt qu'on croit rentré obscurément à Venise et qui serait, ma foi, bien dépaysé à Paris s'il y revenait maintenant. Enfin Langlade s'attarde dans un voltairianisme persifleur qui a fait les délices de la génération précédente, mais qui commence à apparaître d'une sécheresse désespérante. Lui, au contraire, Sauclière, marche avec le temps présent; il ne jure que par Diderot, qui vit toujours, et par Jean-Jacques Rousseau, qui devrait vivre aussi, si sa mauvaise santé ne l'avait prématurément enlevé à l'idolâtrie des foules. Il sait par cœur des pages entières de ses œuvres imprimées, et il a entendu dans des lectures privées des fragments de ces prestigieuses *Confessions* encore manuscrites et dont les privilégiés ne parlent que davantage.

Sauclière n'est, d'ailleurs, pas un simple reflet, il a sa lumière propre et qui lui vaut un certain respect de la part des gens intelligents; ce n'est pas un pur singe de Jean-Jacques comme un peu Langlade est le singe de Voltaire; il s'est constitué une physionomie personnelle, bizarre mélange du déisme pathétique de Rousseau, du panthéisme effervescent de Diderot, et d'un attachement opiniâtre à la vieille religion de ses pères. Comme il ne pousse pas très loin la réflexion, il laisse s'harmoniser d'eux-mêmes ces éléments hétéroclites. Tout aussi bien leur joindrait-il un peu du scepticisme de Montesquieu, de l'indifférence de d'Alembert, du naturalisme de Buffon, du matérialisme de d'Holbach. Son système est comme la thériaque classique où tous les ingrédients pharmaceutiques trouvent place; chez lui toutes les doctrines, pourvu que récentes ou mises à la modes, sont admises et font bon ménage avec l'orthodoxe, car celle-ci garde la prééminence, et les autres n'ont qu'une condition d'invitées; or, dans le monde, la courtoisie pour les hôtes et la déférence pour le maître de maison sont de règle absolue.

Que beaucoup de prêtres soient peu croyants et force évêques presque impies, peu lui chaut; il serait tout à fait contraire au goût du jour d'être atrabilaire, inquisitorial et anathématiseur. Lui reste solide sur le dogme avec Bossuet, qu'il n'a jamais lu, et sur la morale avec Bourdaloue, qui serait bien scandalisé des accommodements que maintenant les gens bien pensants s'accordent; la règle conjugale lui pèse aussi peu qu'à ses amis, et si un frocard du Danube venait lui chanter pouille, il se demanderait certainement : D'où sort cet escogriffe?

D'autant qu'il n'a rien du débauché professionnel, et qu'il s'abstient de courir les aventures galantes; on ne lui connaît aucune de ces liaisons tapageuses du monde des théâtres dont les jeunes roués tirent des étincelles. Ce qu'il cherche, c'est l'âme tendre, la Julie dont un Saint-Preux voudrait être le soupirant, et s'il ne l'a pas trouvée jusqu'ici, ce n'a pas été faute de soupirs ni d'attendrissements.

Il avait cru trouver la colombe idéale dans la gentille baronne de Langlade. Celle-ci, par esprit de contradiction, s'était entichée de ce que son mari ne pouvait souffrir. Comme il donnait dans l'esprit voltairien, elle s'était jetée dans l'esprit pascalien, et parce qu'il était d'humeur joviale et bien nourrie, elle avait affecté l'air mélancolique et souffreteux. Sauclière avait été attiré par cette lumière laiteuse et était venu battre des ailes autour de ce phare assiégé par les deux infinis de la mer et du ciel. Ce furent de sublimes journées qu'ils passèrent à échanger des propos sur la destinée humaine et sur la poursuite du bonheur. Un crépuscule, surtout, où ils évoquèrent le vaste Léman au bord de la mare de Ville-d'Avray! Sauclière avait emporté un exemplaire de la *Nouvelle Héloïse,* et il en lut de longs fragments à sa gentille compagne, qui ne trouva d'autre moyen de le faire taire que de l'embrasser sur la bouche. Ce fut décisif, et pendant plusieurs semaines le comte put croire qu'il

avait fixé à son ciel cette étoile vagabonde. Mais peu à peu Louise de Langlade s'aperçut que l'esprit dévot était plus impatientant encore, à la longue, que l'esprit gouailleur. Du coup sa santé s'affermit, son air souffreteux disparut, sa mélancolie se teignit de couleurs riantes, et en trouvant, à partir d'un certain temps, comme installé à demeure chez elle un charmant petit abbé, poudré, musqué, calamistré et minaudier, le pauvre Sauclière comprit que la gentille baronne avait découvert un moyen préférable au sien de satisfaire son besoin de religion.

Il chercha d'autres côtés, car il ne désespérait pas de trouver une créature digne des transports passionnés dont il se sentait l'âme débordante. Mais les femmes sont de perfides sirènes, et le comte revint de diverses navigations avec des souvenirs de gifles d'onde amère et de piqûres d'écueils pointus.

Il avait d'abord essayé d'une vraie dévote, la vicomtesse de Grézan, qui lui fit vite comprendre que le meilleur moyen de lui plaire était de la laisser tranquille et de revenir à sa femme, qui, lui ayant donné quatre beaux enfants en cinq ans, méritait bien qu'on ne la délaissât pas ainsi, même pour de religieuses coadjutrices. Sauclière, qui n'aimait pas ce genre de sermon bourgeois, secoua sur le seuil de la jeune dame la poussière de ses talons rouges.

Il tourna alors autour de la piquante baronne de Blandas, dont il avait remarqué depuis longtemps le rire pointu et le petit nez retroussé. La moqueuse vénitienne accepta très bien ses hommages, mais le tourna et le retourna sur le gril de ses questions : Etait-il vraiment dévot? Regardait-il le péché de chair comme un vrai gros péché, ou pensait-il *peccato di carne peccato di niente*? Etait-il plus sévère pour le vice italien que pour le vice allemand? ou le contraire? Lui restait-il encore quelque chose à connaître? Etait-il comme cette vieille grande dame qui, à sa dernière heure, voyant entrer

le curé de sa paroisse qu'elle avait mandé pour ne pas scandaliser ses gens, réunit toutes ses forces pour lui crier de loin : Monsieur le curé, j'ai fait tous les péchés possibles, et même quelques autres de plus!

L'excellent Sauclière répondit loyalement à cette inquisition technique. Il n'était ni un ange ni un diable, mais un simple homme de son monde et de son temps; il ne cherchait pas les complications et réprouvait les déviations; il ne regardait pas le péché de chair comme un péché mortel, car sans cela il s'en abstiendrait, et mettait le plaisir des sens bien au-dessous du plaisir de l'esprit. C'est pour cela qu'il cherchait l'âme tendre, l'âme ardente, l'âme passionnée... et il se lança dans une tirade éloquente où passaient à la fois des souvenirs de Jean-Jacques, de l'abbé Prévost, et de son grand ami Bernardin de Saint-Pierre. La mutine Margot l'écouta, l'approuva, l'enguirlanda de fleurs rares, mais s'arrangea pour ne plus se trouver seule avec lui.

Cette déception ouvrit les yeux du noble gentilhomme. Il comprit que c'était de la marquise de Candiac qu'il était amoureux. Oui, c'était elle l'âme tendre et passionnée qu'il attendait. Comment avait-il pu ne pas s'en apercevoir, et porter ses hommages à des beautés aussi éloignées de son idéal que Louise de Langlade, Henriette de Grézan et Marguerite de Blandas? Il n'y a que Gisèle de Candiac qui peut le comprendre. Quand on a cet air de roseau pensant et penchant, et ce parfum de rose frémissante et entr'ouverte, on est digne de cet amour respectueux et ardent dont il se sent brûler. Tous deux sont jeunes et beaux, tous deux sont de bonne noblesse, tous deux sont enthousiastes, épris de toutes les idoles du jour, Gluck comme Vicq d'Azir, et Mesmer comme La Fayette; c'est la Providence même qui les a créés l'un pour l'autre.

Ce qui a décidé Sauclière, c'est qu'il s'est aperçu, un jour, sans y chercher, d'ailleurs, que la comtesse, sa

femme, avait pour le beau marquis Hector de ces regards langoureux qui ne peuvent tromper personne. Saucière a été plutôt satisfait de cette découverte, car cela lui aurait vraiment déplu de trouver installé dans le boudoir de sa femme quelque freluquet galant, comme le jeune abbé d'Arphy, qui lui avait ravi le cœur de Louise de Langlade, ou quelque don Juan de carrière, comme ce chevalier de Russan qu'il n'aimait que chez les autres. Candiac, au contraire, c'était parfait. Si Saucière avait eu une sœur, il aurait été fort aise qu'elle fût demandée en mariage par le noble marquis; eh bien! la comtesse n'était plus maintenant qu'une sœur pour lui, et ce dont il s'agissait, c'était un de ces mariages de conscience comme en contractaient tous les gens de bonne société; tout était donc pour le mieux.

Mais alors, raison de plus pour qu'à la liaison du marquis et de la comtesse correspondît sa liaison à lui avec la marquise! L'équilibre était ainsi parfait, et personne n'y pouvait trouver à redire. Saucière s'était demandé justement ce qu'on en penserait autour d'eux et il avait conclu, à la différence de Gisèle : Il est impossible qu'on nous trouve ridicules. D'autres ménages avaient donné cet exemple, et leur amitié entre-croisée était citée comme un modèle. La seule chose qui aurait pu l'arrêter n'existant pas, il s'emballa aussitôt sur l'idée et déclara que coûte que coûte il convaincrait l'adorable Gisèle de l'irrésistibilité de son amour.

C'est pour cela que, depuis quelque temps, il se rapproche d'Hector, et qu'il accueille avec joie l'occasion de lui rendre service. Ses relations avec le clan des dévots vont être ici du plus haut prix pour les Candiac. De Mesdames, le marquis voudrait avoir, non, certes, une audience officielle par quoi seraient soulignées les choses, mais quelques instants d'entretien particulier qui, sans faire jaser personne, lui permettraient d'expliquer, d'un air détaché, à ces nobles dames, que le duc de Penthièvre

ne fait aucune objection à la cession en survivance de sa charge, et que, d'autre part, la marquise de Candiac, née comtesse de Lusignan, et descendante ainsi des anciens rois de Chypre, a tout ce qu'il faut pour être nommée dame de la reine. Mesdames sont en effet très exigeantes sur l'article des quartiers de noblesse et ce sont elles qui ont fait, naguère, échouer la candidature de Mme de Laval à la même charge. Certes, Mme de Laval était, par son mariage, une Montmorency, mais par naissance, c'était une Beaujon, fille du riche financier, et ceci avait suffi pour rendre de glace Mesdames à son égard.

Ces hautes personnes reçoivent ensemble deux ou trois fois par mois. Elles occupent, en partie, une aile du Château, et leur maison comprend plusieurs vingtaines de dames et de gentilshommes. Elles ne vivent à l'écart que des réjouissances un peu trop mondaines; pour tout le reste, elles sont au courant de tout ce qui se passe à Versailles, et leurs réceptions sont très suivies. On y trouve, sans doute, plus de gens de cour que de gens de ville, et plus de prélats que de philosophes, mais la foule n'en est pas moins dense et coruscante. En général, les visiteurs ne font qu'entrer chez elles et sortir; ils vont, par déférence, rendre leurs devoirs aux princesses dans le boudoir reculé où elles se tiennent avec quelques amis intimes, et une fois échangées les politesses banales, reviennent vite au grand salon d'attente où s'attardent gaiement ceux qui entrent et ceux qui sortent.

Cette fois, Candiac, au lieu de rester dans ce salon, ce qu'il faisait plus volontiers d'habitude, s'est installé à demeure dans le boudoir, et Mesdames, heureuses de cette attention dont l'intention leur échappe encore, ont fait fête au beau marquis. Leur confident, Sauclière, a, d'ailleurs, bien préparé le terrain en sa faveur. Candiac fait sa cour à ces vieilles princesses, sourit, plaisante, papillonne de l'une à l'autre, glisse un mot entre deux révérences d'un nouvel entré, et toutes les trois, Adélaïde

comme Victoire, et Victoire comme Sophie, le trouvent délicieux. Elles ne sont pas, d'ailleurs, si âgées que ça, et si elles n'étaient pas alourdies par la bonne chère et racornies par les commérages, elles ne feraient pas vilaine figure. Quand on les émoustille, sans blesser leur bigoterie, elles répondent aux amusettes, et ne se privent pas de certaines verdeurs de pensée ou de langage, comme tant de vieilles filles.

Candiac tient la mesure exacte et les fait rire sans les effaroucher. Aussi s'intéressent-elles à ses projets, qu'habilement il ne leur confie qu'à gouttes discrètes et sous le manteau de la confidence. Sophie est déjà acquise à l'idée de la marquise dame d'honneur de la reine, et Victoire comprend très bien que le roi donne en survivance la charge de grand veneur, puisque le pauvre jeune prince de Lamballe est mort, et ces vierges prudes, qui savent bien de quoi il est mort, en profitent pour fulminer contre ces maudites abeilles de Cythère, qui piquent de leurs dards venimeux tant d'espoirs de la noblesse française.

— Vous rappelez-vous, ma sœur, cette infâme créature qui, il y a quelque dix ans, trouva moyen, à Fontainebleau, d'empoisonner presque à la fois trois de nos plus brillants jeunes gens, le prince de Lambesc, le prince de Guéménée, et le marquis de Liancourt?

Candiac fait maintenant le siège de Madame Adélaïde, l'aînée des trois et celle à qui l'on prête le plus d'influence sur son royal neveu. Les opérations sont un peu plus difficiles, car cette princesse est assez hautaine, mais le beau marquis ne désespère pas d'emporter la place, d'autant qu'un secours lui arrive, la jolie marquise Gisèle que Sauclière est allé chercher. Madame Adélaïde ne peut que déployer ses grâces un peu froides. Discrètement, l'introducteur se retire et la princesse, prise entre le charme de la femme et l'élégance du mari, se laisse amollir peu à peu par leur double séduction.

— Etes-vous ravissante, ma toute belle! En vérité, s'il ne s'agissait que de beauté, le poste auquel nous pensons vous reviendrait de droit.

La marquise s'incline en rougissant un peu, ce qui la rend plus délicieuse encore, et le marquis élève une prière fervente.

— Ah! Madame, fasse le ciel que M. Necker pense comme vous!

— M. Necker? Qu'a-t-il à voir ici? Le roi n'est-il pas maître chez lui?

— On dit, Madame, qu'il est si puissant sur l'esprit de Sa Majesté.

— Puissant, puissant, grommelle l'altière princesse. La France tout de même n'est pas encore protestantisée. C'est bien assez qu'elle soit, parfois, trop jansénistisée. Au fait, marquis, je pense bien que vous n'êtes pas janséniste?

— Moi, Madame? Mais s'il me fallait choisir entre le jansénisme et l'athéisme, je serais plutôt athéiste!

— Ah très bien! très bien! fait Madame Adélaïde, qui se reprend aussitôt : Mais il vaut mieux être bon catholique.

— Je le suis, Madame, et jusqu'à la superstition! Jusqu'à avoir horreur du nombre treize, qui fut celui, vous le savez, de l'apôtre Judas. Or, il y a en ce moment treize dames d'honneur de la reine et quelque chose me dit que, si on n'en nomme pas une quatorzième, il arrivera malheur à notre souveraine.

— Que dites-vous là? Mais oui, il ne faut pas rester sur ce mauvais treize.

Pendant que la causerie continue, Madame Adélaïde, de plus en plus aimable, Candiac, de plus en plus sémillant, la marquise, de plus en plus émue de gratitude respectueuse jusqu'à prendre la main de la vieille fille pour la porter à ses lèvres, ce qui ravit la fière princesse, Sauclière est revenu au grand salon qu'il trouve plein de

monde. Nombreux, en effet, sont ceux qui se dispensent même d'aller présenter leurs hommages à Mesdames, se contentant de venir là pour voir et être vus, pour caqueter, piétiner et fleureter.

Princes, cardinaux, prélats, maréchaux, officiers de la maison du roi, assistance brillante, très peu de magistrats ou d'académiciens, très peu de jeunes seigneurs, pas de gens du tiers. C'est le monde des dévots qui domine. La cour se subdivise en une infinité de groupes, et le groupe des dévots ne se confond pas lui-même avec celui des gens très respectueux de la religion, ni avec celui des personnes de vraie piété. Les dévots forment une compagnie comme celle des jésuites, dont ils déplorent secrètement la suppression. Ils seraient avec le roi contre le pape, s'il y avait conflit entre ces deux puissances, mais ils assurent qu'aucun conflit n'est possible, et alors ils sont avec le pape contre tous les autres, jansénistes, canonistes, philosophes, protestants, juifs et libertins. Surtout contre les jansénistes qui sont aussi ennemis des jésuites et des évêques que s'ils étaient impies! Depuis près d'un siècle, ces deux armées de chrétiens irréconciliables, les augustiniens et les molinistes, ont rivalisé d'intransigeance, d'intolérance et de malveillance. Les premiers comprennent tous les parlementaires, la moitié des curés, les trois quarts des bourgeois; les autres enrégimentent tous les jésuites, tous les évêques, quelques prêtres, abbés et laïques. On ne sait quel parti est le plus acharné. Pamphlets, injures, condamnations papales et ordonnances royales se sont entre-choqués sans fin, et le combat a été si furieux que ni les uns ni les autres ne se sont aperçus d'un troisième ennemi qui profitait de leur carnage réciproque pour devenir peu à peu le maître du champ de bataille : les philosophes. Voltaire n'est devenu le roi des esprits que parce que les esprits étaient excédés de ces discordes et de ces haines. Mais les dévots ne désarment pas, et comme, de leur côté, ils ont raison

de stigmatiser tous les vices que l'impiété favorise, on ne peut dire qui a gagné la bataille; tous, jansénistes, gallicans, jésuites, évêques et philosophes couchent sur leurs positions, sans compter les protestants, les juifs, les cabbalistes, les rose-croix, les swedenborgiens et les martinistes, qui viennent se joindre au sabbat.

Sauclière se mêle à la conversation d'un groupe de prélats et de grands seigneurs. On parle de la richesse du clergé, qui possède au moins le cinquième du sol du royaume.

— L'Eglise de France, dit un évêque, est riche sans doute, mais elle a de grosses dépenses à sa charge. Chaque année. elle fait au roi un don gratuit, et ce sont des laïques qui, par la commande, touchent les trois quarts des revenus de ses abbayes. En somme, les évêques ont juste de quoi vivre.

— Quelques-uns, oui, dit un laïque, mais d'autres sont largement pourvus. Ces inégalités sont fâcheuses. Ne pourrait-on pas uniformiser ?

— Non, non! Quand on commence à réformer, on ne sait plus s'arrêter. En somme, les choses sont très bien comme elles sont.

— Dans l'Eglise, peut-être, hors d'elle, non! Voyez les progrès que fait l'impiété. La philosophie nouvelle a tourné toutes les cervelles, et celles qui résistent sont gangrenées de jansénisme. Aussi les protestants relèvent la tête. On parle, vous le savez, de leur rendre tous leurs droits civils.

— L'Assemblée du clergé s'y est toujours opposée.

— N'est-il pas scandaleux de voir le royaume gouverné par un protestant suisse? Necker est plus puissant que tous les ministres réunis. Trois fois par semaine, il voit le roi en comité secret avec Vergennes et Maurepas, et c'est lui qui tranche tout. Savez-vous que la veuve d'un autre banquier genevois, Thélusson, a fait construire un arc de triomphe dans sa nouvelle maison de la rue

d'Anjou? C'est pour recevoir ses coreligionnaires quand on les rappellera. Ah! nous sommes bien entre leurs mains!

Sauclière s'approche d'un autre groupe, des gens âgés et graves, à mine grognonne, en costume de conseillers-clercs au parlement.

— Comment voulez-vous qu'on lutte contre les mauvais livres, quand les ministres, eux-mêmes, les protègent?

— C'est vrai, c'est M. de Malesherbes qui a laissé reparaître l'*Encyclopédie.*

— La censure n'existe que de nom. Est-ce que des libelles comme la réponse de ce misérable Jean-Jacques au pieux archevêque de Paris auraient dû paraître?

— Tout ce qui est censé s'imprimer à Amsterdam s'imprime à Paris, on le sait. Mais le lieutenant de police ferme les yeux!

Dans un coin de la salle, de simples ecclésiastiques, pauvrement vêtus, parlent entre eux à mi-voix.

— Tous les évêques ne sont pas mauvais, mais ceux qui le sont retiennent le regard. Au temps des Bossuet et des Fléchier, tous étaient bons.

— C'étaient de vrais évêques, tandis que les nôtres ne sont que des grands seigneurs.

— Aussi, comme ils méprisent les humbles curés!

— Pourtant, ce sont les curés qui devraient, en droit canon, les choisir et non le roi; est-ce que le roi...

— Chut, mon ami, chut, on pourrait nous entendre.

Sauclière, qui a saisi quelques mots à la volée, pose la question à un de ses amis de la cour, qu'il trouve là.

— Ne croyez-vous pas que l'Eglise de France serait meilleure si les évêques étaient choisis par les prêtres et les fidèles, comme dans la primitive Eglise, au lieu d'être proposés au roi par le ministre de la feuille?

— N'en croyez rien, cher ami, lui répond l'autre avec vivacité. Tout cela, c'est la maladie des idées nouvelles.

Les évêchés et les bonnes abbayes doivent nous revenir à nous autres. Si c'étaient les prêtres qui en disposaient, pas un noble n'y arriverait. Or, ce serait un désastre pour toutes les grandes familles.

— C'est vrai, avoue Sauclière.

Quelques groupes sont plus joyeux. De beaux prélats s'empressent auprès d'élégantes duchesses. Des abbés parfumés et poudrerizés papillonnent autour des jeunes dames. On parle des derniers scandales, jeux, courses, duels, tricheurs surpris, maris trompés et les jeunes abbés ne s'offusquent de rien. Ce sont même eux qui racontent les historiettes les plus salées sur le compte de leurs évêques. Sauclière se retrouve avec plus de plaisir dans cette compagnie.

L'abbé d'Arphy raconte l'idée pratique d'une demoiselle qui, pour se marier, vient de se mettre en loterie; les billets sont à quatre livres pour la noblesse d'épée, trois pour la noblesse de robe, trente sols pour les simples bourgeois.

Un autre raconte une bonne farce jouée dernièrement à un évêque. A une réception princière, deux jeunes abbés l'avaient sollicité si gentiment, qu'il avait accordé la grâce canonique demandée. Quelle n'est pas sa surprise et son dépit, dix minutes plus tard, en voyant jouer dans une comédie de Collé, exactement la même scène! Les deux abbés séduisants étaient deux actrices déguisées, et il ne les avait pas reconnues!

Un troisième affirme que la main de Dieu est dans la punition de ces détraquées qui cherchent à voir le diable. Deux grandes dames avaient fait marché avec une sorcière pour satisfaire cette curiosité coupable. Mais Messire Satanas était d'humeur étrange, il exigeait que ces dames fussent toutes nues, sans même un bijou. Les deux marquises se dépouillèrent de tout et la sorcière reçut en dépôt leurs robes, chemises, bourses et parures; elle disparut et ne revint plus. La porte était fermée à clé.

Les dames durent pousser des clameurs désespérées et ce fut le commissaire du quartier qui vint, en se voilant un peu les yeux, les délivrer.

Sauclière est tout émoustillé par ces gaudrioles. En quoi, se dit-il, tout cela peut-il bien être opposé à la religion? Pourvu que l'on soit inébranlable sur le dogme, tout le reste importe peu. Puisque la marquise désire savoir ce que le bon Dieu pense du péché d'amour, je le lui dirai, moi, et sans avoir besoin de lire de gros in-folio. Si j'obtenais les faveurs de la divine Gisèle, est-ce que j'en serais moins bon fils de l'Eglise?

Justement, la marquise et le marquis reviennent au grand salon. Ils ont l'air enchanté et Sauclière en conclut que tout doit être en excellente route.

— Mon cher, fait Candiac, à demi-voix, nous venons de prendre un bain de dévotion. De temps en temps, ça ne fait pas de mal. Que de prélats! que d'abbés! continue-t-il en regardant autour de lui. C'est avec peine que je m'arrache à une compagnie aussi parfumée de vertu. Voulez-vous, mon bon Sauclière, tenir compagnie à la marquise, et la reconduire, quand elle en marquera le désir, jusqu'à son carrosse qui l'attend à la porte? Pour moi, malheureusement, d'urgentes affaires m'attendent ailleurs.

Hector de Candiac s'éloigne, un peu vite. Il est, en effet, en retard pour ses urgentes affaires, car voici déjà un gros quart d'heure que la comtesse de Sauclière doit piaffer d'impatience dans le galant tournebride où ils se retrouvent discrètement deux fois par semaine.

HENRI MAZEL.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Le roman des grandes existences. La vie aventureuse de Jean-Arthur Rimbaud, par Jean-Marie Carré, Plon. — Ernest Delahaye : *Souvenirs familiers à propos de Rimbaud, Verlaine et Germain Nouveau,* Messein.

Dans la collection « le roman des grandes existences », M. Jean-Marie Carré nous donne **La vie aventureuse de Jean-Arthur Rimbaud**. Vie aventureuse. En est-il une, en effet, qui soit, comme écrit l'auteur, « plus émouvante, plus énigmatique, plus prodigieuse » ? Quel roman imaginé vaudrait le roman de cette vie, et de cette intelligence qu'on a voulu diminuer en l'emprisonnant dans une minuscule orthodoxie religieuse ? C'est vraiment plus qu'une déformation et presque une trahison, quelle qu'en soit la sincérité mystique, cette affirmation d'un Paterne Berrichon, par exemple, déclarant qu'une *Saison en enfer* est « depuis les cathédrales gothiques l'affirmation la plus dense, la plus substantielle du christianisme, un témoignage poignant de la réalité catholique. » Non, et M. Carré est sur ce point de l'avis de M. Marcel Coulon. Pour lui, la *Saison en enfer* est bien l'expression de la dernière crise morale du poète èt s'achève par « le refus de Dieu ».

Simple comme une forêt vierge, eau comme un tigre, selon la parole de Verlaine, Rimbaud, écrit encore M. Carré, se jette d'un bond par delà le bien et le mal. Et, puisque ces derniers mots évoquent Nietzsche, Rimbaud semble bien s'être plus absolument libéré de tout mysticisme religieux que le grand philosophe allemand. Aucune révolte lyrique ou philosophique, il est devenu « un désert » ; il a atteint presque la belle sérénité animale, l'innocence du Paradis terrestre. Aventure unique dans l'histoire de l'esprit, disait Mallarmé qui avait compris. Et c'est aussi pourquoi l'œuvre de Rimbaud est bien, selon l'expression de Georges

Duhamel, « un raccourci violent de l'histoire des littératures ». L'exemple de sa vie est une réalisation du mot de Gœthe : « En avant par delà les tombeaux » : les nécropoles des musées et des bibliothèques. Le fleuve du Léthé est traversé. Au retour d'une de ses fugues à travers le monde, à la recherche non pas d'un lui-même qu'il avait définitivement trouvé, mais de la fortune pour réaliser une vie égoïstement, animalement confortable, il répondit à un ami ardennais qui lui parlait de livres édités chez Lemerre qu'il venait d'acquérir : « Voilà bien de l'argent perdu. Acheter des bouquins et surtout de pareils, c'est complètement idiot. Tu portes une boule sur tes épaules qui doit remplacer tous les livres. Ceux-ci, rangés sur des rayons, ne doivent servir qu'à dissimuler les léprosités des vieux murs. »

Nous le voyons encore à Chypre, insensible aux curiosités archéologiques et artistiques. De Larnaca, le port affairé où il va convoyer ses charrois de pierres, la route va directement à la cité du silence et du souvenir. Quelle vision pour un poète, écrit M. Carré, que « cette vieille ville de France, née jadis aux portes éclatantes de l'Asie, et maintenant endormie pour toujours dans ses murailles féodales et ses contrescarpes vénitiennes ! Appel tentateur, certes, qui eût enivré José-Maria de Heredia et a envoûté Gabriel d'Annunzio ! » Qu'importent à Rimbaud ces pierres sculptées, que lui fait cette cathédrale « abandonnée comme un grand reliquaire posé parmi les fleurs ? » Le passé ! « Il lui tourne le dos. Il est occupé à distribuer ses outils et à peser ses charges d'explosif. »

Je suis toujours chef de chantier, écrit-il, le 24 avril 1879, et je charge et fais sauter et tailler la pierre. La chaleur est très forte. On fauche le grain. Les puces sont un supplice affreux, de nuit et de jour. En plus les moustiques. J'ai eu des querelles avec les ouvriers et j'ai dû demander des armes.

Quelle leçon nous donne cet aventurier de génie qui a enfin transposé le lyrisme dans la vie réelle. Sa vie, c'est en effet l'œuvre du poète qu'il fut, qu'il réalise, comme si son œuvre d'écrivain n'avait été qu'une sorte d'anticipation, une prévision des paysages miraculeux qu'il devait traverser. C'est comme un aimant fatal qui l'attire vers ces réelles *illuminations*, dont il a d'avance épuisé toute l'émotion poétique.

§

Dans ses **Souvenirs familiers à propos de Rimbaud, Verlaine et Germain Nouveau**, M. Ernest Delahaye, qui fut le camarade et le compagnon de Rimbaud, nous donne sur la vie d'enfance du poète des confidences très précieuses. A travers ces souvenirs, on peut retrouver les origines de certains poèmes des *Illuminations*, mais surtout c'est ici l'évolution intellectuelle du jeune poète de génie qui nous est révélée dans ce livre affectueux. L'auteur nous rapporte aussi des conversations de Rimbaud qui nous renseignent exactement sur sa mentalité de cette époque.

Au moment de la Commune, les deux amis commentaient ardemment la révolution parisienne, ses conséquences, les perspectives qu'elle ne manquerait pas d'ouvrir.

Ce qui s'est passé depuis Robespierre ne compte pas, expliquait Rimbaud. Notre pays revient au lendemain de 89. L'erreur se dissipe, les tyrannies tombent avec les préjugés.

Pour lui, explique M. Delahaye, c'était désormais la marche en avant de l'esprit humain, sans entraves, sans limites à ses ambitions :

L'égalité sociale, établissant l'égalité de tous dans les moyens de culture intellectuelle, donnait aussi à tous la possession des forces mécaniques. Dès lors, aucune faculté d'invention ne demeurant stérile, l'activité scientifique devenait énorme. Le travail matériel pour assurer la production se réduisant à presque rien, les sensualités grossières mourant à cause de la misère abolie, l'homme vivait surtout pour les conquêtes de l'intelligence. D'étonnantes puissances mentales lui étaient offertes... Il entrerait en relation consciente avec les forces, avec même les voix de la nature... Et puis . là-haut, sur ces globes lointains sont des êtres qui pensent, qui raisonnent, qui possèdent probablement une science mille fois supérieure à celle des habitants de la terre. Pourquoi n'arriverait-on pas à communiquer avec ces vivants prodigieux, à échanger des pensées, des connaissances ? Pourquoi ne nous apprendraient-ils pas leur langue, leur poésie ? La vie terrestre ne serait plus qu'un souvenir des temps primitifs et barbares : on vivrait la vie interplanétaire, la vie céleste...

Mais plus tard, de ces idées à la fois anarchiques et romantiques, Rimbaud aurait dit volontiers ce qu'il répondit un soir à Delahaye qui lui demandait, au retour d'une de ses fugues, s'il

pensait toujours à la littérature. « Je ne m'occupe plus de ça ! » Le poète était rentré dans la vie, s'étant allégé de son génie, comme de deux ailes de cygne, dont la blancheur miraculeuse continue d'éclairer notre route.

JEAN DE GOURMONT.

LES POÈMES

Blanche Cazes : *Pages de la Quinzième Année*, Aubanel fils aîné, Avignon. — Sabine Sicaud : *Poèmes d'enfant*, préface de Mme la Comtesse de Noailles, « les Cahiers de France ». — Raymond Datheil : *Ouvertures*, « la Brise », Brive. — Paul Bay : *L'Orchestration des Songes*, Messein.

Les temps vont vite. Durant des siècles, la part que prenait la femme à l'évolution de l'art lyrique n'a marqué qu'à titre exceptionnel, et il est aisé, de Sapho à Marceline Desbordes-Valmore, d'énumérer les femmes qui ont été de vrais poètes. A présent, elles ne doivent pas être moins nombreuses que les hommes. Toutes, il est vrai, n'intéressent et ne retiennent pas l'admiration à un degré égal. Plusieurs occupent dûment le premier rang. Mais de façon générale, si tant de prétendus poètes parmi les hommes n'avaient contribué à abaisser le niveau moyen et la portée du lyrisme verbal, on serait tenté de se demander si ce n'est pas, dans ce domaine, comme en maint autre, l'invasion féminine qui a abouti à y vulgariser le ton et la nature tant de l'expression que des sentiments. Je désire toutefois qu'on ne se méprenne pas sur le sens de la remarque où je m'aventure. Je ne crois nullement que la femme soit moins bien douée ou incapable de s'approcher de la perfection et de l'idéal. Loin de là : ma conviction la plus intime, c'est que la femme nativement touche à l'idéal et même s'y confond, la plupart du temps. Seulement une immémoriale éducation, les mœurs depuis des siècles l'ont complètement ravalée à se faire de l'homme moins que la compagne, mais, si rusée et révoltée qu'elle apparaisse fréquemment, la servante, alors que, naturellement, elle aurait dû être son soutien, son guide lumineux (comme, en d'heureuses rencontres, elle le sait être) et son conseil le plus exaltant. Cette renonciation a été si absolue que, aujourd'hui, en prétendant se relever, se ressaisir dans la dignité de son rôle véritable et de tous ses droits, elle n'imagine rien de plus que de s'égaler à l'homme en copiant ses intentions, ses gestes, son allure, ses

caprices et surtout ses mesquineries et sa sottise. Or, c'est dans cet esprit que beaucoup de femmes écrivent, que beaucoup de femmes composent leurs poèmes — ou ce qui paraît être des poèmes. Elles se postent en antagonistes de l'homme, ou elles le désirent, elles s'offrent à sa passion, elles pleurent son éloignement. Qu'importe cela ? Il est étrangement stérile de s'exposer au désir ou à la dérision de son lecteur, — il y faut une telle fougue, un tel emportement de farouche grandeur que probablement dans un même siècle deux fois cet épanouissement a peu de chance de se retrouver. et encore, dans les exemples fameux, ce n'est pas la chair qui se tourmente ou qui exige, c'est l'âme ulcérée et angoissée et tordue qui déborde, qui gémit, qui aspire. La femme n'a point encore exploré ni consulté les ressources de son cerveau. Qu'est-ce, sauf quelques exceptions bien trop tôt énumérées, que le cerveau de la femme : le sait-on ? Que de réserves à peu près intactes n'ont jamais été mises en œuvre ! Mais il convient, avant toute autre tentative. que la femme ait renoncé à se faire le répondant et le pendant de l'homme, tout en ne renonçant pas à le subordonner, aux heures fastes, par la vertu de sa grâce ou de sa beauté ; il lui faut entrer dans l'habitude de lui être l'initiatrice, la conductrice, le phare.

Les volumes de vers signés de noms de femme se multiplient, et c'est déplorable parce qu'ils sont tous, à peu près toujours et hormis quelques livres de premier ordre que l'on sait, le même. N'y a-t-il pas lieu de redouter que les livres de vers écrits avec une aisance et une maîtrise prématurées par des enfants, par des jeunes filles de quinze ou de seize ans, si étonnant qu'en soit le prodige, ne participent du tour de force et ne se prévalent d'une réussite, plus ou moins durable, de virtuosité bien plutôt qu'il ne sont destinés à hausser la valeur de ce que nous pouvons regarder comme la moyenne du talent poétique admissible ?

A lire les **Pages de la Quinzième Année et d'autres poèmes** de Mlle Blanche Cazes, on serait tenté d'y applaudir, tant la facture du vers y est ferme, habile souvent, si peu l'expression bute à des difficultés dont les vieux routiers se rendent compte mieux qu'une ingénue debutante, tant on y perçoit de savoir sans pédantisme et de sincérité dans le sentiment. Et pourtant, on se le demande, d'un bourgeon si promptement mûri, quelle sera la fleur ? Ne se flétrira-t-elle pas avant d'éclore ? L'air et la vie ne

le meurtriront-ils d'un contact asséchant ? Qu'adviendra-t-il de l'enfant prodige quand il se rendra compte de lui-même et des autres, quand il aura souffert, aimé, quand il comprendra ?

Ces doutes me tourmentent tout autant en la présence des **Poèmes d'Enfant** qui sont pour Mme la Comtesse de Noailles l'occasion de nous présenter, dans la magnificence de sa générosité coutumière, l'auteur, Mlle Sabine Sicaud, dont le beau regard et les « traits émouvants attestent une âme contemplative ». Cette enfant est simple, naturelle, rien, à la voir, « ne décèle l'habile et malicieux démon qui, pourtant, dicte au jeune poète ces vers incisifs et pittoresques, car les poèmes de l'enfant prodige sont chargés de savoir et tressautent de ruses charmantes. Elle use tour à tour de « départs » naïfs et téméraires et échappe aux pièges par des ressources gracieuses, savantes, toujours réussies et toujours poétiques. Mme de Noailles s'ébahit du bagage charmant de mots délicats et nuancés dont Mlle Sicaud met en valeur le sens exquis dans des rythmes d'un heureux mouvement, qui lui obéissent de la façon la plus imprévue, — et elle recommande la lecture de poèmes, comme impromptus, gentils, spirituels souvent et tout parfumés d'un frais et sincère amour de la nature : *le Petit Cèpe*, *le Cytise*, le petit chat *Fafou*, etc... Mais où Madame de Noailles perçoit de l'espièglerie, n'y a-t-il pas aussi des combinaisons astucieuses qui charment, soit ! parce qu'elles sortent d'une âme candide, mais révèlent déjà des germes de savoir-faire et de trop mutine ou facile satisfaction de soi-même et de ce qu'on fait, quoi que ce puisse être ? Quel développement normal dans un sens souhaitable peut légitimement être pressenti, après ce début « comme par jeu » ?

Je me méfie beaucoup des débutants qui croient, à qui on laisse croire, qu'ils ont maîtrisé les difficultés de leur art ou atteint les parages de la plus haute pensée humaine, parce qu'ils ne savent pas que ces difficultés existent ni quelle est l'altitude de ces parages, et parce que, souvent à leur insu, loin de les avoir maîtrisées, ils ont tout au plus esquivé le danger de les reconnaître et de les aborder.

Je goûte avec beaucoup plus de confiance les débuts d'un poète qui cherche, qui peine, qui parfois bute, et qui triomphe par obstination. M. Raymond Datheil ne se dissimule pas les difficultés d'ordre double qu'il importe de reconnaître et d'explorer

tout d'abord, de surmonter peu à peu. Il se sent courageux et opiniâtre. Il réussira si ses résolutions ne fléchissent pas, et j'en suis d'avance aussi convaincu qu'on peut l'être du développement d'une destiné humaine. **Ouvertures**, ce recueil en reconnaissance de quelques conseils assez rudes que, à la demande de l'auteur, je ne lui ai pas ménagés, m'est aimablement dédié, je lui en sais gré, mais je ne lui dissimulerai pas cependant qu'il a, à mon avis, pour parvenir où il désire se hausser, un chemin long et dur à parcourir encore. M. Datheil possède du vrai poète les qualités les plus précieuses, des dons en vérité enviables : la faculté de s'émerveiller des choses les plus familières et de sentir candidement la beauté inépuisable et sans cesse rajeunie de la nature. Comme il est jeune, comme il a la bonne fortune de vivre ignorant des pompes mondaines à l'écart des villes, il y a de grandes chances pour que cette simplicité naïve ne soit jamais étouffée par le vain besoin de se produire, de se pousser, d'affirmer son égoïsme afin de se préserver de l'égoïsme des autres. Je ne sais s'il est jamais venu à Paris, je ne l'ai jamais rencontré. Evidemment, le péril auquel M. Datheil, pas plus que tout homme dans sa situation, n'a échappé, c'est de recueillir sans défense les échos de glorioles tapageuses et d'ignorer, du fond de sa solitude, les œuvres d'hommes sages, studieux, qui ne recherchent pas le bruit. On s'aperçoit cependant, au livre de M. Datheil, d'une extrême réserve et d'un choix de lectures en général fort avisé. Naturellement, elles influent jusqu'à peser parfois sur sa manière d'écrire, et même d'imaginer et de sentir. Il s'en rend compte ; il s'observe et se dépouille, avec la plus attentive diligence, de défroques étrangères. Et voilà la raison de ma confiance en lui : il n'en apparaît ni plus pauvre ni plus maladroit ; bien au contraire. Il y a en lui une personnalité, non pas orgueilleuse et éclatante, j'en conviens, mais de nature douce, presque humble malgré l'inflexible fermeté de sa volonté, et surtout une personnalité qui éprouve des sensations dont s'affinent en s'enrichissant son âme et son esprit, et qui s'exprime ou qui suggère avec une souplesse de métier, d'art vraiment, chaque jour plus évidente.

Un volume dont le ton étonne parce qu'il ne se conforme aux habitudes ni de ceux qui dédaignent la modernité (qui s'en détournent, du moins, pour en avoir subi le dommage et l'effroi), ni de ceux qui se targuent de la cultiver en vantant son décor

et ses accesoires mécaniques. M. Paul Bay, à sa manière, prépare **l'Orchestration des Songes** qui hantent, tourmentent et, le plus souvent, assombrissent sa pensée. Certes, l'influence de Baudelaire en sourdine se maintient, et celle encore de Verlaine et celle de Villon. Parfois dans le mouvement, plus souvent dans le ton général d'un même poème, mais point d'imitation, ni de redites formelles. Bien que, dans l'ensemble de son recueil, M. Paul Bay apparaisse un poète des heures de misère tant physique que morale, d'une résignation non pas humble, mais, en quelque sorte, acceptée avec stoïcisme, et d'attente, on chercherait sans résultat dans ce qu'il écrit des accents d'indignation, de désespoir ou de découragement. Toute pose romantique, tout cabotinisme lui sont tout à fait étrangers. Une acceptation virile de ce qui est, non point par gratitude envers les dieux ou les hommes qui lui imposent un destin fâcheux, mais tout simplement parce que déclamer ne sert à rien, sinon à appesantir le mal et créer le désespoir. M. Bay aime et admire la vie ; s'il lui était donné d'en jouir avidement, il ne feindrait pas hypocritement de détourner le regard. Il est bien prêt à tout ce qu'elle peut lui livrer de bon et d'heureux. Il en connaît néanmoins l'amertume secrète et la futilité définitive, mais il se rend compte qu'on puise en ces jouissances passagères l'ivresse d'où naissent l'orgueil et l'unique grandeur humaine. Aussi ne se fait-il pas faute de se jeter sur les pauvres miettes offertes à sa gourmandise, et comme il les savoure, tout en s'attendrissant sur le néant ou sur le leurre qu'elles sont ! Hormis telles acceptions de termes douteux ou de vocables de création savante à abandonner aux scientifiques, la langue dont il use est solide, vigoureuse et de la plus noble simplicité. Son vers et ses strophes chantent bien. Les images, d'une netteté parfaite, s'adaptent avec justesse à la pensée et au sentiment. Que manque-t-il à ces vers pour être absolument beaux ? Une envolée plus hardie, un lyrisme plus éperdu, du ciel, plus de mouvement, quelque battement d'aile dans l'azur. Mais plusieurs poèmes indiquent suffisamment que M. Bay s'élève vers cette splendeur : *Une voix d'enfant* à mon gré par-dessus tout autre, *Charme des Blondes*, *Dans les Fleurs, les Oiseaux*..., etc. Et pourtant j'apprécie aussi quelques morceaux plus âpres, avec leur verdeur réaliste, et même l'amertume non sans esprit de tels accents désabusés.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Romans exotiques et coloniaux (suite). Jean-Richard Bloch: *La nuit kurde*, librairie Gallimard. — Panaït Istrati : *Les Haïdoucs* : I, *Présentation des Haïdoucs* ; II, *Domnitza de Snagor*, F. Rieder et Cie. — Louis Faivre : *Toum*, Bernard Grasset. — Lucie Cousturier : *Mon ami Soumaré*, F. Rieder et Cie. — Maurice Gauchez : *Cacao*, Renaissance du Livre. — Ferdinand Duchêne : *Kamir*, Albin Michel. — Gaston Gérardot: *Behidjah la morte*, Librairie de France. —Gabriel Audisio : *Trois hommes et un minaret*, F. Rieder et Cie. — Mohammed el Fasi et E. Dermenghem : *Contes Fasis*, F. Rieder et Cie. — Mémento·

La nuit kurde, par Jean-Richard Bloch. Saad, jeune guerrier d'une tribu arabe, est envoyé un jour par ses compagnons dans la ville juive de Kasir pour en préparer la capture aux nomades. Déguisé en colporteur, il réussit à accomplir sa mission, et la ville est bientôt envahie par surprise et livrée au pillage. Mais Saad a éprouvé pour une jeune fille dont il a égorgé la mère après l'avoir possédée, un sentiment d'une profondeur inconnue. Dans les campagnes d'Anatolie, loin de la citée ravagée où il a dû laisser Evanthia, toute troublée, elle aussi, par un amour égal à celui qui l'obsède, il ne cesse de rêver à sa beauté, ou plutôt à son charme étrange et à sa fierté. Le désir de Saad de se rapprocher d'Evanthia sera bientôt plus fort que toute prudence. Il rentre, en effet, dans les murs de Kasir, sous un accoutrement de domestique, en se faisant passer, cette fois, pour un aveugle, et en réclamant les lumières de la religion. Evanthia, dans la maison de laquelle il est parvenu à se faire introduire, l'a reconnu, et il n'a pu s'empêcher de lui avouer qu'il voit. Les prêtres, furieux d'avoir été joués par l'infidèle, exigent son châtiment. Mais Evanthia, qu'il ne cesse d'appeler sous les coups du peuple qui le lapide, s'élance à son côté pour partager son supplice, emportée par une force irrésistible, et ils meurent enlacés. « Qu'on sache bien, a écrit M. Jean-Richard Bloch, qu'il ne doit être question dans le récit qui va venir, d'exactitude, de couleur locale, ni de mœurs fidèlement observées. Simple équipée d'une âme séparée de ses attaches, qui a jailli hors du temps et de l'espace à la rencontre de ses semblables ». Donc, c'est d'une sorte d'abandon à la nostalgie de réminiscences héréditaires que ce curieux roman, ou plutôt que ce poème de passion est né. En le mahométan Saad, tourmenté de s'unir à Evanthia, sa sœur juive d'élection, par-dessus l'abîme religieux qui le sépare d'elle, M. Bloch a voulu incarner ou symboliser les aspirations les plus lointaines et les plus profondes de son être ;

et ce qu'il peut y avoir de confus dans les éléments qui composent l'œuvre qu'il a écrite, s'explique par le caractère imaginatif, sinon chimérique, de ces aspirations. En tout cas, on ne saurait contester la puissance de suggestion qui se dégage, à la fois des scènes qu'il évoque et de l'analyse qu'il tente des mouvements sensibles de son personnage, et qu'il parvient à fondre dans l'unité d'une sorte de rêve continu. Il y a chez M. Bloch un lyrique violent (plusieurs de ses tableaux sont d'une crudité téméraire) mais qui se plaît, avec un raffinement tout oriental, au jeu des contrastes. Si son style produit un certain papillotement, qui fatigue un peu à la longue, c'est qu'il sacrifie la ligne à la tache. Il compose mal ou ne se soucie pas de composer ; mais il a l'œil exercé et subtil, et ses défauts mêmes sont ceux d'un artiste très original.

Les Haïdoucs, par Panaït Istrati. C'est décidément une épopée, et d'un caractère d'une surprenante nouveauté que compose M. Panaït Istrati, dont les deux premiers ouvrages : *Kyra Kyralina* et *Oncle Anghel*, ont été accueillis avec une admiration à peu près unanime. Ces « récits d'Adrien Zograffi » rappellent, en effet, la rhapsodie homérique, la saga et la chanson de geste, mais sans aucunement viser à l'imitation, à cause du tour primitif que leur a imprimé l'inspiration populaire dont ils sont sortis ou qui les nourrit de sa sève puissante. Car il semble bien que M. Panaït Istrati, qui a longuement vagabondé par les pays balkaniques, n'a pas inventé de toutes pièces les histoires qu'il met dans la bouche de ses personnages, et que son imagination enrichit de détails brutalement colorés, avec une prodigalité byzantine. Ses Haïdoucs sont moins des bandits que des révoltés, des *outlaws*, comme les compagnons de Robin Hood, le héros de l'indépendance saxonne, et l'on voit bien, d'ailleurs, par le second des volumes qu'il publie aujourd'hui, qu'un sentiment national se dégage de sa tumultueuse évocation légendaire. Ainsi, l'œuvre de M. Panaït Istrati se dresse, dès à présent, comme un monument accompli, d'une impressionnante beauté composite, et que l'on peut sans exagération mettre sur le rang de celles qui illustrent la littérature la plus ancienne. Elle nous en offre la saveur sauvage, et heureusement insolite à une époque de civilisation aussi avancée que la nôtre.

Toum, par Louis Faivre. Rarement ai-je éprouvé à lire un

livre exotique plaisir égal à celui que m'a procuré ce roman. C'est, d'abord qu'il m'a confirmé dans ma conviction de l'incommunicabilité des peuples les moins éloignés les uns des autres, à plus forte raison des races, et conséquemment de la vanité des efforts tentés par les blancs pour « civiliser » les noirs... C'est, ensuite, qu'il n'ambitionne point d'éblouir par un pittoresque tapageur, et qu'il réussit tout doucement à rendre familiers les personnages qu'il évoque *dans leur atmosphère*... Toum est une fille serve de l'Afrique occidentale qu'un « Monsieur » (un jeune administrateur colonial) achète et fait entrer dans son lit. « Il crut d'abord, écrit M. Faivre, à un petit animal et joua. Quand il vit une femme, elle savait déjà qu'il n'était qu'un homme ». Un homme ? Un Français, par surcroît, et qui a besoin qu'on l'aime. Or, elle lui demeure fermée. Que peut avoir de commun avec elle cet étranger dont elle ne voit dans la douceur même qu'une preuve de faiblesse ? Elle se plaît dans sa demeure ; coquette, elle se drape dans les étoffes, ou se pare des bijoux qu'il lui achète, et se montre fière d'être l'épouse d'un chef. Pour le reste, il lui est indifférent. Qu'il s'absente, il ne la retrouvera plus à son retour. Elle sera partie rejoindre les hommes de sa couleur, auxquels sa chair demandera et donnera le plaisir... Toum — le « Monsieur » l'a appelée ainsi parce qu'elle a l'âme douce, le profil camus et la voix grêle, comme une chèvre — Toum, le petit animal qu'il croyait avoir apprivoisé, a repris sa vie sauvage. Dirai-je que M. Faivre aurait dû arrêter là son récit, et que j'ai trouvé un peu romantique le dénouement qu'il lui donne ? Il y a, en effet, dans l'acte de folie du « Monsieur », abandonnant son poste pour s'enfoncer dans la brousse, avec l'espoir fallacieux de retrouver Toum, quelque chose qui détonne. L'harmonie générale du livre en est rompue. Mais c'est un détail, et dans l'ensemble cette harmonie subsiste, très suggestive en sa simplicité. M. Faivre, en même temps qu'un artiste, est un philosophe, je serais tenté d'écrire désabusé, si l'on n'attachait au mot un sens pessimiste, car il n'en veut point à la vie, mais à nous qui la gâtons. Il sait comme tout est relatif, et l'incohérence et la vanité de nos raisonnements l'ont surtout frappé. Lisez son roman : vous y puiserez maintes remarques qui vous feront réfléchir, si vous en retirez quelques doutes concernant l'utilité de notre œuvre colonisatrice.

Mon ami Soumaré, par Lucie Cousturier. Ce volume posthume de Mme Lucie Cousturier complète le diptyque : « Mes inconnus chez eux », dont j'ai signalé le premier volet, *Mon amie Fatou citadine*, l'année dernière. Sorte d'enquête en Afrique occidentale, l'œuvre de Mme Lucie Cousturier, en dépit de l'apparence modeste de ses prétentions, restera, je gage, à cause de la finesse de la sensibilité, et surtout des admirables qualités de peintre qu'elle révèle. Observatrice intelligente, et sans préjugés, au surplus, Mme Lucie Cousturier sait dégager des leçons profondes de ce qu'elle voit. Elle écrit dans une langue saine et ferme. La littérature a fait une grande perte quand elle est morte.

Cacao, par Maurice Gauchez. Ce roman n'est exotique, à la rigueur, que par son héros, né à Anvers d'une servante d'auberge et d'un demi-noir dont il a recueilli quelque chose de la couleur — d'où le sobriquet qu'on lui a donné. Cacao prend part à une expédition organisée par les pirates du port. Mais c'est un brave garçon et qui voudrait vivre honnêtement pour rester digne de la jeune fille qu'il aime... La peinture que fait M. Gauchez des bandits au milieu desquels Cacao évolue a de la vigueur, et les amours de celui-ci et de la petite Lisa se détachent avec une grâce délicate sur le fond de ce tableau réaliste.

Kamir, par Ferdinand Duchêne. Poursuivant sa série des « Barbaresques », M. Duchène nous conte, dans ce nouveau roman, l'histoire d'une petite Arabe que l'éducation française qu'elle a reçue déclasse, en quelque sorte, et rend étrangère à sa race. M. Duchène a fait un portrait vivant de cette victime d'une situation paradoxale. Son récit est attachant et c'est de façon fort agréable qu'il nous initie aux mœurs de notre possession d'Afrique et au caractère de ses indigènes.

Behidjah la morte, par Gaston Gérardot. Le rapport est tout spirituel que M. Gérardot a établi entre l'aventure amoureuse de son héros et les impressions qu'il lui prête, dans les cités et devant les paysages de la Perse. Mais il n'a pas voulu, sans doute, écrire un roman, et la sensibilité dont il témoigne dans la peinture de l'Orient est d'un artiste raffiné.

Trois hommes et un minaret, par Gabriel Audisio. C'est l'histoire tout imaginaire, et burlesquement contée, de la conversion de la France à l'Islam que nous fait, ici, M. Audisio.

La récente création d'une mosquée à Paris a servi de thème à son livre, qui est amusant, quoique un peu forcé de ton, mais écrit dans une bonne langue. M. Audisio connaît bien les Musulmans, s'il exagère notre jobardise et notre snobisme.

Contes Fasis, par Mohammed el Fasi et E. Dermenghem. S'il arrive que nous nous *islamisions*, comme le croit possible M. Audisio, la lecture de ces contes, choisis avec discernement parmi ceux qui sont d'une narration courante à Fès, ne laissera pas de contribuer à notre conversion. Ils ont, en effet, ces contes musulmans, le pittoresque éclatant et la voluptueuse beauté des fables orientales. L'introduction qui les précède et les notes qui les accompagnent nous aident à en pénétrer l'esprit, et font de ce séduisant recueil un très précieux document pour les amateurs de folklore.

Mémento. — Je regrette de ne pouvoir faire plus que de signaler les deux nouvelles œuvres de Mme Elissa Rhaïs : *Le mariage de Hanifa* et *La chemise qui porte bonheur* (Plon), où l'on retrouve les dons de pittoresque de cette romancière algérienne, et l'exactitude de sa documentation ; *La main d'Allah* (Editions Bossard) de Mme Eveline Bustros, roman historique dont l'action se passe en Arabie vers l'an 40 de l'Hégire et pour lequel MM. Gérôme et Jean Tharaud ont écrit une préface ; *Zohra* de M. Abdelkader Hadj Hanon (Edition du Monde Moderne), où un Arabe authentique étudie avec discernement l'influence des milieux européens sur les travailleurs indigènes en Algérie. Enfin, M. Maurice Le Glay évoque le Maroc dans *La mort du Rogui* (Berger-Levrault) qui nous fait vivre la captivité d'une Européenne au harem ; et sous ce vaste titre : *Notre Afrique* (Edition du Monde Moderne) quatorze écrivains algérianistes ont groupé quatorze récits réalistes qui ont permis à M. Louis Bertrand de comparer leur manifestation à celle d'où sont sorties *Les soirées de Médan*.

JOHN CHARPENTIER.

THÉATRE

L'Homme qui jouait du benjo, trois actes de MM. Paul Vialar et André le Bret, au théâtre Michel. — *Petit Péché*, trois actes de M. André Birabeau, à la Comédie-Caumartin. — *Parmi les loups*, trois actes de Georges-G. Toudouze, à l'Odéon. — *As-tu du cœur ?* trois actes de M. Jean Sarment, à la Renaissance. — *Notre Amour*, 3 actes de M. Fernand Nozière, au théâtre Antoine. — *Sardanapale*, trois actes de M. Boussac de Saint-Marc, au théâtre des Arts.

La divertissante aventure du tzigane Rigo, enlevé par la Princesse de Caraman-Chimay, qui amusa tellement notre généra-

tion, n'a pas encore trouvé son chanteur ; mais combien s'y essayent !

Une Polonaise millionnaire et luxueuse s'éprend d'une manière de dégénéré, assez crapuleux et malpropre ; **l'homme qui joue du benjo** dans un établissement de nuit (exhibition très à la mode de pédérastes, etc...). Elle l'adopte, le baigne, le vêt, enfin le pourvoit de toutes manières. Mais le bougre s'embourgeoise alors au point d'aimer sa belle commère, et de lui exprimer son projet de subvenir un jour lui-même à sa propre existence. Ce manque complet de bon goût lui vaut le congé. Mais il comprend que dans sa déchéance était son attrait. Il se maquille alors et se déguise en le répugnant qu'il était lorsqu'il séduisit. Mais si bien que la Polonaise convoquée en a le hoquet. Soudain, l'homme rejette sa carapace de guenille et de vermine, et apparaît sanglé dans un habit impeccable. Affolée et retournée, la biche vaincue tombe dans ses bras. Elle, c'est Jane Renouardt, qui porte dans son équipage de confidentielles et larges échancrures par où son corps prend l'air ; Lui, c'est Signoret, tour à tour en goret et en Monsieur.

§

Ah, comme François reste atterré lorsqu'il apprend que sa femme le quitte soudain pour un autre ! Craignons pour sa raison, pour sa vie même ! Mais non ; car sa sœur est ingénieuse. Elle invente et raconte à son frère son propre désespoir : car elle viendrait d'être elle-même abandonnée par un amant. Tout à vouloir ramener celui-ci (un personnage qu'il soupçonne, et dont on lui joue la comédie), tout à vouloir ramener celui-ci à sa sœur, François oublie quelque peu sa propre mésaventure. Seulement, c'est toute une affaire lorsque l'épouse de François revient, et sans avoir accompli, dit-elle, la petite formalité indispensable à tout adultère qui se respecte. Oh, de cette négligence elle ne charge pas une tardive vertu : ce fut le fait d'un moustique indiscret (combien les voies de la Providence sont parfois imprévues). François n'accepte cette assurance qu'après quelques hésitations. Mais lorsque sa sœur lui dévoile sa propre supercherie salvatrice, qui n'a plus de raison d'être puisque François est redevenu content, François n'en veut rien croire. De dépit — et d'ailleurs aussi d'agrément, — Françoise s'offre au quidam qui avait bien voulu jouer avec elle, au fictif, le rôle d'amant pour lequel on

voit, en fin de compte, qu'il était destiné au naturel. Cela s'appelle : **Petit péché**.

§

Parmi les loups. — Les loups sont les forbans. Ce qui m'a d'abord déçu parce que j'espérais voir, sinon des loups, du moins des chiens avec traîneau. Le sous-titre, « pièce d'aventure », n'est exact qu'en partie. Ce n'est pas une pièce *à spectacle* : un décor unique, grande hutte. N'importe, c'est curieux et intéressant, cette petite association de boucaniers du nord, chasseurs de fourrures, pilleurs d'épaves, — et échappés de la potence ou du bagne, ou, au mieux, des travaux publics. L'auteur, Georges Toudouze, paraît s'être familiarisé avec les mœurs et le langage des bouges. Je sais qu'il a composé de nombreux ouvrages pour la jeunesse. Gémier est un beau loup de mer : ça lui va, à ce hardi garçon ! Ses acolytes le secondent bien. L'Américaine, fille de milliardaire naufragée, en grand péril pour son corps et même pour sa vie, et sauvée à temps, n'est qu'un rôle de ciné, assez banal (Mlle Laugier). L'Esquimaude (Robiane) est surtout un mime, sauf qu'elle chante au lever du rideau une chanson esquimaude monotone qui dure trop.

J'ai vu que l'on a été un peu sévère pour cette pièce (Brisson, Franc Nohain, Pawlowski), en lui refusant la moindre valeur. Du ciné, c'est entendu, mais le dialogue et les menus détails m'ont intéressé ; aucun autre auteur (sauf peut-être quelque Norvégien) n'aurait ici pu faire cela. On dirait que G. Toudouze a vécu parmi les trappeurs et les forbans, dans leurs repaires. C'est saisissant, et comme vérité (ou nous semblant telle), c'est bien supérieur à du Jules Verne ou du Meyne-Reid.

§

As-tu du cœur ? — Moutte n'a qu'un amant à la fois (sauf l'occasion...). Elle ne le prend que si elle a un « béguin » pour lui. Elle le garde 18 mois ou 2 ans, puis il l'ennuie (et comme on comprend ça quand on voit et entend les *types* !), et elle le quitte pour un autre, sauf à avoir des retours. Tout ça, selon la thèse de l'auteur, parce qu'au début de sa vie elle n'a pu s'unir avec le personnage — un violoneux — que le ciel lui avait prédestiné. La thèse, par parenthèse, a très longtemps été utilisée pauvre au théâtre pour expliquer les ivrognes.

Quant aux amants successifs (falots, veules, assez bébêtes lorsqu'ils cherchent à être spirituels, — et sentimentaux banals), ça les secoue plus qu'ils ne l'eussent cru d'être quittés par une maîtresse agréable, habituée. Il ne savent ou ne peuvent réagir par les divers remèdes qui, en général, sont suffisamment opérants dans un cas aussi usuel. Pourtant ils sont quadragénaires, âge où l'on a des expériences et où l'on peut en essayer de nouvelles; ils sont riches ; ils sont artistes (sculpteur de silhouettes, homme de lettres...), du moins dans la mesure suffisante pour être décorés. Leur cas paraît à l'auteur matière à philosopher : tout ça, c'est parce qu'ils n'ont pas rencontré et ne réussissent pas à trouver l'âme sœur (et la peau sororale, je suppose). Don Juan, lui aussi, cherchait la *sœur*, mais il avait la recherche infiniment plus active.

En tant qu'acteur, Sarment est satisfaisant. Du reste, son rôle (ainsi que les autres) consiste surtout en causeries. Il a qualifié son personnage de banal, veule, et assez laid. C'est, je suppose, pour la coquetterie que nous remarquions qu'il ne le réalise pas à la perfection sur ce dernier point. Mlle Valmont est gentille, sans plus, dans son rôle — assez aisé — de poupée sentimentale, grisée par les sirupeuses mélodies de casino, ou de voisins apprentis mélomanes. (On entend presque constamment, à la cantonade, un violon ou un piano qui jouent la romance ; — comment l'auteur n'a-t-il pas senti combien ce pouvait être agaçant pour les vrais amateurs de musique qui se trouveraient parmi les spectateurs ?)

M. Sarment est doué du goût de l'introspection. Mais il l'emploie naïvement, et prétentieusement à des sujets qui sont bien loin de présenter à tout le monde l'intérêt qu'il leur attribue. Et puis, dans le genre, en sa légèreté apparente, comme Meilhac était plus profond en quelques mots ! « Ce n'était pas l'amour, mais ça le valait bien. » (*Vie Parisienne*.) « Je vous ai aimée en homme du monde ! » (*Petite Marquise*).

§

Notre amour. — Une anecdote fantaisiste, et qui ne donne matière à 3 actes que moyennant de copieux hors-d'œuvre, et deux longs entr'actes. Un cercleux parisien (André Brulé) s'est ruiné au tripot. Il paye, mais sans plus d'autre perspective que de se

faire chauffeur ou de « se détruire ». Au moment même où le revolver est à sa tempe, arrive une charmante Américaine (Madeleine Lély), avec laquelle il avait été fiancé, ou presque; mais qui lui avait préféré un vieux millionnaire de ses compatriotes. Veuve aujourd'hui, elle vient offrir à Brulé sa personne et sa colossale fortune. Brulé se fait prier, par délicatesse ; mais finalement il acceptera. Pour satisfaction à ses scrupules, la veuve renoncera plus ou moins à son douaire. Quant à lui, il a eu cette chance que son gagnant (Raoul Marco) l'indemnisera de sa ruine en l'intéressant à de fructueuses affaires d'alimentation. En somme, pièce, on le voit, d'une inspiration très éculée, genre conte bleu mêlé de noir — où est réuni tout ce qu'il est possible de découvrir comme platitude conceptionnelle. André Brulé, on le connaît, excellent en fêtard et en jeune premier ; Madeleine Lély, capiteuse ; Clara Tambour — grue, au 1, dans le bar, modèle au 2, dans l'atelier — promène, à l'instar de Mme Jane Renouardt nommée précédemment, une très agréable échine. De ces augures, l'épine dorsale se portera cet hiver à nu chez ces dames. Cela les incitera à tourner le dos au public. Double profit pour le spectateur, en ce qu'y perdra son oreille, et en ce qu'y gagneront ses yeux.

Reproche à faire : toujours la méthode Antoine des voix éteintes : — exception faite par André Brulé dont on ne perd pas un mot — mais c'est un très bon acteur. Madeleine Lély, dans un long récit, assez scabreux ce semble, raconte comment elle s'est hâtée d'épuiser, de tuer, par des pratiques érotiques, son vieil époux milliardaire. Elle débite cela — comme il est naturel — à demi-voix et d'une façon saccadée : bon, mais on n'entend pas. Donc, ce *clou* épisodique, certainement le plus important pour le succès de la pièce, est perdu. Le texte est bas, c'est entendu, mais c'est le texte, il faut que le spectateur puisse l'apprécier. La femme de goût peut avoir la tentation de l'esquiver, mais l'actrice *doit* le prononcer.

Y a-t-il un critique dramatique qui ait jamais accédé plus complètement à la scène que M. Nozière, et sans discontinuer? Le voici chez Antoine, Dullin lui ouvre l'*Atelier*, on l'y verra bientôt... Je ne vois guère à lui comparer, pour le championnat des pièces jouées, qu'un autre critique dramatique, M. Edmond Sée, qui « tiendra le théâtre » cette saison avec quatre pièces !

M. Nozière doit s'en apercevoir : ses confrères et ses amis mêmes — et qui ne sont pourtant pas difficiles — commencent de le traiter cavalièrement. Joué « à tour de bras » comme il l'est, ne se montre-t-il pas quelque peu trop négligent, imprudent, en n'essayant pas de donner — au moins une fois — une pièce qui ne serait pas tout à fait misérable ?

§

Sardanapale. — Une pièce de pédérastie et de grimaces, mortellement ennuyeuse. Triste fille de certaines façons « littéraires » du jour. L'auteur a extirpé tout ce qu'il a pu d'un mélange de phraséologies sonores et vides et de l'amour d'un « grand comédien » pour un jeune voyou (entre autres choses). En plein pathos esthétique, cela tourne à une sorte d'inversion incestueuse où l'individu se sent une âme paternelle. Mais il s'aperçoit que le voyou adoré ne serait que sa caricature. Un détail de mise en scène qui vaut son pesant d'intention, et d'attention, envers un public spécial : le jeune machiniste (dont le grand acteur prétendra faire un futur lui-même, revu et agrandi), apparaît en *haillons*, avec manches et culotte savamment déchirées pour laisser entrevoir la peau nue. C'est un rien ; mais il fallait y penser.

Cette fois, M. Pitoeff s'est surpassé : et voici la salle de M. Darzens pourvue pour longtemps. Volontairement ou non, M. Pitoeff rappelle particulièrement de Max, son compatriote. Il joue avec son habituelle et uniforme morbidesse un rôle qui va particulièrement bien à son genre de talent.

Il y aurait des interrogations bien curieuses à poser au sujet de l'état d'âme — et d'instruction — de certains groupements de jeunes et de certain public. — Le fait est qu'hier je ne savais pas bien où j'étais ; ou plutôt je ne le voyais que trop ! Et Dieu sait que je ne suis pas bégueule. La salle était visiblement empestée de fesse mignons, de bardaches et de cocaïnomanes. Par bonheur, j'étais avec un ami, et, de l'autre côté, j'avais une dame. Au moins, je l'ai cru.

ANDRÉ ROUVEYRE.

PHILOSOPHIE

Logique. — Federigo Enriquès : *L'Evolution de la logique*, trad. de l'italien par G.-E. Monod-Herzen, 1926, Chiron. — Jean Nicod : *Le problème logique de*

l'induction : La géométrie dans le monde sensible, Alcan, 1924. — Jacques Paliard : *Le raisonnement selon Maine de Biran ; Intuition et réflexion*, Alcan, 1925. — John Dewey : *Comment nous pensons*, trad. de l'anglais par le Dr D. Drecoly, 1925, Flammarion. — **Mémento.**

La logique n'est pas ce qu'un vain peuple pense : formalisme insipide, quelque chose comme la désuète formule selon laquelle des gendarmes de l'intellect dressent procès-verbal aux fantaisies de la pensée. Même si elle ne consistait, comme semblent le dire Descartes et Stuart Mill, qu'à pourvoir de garde-fous les sentiers de la réflexion, elle ne serait pas négligeable. Mais Descartes et Mill n'ignoraient pas que la logique est plus que la syllogistique, et ils aimèrent la logique. Tout esprit philosophique se passionne pour la logique, s'il est, autrement que de bouche, un zélateur de la vérité. On devrait éclairer le grand public, lui prouver que la logique ne se réduit pas aux creuses recettes des Diafoirus ou des Trissotins de la spéculation. Elle vit dans la science qui se cherche, dans les entreprises qui réussissent ou qui échouent. La théorie formelle du raisonnement n'est que la fraction la moins animée de cette discipline : qu'elle ne nous masque point la logique métaphysique inspiratrice des grands systèmes, ni la logique virtuelle, formule de l'intelligibilité pour chaque tempérament d'écrivain. Comme il y a une logique de Plotin ou de Spinoza, ne doutez pas qu'il existe une logique d'A. France ou de Mallarmé. Même il y en a une inhérente à toute famille de langues : celle de l'indo-européen n'est pas celle du chinois ou des idiomes sémitiques ; parmi les langues indo-européennes, un Meillet démontre en toute clarté que la logique de l'anglais diffère de celle du grec comme Bacon ou Hobbes diffèrent d'Aristote.

Voilà ce qu'on voudrait trouver dans un aperçu général sur l'**Evolution de la logique**. L'ouvrage de F. **Enriquès**, très opportunément traduit par G.-E. Monod-Herzen, est loin d'entendre la logique de façon aussi large. Il y fait rentrer du moins la logique des systèmes, et pour une part l'épistémologie ; il y voit une partie de la psychologie, l'étude des opérations mentales (134). Il consacre une soixantaine de pages à la logique contemporaine, si profondément renouvelée depuis qu'elle a subi le contre-coup des progrès de la géométrie. Et ici Enriquès se réfère non pas seulement aux théoriciens de l'espace non-euclidien, mais à ceux de la géométrie projective : Monge, Poncelet, surtout Gergonne. L'auteur joua lui-même un rôle très honorable dans cette

évolution. Ces développements-là instruiront non seulement tout lecteur cultivé, mais jusqu'aux spécialistes. Il feront pardonner au livre de tenir pour quasi-négligeable la logique du moyen âge, période « sinon stérile, du moins bien aride » (36), et de passer sous silence les logiques autres que celles de l'Occident, alors que l'ami de l'auteur et disciple de Peano, Giovanni Vaccai, eût pu à cet égard donner à Enriquès de directes informations.

Les deux thèses de **Jean Nicod**, qu'à trente ans la mort nous a enlevé, resteront des œuvres maîtresses. Sa personnalité restera, dans la mémoire de ceux qui l'ont connu, la plus attachante figure de la jeune génération philosophique. Souplesse et pénétration, au lieu de s'exclure, en lui se corroboraient. Il restera aussi le souvenir de sa double culture, celle de la Sorbonne et celle de Cambridge, ses deux ouvrages ayant été préfacés l'un par Bertrand Russell, l'autre par A. Lalande.

Le problème logique de l'induction est conçu avec constante référence au *Treatise on probability* (1921) de John Maynard Keynes. L'idée essentielle est que l'induction par énumération simple fut injustement bafouée : elle serait l'induction véritable. « Prétendre s'en passer, c'est comme si l'on disait qu'une table peut se tenir debout sans pieds parce qu'on peut enlever n'importe lequel de ses quatre pieds sans qu'elle tombe (42). » La probabilité de la loi est donc et restera toujours finie, ou pour mieux dire médiocre ; on se leurre en s'imaginant que la probabilité croissante finit par équivaloir à la certitude, — à moins que « dans l'hypothèse de la fausseté de la loi, sa vérification successive dans une infinité d'exemples soit infiniment improbable, ou, en termes plus précis, que son improbabilité dépasse toute limite pour un nombre assez grand d'exemples (72) ».

La Géométrie dans le monde sensible rappelle par la méthode l'artifice de Condillac dotant tour à tour une statue des diverses fonctions mentales : l'ouvrage part du stade de la perception et cherche les diverses géométries qu'elle peut comporter. Ainsi, tel animal qui ne posséderait que l'ouïe et la mémoire, se mouvant sur les touches d'un piano, construirait deux géométries différentes à une dimension. Sous l'influence de « l'absorption de la géométrie par la physique, qui est résultée de la théorie de la relativité » (B. Russell), les diverses géométries possibles ne se présentent plus comme des hypothèses en l'air : telles ou telles sont

compossibles avec tels ou tels éléments de la réalité, pensés par un esprit. Ainsi est dépassée du même coup l'idée d'Henri Poincaré, qui tenait la géométrie euclidienne pour simplement commode à notre action. On voit par là, pour reprendre les fortes expressions de M. Lalande, « à quel point Nicod se sentait charmé par cette conception nouvelle d'une logique étendue bien au delà de ses anciennes bornes, confondue avec les mathématiques, ou plus exactement... avec les formes d'ordre les plus générales qu'utilisent les mathématiques. Il s'y plaisait à relever cette conséquence qu'une logique aussi large devient applicable aux mondes les plus divers, même à ceux qui échapperaient aux formes d'espace et de temps, ou à la catégorie du déterminisme, si bien qu'en définitive la connaissance de ce qui existe, en fait, ne relève plus que de l'empirisme le plus radical (1) ».

Quiconque a tant soit peu étudié la philosophie sait que **Maine de Biran** crut trouver dans le fait de l'effort une intuition directe de la causalité. Le biranisme, à mesure qu'il se révèle à nous grâce aux éditions et travaux de M. P. Tisserand, apparaît comme une tentative systématique pour faire sortir la raison de la conscience, donc la logique de la psychologie. On se rappelle que chez Descartes le « je pense » et le « je suis » étaient donnés ensemble, en une intuition unique et non pas, en dépit de l'*ergo* de la formule célèbre, par voie syllogistique. Chez Biran, il y a un « je suis » non pas tant ontologique que psychologique, qui conditionne, comme terme premier, la pensée logique. M. **Paliard** était d'autant plus curieux d'examiner sur ce point la doctrine de Biran, que lui-même conçoit en des termes analogues la tâche de la philosophie. On ne devra donc pas lire sa petite thèse sans consulter la principale, *Intuition et Réflexion*, qui recherche par quelles étapes la pensée s'engendre tant comme connaissance que comme conscience. Dans cette « dialectique de la conscience » se trouve impliquée une philosophie de la religion.

Il faut de la culture philosophique pour apprécier ce qu'écrit M. Paliard ; les profanes ou ne saisiront rien, ou taxeront de pathos archi-abstrait ses développements qui reprennent la besogne de Lachelier et d'Hamelin. Il suffit au contraire, en appa-

(1) On trouvera dans la *Revue du Mois* de juin 1925 (n° 162, dans *Vient de paraître*) deux articles substantiels de MM. A. Lalande et E. Carton, sur les thèses de Nicod.

rence, du plus simple bon sens et de curiosité pédagogique pour lire avec profit l'ouvrage de **John Dewey, Comment nous pensons**. Or il se trouve que la fausse simplicité ne fait pas moins méconnaître les problèmes, que la dextérité verbale de certains métaphysiciens. La difficulté est de déterminer quel rapport existe entre la pensée spontanée et la pensée logique, cette dernière étant, comme dit Dewey, la pensée « artificielle », si ce mot désignait non le factice, mais la conformité à des normes. Il nous semble, quant à nous, que notre civilisation intellectuelle est vouée à d'indéfinies hésitations entre ce que Paliard appelle philosophie du concret et philosophie notionnelle, parce que, depuis Platon et Aristote, elle a polarisé en intuition et raisonnement discursif les opérations de l'entendement. Tous les esprits humains n'ont pas orienté dans cette voie leur spéculation. Il y a des traditions philosophiques pour lesquelles la pensée correcte se réduit à la pensée saine et normale ; il y en a une autre, celle de l'Inde, qui édifia une logique non moins puissante que celle d'Aristote, sans supposer l'homme détenteur d'une « raison ». Même si ces solutions ne sont pas tenues pour plus vraies que les nôtres, il doit suffire qu'elles existent et que nous les puissions connaître pour que nous n'ayons plus l'illusion que les termes en lesquels se pose chez nous le problème définissent la seule façon de le poser.

MÉMENTO. — On lira avec profit la petite *Logique Formelle* de M. Luquet (Alcan) (1925), qui donne un exposé de la logistique, et, dans le numéro de septembre de la *Revue Philosophique*, un article de M. Derolle sur l'*Induction*, fragment d'un important ouvrage sur le point de paraître.

P. MASSON-OURSEL.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Physiologie indoue et physiologie sud-américaine. — Sir Jagadis Chunder Bose : *Réactions de la matière vivante et non vivante*, traduit par Edouard Monod-Herzen : Gauthier-Villars. — Miguel Ozorio de Almeida : *Sur le rôle des excitations d'origine cutanée dans le maintien de l'activité du système nerveux* ; Journal de Psychologie, 15 juillet 1926.

L'activité scientifique s'étend par le Monde ; sous les climats tropicaux mêmes, se créent des laboratoires où se groupent des chercheurs, chaque année plus nombreux. La Société de Biologie de Paris a maintenant deux filiales dans l'Amérique du Sud, en

Argentine et au Brésil ; les publications des professeurs B.-A. Houssay et Ozorio ont été particulièrement remarquées. D'autre part, il y a déjà longtemps que l'on parle des recherches poursuivies dans l'Inde par Sir Jagadis Chander Bose, au sujet de la croissance des plantes, de leur sensibilité et de leurs réactions électriques, et aussi de la sensibilité, des réactions et de la « fatigue » des métaux. On les trouvera exposées dans la traduction d'Edouard Monod-Herzen, **Réactions de la matière vivante et non vivante.**

Le *vitalisme* implique le dualisme de la Nature vivante et de la Nature non vivante. Les vitalistes, a dit Verworn, laissent de côté l'explication mécanique et chimique des phénomènes vitaux; ils invoquent une force hypermécanique, inconnue et inconnaissable, réglant tout; ils ne cherchent pas à analyser la nature de cette force vitale ; ils s'en servent d'une manière toute mystique pour expliquer commodément les phénomènes vitaux. Or, Bose cherche à montrer le caractère identique des réactions de la matière vivante et des réactions de la matière non vivante, ce qui ruine tout le système.

Les physiologistes ont reconnu que, quand on excite un tissu animal vivant, on provoque une onde de perturbation électrique ; ou bien le courant électrique de réaction va du point plus excité au point moins excité (réaction négative des muscles et nerfs), ou bien c'est l'inverse (réaction positive de la rétine). D'après Bose, on peut obtenir, avec n'importe quelle plante, de semblables réactions. Plusieurs chapitres de son livre sont consacrés aux « réactions électriques des plantes », sous l'action d'un excitant isolé ou d'excitants superposés, en faisant varier l'intensité de l'excitant, etc. : les tissus des plantes se comporteraient comme les muscles et nerfs des animaux. Ainsi, les réactions normales d'un nerf, qui sont négatives, peuvent changer de signe, lorsqu'il est fatigué, et les réactions positives d'une rétine normale deviennent négatives dans les mêmes conditions ; de même, quand une plante se fane, il est fréquent de lui voir des réactions positives au lieu des réactions ordinaires négatives ; lorsqu'elle est près de mourir, ou encore en la soumettant à des températures extrêmes, les réactions peuvent présenter le même renversement.

D'autre part, il est possible, d'après Bose, de répéter toutes les expériences faites sur les plantes, avec les mêmes résultats, en

se servant, au lieu d'une tige végétale, d'une tige métallique. Les réactions électriques des métaux sont identiques aux réactions électriques des êtres vivants. Les métaux manifestent de la fatigue dans les mêmes conditions que les plantes et les animaux. Il n'est pas jusqu'aux réactions d'un organe aussi hautement différencié que la rétine qui ne trouveraient leur parallèle dans les réactions de la matière inorganique. Un excitant lumineux provoque dans une rétine artificielle, coupelle d'argent bromuré, « des réactions qui suivent, dans tous leurs détails, celles provoquées dans une rétine vivante ».

Conclusion :

Les réactions de la matière vivante, jusqu'en toutes leurs modalités, ne sont qu'une réplique des réactions de la matière inorganique. Il n'y a là ni mystère ni caprice, ainsi que nous devrions au contraire l'admettre avec l'hypothèse d'une force vitale extra-mécanique, agissant en contradiction avec les lois physiques qui régissent le monde matériel. Nulle part, dans l'ensemble des phénomènes de réaction, comprenant ceux des métaux, des plantes et des animaux, on ne peut déceler une solution de continuité... Loin d'avoir besoin de l'hypothèse d'une force vitale, les phénomènes de réaction ne sont, bien au contraire, que des phénomènes physico-chimiques, justiciables d'une recherche aussi précise que ceux de n'importe quel autre domaine physique.

§

On s'est toujours préoccupé de savoir si le système nerveux central peut fonctionner en dehors de toute excitation du monde extérieur. Ce problème a intéressé non seulement les physiologistes, mais aussi les psychologues et les philosophes. Les difficultés qu'on imagine à une étude expérimentale de la question ont autorisé quelques penseurs à se passer d'observations et de faits pour établir des raisonnements aprioriques, Ainsi H. Bergson se demande ce qu'il arriverait si on sectionnait tous les nerfs afférents de son système nerveux cérébro-spinal. Quelques observations cliniques très rares, et par suite difficiles à contrôler, ont permis d'étudier des sujets dans une condition semblable à celle supposée par Bergson. La plus célèbre est celle de Strümpell. Chez un jeune garçon, il ne subsistait comme voies de communication de son système nerveux avec le monde extérieur qu'un œil et une oreille ; ce sujet présentait une anesthésie complète de toute la peau et l'absence du sens musculaire ; or, quand on

fermait l'unique œil et qu'on bouchait l'unique oreille, il tombait dans un profond sommeil.

M. Miguel Ozorio de Almeida, dans une récente communication à la Société de Psychologie de Paris, **sur le rôle des excitations cutanées dans le maintien de l'activité du système nerveux**, cherche à résoudre expérimentalement le problème, malgré la difficulté de soustraire un animal à toutes les excitations extérieures. Déjà Fubini et Langendorff avaient reconnu que des Grenouilles privées de la vision se comportent d'une manière semblable aux Grenouilles privées de cerveau : état de dépression, aucune spontanéité de mouvement. Chez des Grenouilles, M. Ozorio a suturé les paupières ou a pratiqué l'arrachement des yeux : elles se sont montrées normales par leur attitude, leurs réactions ; tout simplement, elles ne réagissaient plus à des excitations visuelles. Alors, M. Ozorio a eu l'idée d'écorcher des Batraciens vivants, opération relativement facile, car, chez ces animaux, la peau n'est adhérente aux tissus sous-jacents qu'en certains points.

La suppression totale de la peau chez la Grenouille laisse l'animal dans un état de profonde dépression. C'est une inertie complète avec absence de mouvements, absence de tonus musculaire ; les yeux sont enfouis dans les orbites, les mouvements respiratoires ne se font plus et, si ce n'étaient les battements cardiaques, on pourrait croire, à de certains moments, l'animal mort. Cet état, dit M. Ozorio, que j'appellerai *coma* faute d'une dénomination plus adéquate, peut être variable dans son degré et dans sa profondeur... Cet état général des Grenouilles sans peau persiste jusqu'à la mort de l'animal, qui peut survenir quelques heures après ou le lendemain au plus tard.

Il n'était peut-être pas nécessaire de faire une expérience aussi cruelle pour prouver, ce qui semble évident *a priori*, qu'un animal écorché entièrement est en état de « profonde dépression ». Mais, et c'est là le fait sur lequel insiste M. Ozorio, il suffit de laisser de petits morceaux de peau adhérents au corps pour que l'atteinte soit beaucoup moins considérable.

Il est vrai que ces morceaux sont nécessairement ceux dont l'arrachement est le plus pénible, et par conséquent le plus susceptible de causer un choc opératoire. Mais M. Ozorio n'admet pas l'intervention du shock. La seule hypothèse qui d'après lui ne soit pas contredite par l'expérience est celle de la « perte, chez les animaux écorchés, des excitations normales, constamment

reçues du monde extérieur, et qui maintenaient le système nerveux dans son activité physiologique ».

A l'Institut Vital Brasil de Nictheroy, avec l'aide de Mme Branca de A. Fialho, M. Ozorio a aussi écorché des Serpents. Chez un Jararaca, *Lachesis lanceolatus*, ils ont par exemple arraché la peau de la moitié postérieure du corps, en laissant celle de la partie antérieure.

Tandis que la partie antérieure conservait toute son activité, la partie postérieure, inerte, n'arrivait pas à prendre les attitudes et à faire les mouvements habituels; l'animal ne s'entortillait plus et malgré tous les efforts ne pouvait plus attaquer convenablement, faute d'un point d'appui.

Un autre Jararaca a subi l'opération inverse :

Les attitudes de la moitié postérieure étaient parfaites, mais la partie antérieure écorchée ne pouvait plus faire convenablement les mouvements de projection nécessaires à l'attaque ; il n'a pu soutenir la lutte, toujours si intéressante à contempler, avec un autre Serpent, le Mussurana.

Si M. Bergson vient à lire l'article de M. Ozorio, il sera peut-être effrayé d'avoir indirectement suggéré de telles expériences.

GEORGES BOHN.

QUESTIONS JURIDIQUES

La Réforme Judiciaire. — La réforme de l'Organisation des tribunaux de première instance, établie par le Décret du 3 septembre 1926, se résume en cinq mots, voire en quatre et demi : *suppression des tribunaux d'arrondissement*.

Il n'y a plus, sauf en ce qui concerne l'Algérie et les trois départements de Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin, à l'égard de qui il n'est rien innové, que des *tribunaux de département*.

Chacun de ces tribunaux prend le nom du département où il a son siège. On dit désormais Tribunal du Gard, Tribunal de l'Oise, de la Nièvre ; et non plus : de Nîmes, Beauvais, Nevers.

Mais, dans certains départements, le Tribunal est divisé en sections, dont chacune a un siège, un ressort, un greffe, un personnel de magistrats distincts.

C'est ainsi que le Tribunal du Nord, département le plus sectionné, parce que le plus peuplé, comprend les sections d'Avesnes,

Douai, Dunkerque, Lille, Valenciennes, sans que — dit la Circulaire du 29 septembre (*Journ. off.* du 30) relative à l'application du Décret — sans qu'aucune des sections, même celle qui siégera au chef-lieu judiciaire du département, puisse prétendre porter seulement le nom de « Tribunal du Nord ».

Le Décret supprime ainsi 227 tribunaux sur 359; ce qui — en tenant compte de l'augmentation des postes dont les 131 tribunaux restants (1) ont dû être pourvus — « entraîne la disparition de 393 postes de magistrats, 227 postes de greffiers et 43 postes de commis-greffiers » — (*Rapport* du Garde des Sceaux).

Le nombre maximum des postes de juge suppléant rétribué par l'Etat, fixé à 271 par la loi du 12 juillet 1924, est réduit à 221.

§

La division des tribunaux en *trois classes* est maintenue, mais son économie est modifiée.

Appartiennent à la 1re classe, les tribunaux ou sections dont le ressort compte plus de 300.000 habitants et ceux qui ont leurs sièges dans des villes dont la population dépasse 70 000 habitants. A la 2e, ceux dont le ressort compte plus de 200.000 habitants et qui siègent dans des villes de plus de 30.000 habitants. A la 3e classe, les autres.

Ainsi la 1re classe comprend, d'Amiens et Angers à Tours et Versailles : 41 tribunaux ; la 2e, d'Agen et Annecy à Vannes et Vesoul, 47 ; la 3e, d'Abbeville et Aix à Thiers et Vienne : 43.

Que deviennent les magistrats des 227 tribunaux supprimés ? Une partie se trouve incorporée dans les 131 restants. Les autres, sans leur ôter aucun de leurs droits, le Décret (art. 23) les affecte provisoirement *à la suite* de quelqu'un de ces tribunaux. Ils y resteront jusqu'à ce que les circonstances — retraites, décès, démissions — permettent leur nomination définitive à un poste régulier. Ils tiendront des audiences supplémentaires ou composeront les chambres temporaires exigées par l'important arriéré qui alourdit le bagage de Thémis. Ils seront à la disposition des chefs de Cour pour toute délégation ou mission temporaire. « C'est eux qu'il conviendra notamment d'employer pour veiller à tous les détails d'organisation matérielle auxquels donne lieu

(1) En dehors du Tribunal de la Seine, à l'égard duquel le Décret n'a rien innové.

le rattachement aux Tribunaux maintenus des Tribunaux supprimés. » — (*Circ.* du 29 septembre.)

Le Décret, enfin, indique qu'ils pourront même être détachés dans les administrations de l'Etat : et c'est ainsi que 20 d'entre eux ont été affectés à la Chancellerie pour y être employés au bureau du Sceau et notamment au service des naturalisations, service auquel les conséquences sur la Guerre ont donné un développement prodigieux.

§

Le Décret règle la situation des *greffiers* dont l'office est supprimé et qui recevront une indemnité représentant la valeur de leur charge. Cette indemnité leur sera versée par le greffier du tribunal auquel leur tribunal s'est vu rattacher, ou bien par l'Etat qui récupérera, en cinq annuités et augmentée des intérêts à 6 o/o, l'avance faite.

Les *avocats* seront inscrits, sur leur demande, au barreau du tribunal qui a absorbé le leur. Ils pourront conserver leur résidence antérieure.

Les *huissiers audienciers* recevront, « pour être partagés entre eux par parts égales, chaque année et pendant dix ans, les trois quarts du montant des droits perçus par les huissiers audienciers du tribunal de rattachement pour les actes qu'ils auraient eux-mêmes perçus si leur tribunal n'avait pas été supprimé ».

Les *notaires* ne sont pas plus touchés par l'organisation nouvelle que les huissiers non audienciers. Comme eux, ils conservent leur compétence et leur résidence.

Reste les *avoués*, grosse pierre d'achoppement, semblait-il, de la suppression des tribunaux insuffisamment occupés. Cet obstacle, le Décret l'écarte sans qu'il en coûte un sou à l'Etat et sans que les intéressés puissent légitimement se plaindre.

« Les avoués existant dans tous les chefs-lieux judiciaires sont maintenus et conservent leur compétence actuelle. Ils peuvent, dans la limite de cette compétence, soit transférer leur office au siège du tribunal ou de la section près duquel ils exerceront désormais, soit demeurer à leur résidence actuelle. Dans ce dernier cas, ils désignent un confrère du siège du tribunal ou de la section pour les représenter et recevoir les significations qui leur y seront faites » — dit l'art. 16.

Dans la limite de cette compétence... — Cela signifie que les affaires nées dans un arrondissement appartiendront aux avoués de cet arrondissement, tout comme autrefois. Le Tribunal de l'Indre, siégeant à Châteauroux, absorbe aujourd'hui les Tribunaux du Blanc, de la Châtre et d'Issoudun. Mais qu'ils viennent s'installer à Châteauroux, ou qu'ils conservent leur résidence ancienne, les avoués près les ci-devant Tribunaux du Blanc, de la Châtre ou d'Issoudun garderont le monopole des procès nés sur le territoire de ces arrondissements; et leurs confrères près le ci-devant Tribunal de Châteauroux ne pourront prétendre à d'autres affaires que celles qui leur appartenaient avant la réforme. Ajoutons que les avoués qui avaient le droit de plaider, parce qu'appartenant à des tribunaux où l'ordre des avocats n'était pas suffisamment nombreux, conservent leur privilège.

Pour les *commis greffiers rétribués par l'Etat*, une part entre dans les greffes des tribunaux départementaux. Le reste fait des secrétaires de parquet. Chaque parquet aura désormais un (ou plusieurs) secrétaires ; et le procureur de la République, ou ses substituts, ne se trouvent plus obligés de tenir eux-mêmes les registres, de coller les enveloppes, de porter à la poste les télégrammes d'une particulière urgence, ou de payer de leurs deniers pour voir assurer ce soin.

§

La façon dont la réforme a été conçue, établie et déjà, pour la principale part, exécutée, puisque les nouveaux tribunaux fonctionnent depuis le 1er octobre, permet de ne pas s'arrêter longtemps aux doléances des intérêts particuliers qu'elle lèse. Ces doléances sont fort peu nombreuses — si je ne m'abuse — dans le camp des magistrats ; et il faudra aux rares mécontents une forte dose de ce que La Rochefoucauld nomme l'amour-propre, pour ne pas comprendre combien l'atteinte portée à leurs convenances personnelles est peu de chose au prix de l'intérêt général. Quant aux auxiliaires de la Justice — réglée de cette élégante façon la situation la plus délicate de toutes : celle des avoués, — on ne trouve à plaindre que les 131 greffiers obligés de se procurer — s'ils n'ont pas de quoi vivre sans rien faire — une autre situation. C'est en somme sur leur dos, et sur leur dos seulement, que l'omelette casse les œufs.

Or, cette omelette, il fallait la faire; tout le monde le reconnaît, y compris, considérés *in globo*, les habitants mêmes des arrondissements judiciaires disparus. Ceux-là admettent bien qu'un grand nombre de tribunaux devaient disparaître, mais... pas le leur. Quand il s'agit d'une ville comme Alais par exemple, on peut les entendre; mais quand il s'agit, par exemple, de Rocroi, — dont non seulement aucun magistrat ne voulait (1), mais où les études d'avoués ne trouvaient plus de titulaire, — la campagne prête à rire. La réforme, dit-on, est trop radicale. Elle n'était possible qu'en étant radicale ; et tant que la Chancellerie s'est bornée à vouloir supprimer quelque tribunaux seulement, elle n'a pu en supprimer aucun, fût-ce Barcelonnette et Castellane! Et le fait que la règle d'un seul tribunal par département a reçu 44 exceptions démontre que le radicalisme n'a pas été excessif. Il est vrai que, pour déterminer ces exceptions, il a été demandé conseil, non aux maires et parlementaires des arrondissements sans tribunaux désormais, mais aux chefs, premiers présidents et procureurs généraux, des ressorts judiciaires.

Certains justiciables — dit-on, — vont être bien éloignés du siège du tribunal départemental! Certains, oui. D'autres ne seront pas plus loin, ou beaucoup plus loin du chef-lieu du département que du chef-lieu de l'arrondissement; d'autres même en seront plus près. Mais combien de justiciables, dans le courant de leur vie, ont donc nécessité d'entrer de leur personne au prétoire? Ce qu'il fallait, c'est que les huissiers, les avoués, les avocats restassent sur place. Avec les dispositions du Décret, la plupart y resteront. En outre, pour épargner aux justiciables de nombreux déplacements et pour éviter des frais à eux et en même temps au Trésor, la Circulaire du 29 septembre envisage une série de mesures faciles à établir et opérantes. Ainsi le maintien, dans chaque arrondissement ancien d'un bureau d'assistance judiciaire ; la création, dans les régions industrielles ou commerciales, de

(1) Il convient de ne pas oublier l'impossibilité où se trouvait la Chancellerie de pourvoir les petits tribunaux. Malgré qu'elle fût loin de se montrer difficile sur le choix des postulants, *plus de cent trente postes restaient aujourd'hui sans titulaires*. Sans doute doit-on en accuser en partie l'insuffisance des traitements, mais l'augmentation des traitements n'aurait été qu'un demi-remède. La situation faite aux petits tribunaux — et même à plus d'un tribunal moyen — par la loi de 1919 (dont il sera plus loin question) avait de quoi dégoûter un homme de goût d'entrer dans la magistrature, s'il consentait à y rester jusqu'à l'âge de la retraite.

nouveaux tribunaux de commerce; la possibilité, pour les juges, d'effectuer des enquêtes sur place et non plus seulement au siège du tribunal ; l'extension de la compétence civile et pénale des juges de paix. Sur ce dernier point, il me paraît permis de faire beaucoup de réserves ; mais donner au magistrat cantonal le droit de recevoir les testaments et de procéder aux conciliations de divorce n'appelle aucune objection, à mon avis. Quoi de plus facile aussi d'établir qu'en matière d'accidents du travail, un juge se transporte périodiquement pour procéder à la tentative de conciliation ?

Mais, dit-on encore, quels frais, avec les témoins soit à l'instruction, soit à l'audience, dont il faudra payer le transport, indépendamment de la perte de temps à laquelle ces témoins seront obligés ! — Ici, la Circulaire prévoit aisément la disparition d'un abus inhérent à l'existence même des petits tribunaux. Pour donner à un cabinet d'instruction et à un prétoire languissants un semblant d'activité, pour « remplir des audiences » qui, sans cela, n'eussent duré que quelques instants, les magistrats recevaient (paraît-il) des témoignages souvent inutiles. Elle recommande aussi de ne recourir à information que dans les cas indispensables et d'user le plus possible de cette loi sur les flagrants délits, avantageuse à tous égards, mais pratiquement inapplicable dans les petits tribunaux, qui ne tenaient parfois qu'une ou deux audiences par semaine. Inapplicable, parce que l'inculpé arrêté en flagrant délit doit, dans les 24 heures au plus tard, comparaître.

§

Veut-on croire, malgré cela, que le chapitre des frais de témoins soit un peu plus lourd que par le passé ? — Cette augmentation sera peu de chose par rapport aux économies dues à la diminution du nombre des magistrats. Mais, même dans l'hypothèse, non vraisemblable, où la réforme ne produirait par une économie vraiment sensible, *même au cas où la réforme serait coûteuse*, il fallait la faire, et au plus tôt, si l'on voulait sauver ce qui reste de la Justice française. Ces petit tribunaux inoccupés que la loi du 28 avril 1919 avait conservés en supprimant — par mesure d'économie ! — dans tous les tribunaux une partie du personnel indispensable, fonctionnaient d'une façon dérisoire, et

avec eux plus d'un tribunal occupé, puisque les tribunaux occupés avaient été aussi absurdement amputés que les inutiles. Un magistrat titulaire, flanqué d'un juge de paix et d'un avoué ou avocat, telle était dans la majorité des tribunaux la constitution habituelle des audiences; et cela en dépit de la création du juge dit « balladeur» — création qui nécessitait des frais considérables (1), lesquels disparaissent aujourd'hui. Laissons Barcelonnette et Castellane, mais voici ce que j'ai vu durant six ans dans un tribunal de seconde classe, chef-lieu d'arrondissement et siège d'une cour d'assises, qui abattait bon an mal an ses treize cents affaires correctionnelles ou civiles et qui n'avait gardé qu'un président et deux juges, dont le juge d'instruction avec aucun juge suppléant. A la plupart des audiences correctionnelles et à beaucoup d'audiences civiles, le second assesseur, avocat ou avoué, changeait sans cesse, remplacé par l'un des confrères dont il venait de juger le client et qui allait juger, maintenant, le client de son confrère, jusqu'à ce que ce dernier le remplaçât à son tour, et vice versa.

La loi de 1919, qui ne laissait qu'un président et un juge dans les tribunaux de 3e classe, qui réduisait les tribunaux de 2e à un président et deux juges, dont un chargé de l'instruction, n'avait pas prévu en effet qu'un magistrat pouvait se trouver en congé malade, ou empêché de siéger pour une cause accidentelle ou légale. Elle oubliait que le juge d'instruction ne pouvait être à la fois à son cabinet et à l'audience et qu'il lui est interdit de juger les affaires qu'il a instruites. Elle oubliait plusieurs autres faits qui rendaient fatale et habituelle la situation dont s'agit.

Cette situation qui raffinait brillamment sur la fameuse bouffonnerie de Courteline, cette situation plus cocasse au correctionnel qu'au civil — parce qu'elle s'y reproduisait davantage à jet continu — mais non moins fâcheuse au civil qu'au correctionnel pour la réputation de la Justice, ne se verra plus. — « En donnant aux justiciables la certitude qu'ils n'auront désormais pour juges que des magistrats de carrière, groupés dans des compagnies nombreuses et fortement organisées, vivant d'une vie ac-

(1) Ces frais auraient été bien plus élevés si les juges suppléants mis à la disposition des chefs de Cour pour être envoyés dans les tribunaux où manquait un assesseur eussent été en nombre suffisant. Mais ils étaient en nombre si insuffisant qu'il fallait se passer d'eux neuf fois sur dix, et les remplacer par un juge de paix, un avocat ou avoué. Au moment, d'ailleurs, où la réforme est intervenue, 90 postes de Juges suppléants restaient sans titulaires.

tive et développant sans cesse, grâce aux nombreuses affaires qui leur seront soumises, leurs connaissances juridiques et leur expérience professionnelle, l'organisation nouvelle assurera à tous une justice plus rapide, plus sûre et plus éclairée », affirme justement la Circulaire du 29 septembre, dont une lecture attentive fera tomber, aux yeux des gens raisonnables, les préventions les moins illégitimes des adversaires de la réforme.

MARCEL COULON.

SOCIÉTÉ DES NATIONS

Argent et Religion. — La religion démocratique a élevé à Genève le temple de la paix. Les religions commencent par déclarer la guerre à l'argent et les premiers disciples sont pauvres. Mais chaque fois qu'il redescend du Sinaï, Moïse trouve le peuple dansant autour du veau d'or, et il faut périodiquement chasser les marchands du temple. Ce qui ne veut pas dire qu'on puisse se passer des riches et des marchands. L'histoire de saint François d'Assise, dont on célèbre le 7e centenaire avec une solennité touchante, met en lumière les deux besoins fondamentaux de pain et de Dieu. Si saint François triomphe trop complètement, si la terre se peuple de frères mendiants, c'en est fait de la civilisation. Mais la civilisation est également condamnée à périr, si elle ne vient périodiquement se retremper aux sources de la ferveur évangélique ou franciscaine. L'Eglise a donné une grande leçon de sagesse politique en canalisant le courant populaire du XIIIe siècle. Elle a concilié peu à peu la doctrine religieuse avec les nécessités du prêt à intérêt, comme le montre l'histoire du crédit en Europe. L'engouement actuel pour saint François traduit les sentiments qui ont donné naissance à la religion démocratique.

L'argent au XIXe siècle s'appelle capital et finance. Karl Marx a déclaré la guerre au capital au nom du travail, et la religion démocratique dénonce quotidiennement la Finance Internationale. Mais la nouvelle religion comme l'ancienne concilie par d'ingénieuses interprétations la doctrine avec la nécessité des échanges, afin d'ajuster le besoin de Dieu au besoin de pain. Au XXe siècle comme au XVIIe, la caution du clergé permet à l'Etat « de trouver du crédit auprès de la masse des détenteurs de capitaux ».

Chaque pays fournit des exemples de ce travail d'ajustement

de la doctrine à la pratique. Lénine a annoncé prophétiquement ce qui se passe actuellement en Russie quand il a dit : « La classe paysanne ressuscite constamment la bourgeoisie (1). » Pour la France, l'histoire des années 1924 à 1926 pourrait être écrite sous le titre : la nouvelle Fronde.

M. Germain Martin a établi que la Fronde fut essentiellement une émeutes des rentiers (2). C'est pareillement une émeute des rentiers qui a mis fin au Cartel du onze mai. A trois siècles de distance, les faits sont très semblables, à cette différence près que le phénomène du XVIIe siècle, mieux connu dans les détails, apparaît plus brutal, c'est-à-dire moins enveloppé d'hypocrisie. Le changement de régime (et de religion) n'a guère modifié le fond des choses.

A la veille de la Fronde (1648), le gouvernement en est réduit aux expédients de trésorerie. Traitants et financiers remplissent les antichambres des ministres. La caisse de l'Etat est vide. Le revenu de deux ou trois années est consommé d'avance. Le public refuse de souscrire les titres de rente. Les contribuables refusent de payer l'impôt... Si les gouvernements d'aujourd'hui n'osent pas retrancher des quartiers de rente, ils payent les arrérages en fausse monnaie. Quant aux contribuables modernes, ils n'osent pas refuser de payer l'impôt, mais ils fraudent le fisc. Le résultat pratique est le même. La caisse du trésor est vide. Crise de confiance, le gouvernement aux abois.

Alors comme aujourd'hui, il y avait « des rentiers dans toutes les catégories sociales ». Leurs intérêts étant divergents, le Parlement s'appuyait tour à tour sur la petite bourgeoisie (en s'opposant aux impôts indirects de consommation), ou sur les traitants et brasseurs d'affaires, pour partager leurs bénéfices ; comme on voit les Parlements modernes osciller entre la démagogie et l'affairisme. Cependant tout le monde était atteint par la banqueroute de l'Etat. Les porteurs de rente s'en débarrassaient à vil prix. Le mécontentement allait grandissant. La résistance s'organisa. Le Parlement prit la défense des rentiers contre la religion du droit divin. République dans la monarchie, Etat dans l'Etat, le syndicat des rentiers se dressa face au souverain.

Il y a peu de chose à changer à cette description pour qu'elle

(1) *La maladie infantile du communisme*, p. 135.
(2) *L'histoire du crédit en France sous le règne de Louis XIV.*

s'applique au phénomène contemporain. Le mécontentement grandissant a disloqué les partis comme il avait effacé les frontières entre les castes du XVIIe siècle. Mais n'y ayant plus de roi, c'est le Parlement qui représente le souverain et la résistance s'est organisée dans le pays, en marge des assemblées électives. Elle se manifeste par le plébiscite périodique des échéances, accompagné d'une vive campagne antiparlementaire. Le syndicat des rentiers formait une fois de plus un Etat dans l'Etat.

Alors comme aujourd'hui l'opinion s'en prit d'abord aux financiers (aujourd'hui on les appelle des mercantis), qu'on accusa de s'être « enrichis du sang du peuple » et d'avoir « transporté des deniers hors de France ». Il est certain que les financiers, traitants et partisans, réalisaient de gros bénéfices en souscrivant en bloc les emprunts publics qu'ils « refilaient » ensuite à leur clientèle, comme aujourd'hui certaines banques bien connues drainent l'épargne pour le compte de l'Etat. Mais les traitants jouaient un jeu dangereux. Plus d'un fut pendu ou fit faillite. En réalité, c'est la résistance de la petite épargne qui donna au phénomène toute son ampleur, et il en est de même aujourd'hui. Les purs démocrates qui dénoncent quotidiennement les puissances d'argent ne semblent pas se rendre compte que l'action de la Finance Internationale apparaît singulièrement limitée, quand ils ajoutent que « le public affolé assiège les caisses d'épargne », que « le trouble et la détresse s'étendent jusqu'aux profondes couches populaires » (1). On se souvient de la récente apostrophe de M. Herriot : « La panique qui jetait les gens de toutes conditions aux portes des caisses d'épargne, ne l'avez-vous pas vue ? » M. Herriot l'avoue : « Deux fois, j'ai essayé de faire prévaloir nos doctrines financières ; deux fois, j'ai été battu. » Il s'agit des doctrines financières de la démocratie. Les rentiers ont fait front contre le dogme de la religion nouvelle.

Quand M. Herriot se plaint de s'être heurté à un mur d'argent, quand M. Berthod dit que « le plus abominable chantage » n'a cessé de s'exercer contre la politique du Cartel, ils ne semblent pas voir qu'il s'agit en réalité de citoyens qui ont fait confiance à l'Etat, qui lui ont prêté leur épargne et qui ont été dépouillés. Le métier de ministre serait vraiment trop facile s'il n'y avait jamais d'obstacle sur le champ de course. Le roi considérait

(1) *Quotidien*, 29-IX-1926.

les rentiers comme des séditieux. De même, l'Etat démocratique traite ses créanciers de possédants réactionnaires.

Quand le mécontentement va grandissant, les adversaires du régime cherchent à l'utiliser à leur profit C'est ce que firent les princes au XVIIe siècle. C'est ce que firent hier les communistes, fascistes, royalistes et tutti quanti. Mais les mécontents ne tardent pas à comprendre que, sous prétexte de défendre leurs intérêts, on les entraîne dans des aventures. C'est pourquoi, en juillet 1652, « certains membres du Parlement exprimèrent hautement leur intention de ne pas la faire dévier [l'affaire des rentes] sur le terrain politique ». C'est un refrain qu'on a souvent entendu depuis deux ans.

La résistance des rentiers n'est jamais durable. Les malins se débrouillent, les faibles sont éliminés, la masse se décourage, les affaires reprennent. Et le gouvernement se ressaisit. Car la faiblesse du gouvernement donne de la force aux émeutiers, qui rentrent dans le rang quand ils ont obtenu quelques satisfactions, et dès qu'on leur tient tête. Le besoin d'ordre et de poigne se fait de nouveau sentir.

Il y a un parallélisme singulier entre le retour de Particelli, (1649) et celui de M. Caillaux. Particelli fut chassé, rappelé, de nouveau nommé surintendant. « Dès que la nouvelle de son retour fut connue, toutes les personnes de qualité de la ville et de la cour vinrent le visiter... Comme il y avait, dans Paris, beaucoup de personnes intéressées au paiement des rentes, chacun se tut sur son retour. » M. Caillaux n'a pas obtenu les pleins pouvoirs qu'il exigeait, mais la Chambre du onze mai a été obligée de les accorder à M. Poincaré. Le gouvernement de la République reprend à son compte, sans oser la formuler, la parole de Colbert : « Les bruits de Parlement ne sont plus de saison. »

Les bourgeois du XVIIe siècle, après la Fronde, revinrent dévotement au roi. Soumis à de nouvelles tondaisons, ils acceptèrent leur sort et l'on vit que « les rentiers étaient les plus soumis des sujets, lorsqu'ils se trouvaient en présence d'un pouvoir fort ». Il est probable que les bourgeois du XXe siècle reviendront aussi dévotement à la démocratie, qui est la religion la plus conquérante de ce temps.

FLORIAN DELHORBE.

GÉOGRAPHIE

M. A. Hérubel : *Le port de Boulogne-sur-Mer*, étude d'économie maritime, 1 vol. in-8, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1925. — E. A. Martel : *Causses et gorges du Tarn*, 1 vol in-8, avec 270 grav. et 3 cartes, 1926. — E. de Martonne : *Cévennes et Causses*, album de 60 planches et 3 cartes, Paris, Payot, 1926. — J. Ancel : *Peuples et nations des Balkans*, 1 vol. in-16 de la collection Armand Colin, Paris, 1926. — Mémento.

Les monographies de villes et de ports n'ont d'ordinaire qu'un intérêt très limité. Elles ne s'adressent guère qu'à trois catégories de personnes, aux touristes qui cherchent le pittoresque, aux voyageurs de commerce qui cherchent des indications pratiques et aux hommes d'affaires qui veulent gagner de l'argent.

La belle étude de M. Marcel A. Hérubel sur **le Port de Boulogne-sur-Mer** mérite d'autant plus d'être signalée aux lecteurs du *Mercure* que, sans rien perdre de la précision du détail, elle a une portée beaucoup plus générale que les simples monographies. L'auteur, zoologiste et économiste, paraît préoccupé avant tout d'élucider dans le cas de Boulogne un problème qui est un des plus fondamentaux de la géographie et dont les solutions se dérobent souvent : les relations rationnelles entre le *complexus* physique, pratiquement permanent, et l'*accident* humain, indéfiniment variable.

Bien changeantes et parfois bien imprévues ont été les destinées de Boulogne depuis qu'elle est entrée dans l'histoire, il y a deux mille ans, sous le nom du *Portus Itius* de César, lors de la première expédition romaine au delà du détroit. Point d'attache d'une flotte romaine, centre commercial de cabotage, port de petite pêche et de grande pèche, point de départ du plan d'attaque de Napoléon, port d'escale des transatlantiques, Boulogne a connu de multiples transformations, sans compter les longues périodes d'éclipse où elle disparut au profit de Calais, de Dunkerque, et même de ports fantômes comme Etaples et Saint-Valéry-sur-Somme. Mais elle renaquit toujours sous des vêtements divers.

M. Hérubel trouve l'explication de cette prospérité maritime sans cesse renaissante dans une cause d'ordre purement géographique, la *position de Boulogne comme point de passage* entre les deux rives du détroit. Pour lui, tout s'ordonne autour de ce grand fait : le rôle politique et militaire du port, l'activité commerciale, l'attache des escales, et même *la prospérité de la*

pêche, éclose, facilitée et stimulée grâce à l'existence préétablie des voies commerciales de terre et de mer ; je trouve cette dernière considération particulièrement juste et originale.

Etait-il possible de pousser plus loin l'analyse ? Pourquoi la fortune du passage de France en Angleterre est-elle échue seulement à Boulogne et à Calais ? On le voit assez bien pour Calais : c'est l'occupation anglaise de 1347 qui détrôna Wissant, lieu de passage antérieur, et qui, en faisant de Calais une tête de pont anglaise, en fit aussi un point de débarquement et d'embarquement obligé ; deux siècles plus tard, au retour des Français, les habitudes étaient prises. Mais Boulogne ? Faut-il parler d'une continuité historique établie par les Romains ? Boulogne a-t-elle simplement hérité du *Portus Itius* et des cinq voies qui rayonnaient de là vers la Gaule ? Mais M. Hérubel nous parle de la profonde décadence du port, comme lieu de passage, entre les IXe et XIe siècles. C'est précisément dans ces siècles obscurs que se sont posées les bases de la nouvelle prospérité de Boulogne, et nous ne saurons jamais bien comment les choses se firent. Quoi qu'il en soit une indéniable *fatalité de position* a joué pour Boulogne, alors qu'elle ne jouait ni pour Etaples, ni pour Wissant, ni pour Ambleteuse. Il faut croire que l'estuaire ensablé, mais abrité, de la Liane y est pour quelque chose. Le déterminisme géographique eût mérité ici une étude encore plus détaillée que celle de M. Hérubel, si remarquable à tant d'égards.

Boulogne, base anglaise de 1915 à 1918, a retrouvé à ce moment son rôle politique et militaire, mais cette fois contre le continent. Depuis la paix, elle est redevenue escale de transatlantiques, lieu de passage pour l'Angleterre (Folkestone), et surtout grand port de pêche, le premier de l'Europe continentale et un des premiers du monde, avec ses 660 navires, dont 200 vapeurs, et les sept trains de marée qu'elle expédie par jour dans toutes les directions.

Revenons à la terre. Le Massif central français a vivement attiré, cet été, l'attention des promeneurs, des chercheurs et des curieux. On a déjà parlé dans le *Mercure* du guide si documenté et si passionnant publié à Millau par E.-A. Martel : **Causses et gorges du Tarn**. Il est bon d'y revenir ici. Car le livre de Martel n'est pas un guide ordinaire. C'est aussi un livre de

science originale, abondante, parfois passionnée, toujours sincère et de bon aloi, où le successeur de Daubrée, l'apôtre de l'*hydrologie souterraine*, plaide pour les théories de géographie physique qui lui sont chères, contre certaines théories trop exclusives, à estampille américaine ou allemande, que je n'aime pas plus que lui.

Les lecteurs au courant des principes modernes de la géographie physique savent que la plupart des formes du relief sont attribuées à l'érosion de surface par les eaux courantes, et cela non seulement pour les formes en cours de sculpture actuelle, mais pour des formes qui représentent des érosions anciennes à l'action périmée : c'est ce qu'expriment les notions aujourd'hui, généralement acceptées des *pénéplaines* et des *cycles* successifs *d'erosion*. Sans s'inscrire complètement en faux contre des inductions souvent appuyées sur des faits indubitables, Martel pense que les géographes ont eu tort de donner une trop grande généralité et une valeur trop absolue aux lois du modelé terrestre par les eaux courantes. Selon lui, il faut faire une part importante aux infiltrations, aux nappes et à la circulation souterraines, ainsi qu'à l'évidement et à la dissociation des roches du sous-sol qui en sont la conséquence : *les vallées sont dessinées autant par les fractures et par les effondrements répercutés à la surface que par l'érosion superficielle des eaux*. C'est ce que de Martonne, qui n'a pourtant pas, que je sache, adhéré nettement aux idées de Martel, appelle d'une manière très heureuse *un travail de taupe*. Or, la région des Causses paraît confirmer les théories de Martel. La part de l'érosion superficielle actuelle est insignifiante, la part des érosions anciennes fort douteuse. Point de profils raccordés, point de lignes de partage, point de luttes de capture en surface, point de modelé évolué ; mais des *canyons* qui donnent bien l'idée d'effondrements s'ajoutant de bout en bout, des cavernes, des gouffres, des éboulis des rivières souterraines. Ajoutez que la recherche scientifique originale s'associe très bien chez Martel, — ce qui donne un singulier attrait à son livre, — avec l'émotion esthétique et la curiosité archéologique. Personne n'a noté avec plus de vigueur que l'attrait du pays des Causses ne réside pas seulement dans les gorges ou *canyons* du Tarn, de la Jonte et de la Dourbie. Le Causse est attrayant par lui-même, il mérite d'être vu pour lui-même. Ce n'est point un

désert pierreux, uniforme, horizontal et désolé. Voyez notamment les pages consacrées par Martel à un causse jusqu'ici ignoré ou méprisé, le Larzac.

Les illustrations du guide de Martel sont bonnes ; mais ceux qui n'ont pas la chance de faire l'excursion des Causses compléteront heureusement ces illustrations avec les belles planches de l'album d'E. de Martonne, **Cévennes et Causses**, le second d'une série qui comprendra toutes les régions françaises et qui promet d'être de premier ordre. Tout le monde connaît les vues classiques du *canyon* du Tarn près de Saint-Enimie. Mais on connaît moins les sommets de la Lozère et de l'Aigoual, ainsi que les pentes cévenoles si ravinées vers le Languedoc. L'album en donne de saisissantes images. Selon le plan déjà suivi pour la Provence, il montre, partout où faire se peut, le travail humain mettant son empreinte sur la nature physique et encadré par elle. Le texte explicatif donne une description régionale brève, mais suffisamment précise et complète.

Nous arrivons à une étude de pure *géographie politique* avec le livre de Jacques Ancel, **Peuples et nations des Balkans**. Les études de géographie politique, renouvelées en France par le signataire de la présente chronique dans *la Mer* et dans le *Sol et l'Etat*, en 1907 et 1910, et continuées par lui, avec la collaboration de Jean Brunhes, dans la *Géographie de l'histoire* en 1921, ont pris un intérêt nouveau du fait de la grande guerre et des bouleversements qui l'ont accompagnée. Il paraît bien que se dégagent maintenant quelques règles de méthode et quelques principes acceptés par tous : le livre d'Ancel s'y conforme. Il répudie les manières de voir un peu enfantines et simplistes de l'ancien déterminisme géographique, si cruellement et tant de fois démenti par les faits. Le déterminisme géographique existe, mais il n'agit jamais seul, et le plus souvent il n'existe pas là où l'on s'imaginait autrefois le trouver.

Si la description des pays et des peuples des Balkans offre matière à des tableaux attrayants et variés, l'explication des phénomènes observés est moins facile. Elle est même hérissée de tant d'obstacles qu'elle paraît de nature à décourager tout effort vraiment scientifique de coordination raisonnée. C'est sans doute pour cette raison que dans sa préface, Ancel refuse à la géographie politique le nom et les caractères d'une vraie science. En quoi

il a grand tort. Il y a science partout où il y a effort d'explication. Cet effort existe en géographie politique aussi bien que dans toute autre branche de la connaissance. Qu'il ait donné jusqu'ici des résultats ou qu'il n'en ait pas donné, c'est une autre affaire.

Il y a pourtant, dans les Balkans, un lien rationnel certain entre la géographie physique et la géographie humaine, politique et sociale, et ce lien ressort très bien des études très poussées d'Ancel. C'est la fragmentation et l'éparpillement, entraînant l'absence de vie générale, les évolutions chaotiques et centrifuges, la facilité relative et aussi le caractère souvent éphémère des pénétrations par les forces extérieures. Les Balkans sont une marqueterie et une mosaïque dépourvues de liens de cimentation. Au point de vue de la géographie naturelle, la coalescence se fait par le pourtour, par la Méditerranée et par la vallée du Danube, qui furent en quelque sorte des voies d'investissement plutôt que de pénétration. (Pourquoi Ancel dit-il, à propos de la Méditerranée, que *malgré sa profondeur, elle reste au marin essentiellement accueillante* ? Singulière réflexion de terrien ! Les marins ont toujours mieux aimé les mers profondes que les autres.) Quant aux routes et aux carrefours appelés par Ancel les *liaisons intérieures* des Balkans, routes et carrefours n'ont eu aucune valeur au point de vue de la soudure des peuples et de l'établissement de la vie générale ; voyez le carrefour-type, la Macédoine ! Cherchez les liens véritables dans le passé, dans la race, dans les langues, dans les religions : vous n'en trouverez pas, Ancel le démontre très bien. En désespoir de cause, il imagine que les démocraties paysannes de petits propriétaires en voie de formation dans les Balkans finiront par créer, avec une civilisation, un *état d'esprit* balkanique où s'ébauchera, pour la première fois, une unité politique autonome. Je suis très sceptique à ce sujet. La géographie politique nous enseigne pourquoi l'unité a été toujours imposée par les influences extérieures aux Balkans disséminés et fragmentés : il n'y a aucune raison pour qu'il n'en soit pas ainsi dans l'avenir. Unité imposée du dehors, cela veut dire servitude. Puissent donc les Balkans demeurer divisés et centrifuges. Voilà, selon moi, ce qu'aurait dû être la conclusion d'Ancel.

Mémento. — J. Thoulet : *Relations entre les compositions des sédiments sous marins et les conditions des eaux superficielles* (*Bulletin*

de l'Institut océanographique, 1er février 1926) ; les sédiments de mer profonde dépendent des conditions de tout genre de la surface liquide qui est immédiatement au-dessus d'eux. — Emm. de Margerie : *L'œuvre géographique de Franz Schrader* (extrait du compte rendu du Congrès international de Géographie, Le Caire, 1925) ; rappelle avec un juste tribut d'éloges l'existence laborieuse de l'éminent géographe et cartographe (1844-1924), qui a attaché son nom à la magnifique carte topographique des Pyrénées centrales et à l'*Atlas universel* commencé par Vivien de Saint-Martin et achevé par Schrader au bout de quarante ans ; le *Mercure* a signalé en son temps la deuxième et superbe édition de l'*Atlas*.

CAMILLE VALLAUX.

ETHNOGRAPHIE

A. Kammerer : *Essai sur l'histoire antique d'Abyssinie*, 8°, Geuthner, 45 planches et 4 cartes. — G.-H. Luquet : *L'Art et la Religion des Hommes fossiles*, 8°, Masson, nombr. ill. — Comte Begouen : *Nouvelles figurations humaines préhistoriques*, 8°, Nourry.

Un de mes voisins, un Hollandais, refait en ce moment de ses mains, à Bourg-la-Reine, la maison de ses pères, en bois et en briques, mais il a modernisé certains détails, entre autres ses cheminées qui sont en ciment armé, avec un petit chapeau. Entre deux de ces chapeaux, il a planté une colonnette, aussi en ciment armé, arrondie du haut, avec un petit rebord circulaire au bas de la calotte hémisphérique. Dans le parc public de Sceaux, il y a une sorte de monolithe en pierre tendre, qui se termine de la même manière. Les passants, en voyant la cheminée de mon ami hollandais, rigolent ; et un savant sémitologue, revenant de Sceaux, m'a affirmé qu'on a voulu représenter dans le jardin un phallus avec les signes caractéristiques de la circoncision. Bien. Mais, si l'on veut ériger une colonne plus ou moins grande, de combien de manières peut-on la terminer? 1° à plat ; 2° avec une sphère ; 3° avec une demi-sphère ; 4° avec une pointe, système des obélisques. A-t-on le droit de séparer l'une de ces possibilités des trois autres, et de lui attribuer un sens non pas technique seulement, mais symbolique, et de prétendre que la demi-sphère, avec ou sans petit rebord (qui peut n'être qu'ornemental, ou rappeler le rentré de la boule sur colonne) représente le phallus, surtout si l'on constate que l'action des agents atmosphériques, pluie, neige, vent, est précisément atténuée le mieux avec ce système. Ce sont là des observations de bon sens.

Aussi éprouve-t-on des doutes sur la signification des « forêts de phallus » que le père Azais a découvertes dans le sud de l'Abyssinie et dont on trouvera des descriptions et des photos excellentes dans l'**Essai sur l'histoire antique d'Abyssinie**, de M. A. Kammerer. La partie historique proprement dite du livre révèle de nombreux faits dont on n'a aucune idée communément, telle que l'expédition formidable d'Aélius Gallus. Ces pays ont eu de grands rois civilisateurs dont il reste des stèles, une de 23 mètres, et toutes sortes de monuments aussi remarquables que ceux des Mexicains et des Péruviens. L'*Essai*, titre trop modeste, renseigne aussi sur l'expansion du christianisme en Ethiopie, sur les tribus, les monnaies, les inscriptions. Mais ce qui nous intéresse ici directement, c'est l'Annexe V, consacré aux mœurs et coutumes et aux monuments mégalithiques et néolithiques découverts il y a trois ou quatre ans à peine. M. Kammerer dit, en publiant avec soin ces phallus de pierre, qu'il donne ainsi aux chercheurs « l'occasion d'exercer leur sagacité ». J'avoue que d'après les photos, le caractère phallique, et mon ami sémitologue ajouterait circoncisiel, reste douteux. Il y a aussi, dans cette région jusque-là inexplorée, des stèles funéraires où sont gravés des signes rappelant assez grossièrement le soleil et qui sont aussi sommées d'une calotte hémisphérique ; d'autres, de forme plus ou moins humaine, sont des « silhouettes grotesques avec des pieds et un bourrelet, sur la poitrine et sur la tête, qui relèvent probablement de l'art nègre ».

Le père Azais continue, je crois, ses recherches ; rien que dans le pays Sidamo, il a trouvé plus de douze cents menhirs « phalliques ». M. Kammerer les rattache à des rites funéraires ; c'est une opinion ; mais en ce cas, il doit y avoir des tombes... Bref, c'est encore un domaine nouveau, absolument inattendu, de recherches. D'excellentes cartes illustrent ce volume. Il faut signaler aussi l'intérêt ethnographique spécial du chapitre IV, qui permet d'y voir enfin clair dans les migrations et la situation des tribus noires et rougeâtres, des Habast et des Ghéez.

§

Voici, enfin, sur l'**Art et la Religion des Hommes fossiles**, le livre à la fois érudit, critique et pondéré qu'on attendait. M. Luquet est venu à l'ethnographie et à la préhistoire

en partant de la psychologie, et plus spécialement de l'esthétique : c'eût été une infériorité, n'était qu'il a corrigé l'abstraction d'école par l'observation directe ; et si ses premières publications, concernant les dessins des sauvages et des enfants, étaient trop fondées sur des conceptions schématiques, dans ses ouvrages récents on constate la réaction d'une vue plus directe de la vie ambiante et de ses conditions. Ce livre sur l'art et la vie religieuses des hommes fossiles est bien fait ; il explique leur activité dans ces domaines, conformément aux données de l'expérience actuelle, ethnographique.

De nombreuses et excellentes illustrations permettent déjà à elles seules de se faire une opinion ; le texte situe chacune des manifestations artistiques dans l'ambiance psychique normale. Aussi trouvera-t-on ici une critique bien faite de la théorie selon laquelle ces peintures, dessins et sculptures, avaient un sens primitivement magique, et un excellent plaidoyer en faveur de l'explication par la tendance à l'imitation, l'amusement de créer des formes et le plaisir esthétique direct. M. Luquet apporte ainsi, par une autre voie, des arguments nouveaux à ceux qui m'avaient fait nier le totémisme préhistorique et la valeur magico-religieuse des arts préhistoriques. Aux arguments de bon sens ou comparatifs que j'ai groupés à cette occasion, M. Luquet en ajoute d'autres, fondés sur la psychologie et l'esthétique comparées.

Vraiment neuve est la partie de chapitre consacrée à l'art de la parure, dont les traités antérieurs ne parlent que peu : coiffures, tatouages, peintures corporelles. L'auteur admet, pour l'art décoratif, la théorie des schématisations progressives de Breuil, qui l'avait empruntée à Haddon, y compris celle qui dérive partiellement le décor curviligne et spiralé paléolithique de l'ensemble de la corne et de l'œil du bison ; je reste, quant à moi, sceptique ; tous les enfants s'amusent à faire sur des vitres embuées des cercles et des spirales, plutôt même que des droites ; il doit y avoir là une cause de physiologie mécanique. Souvent, M. Luquet, qui a publié sur les dessins des enfants d'excellents travaux, fait appel à ce moyen d'explication. Je regrette d'autant plus que dans son rejet de la théorie selon laquelle les mains incomplètes de Gargas représenteraient des mains mutilées, il se soit contenté du raisonnement pur et n'ait pas prouvé son point

de vue par une expérimentation facile, en reproduisant ses propres mains, avec un ou plusieurs doigts repliés, au poncif contre un mur par jet de poussière colorée.

Pour tout ce qui concerne le caractère religieux des sépultures et la valeur magique de certaines figurines ou peintures, auxquelles il applique la théorie de l'envoûtement, je serais plus réservé que lui, quelque prudent qu'il soit. Il suffit de dire que la « tombe était pour le mort une prison » ; heureusement, il ne fait pas appel à l'animisme, ni à la survie des âmes ; cependant, il semble ignorer la théorie primitive de la mort-contagion, qualité positive qui détermine à la fois des tabous et des modes particuliers de sépulture. C'est le point faible du livre : la documentation de M. Luquet sur les magies et religions primitives est en retard de près de vingt ans ; il y a longtemps que ce que Breuil dit dans *Altamira* est dépassé par les ethnographes. Cette restriction n'est qu'à peine une critique, car elle ne touche qu'aux limites de l'ouvrage. La documentation est présentée avec un soin si « objectif », pour être pédant, que chacun peut juger sur pièces directement.

Parmi les séries de faits analysés, il en est une, celle des actions et réactions entre les objets naturels (galets, fragments d'os, bosses et aspérités des parois des cavernes, etc.), que M. Luquet discute (p. 154 et suiv.) avec soin, car c'est l'un des points centraux de son interprétation générale de l'art paléolithique, qui est que le hasard et l'impulsion individuelle, sans arrière-pensée d'abord utilitaire et esthétique, sont les points de départ de cet art, et même de tous les arts, en quoi je suis d'accord avec lui. Le comte Begouen, auquel on doit déjà plusieurs belles découvertes préhistoriques, vient d'apporter ici des précisions nouvelles à propos de **Quelques nouvelles figurations humaines préhistoriques** trouvées dans les grottes de l'Ariège. Ces figurations ont eu comme point de départ des accidents rocheux, qui ont été adaptés tant bien que mal par l'artiste ; ce qui donne au comte Begouen l'occasion de publier des précisions nouvelles sur le fameux *Sorcier* de la grotte des Trois-Frères et de discuter la position de marche, aux genoux repliés, où l'on a voulu voir la représentation d'une sorte de danse. M. Begouen observe à bon

droit que cette position est celle du chasseur qui se défile derrière une haie. Et comme M. Luquet fait observer de son côté que les empreintes de talon dans l'argile à Montespan sont dues à ce que le plafond des grottes est bas et que les gens devaient marcher accroupis, plusieurs théories magico-religieuses tombent devant ces observations de bon sens.

En chemin, le comte Begouen discute la théorie de Salomon Reinach qui assimilait les représentations de figurines humaines à des *ratapas* australiens : la réfutation est bonne, mais elle est inutile, puisque, comme on l'a vu dans le *Mercure* du 1er juillet, dans mon compte rendu du livre de Basedow, les Australiens savent comment se font les enfants et ont même, semble-t-il, élaboré un culte phallique.

A. VAN GENNEP.

PRÉHISTOIRE

Chronique de Glozel. — Nous avons publié dans notre deuxième *Chronique de Glozel, Mercure de France* du 15 octobre, pp. 443-445, un compte rendu par M. de Varigny des fouilles exécutées sous ses yeux et en présence de MM. Depéret et Viennot, dont l'opinion en faveur de la parfaite authenticité de la station a été exposée dans notre première Chronique, *Mercure de France* du 1er octobre, pp. 200-201. A la séance du 11 octobre, M. Depéret a fait à l'Académie des Sciences, dont il est membre, une communication où il confirme ses opinions antérieures, mais en ajoutant quelques faits nouveaux. Nous donnons ci-dessous l'analyse de cette communication par M. de Varigny dans le *Journal des Débats* du 13 octobre, non seulement parce qu'elle est plus détaillée que le compte rendu officiel, mais aussi parce que l'une des interprétations antérieures de M. Depéret lui-même, admise par M. de Varigny, concernant l'identification d'un animal gravé sur un galet, y est rectifiée d'une manière définitive :

M. Depéret porte devant l'Académie des Sciences la « question de Glozel », dont il a été beaucoup parlé à l'Académie des Inscriptions, et apporte son témoignage de géologue et de paléontologiste, de préhistorien aussi, en ce qui concerne l'authenticité du gisement. Son opinion, qui est aussi celle d'un autre géologue, M. Viennot, est très catégorique. Le gisement est remarquable, parfaitement en place, non

remanié. On y trouve parmi les nombreuses pièces des tablettes à signes alphabétiformes très nets. Or, le gisement est néolithique : non pas du début, touchant à la fin du paléolithique, comme on pouvait le croire d'après une pierre gravée sur laquelle on avait d'abord cru reconnaître un renne, auquel cas il se serait agi non du néolithique commençant, de la fin du paléolithique, mais du néolithique franc, car ce qui a été pris pour le dessin d'un renne serait plutôt celui d'un élan, qui existait bien à l'époque néolithique, ce qui est certifié par divers objets en pierre polie et en os. M. Depéret décrit le gisement qui se trouve dans un sol caractérisé par du sable et de l'argile provenant de la décomposition des schistes se trouvant en contre-haut, à quelques mètres de distance. L'examen des couches ne permet pas de douter du caractère naturel du dépôt. Tout y est en place. Et les objets qu'on y trouve, il en a vu, lui même, apparaître lors des fouilles auxquelles il a pris part.

Parmi ces objets, ceux qui excitent le plus de surprise sont les tablettes en argile portant des signes alphabétiformes. A ce propos, il rappelle que des découvertes analogues ont déjà été faites, il y a des années, à Tras los Montes, et à Montcombroux dans l'Allier, et qu'elles ont été, à l'époque, considérées comme illusoires. Evidemment, M. Depéret ne prétend pas interpréter les tablettes de Glozel ; ce qu'il affirme, c'est le caractère naturel et authentique du gisement, qui est certainement néolithique pour le reste des objets découverts.

On connaît la thèse de M. C. Jullian : les tablettes seraient plus récentes, de l'époque gallo-romaine, en caractères cursifs, pouvant être, au moins en partie, déchiffrés. Ne serait-il pas indiqué de lui soumettre celles-ci, pour qu'il s'efforçât de les traduire ? Ceci soit dit en passant, à propos de la controverse à laquelle M. Depéret n'entend pas participer.

M. Depéret considère l'animal gravé sur une pierre comme représentant non un Renne, ni un Daim, mais un Élan au troisième bois. Ce serait même le premier cas de représentation préhistorique de cet animal. Et, encore une fois, le gisement qu'a fait connaître le Dr Morlet est parfaitement authentique aux yeux du géologue, et c'est ce qu'il fallait établir.

Le fait nouveau et important est que l'animal représenté est un Elan. La pierre roulée sur laquelle l'animal est gravé a été reproduite au trait dans le *Mercure de France* du 1er avril 1926, p. 36, et en photogravure par MM. Morlet et Fradin dans leur *Deuxième Fascicule*, p. 9, fig. 10, où elle est accompagnée d'un commentaire qui se terminait ainsi :

Les maîtres de la paléontologie, notamment Boule et Déchelette,

nous disent que le Renne s'est retiré vers les régions boréales quand le climat tempéré de la période néolithique a succédé au froid sec des temps magdaléniens. La gravure de ce Renne, ainsi que les trois signes alphabétiformes qui l'accompagnent, pareils à ceux de nos tablettes d'argile, remontent donc au début du néolithique.

Quand on examine soit la gravure, soit de préférence l'original, on constate que la ramure monte obliquement vers la gauche, presque jusqu'au bord arrondi du galet, et qu'à la base des bois se trouvent deux petites pointes qu'on prendrait aisément pour des glissades de l'outil servant de burin, outil en pierre de toute évidence, vu la forme des incisions et la dureté du galet. Ce sont ces deux petites pointes qui seraient, selon divers paléontologistes, caractéristiques du Renne. Mais ces pointes sont-elles intentionnelles ? Elles sont si peu marquées dans la pierre qu'elles ne sont qu'à peine venues lors de la reproduction, du moins avec peu de netteté.

Un premier examen avait fait éliminer par M. Depéret l'interprétation du Renne, pour lui faire adopter celle d'un Daim. C'était supprimer déjà l'un des grands arguments des détracteurs de Glozel et abaisser considérablement l'âge de la station. On prétendait, en effet, qu'il était impossible de trouver réunis dans une même couche archéologique des objets de styles, donc peut-être d'époques, aussi différents. Si décidément l'animal représenté est un Elan, du Magdalénien on en revient à un néolithique beaucoup plus jeune qu'on ne le pensait d'abord, bien qu'accompagné de survivances magdaléniennes nettes comme les harpons plats. C'est l'importance de ce fait nouveau que M. de Varigny signale avec raison dans son analyse de la communication de M. Depéret.

La plupart des objets découverts à Glozel présentent des problèmes aussi complexes, pour chacun desquels on est obligé de faire appel parfois à plusieurs savants spécialisés et autorisés. Aussi peut-on regarder comme prématurées toutes les tentatives de rattachement de la civilisation glozélienne à d'autres types de civilisation situés en dehors sinon de la France, du moins de l'Europe. On ne signale donc ici que pour la bibliographie future de la station un article de M. Edmond Haraucourt, ancien directeur du Musée de Cluny, qui propose, dans la *Dépêche de Toulouse* du 14 octobre, d'expliquer Glozel par la prétendue civili-

sation de l'Atlantide, dont le plus qu'on puisse dire est qu'on n'en sait rien :

Le problème ainsi posé va prendre une ampleur vertigineuse. J'ignore si quelque savant l'a déjà dénoncée, mais il me paraît utile de signaler, non seulement aux lecteurs de la *Dépêche*, mais à M. le Dr Morlet lui-même, et aussi à M. Paul Le Cour et à la Société des Etudes Atlantéennes, une hypothèse :

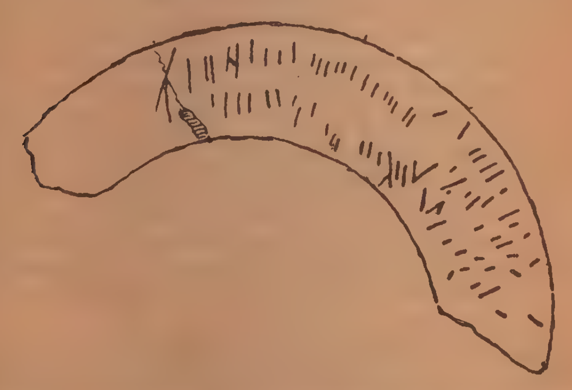
Nous remarquions plus haut que les signes glozéliens, d'époque néolithique, s'apparentent aux signes magdaléniens, d'époque paléolithique ; d'autre part, comme l'a fort bien remarqué le Dr Morlet, ils présentent d'incontestables similitudes avec les caractères étrusques, ombriens, ioniens, argiens, etc., si bien que plus tard, quand surviendront les Celtes et les Galates, ces envahisseurs trouveront en Gaule les vestiges déjà archaïques de leur propre culture. Or, *d'autre part*, plusieurs des éléments essentiels de ces signes sacrés se retrouvent *également* dans l'Atlantique et de l'autre côté de l'Atlantique : aux Canaries, aux Açores, aux Bermudes, aux Antilles, au Mexique, et dans l'Amérique du Sud, et dans les régions occidentales de l'Afrique ! Donc, l'hypothèse s'offre, imprudente mais défendable, et tout au moins digne d'examen : l'alphabet néolithique de Glozel ne serait-il pas un héritage de l'Atlantide disparue, une importation de l'ouest vers l'est, à l'aide de hordes humaines qui se seraient acheminées, passant du continent qui allait disparaître au continent qui allait se former ?

Pour éviter des pertes de temps à ceux qui s'intéressent aux découvertes de Glozel, on dira de suite que les signes alphabétiformes trouvés dans cette station n'ont aucun rapport, ni proche, ni lointain, avec les écritures de l'Afrique occidentale d'une part (écritures des Vai, du Bamum, écriture secrète des Bavili du Loango), ni avec l'écriture tifinagh des Touareg et des Berbères protohistoriques ; et, d'autre part, moins de rapports encore avec les écritures figuratives primitives, ultérieurement plus ou moins stylisées sur la base quadrangulaire, des Maya et d'autres peuples de l'Amérique centrale. On en trouvera la preuve dans l'ouvrage, le plus récent et le plus complet, sur l'histoire de l'écriture de Hans Jensen, *Geschichte der Schrift*, analysé dans le *Mercure de France* du 15 septembre 1925.

Le seul rapprochement lointain à faire serait avec les marques de propriété des Esquimaux, qui sont, de par la nature même des choses, puisqu'on les grave sur des instruments de pierre, de bois et d'os, de type linéaire, le plus souvent rectiligne comme

à Glozel, rarement curviligne complexe. Sont aussi linéaires rectilignes les signes constituant l'alphabet de l'Orkhon, en Sibérie, tout comme les alphabets protosémitiques du sud et du centre de l'Arabie. Cette abondance de similitudes universelles, bien plus grande qu'on ne l'indique ici, oblige à limiter pour le moment l'étude des problèmes de Glozel au continent européen.

Parmi les objets intéressants et d'une explication difficile trouvés à Glozel, il y a une série de petits anneaux plats en schiste ardoisier qui ne peuvent avoir été ni des bracelets, ni des bagues, et dont quelques-uns portent des signes gravés alphabétiformes. L'un d'eux a été reproduit dans le *Mercure de France* du 1er avril, p. 35. L'attention a été attirée sur ces objets par les



Anneau en schiste (brisé), trouvé à Canneville (Oise) par A. Debruge.

découvertes de Glozel, comme on l'a vu dans le *Mercure de France* du 1er octobre, p. 195. M. Jullian en a signalé plusieurs du même type.

En voici un autre, encore inédit et passé jusqu'ici inaperçu, qui a été trouvé il y a une trentaine d'années à Canneville, près de Creil (Oise), station préhistorique importante, par M. Debruge (1), bien connu d'autre part, par ses importantes découvertes préhistoriques en Algérie, notamment par son exploration méthodique

(1) Voir A. Debruge : *La station préhistorique de Canneville*, L'Homme préhistorique, 1904, p. 74-77, et Comptes rendus du Congrès préhistorique de Beauvais, 1909, p. 250-253.

des « escargotières » (amas de coquilles d'escargots ayant servi à l'alimentation des hommes néolithiques) du département de Constantine. L'anneau de Canneville est également en schiste ardoisier et porte une série d'incisions. D'après le dessin que nous communique M. Debruge et que nous reproduisons en grandeur naturelle, on est porté à ne pas regarder ces signes comme un simple amusement, ou comme des traits incisés au hasard, mais comme une série de combinaisons voulues. On y retrouve de grands et de petits I, des signes connus ressemblant au V, à l'H et au lambda grec, la barre suivie d'un point, la barre à crochet. Peut-être l'inclinaison différente des barres est-elle également intentionnelle, comme sur le galet à l'Elan de Glozel.

Aussi important est le problème céramique. La contexture des tablettes à inscriptions, des petites lampes arrondies, des vases de formes et de grandeurs diverses, des « idoles » phalliques, est nettement du type néolithique, c'est-à-dire que ces poteries sont : 1° faites à la main et non au tour ; 2° cuites à température basse, soit en plein air, soit dans une fosse profonde, et sur un feu de branchages ; 3° solidifiées par l'usage d'un dégraissant grossier, du sable de rivière, peut être dans quelques cas mélangé à de la poterie pilée ou à des cendres (mais il faut pour se prononcer un examen plus détaillé) ; 4° ornées de décors qu'on s'accorde pour le moment à regarder comme typiques du néolithique, décors soit linéaires, soit figuratifs.

Ces décors ont fait l'objet de deux articles du Dr Morlet dans le *Mercure de France* du 15 septembre, p. 562-567, *Idoles phalliques et bisexuées*) et du 15 octobre, pp. 257-274, *La Décoration céramique*. Le thème principal, en relief, est formé d'une sorte d'accent circonflexe avec, dans les courbes, deux trous figurant des yeux : ensemble que le Dr Morlet regarde comme représentant un visage humain schématisé, sourcils, arête nasale et yeux, mais sans bouche. Cette absence de bouche prouverait qu'il s'agit de vases et idoles funéraires, ou du moins que l'être humain représenté est un mort, parce que la mort, c'est le silence.

Cette thèse vient de recevoir l'approbation de M. Loth, l'un de nos celtisants les plus éminents, professeur au Collège de France et membre de l'Institut. M. Loth a fait à la séance du 15 octobre de l'Académie des Inscriptions une communication dont voici le procès-verbal :



M. Loth fait une communication sur les idoles néolithiques sans bouche. Un des traits frappants de ce qu'on peut appeler, avec Déchelette, l'idole néolithique, dont on connaît des représentations depuis l'Asie Mineure jusqu'aux Iles Britanniques, en passant par l'Ibérie et la Gaule, c'est que sur son masque n'apparaît aucune esquisse de bouche, tandis que les arcades sourcilières, les yeux, le nez, les seins y sont figurés. Le Dr Morlet et son collaborateur, M. Fradin, ont fait à Glozel une découverte qui ne le cède en intérêt qu'à celle des célèbres tablettes d'argile à inscriptions dont l'authenticité et la grande importance, dit M. Loth, ne sauraient être mises en doute. Ils ont trouvé dans le même terrain neuf idoles et cinq vases en forme de têtes de mort présentant le masque néolithique. Relevant, là aussi, l'absence de bouche, le Dr Morlet dans son opuscule récent (*Station néolithique de Glozel. Idoles phalliques et bisexuées*) (1), en donne une explication ingénieuse : c'est que le trait le plus caractéristique de la mort pour les néolithiques de Glozel, comme pour les autres, devait être la suppression de la parole : la mort était le grand silence. Cette synonymie, en quelque sorte, du silence et de la mort apparaît clairement dans le langage des Latins, dans celui des Irlandais et dans celui des Gallois. *Silicernium*, repas de funérailles en latin, serait le repas du silencieux, c'est-à-dire du mort. Les morts sont souvent appelés, chez les poètes latins, *silentes*, *populus silens*. Dans un glossaire du moyen irlandais, on dit : *Bibas*, silence, c'est-à-dire mort. Et chez les poètes gallois du onzième au quatorzième siècle, le mot qui signifie *silence* est également employé dans la sens de *mort*.

P. S. — Nous avons signalé dans notre dernière « Chronique de Glozel » la communication de M. Ch. Depéret à l'Académie des Sciences (séance du 24 septembre) et au début de celle-ci nous donnons le compte rendu qu'en a fait M. de Varigny Voici le texte complet de cette communication:

En 1924 un propriétaire du hameau de Glozel, commune de Ferrières-sur-Sichon, près de Vichy, découvrait dans son champ. sur le bord du ruisseau de *Vareille*, affluent du *Sichon*, un riche gisement préhistorique qui a été, depuis, activement exploré par le propriétaire, M. Fradin, et par M. Morlet. Les découvertes faites en ce point ont été sensationnelles, car elles ont apporté deux ordres de documents tout à fait inattendus dans le Néolithique :

1° Des tablettes rectangulaires en argile légèrement cuite au feu,

(1) Il s'agit du tiré à part de l'article du Dr Morlet paru dans le *Mercure* du 15 septembre.

couvertes sur une face d'une série alignée de signes alphabétiformes, démontrant l'existence de la plus ancienne écriture humaine jusqu'ici reconnue;

2° Des galets roulés de roches vertes métamorphiques portant à leur surface des gravures d'animaux contemporains du gisement, quelques-uns émigrés de la contrée. Ces gravures sur galets étaient regardées jusqu'ici comme caractéristiques du paléolithique.

A la suite de ces découvertes presque anormales, de vives discussions se sont élevées parmi les préhistoriens et les linguistes, quelques-uns d'entre eux, parmi les plus éminents, contestant l'authenticité du gisement et allant jusqu'à traiter ces pièces d'œuvres de faussaires.

J'ai eu l'extrême plaisir, grâce à l'amabilité du Dr Morlet, de pouvoir, en compagnie de l'un de nos confrères en géologie, M. Viennot, visiter le gisement de Glozel, en étudier les conditions géologiques, et même y pratiquer de petites fouilles qui ont confirmé de tous points la véracité des inventeurs.

Le sous-sol de la région de Glozel est formé de couches semi-cristallines, schistes et arkoses, métamorphisées sous l'action du granite avoisinant. Ces couches plongent au nord sous le Dinantien de l'Ardoisière et sont donc d'âge antécarbonifère, sans qu'on puisse préciser davantage, faute de fossiles. En surface, ces roches métamorphiques ont été profondément altérées par les agents atmosphériques et réduites à l'état de sables siliceux et d'argile kaoliniques. Les parties les plus fines de ces argiles, entraînées par le ruissellement, recouvrent les pentes et le fond des vallons sous forme d'argiles jaunes compactes, non stratifiées.

Le gisement préhistorique est situé au pied d'une pente tapissée par ces argiles, presque au niveau du ruisseau de *Vareille*. Les tranchées de fouilles montrent partout un sol de culture d'épaisseur moyenne de 0m30, au-dessous duquel affleure directement l'argile jaune. C'est dans cette argile, à la profondeur de 0m25 environ et sur une faible épaisseur que se trouvent les innombrables objets préhistoriques, réunis aujourd'hui en un véritable musée archéologique.

L'une des premières trouvailles a consisté en une fosse ellipsoïdale, délimitée par des murs formés de grosses pierres, jointées par de l'argile et du sable siliceux, qui a été en partie vitrifiée par le feu. Le fond de la fosse était couvert d'un dallage de briques rapprochées, mais non contiguës. Il s'agit, à n'en pas douter, d'une sépulture.

Tout autour de la fosse, sur un large rayon, on a pratiqué des fouilles qui ont fourni un riche outillage, décrit en détail par M. Morlet (1), et dont les principaux éléments sont les suivants :

(1) Morlet et Fradin, *Nouvelle station néolithique*, 3 fascicules. Vichy, 1925-1926.

1º De nombreuses *plaquettes en argile mal cuite*, ornées de signes alphabétiformes. M. Morlet a dressé un tableau qui comprend à l'heure actuelle une centaine de signes. Il ne peut s'agir, vu le grand nombre de ces signes, que d'une écriture idéographique et non d'un alphabet de lettres ;

2º Des *haches et des tranchets polis*, en pierre verte (jadéite), étrangère à la région, de la facture néolithique habituelle. Toutefois, quelques-uns de ces outils portent sur leur face les mêmes signes alphabétiformes que les plaquettes ;

3º Des *anneaux* en schistes verts, métamorphiques, parfois ornés des mêmes signes ;

4º Des *outils variés en silex*, éclatés et retouchés : perçoirs, burins, racloirs, etc., d'un type plus grossier que les silex paléolithiques. Ces silex, étrangers à la région, ne peuvent guère provenir que des argiles à silex crétacés du Mâconnais ;

5º La *céramique* est richement représentée par des vases en terre à briques, toujours façonnés à la main et jamais au tour, fait habituel dans l'industrie néolithique. Ces vases sont, les uns largement ouverts et représentent des écuelles ou des lampes ; d'autres, au contraire, sont renflés, souvent avec un support, n'ont qu'une petite ouverture supérieure, et ne pouvaient guère servir qu'à des usages funéraires. Quelques-uns de ces vases présentent des ornements extérieurs ; sillons verticaux ou obliques, parfois entrecroisés. Les plus intéressants portent sur un côté une tête humaine, représentée par des arcades sourcilières saillantes, des yeux ronds, un nez réduit à la région des os nasaux, et *jamais de bouche* ; l'oreille unique est rejetée en arrière du crâne. Plusieurs de ces vases contenaient de la cendre, de nature encore indéterminée.

6º Des aiguilles en os percées d'un chas, et des harpons multidentés, de style magdalénien ;

7º De grossières statuettes en argile desséchée ou à peine cuite, que l'on peut nommer des *symboles phalliques*, portant les unes l'attribut sexuel masculin, d'autres les deux attributs, masculin et féminin ;

8º J'arrive à l'art des Glozéliens sous la forme de dessins d'animaux, gravés sur des galets de roches primaires du *Sichon* ou de l'*Allier*. Ces dessins sont assez primitifs et sont loin d'atteindre la perfection et le naturalisme de l'art aurignacien ou magdalénien. Néanmoins, on peut reconnaître aisément : un groupe de chevaux sur une grande dalle, un bœuf aux cornes courtes, épaisses à la base et recourbées en lyre, tout à fait du type du Bœuf des palafittes ; puis de nombreux Cervidés, parmi lesquels le plus abondant est le Chevreuil, représenté par plusieurs sujets mâles et par des biches, dont une avec une belle scène d'allaitement. Mais le plus intéressant de tous ces dessins est

celui d'un beau sujet mâle, d'un Cervidé qui a été déterminé par les uns comme un Renne, par d'autres comme un Daim. Après étude comparative d'après nature, à l'aide des pièces du Muséum de Lyon, je suis arrivé à la certitude qu'il s'agit de l'Elan (*Cervitus alces*), animal forestier qui a survécu longtemps dans l'Europe Centrale jusqu'au moyen âge. Ce dessin ne peut, en effet, s'appliquer au Renne, dont le bois porte un long andouiller basilaire rabattu sur le front et terminé par une empaumure à hauteur du nez. Le bois du Daim, très élancé en hauteur, porte également un andouiller basilaire court, pointu et recourbé en haut. Or, le dessin de Glozel ne présente qu'une perche simple sans andouiller basilaire, comme chez l'Elan. Il correspond à un jeune Elan, à son troisième bois. De plus, le profil ressemble tout à fait à l'Elan par la forme très allongée du museau, au mufle dilaté et retroussé en bas. Ce caractère est bien reproduit sur le galet de Glozel.

L'authenticité de tous les objets recueillis ne laisse de place à aucun doute. J'ai voulu cependant vérifier par moi-même cette authenticité à l'aide de petites fouilles que j'ai fait pratiquer dans un point de gisement choisi par moi ; l'une en présence de M. Viennot, l'autre en présence de M. de Varigny. Sous le terrain de culture intact, dans l'argile jaune compacte et non remaniée, nous avons eu la bonne fortune d'extraire nous-même un beau fragment de tablette à inscriptions alphabétiformes, un galet plat de schiste ardoisier carbonifère avec quelques signes du même alphabet, une dent de jeune Sanglier, et enfin un dallage en brique que j'ai suivi sur 0 m 60 de long et qui doit se continuer.

Aucun géologue ne saurait douter de la parfaite situation en place des objets que nous avons recueillis.

Age du gisement. — La question la plus importante est la détermination précise de l'âge du gisement. N'était la présence des plaquettes à signes alphabétiformes et des gravures sur galets, aucun préhistorien n'hésiterait, pour l'ensemble de l'outillage, à rapporter la station de Glozel au *Néolithique* le plus franc. Mais de quel néolithique s'agit-il? Le Dr Morlet a été, à mon avis, entraîné à vieillir un peu trop le gisement et à l'attribuer à une époque de passage entre le Paléolithique et le Néolithique, par suite de la détermination inexacte qui lui a été faite comme Renne du dessin gravé qui appartient, comme on l'a vu plus haut, à l'Elan.

Le Renne, animal des pays froids, n'existe plus en France à l'époque néolithique (période de climat tempéré), et a suivi les Magdaléniens, dans leur retraite vers les contrées arctiques. L'élimination du Renne emporte la partie la plus solide de l'argumentation du Dr Morlet, et pour ma part j'incline à penser qu'il s'agit plutôt d'un Néolithique récent, un peu antérieur seulement à l'âge des métaux.

Quoi qu'il en soit, la découverte de Glozel est l'une des plus impor-

tantes qui ait été faite depuis longtemps dans la préhistoire française et dans nos connaissances sur le développement intellectuel de l'humanité.

MERCVRE.

LES REVUES

Æsculape : Confirmation de la culpabilité de la belle empoisonneuse : Mme Lafarge. — *La Vie* : Proposition de fusiller dix préfets et autres moyens de salut public présentés par MM. Marius-Ary Leblond. — *La Renaissance* : Une source inconnue de Balzac. — *Les Cahiers du Sud* : Un poème de M. Adrien Copperie. — Mémento.

Æsculape (octobre) donne la conclusion de M. le docteur Mazeyrie, dans l'affaire Lafarge. La victime du Glandier n'a point succombé à l'appendicite, mais à des ingestions d'arsenic dues aux prévenances de la belle Mme Lafarge. La voici de nouveau condamnée. On peut gager que lui surviendra encore quelque défenseur. Il prouvera que le poison fut donné à Pouch-Lafarge par d'autres mains que celles qui le caressaient. Le docteur Mazeyrie déclare :

Il est un fait indéniable : le corps de Lafarge contenait de l'arsenic en proportion anormale. Le rapport établi par Mathieu Orfila, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, par Alexandre Bussy, professeur de chimie à l'École de Pharmacie, par Charles-Prosper Ollivier, d'Angers, membre de l'Académie de Médecine, doit être tenu pour une expertise modèle, inattaquable, irréfutable. Il existait de l'arsenic dans le corps de Lafarge ; l'arsenic n'était pas le fait de cette portion arsenicale qui se trouve naturellement dans le corps de l'homme ; ces chimistes-experts n'eurent pas de difficultés pour expliquer la divergence des résultats obtenus par les chimistes limousins qui avaient déjà examiné le cadavre et les liquides, et ceux qu'ils ont obtenus comparativement. Une parenthèse est ici nécessaire : il faut détruire la légende qui oppose Raspail et Orfila en cette affaire ; Raspail ne s'est jamais flatté de découvrir de l'arsenic « jusque dans le fauteuil du Président » pour la bonne raison que si la défense le réclama, l'illustre chimiste n'est jamais venu à Tulle et la Cour passa outre et condamna Mme Lafarge, sans l'avoir entendu.

Qui a empoisonné ? Le réviseur de la cause répond :

Les Lafargistes reconnaissent bien que Lafarge est mort empoisonné, et croient à l'innocence de Mme Lafarge. Elle serait l'ange de l'arsenic ; le coupable serait l'homme aux deux noms, le Denis, le Barbier, l'escroc aux faux billets, le haineux farouche qui voulait, amoureux peut-être éconduit, voir Mme Lafarge sciée en quatre morceaux et qui mou-

fut emprisonné, accusé qu'il était de détournements de fonds par altérations d'écritures de commerce.

Mais alors pourquoi l'héroïne du Glandier, à la veille d'expédier le fameux gâteau, se procura-t-elle trente-et-un grammes d'arsenic ? A la question : « Qu'avez-vous fait de cet arsenic ? » elle répondit évasivement, n'expliqua rien, faussa des dates, et les registres des pharmaciens la confondirent.

Actuellement — on le sait — M. le bâtonnier Henri Robert tient pour l'innocence de Marie-Fortunée Cappelle, veuve Lafarge. Une pièce jointe à l'article de M. Mazeyrie, — le procès-verbal de la déposition du docteur J.-B. Boucher qui assista à la mort de Lafarge — témoigne :

Pendant tout le temps que je restais dans cette chambre, depuis une heure jusqu'à six heures du matin, que le sieur Lafarge expira, je n'y vis pas la femme de celui-ci, ne sachant pas si elle y vint pendant l'absence que je fis, d'un quart d'heure, pour aller causer avec M. Fleygnat. La femme de chambre de cette dame entra plusieurs fois, s'approcha du lit du malade, chaque fois qu'elle y entra, sans lui présenter rien, et s'en retournait aussitôt dans la chambre de sa maîtresse ; elle dit même que celle-ci éprouvait des maux d'estomac et des vomissements ?

§

La Vie (1-15 octobre) publie un article franchement révolutionnaire de MM. Marius-Ary Leblond, pourtant bien dévoués à M. Poincaré pour qui, écrivent-ils : « l'on sait notre admiration pleine et résolue ».

Les opiniâtres amis de la Pologne, les zélés coloniaux que sont les deux bons écrivains, cèdent aujourd'hui à cette terrible violence qui saisit les doux une ou deux fois, au cours de leur carrière. Ils accusent, après avoir débuté par cette phrase pleine de généreuse tendresse :

Le visage humain épanouit dans la beauté — qui n'est jamais que la souriante promesse d'une sage fécondité — les voluptueuses vertus d'une âme consciente de l'humanité.

Robespierre eut parfois de tels accents un peu vagues, dont la sensibilité émouvait toujours ses amis et quelques-uns de ses adversaires. Saint-Just aussi.

MM. Leblond réclament une « Réforme morale du ministère de l'Intérieur ». On peut presque dire que tous les Français la

réclament. Mais, voici le moyen que proposent nos excellents confrères :

M. le sous-préfet ne va plus jamais aux champs... même pour faire ses discours : il ne voit rien ; il ne fait rien ; d'un bout à l'autre de notre Territoire, il n'y a pas plus d'hygiène que de police. A quoi ça sert, des sous-préfets ? IL FAUT LES SUPPRIMER TOUS ! A quoi ça sert, des Préfets ? Il faut.... Non ! les supprimer, ce n'est pas assez : il faut faire un exemple qui donne à réfléchir aux autres, qui éveille la lueur de la conscience dans le limon dont est pétri leur égoïsme ! Nous vous avons décrit l'an dernier quelques préfectures comme Tulle, dont le passé fut admirable, tombées à un état de délabrement criminel qui nous ferait rougir d'être Français, des palais souillés de vermine à trois cents mètres de la Préfecture où se dorlote un fonctionnaire aveugle à force d'ignorance et d'indifférence. Cette année, allez à Périgueux, allez à Guéret, allez à Châteauroux, allez dans vingt chefs-lieux : vous ne douterez point, après avoir visité la ville, que le préfet ne soit un crétin — il n'y a pas d'autre mot — ou un je m'enfoutiste et alors un voleur qui mérite la corde. TANT QU'ON N'AURA PAS FUSILLÉ UNE DIZAINE DE PRÉFETS, le reste continuera à croupir dans cette inconscience qui est la confession de leur inutilité.

Lisons encore MM. Leblond :

Or, depuis vingt ans, le ministère de l'Intérieur, exclusivement absorbé dans les questions électorales, est devenu le MINISTÈRE DE LA DÉMORALISATION NATIONALE : sa réorganisation, sa réforme radicale s'impose par-dessus tout.

La réforme morale du pays doit précéder toute réorganisation économique. Il est grand temps que *la moralisation du travail soit mise au premier plan !*

Le gâchis ne peut aller plus loin.

Ce n'est pas nous qui soulignons. Les auteurs signalent certains éléments de leur texte. « Nous aurions besoin d'un Molière *plus autant* que de M. Albert Sarraut », écrivent-ils. Ici, c'est nous qui soulignons. Toutefois, mieux vaut lire MM. Marius-Ary Leblond. Notre commentaire ne saurait qu'affadir leur noble, leur juste indignation — surtout lorsqu'elle les emporte ainsi :

A la vérité, nous aurions besoin d'un Molière plus autant que de M. Albert Sarraut : jamais le gaspillage n'a été plus grotesque ! Harpagon lui-même, ne croyant plus aux billets de la Banque de France, verse le champagne par flots à d'immondes demi-mondaines, coiffées à la noix de coco et abruties de cocaïne. Tel vénérable homme de lettres, qui crie famine, sert des thés de cinq cents francs à des « gens du

monde » incapables même d'acheter ses livres. Du 6e étage à la loge de la concierge, tout le monde maintient ses frais de « représentation » et la bourgeoisie dite intelligente y est aussi ridicule que « le Peuple », aujourd'hui attablé chaque semaine à des godailleries infâmes. Tandis que tel Professeur à la Sorbonne, chargé de cinq enfants, ne peut leur donner qu'un repas par jour, vous voyez des maçons, qui travaillent à peine cinq heures, se payer quotidiennement dix francs d'apéros. La femme de ménage s'achète son gramophone et sert gigot sur poulet à ses invités du dimanche [etc. etc.]

Conseillers pratiques du gouvernement, en fin de compte, MM. Leblond réclament de lui des « Instructions », des « Ordonnances », « un autre Rapport d'experts », un « grand Plan de Réforme ». Tout cela, qui serait fort long à établir, ne rendrait peut-être aucun service appréciable. Pour risquer mieux, cependant, faut-il prendre à la lettre, d'abord, la proposition des romanciers du *Zézère* et fusiller dix préfets ? Elle est un signe des temps. Cela importe.

§

M. Henri Clouzot, dans **La Renaissance** (18 septembre) nous révèle « une source ignorée de Balzac ». Il s'agit d'un petit fait, sans doute. Tout ce qui touche à Balzac est intéressant. Ceci a rapport à Mme de la Baudraye, « la Muse du Département » :

Lorsque Dinah de la Baudraye a mis au monde « un garçon à faire envie aux reines qui veulent un héritier présomptif », Lousteau, pour se venger de la ladrerie du mari (les capitulations de conscience des amants de Balzac sont prodigieuses) court à l'imprimerie faire composer ce billet :

Madame la baronne de la Baudraye est heureusement accouchée d'un garçon.

Monsieur Etienne Lousteau a le plaisir de vous en faire part.

La mère et l'enfant se portent bien.

Mais l'impertinente rédaction de ce faire-part de naissance n'appartiendrait peut-être pas à Balzac. Il aurait un prototype dans un billet que Jules Janin, lors de ses amours avec la fille de Bosio, la marquise de la Carte, aurait adressé à tous ses amis et que le peintre Gigoux reproduit dans ses Causeries :

Les deux libellés sont identiques :

Madame la marquise de la Carte vient d'accoucher d'une fille.

M. Jules Janin a l'honneur de vous en faire part.

« Heureusement » ajouté, « le plaisir » au lieu de « l'honneur », on avouera que les différences sont négligeables.

§

Les Cahiers du Sud (octobre) impriment des « Poèmes » de M. Adrien Copperie, d'une forme et d'une inspiration curieuses. Quoi qu'elle en ait, la jeune poésie, fort souvent, rejoint les recherches qui passionnaient les Goncourt pour une « écriture artiste », comme ils définissaient l'idéal du stylé dont ils habillaient la vérité de leurs romans. Cette remarque ne nous est pas spécialement inspirée par les vers de M. Copperie. Elle est pourtant à sa place, en ce lieu où nous citons un poète, probablement jeune ; en tout cas, nouveau, croyons-nous, et qui mérite l'attention :

AUBE

De cette brume d'hiver
Par le chant voilé d'un coq
Va poindre l'aube.
Il fait tiède dans les rêves
Profonds comme l'enfance.

De nouveau se mettre en route
Vers le ruisselant verger
D'un conte tissu de mystère,
Vers une école de bois clair
Ou vers ce ravin camouflé
Où miaulaient les balles !

Des chambres de l'orient
Sourd une lueur blafarde.

Tout comme autrefois, Jeunesse,
Sur les membres engourdis
Un dégoût traîne dans l'ombre.
Vaudra-t-il, ce jour, la mort ?

Mémento. — *La Revue Universelle* (1er octobre) commence un nouveau roman de M. Léon Daudet : *Le sang de la nuit*, très visiblement inspiré par cette mystérieuse affaire Seux, de Lyon, close par un non-lieu, dont la grande presse parla juste assez pour accroître la valeur de sa parfaite discrétion d'ensuite. Il y a, dans l'œuvre très vivante de M. Daudet, des magistrats, des policiers, des « indicateurs » qui illustrent le mieux du monde les observations générales de l'auteur sur la justice et ses auxiliaires.

Revue des Deux Mondes (1er octobre) : D'un anonyme : « L'Italie et l'agonie de la paix en 1914. » — « Le problème de Dantzig », par M. L. Claudon. — Des lettres de l'amiral La Roncière Le Noury sur « la Retraite du Mexique ».

La Revue de France (1er octobre) : « Le fléau du savoir », par MM. A. Billy et Moïse Twersky. — La fin de « Partir », le beau roman de M. Roland Dorgelès ; la suite des lettres inédites de Proust commentées par M. Robert Dreyfus.

La Revue de Paris (1er octobre) : M. Valéry Larbaud : « 200 chambres 200 salles de bains ». — M. A. Aulard : « Les noms révolutionnaires des communes ».

La Nouvelle Revue française (1er octobre) : M. J. Schlumberger : « Les yeux de 18 ans ». — M. Jean Prévost : « Réfutation du pari de Pascal ». — « Supplique », poème de M. J. Supervielle. — « Nouvelles Lettres espagnoles », de M. J. de Lacretelle.

Revue des Poètes (15 septembre) : « Défendons Sully Prudhomme », par M. Ernest Prévost.

Revue de l'Amérique Latine (1er octobre) : M. P. Denis : « Le trafic maritime sud-américain ». — M. A. Granger : « Santa-Cruz et le « Grand Pérou ».

Cahiers Léon-Bloy (septembre-octobre) commencent « Les logis de Léon Bloy », par M. Pierre Arrou, et reproduisent le juste, le courageux article de Mme Rachilde sur « Le Mendiat ingrat » — qui débute ainsi : « Voici un livre et voici un homme. Un trésor et un pauvre » — et que le *Mercure* s'honora de publier, en juin 1898.

Revue bleue (18 septembre) : « Abraham Lincoln », par M. Woodbridge Riley.

La Revue Fédéraliste (septembre) : « Réflexions sur la lettre de S. E. le cardinal de Bordeaux », par M. Jacques Reynaud. — « Les débuts poétiques de Mistral », par son neveu.

Revue hebdomadaire (2 octobre) : Numéro consacré au « septième centenaire franciscain ».

L'Alsace française (25 septembre) : Mme Marie Delcourt : « Le voyage alsacien de Fantasio et de Spack. » — « Episodes de la guerre maritime », par M. Ch. Nismes.

L'Opinion (2 octobre) : « La fin de la grande race », par M. Gonzague Truc. — « Le fétichisme du temps vécu », par M. R. Schwab.

Les Pages nouvelles, « revue d'idées, d'action et de propagande françaises », 64, rue de Miromesnil, à Paris, sont nées en septembre dernier pour « contribuer au redressement du pays », sous la direction de M. Léon Vandevoir. Publication mensuelle.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

La ligue contre le faux-col (*Le Journal*, 11 octobre). — De l'inesthétique du costume masculin.

M. Antoine qui vient d'être nommé, à son insu, président de *La Ligue contre le faux-col*, trouve qu'on lui a fait une « bien sale blague » et s'empresse de décliner « l'honneur de marcher sur les plates-bandes de MM. de Fouquières et Le Bargy ».

A ce sujet il écrit dans son *Courrier théâtral* du **Journal** :

L'autre soir, à la générale de *Debureau*, une dame, placée près de moi, regardait ma cravate avec une insistance qui finit par m'inquiéter. J'avais déjà noté dans les couloirs une attention insolite à mon endroit. C'est mon aimable voisine qui m'a renseigné : elle s'étonnait de me voir porter ce col très haut à bouts cassés qui est l'uniforme de ma génération. Evidemment, on attendait que, d'accord avec quelque chemisier, je lance un modèle nouveau pour soutenir la propagande de la Ligue.

Le plus drôle, c'est que je suis certainement l'homme le plus mal cravaté de Paris. D'abord, parce que je m'en fiche, puis parce que, précisément, il y a un an, ayant eu à faire quelques achats, je me suis négligemment laissé vendre par des commis étourdis des chemises n° 43 avec des faux-cols n° 42. Depuis, chaque jour, je sue sang et eau pour ajuster tout cela et je meurs d'étranglement et d'asphyxie durant toute la soirée.

Mais la légende est créée, je subis des interviews et je reçois des lettres d'Allemagne, d'Angleterre et d'Italie, demandant des détails sur cette révolution qui fait plus de bruit qu'un beau livre ou une belle pièce !

Porter des faux-cols n° 42 (et des faux-cols rigides), difficilement applicables à des chemises n° 43, ne désignait pas spécialement M. Antoine à présider une ligue contre le faux-col. Mais puisqu'il vient de se fonder une ligue contre le « carcan », je m'amuserai à reproduire ici un article de Jean de Gourmont que publia jadis (1911) **Paris-Journal** (singulier journal, uniquement rédigé par des écrivains et des artistes, et qui ne vécut que quelques mois) : —

De l'Inesthétique du Costume Masculin.

C'est un fait universellement reconnu : le costume masculin actuel est inesthétique. Tandis que la mode féminine évolue vers une plus parfaite compréhension de la ligne féminine, les hommes semblent condamnés à l'éternel carcan.

Faire l'historique du costume féminin, ce serait écrire un traité de psychologie et de sociologie. On trouverait dans cette étude des révéla-

tions identiques à celles que peut offrir l'étude de la poésie, du roman ou du théâtre.

Depuis de longues années, la mode s'est désintéressée de l'homme : les fluctuations de son costume ne se manifestent que par l'élargissement ou le rétrécissement d'un revers d'habit, la largeur du pantalon ou la longueur du gilet. Il semble que le costume masculin soit définitivement fixé. Or, ce costume inesthétique ne traduit rien de notre personnalité et on se demande pourquoi les hommes se laissent imposer cette livrée qui les déforme, les vulgarise et les ridiculise.

Car l'homme, tout comme la femme, a son caractère esthétique, qu'il faudrait mettre en valeur, tandis que la rigide tunique dont on le vêt lui ôte la souplesse et l'harmonie de ses lignes et de ses gestes.

La révolution la plus grave, dans le costume masculin, fut l'abandon de la culotte, qui faisait valoir la jambe de l'homme, souvent belle, et son pied, qui perd tout son caractère en jaillissant du fourreau d'un pantalon.

Dans l'art du costume, comme en tout art, la ligne heurtée est une faute de goût ; or, les manches de nos vêtements, qui n'ont point de parements et qui ne s'évasent pas à leur extrémité, sont des erreurs. Les manchettes et les faux-cols sont des absurdités. Les manchettes, par leur rigide blancheur, brutalisent les mains et annulent leur matité. Les mains ne doivent pas sortir ainsi d'un tube ouvert, elles doivent faire corps avec la manche et se confondre avec elle. Un liseré de dentelle qui épouserait la main remplacerait avec avantage la toile cirée qu'on nous impose. Le faux-col est un abominable carcan qui n'a que l'avantage économique de préserver le col de l'habit.

La cravate dite régate, serrée comme une corde, est peut-être plus ridicule encore : elle n'existe, d'ailleurs, que pour mettre en valeur la blancheur affligeante d'un plastron rigide, autre absurdité. Que l'on revienne au linge souple, et qu'on renonce enfin à faire de l'homme une sorte de jouet mécanique aux gestes inharmonieux et saccadés.

Comprend-on que le dégagement du cou redonnerait à la tête son expression artistique ? Mais une tête ne conserve toute sa signification que dans l'encadrement naturel d'une chevelure bouffante. La chevelure de l'homme n'a de beauté que si elle est assez longue pour que la lumière puisse y jouer de ses reflets. On a compris, enfin, que la moustache sans l'accompagnement de la barbe était inesthétique : elle cache la bouche dont le dessin exprime le caractère, la nuance de sentimentalité de l'homme ; elle cache les dents qui éclairent le sourire.

. . . .

Ainsi donc, sous le prétexte de démocratie, nous nous enlaidissons à plaisir et nous, Français, qui, à quelque classe de la société que nous

appartenions, aimons le beau, nous le chassons de notre habillement. C'est absurde.

Ne pourrait-on donc pas, sans être en rien rétrograde (il n'y a de beauté que neuve, puisqu'elle est une surprise), tenter de renouer la tradition du costume français, et, tout en conservant les nuances actuelles des étoffes, adopter un vêtement qui mettrait en valeur le caractère esthétique de l'homme ? S'il existe des tailleurs et des couturiers de génie, qu'ils s'essayent à cette restauration de la mode masculine. Je sais quelques dessinateurs qui pourront les y aider.

Je voudrais demander aux hommes du monde, aux littérateurs, aux poètes, aux artistes, aux femmes aussi : poètes, romancières, aux femmes du mondes, — ce qu'elles pensent du costume masculin et de cette idée de restauration du costume français.

Et déjà, cet article qui eut une suite où furent publiées les opinions de quelques écrivains et artistes français — se terminait par un projet de ligue :

Liguons-nous, et que ceux qui, par leur situation, peuvent influencer la mode, réagissent... et agissent.

Il serait peut-être intéressant de rouvrir, au seuil de 1927, cette enquête de 1911. Qu'en pense Gaston Picard ?

R. DE BURY.

ART

L'exposition internationale des Aquarellistes. — Exposition David-Nillet. — Exposition du Syndicat des Femmes peintres et sculpteurs. — Exposition Syrovy. — Exposition Ribeaucourt : Galerie Georges Petit ; Exposition Hélène Avklediani : Galerie des Quatre-Chemins. — Exposition de deux tableaux d'Henri Matisse : Galerie Paul Guillaume. — Eugène Fromentin.

Mon confrère Maurice Guillemot est un critique avisé autant qu'un écrivain subtil, mais la salle de la Galerie Georges Petit est immense ; les aquarelles sont petites ; il faut un grand nombre d'exposants ou d'exposantes à **la Société internationale des aquarellistes.** Alors la cimaise se pavoise d'inutilités nombreuses, auxquelles leur aspect exagérément brillanté confère un degré de plus d'ennui. Il est beaucoup moins facile de peindre des fleurs que ne se l'imagine la quasi-totalité des aquarellistes qui nous offrent surtout des taches confuses jaillissant de poteries traitées avec l'éclat de la céramique et la précision de détails de la miniature. Ce n'est point que l'aquarelle maniée par un Friecz ou un Charles Guérin n'arrive à de beaux éclats mesu-

rés et de savoureuses profondeurs, mais c'est tout un autre métier que celui que pratiquent les membres de la Société Internationale.

Il y a pourtant là quelques artistes qui échappent à cette incuriosité générale, dont Constantin Ganesco (qui est aussi un sculpteur intéressant). Sans que l'influence de Turner et celle de Redon soient déterminantes sur ses œuvres, il se sert de l'aquarelle pour créer dans des décors quasi de rêve, où le diaprage visionnaire et, à dessein, grêle et noyé de vapeurs des jardins, se mêle à la précision de ciels irisés, des cortèges, des danses, des fêtes, des ballets qui semblent se passer sur une cime de montagne d'Orient, au moment ou un soleil versicolore dissipe la brume matinale. C'est toujours d'un joli effet très aimable, ténu, mais d'une vibration nettement poétique.

Malgré qu'elle leur communique un éclat juvénile, les ponts d'Avignon et les aspects de Villeneuve de Mme Zabeth ne sont point maladroitement exécutés. M. Gueriot note l'éclat sourd des maisons peintes, depuis longtemps, dans des villages d'Alsace et les sinuosités de leurs rues avec les perspectives d'églises brillant au fond du décor. M. Joliot exécute également des natures-mortes de grand format.

§

Il y a toujours un ntérêts aux expositions de M. **David-Nillet**. C'est un des bons peintres de la Bretagne, où son souci est surtout de reproduire la tristesse vert pâle et gris sombre des vieux calvaires et les tons des mousses sur le granit des vieilles maisons de paysans, solides encore malgré de partiels écroulements. Il a le goût aussi de peindre des intérieurs d'église et de détacher sur les tons solides et ternes des murailles l'écarlate des robes d'enfant de chœur et les images éclatantes des vitraux. A cette exposition, son calvaire de Troenen, spacieux et à multiple ornementation, compte parmi les meilleurs épisodes de son histoire des vieilles pierres de Bretagne. Il y a juxtaposé des vues de Paris, en fin d'automne, variées dans leur gris mélancolique, déjà hivernales et de sentiment juste, une vision délicate de la cathédrale de Chartres et de points de route notés aux entours de Nice.

§

Il y a bien peu de choses au **Syndicat des artistes femmes, peintres et sculpteurs**. A peine pourrait-on

citer Mme Camax-Zagger et Mme Perez-Bosch. Tout cela est désespérément fignolé, vernissé et superficiel.

M. Syrovy a des dons de peintre et un métier timide. Son exposition assez nombreuse présente des paysages bretons un peu gauches et des silhouettes paysannes beaucoup mieux traitées.

M. Ribeaucourt peint des paysages de Flandre, parfois dans une jolie clarté.

§

C'est, je pense, la première exposition particulière de Mlle **Hélène Avklediani**, et il semble bien que l'on se trouve en face d'un tempérament réel. L'artiste a beaucoup à apprendre, mais elle saura apprendre et traduire dans une gamme personnelle. Encore qu'elle peigne dans le noir, sa vision du vieux Tiflis est curieuse avec son labyrinthe d'escaliers de bois grisâtre, parfois bariolés au hasard de tapis qu'on vient de nettoyer, de creux de ruelles bleuâtres, tout cela escaladant un flanc de collines en cahots figés. Le témoin de sa véracité serait son art à peindre des coins de Paris dont elle exile la vibration colorée, mais dont elle rend bien le relief. Dans des toiles à sujets orientaux, des verdures sombres, des personnages noirâtres, des ciels de plomb, réservent l'épanouissement de la couleur à une nappe couverte de faïences et de fruits. Avec une étude plus attentive, et sans préjugé de nouvelle école, de la lumière, l'art de Mlle Avklediani peut devénir très curieux.

§

Henri-Matisse expose galerie Guillaume deux grandes toiles. C'est un curieux endroit que cette galerie, où les vignettes voilées de Marie Laurencin surplombent des balbutiements sculpturaux de l'art nègre et au hasard de ses réussites, de ses enfantillages et de ses ellipses vaines ou significatives, merveilles que l'on présente en vrac et dans un pêle-mêle d'époques à notre admiration. On y voit des œuvres très classiques de Derain, à côté de virulentes audaces, et en ce moment deux Matisse.

Henri-Matisse est évidemment un maître et des plus curieux. Il n'est point de peintre dont l'évolution soit plus intéressante et qui commande plus d'attention. C'est un harmoniste de premier ordre et même il dépasse l'harmoniste, car par la sensibilité il rend agréables de terribles dissonances. Il a réussi des paysages,

extraordinairement subtils, et parfois il les a diminués d'intérêt par l'emploi de grandes surfaces noires. Il a, dans sa science, toute l'exactitude, mais il aime à y laisser jouer le caprice. Il réalise d'excellents paysages ; certains sont rares par le choix du motif et la vérité de la lumière. D'autres sont traités comme des poèmes : le souci de vérité y est moindre que le souci de la logique, mais cette logique ne dérive pas de la nature, mais du premier accord de tons frappé par le poète. Admettons que cet accord, frappé avec à propos, donne la dominante, mais la vassalité harmonique des détails échappe à la vraisemblance pour s'épanouir en simples variations du thème posé, quelquefois arbitrairement. Cela n'empêche point le charme de ces visions. Dans ces deux tableaux, la *Leçon de piano* et *les Demoiselles à la Rivière*, Henri-Matisse tend à la synthèse absolue. L'évident souci de ne rien dire d'inutile a peut-être abrégé les explications nécessaires à la clarté du sujet, et la rigidité de la mise en page nuit à sa netteté. Henri Matisse concrétise avec une extraordinaire légèreté. Les lignes de tonalités qui entourent les corps de ses demoiselles à la rivière sont extraordinairement rares et subtiles, mais malgré le charme de ces bandes colorées, que de sacrifices parmi la féerie des reflets, et partout quels accrocs à la vérité ! D'ailleurs est-il admissible que les figures de ces demoiselles soient totalement inexistantes et qu'au lieu de figures leurs cous supportent des couvercles de boîte ovales, ou des cônes tronqués ? Je sais bien qu'il y a l'exemple illustre de Rodin exposant des préparations, des plâtres de personnages sans crâne, des états de buste. Mais ce qui est, en somme, admissible en sculpture, surtout en admettant que les sculpteurs exposent pour les gens de leur métier, des morceaux et des études, ne l'est point du tout en peinture ; là, on donne moins d'exactitude, on doit plus de vraisemblance.

On peut déployer le plus grand talent à ces schématisations, sans produire autre chose que des schémas. Il est entendu qu'il y a eu d'admirables périodes d'art égyptien, éginétique. Les artistes de ces périodes faisaient ce qu'ils pouvaient. Depuis on a travaillé, et par le travail on a détaillé. On n'a plus le droit d'abréger. La schématisation est une régression.

§

On a célébré le cinquantenaire de **Fromentin** et on a sur-

tout célébré l'auteur de *Dominique*. Evidemment, Dominique tient bien sa place parmi les romans rares. Et si quelque influence du *Lys dans la vallée* s'y énonce, ce n'est point dans les descriptions. Encore que ce roman élégiaque soit fort bien écrit, il éclate que Fromentin n'a pas voulu terrasser ses confrères de lettres par l'abondance de paysages traduits en détail et dans une vision de peintre. Il n'y en a qu'un au début, en prélude, mais très large et admirablement modulé, celui de la côte vendéenne. On entre par la plage avide et grise sous les nuages errants dans les subtilités psychologiques.

Fromentin peintre est aussi curieux que Fromentin romancier. Il est allé dans les pays de couleur pour y chercher des demi-teintes. Se trouvant en Algérie, à pied d'œuvre pour noter de prodigieux étincellements, il s'est réduit, la plupart du temps, à de jolis crépuscules où de petits feux charbonnent sur une terre couleur de caoutchouc. Peint-il une scène de la vie algérienne, de la vie arabe, il en restreint le nombre possible de personnages.

Critique, il est considérable. Les maîtres d'autrefois sont pleins de sensibilité plus encore que de vérité. Il y a des comparaisons d'une jolie valeur, tel ce parallèle de Snyders avec Mendelssohn. Perfection : école finissante. On ne s'explique pas, avec tant de finesse et d'intuition, tant de réserves, chez lui-même, vis-à-vis de sa personnalité. Mais les artistes qu'on ne s'explique pas sont peut-être les plus intéressants.

GUSTAVE KAHN.

ARCHÉOLOGIE

Gustave Schlumberger : *Les Iles des Princes*, A. de Boccard. — Dernières nouvelles archéologiques : *La Cour du Dragon* ; *Les portes de Bernay* ; *La Maison de la rue Saint-Romain, à Rouen.*

M. Gustave Schlumberger, auquel on doit déjà de nombreux et remarquables travaux concernant ce monde merveilleux et tragique qu'est l'histoire byzantine, a publié un intéressant volume sur **Les Iles des Princes**, le Palais et l'église des Blachernes, la grande muraille de Byzance.

Les îles des Princes, à l'entrée de la mer de Marmara, où l'on vient en villégiature de Constantinople, furent longtemps un lieu d'exil pour les princes détrônés qui avaient échappé au massacre accompagnant presque toujours les révolutions si nombreuses

dans les annales du Bas-Empire. Les îles et îlots connus sous le nom d'îles des Princes sont au nombre de sept et longent la côte de Bithynie. C'est Proti, Antigoni, Pitys, Prinkipo, qui paraissent avoir eu surtout de l'importance. Ces îles pittoresques, à la végétation luxuriante, possèdent des couvents, des villages et habitations de plaisance qui se sont plutôt multipliées à l'époque moderne avec le voisinage de Péra et de Galata.

Mais en somme, durant dix siècles et plus de l'histoire byzantine, les monastères des îles des Princes ont constitué la caractéristique de l'archipel, sorte de Thébaïde insulaire ; et c'est de là, au large de la ville impériale, qu'on peut le mieux rappeler son histoire si mouvementée et ses vicissitudes diverses.

La petite île de Proti, dont M. Gustave Schlumberger nous parle d'abord, peut faire remonter son port à l'époque byzantine, — mais il est en mauvais état et presque comblé. L'ancienne ville, détruite au cours d'une révolte des Janissaires autrefois, a été remplacée par un village médiocre aux époques anciennes ; il y eut là trois couvents au moins ; l'un était situé en face de la côte d'Europe et l'on en a retrouvé quelques débris. De trois monastères qui s'élevaient à Proti, l'un sur les crêtes mêmes au sommet de l'île, il n'est pour ainsi dire rien resté, sinon quelques décombres.

A côté de Proti, se trouve l'îlot d'Antigoni, petite ville dont le port garde le nom antique de Panorme. Là s'élevait un couvent de la Transfiguration, dont on retrouvait encore des vestiges il y a quelques années. C'était une fondation de Basile le Macédonien. Du patriarche Méthodius, qui s'y trouva détenu, il est resté la petite église de Saint-Jean-Baptiste qui a été reconstruite, en partie, en bois.

Halky ou Chalcitis s'étend auprès et eut autrefois des mines de cuivre très exploitées. Il y eut là trois monastères, l'un consacré à la Vierge et d'où l'on a une vue merveilleuse de Constantinople. Ce monastère, dont les bâtiments remontaient au xve siècle, fut incendié au xviie siècle. Il en est resté une petite chapelle construite par Marie Comnène, intacte parmi des ruines. La Trinité, le second couvent de Halky, également en hauteur et dans une situation incomparable, est devenue la grande école de théologie grecque. Reconstruit au xvie siècle, le couvent de la Trinité fut incendié en 1821 et reconstruit en 1844. Un troisième couvent,

celui de Saint-Georges, se trouve encore dans l'île. Il a été restauré ou plutôt reconstruit en 1758 et fut légué au Saint-Sépulcre de Jérusalem.

On arrive à Prinkipo, l'île principale du groupe, et dont les paysages délicieux sont justement renommés. Son port est des plus animés aujourd'hui et son couvent principal, couvent de femmes, vit la détention momentanée de la grande impératrice Irène. Il n'en est resté que quelques décombres. Il y a d'ailleurs à Prinkipo trois couvents encore debout, celui de Christos ou de la Transfiguration, rebâti en 1597 ; celui de Saint-Nicolas et celui de Saint-Georges, au plus haut point de l'île. En face de Prinkipo est enfin l'île des Térébinthes ou Andérovithos, qui fut le lieu de détention de saint Ignace, patriarche de Constantinople, à travers bien des aventures. Il reste aussi deux îlots rattachés au groupe des îles : Oxya et Plati, où subsistent d'ailleurs des débris divers et qui ont joué leur rôle comme les autres îlots du groupe dans l'histoire byzantine.

Au cours de la longue histoire de Byzance, les îles des Princes ont surtout été, ainsi que nous le rappelons plus haut, le refuge et lieu de détention des princes et empereurs détrônés. C'est Romain Lécapène ; l'impératrice Irène, qui fut contemporaine de Charlemagne ; l'impératrice Zoé, « Messaline du moyen âge », dont les débauches et les crimes remplissent l'histoire de l'époque ; c'est Romain IV Diogène ; après bien des aventures, le patriarche Methodius, dont il a été parlé tout à l'heure, et bien d'autres pendant des siècles. Princes et princesses, on leur coupait les cheveux, on les revêtait de la robe de bure ; souvent ils avaient eu les yeux crevés ; on en émasculait certains, etc.

C'est toute la tragédie de l'Orient, où la vie humaine compte si peu et dont M. Schlumberger rappelle les faits et circonstances atroces en pages substantielles, où l'on retrouve tout le faste brillant, toute l'opulence merveilleuse de la civilisation byzantine.

Le volume est complété par un intéressant travail sur *l'Eglise et le palais des Blachernes et la grande muraille de Byzance*. De l'église et du palais, au fond de la Corne d'Or, on sait qu'il n'est rien resté après la conquête turque. L'église, dédiée à la *Panagia*, était aussi l'église de la Cour

Le palais, contigu, couvrait avec ses dépendances un espace comme trois cent mille mètres carrés. C'est le palais de la fin de

l'Empire et qui vit la réception des Croisés (au XIIIe siècle). De ce côté, la muraille avait été reconstruite de manière à englober tout un quartier qui se trouvait primitivement hors de la ville, et reste encore debout avec ses portes magnifiques, dont l'une vit l'assaut qui livra la ville et l'empire aux barons de la IVe Croisade. Mais le volume de M. Schlumberger est à lire tout entier ; c'est une bonne contribution encore à ses travaux sur l'Orient byzantin dont on peut suivre toujours la publication avec un égal intérêt.

§

Dernières nouvelles archéologiques. **La Cour du Dragon**. C'est encore un coin du Vieux Paris qui se trouve en passe de disparaître, et la nouvelle que nous donne *la Semaine de Paris* n'est probablement que trop exacte. Tous ceux qui prêchent la démolition des choses d'autrefois, sous prétexte d'hygiène et de salubrité, approuveront sans doute comme de coutume, mais le plus certain, c'est que rien ne justifie les mesures prises ou commencées peut-être pour faire disparaître les anciens bâtiments de la Cour qui rappellent quelques souvenirs du XVIIIe siècle ; puis on jettera par terre la porte de la rue du Dragon, avec ses curieuses constructions, et la délicieuse entrée de la rue de Rennes, car il y aura « les besoins de la circulation » et un autobus à faire passer.

Mais la Cour du Dragon était classée ? Sans doute, mais le classement n'est qu'une mesure provisoire et sur laquelle on peut toujours revenir ; tant il est vrai qu'on se retrouve toujours chez nous devant le gâchis et la pétaudière.

§

A Bernay, en Normandie, au cours de travaux de terrassement, on a découvert, à l'angle de la rue d'Alençon, des restes de constructions romaines, les vestiges d'une tour et d'une porte de la ville.

Il s'agit de la porte d'Orbec. Ces murailles étaient bâties de silex et de ciment. Récemment, on a retrouvé de même des traces de la porte de Lisieux, qui eut peut-être à jouer un rôle plus important, car, au cours des guerres qu'on sait avoir marqué la fin de la période romaine, des attaques eurent lieu du côté du « Bas-Fort », non loin du « Moulin de la Grosse-Tour » ou près

du plateau des Monts ; ces parages sont précisément situés à proximité de la porte de Lisieux.

§

A Rouen, la vieille Maison de la rue Saint-Romain donne des inquiétudes. Elle s'affaisse de vétusté, nous dit-on, et l'on va s'efforcer de la remettre en état; « vermoulue, peut-être en avant », elle menace de s'écrouler. Il faut 4.000 francs (?) pour la consolider et l'on prie de s'y intéresser tous ceux qui ont l'amour des choses du passé. Sans doute, la vieille maison de la rue Saint-Romain sera préservée. Il est seulement dommage que la sollicitude dont nous entourons souvent aujourd'hui les choses d'autrefois ne se soit pas manifestée plus tôt, quand des décors entiers de nos vieilles villes étaient encore debout et qu'il y avait autre chose à sauvegarder que des vestiges et des bribes.

CHARLES MERKI.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

La Préface de « Mademoiselle de Maupin ». — Théophile Gautier étant mort le 23 octobre 1872, son œuvre va tomber en 1927 dans le domaine public. Nombre d'éditeurs en profiteront certainement pour présenter au public, en divers formats et plus ou moins illustré, son roman qui fit peut-être le plus de bruit, *Mademoiselle de Maupin*.

L'un d'eux aura-t-il l'heureuse idée de rétablir dans son intégrité, ce que fit le vicomte de Lovenjoul, chez Conquet, en 1883, la fameuse préface qui, dès sa seconde édition, en 1845, subit les adoucissements qu'on a accoutumé de lui voir ?

Mademoiselle de Maupin, avec le sous-titre de *Double Amour* qu'elle perdit ensuite, par Théophile Gautier, « auteur des Jeune France », parut à la fin de 1835, chez Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, 22 (imprimerie de Mme Poussin), et fut annoncée, sous le numéro 6182, dans la *Bibliographie de la France* du 28 novembre 1835. Elle formait deux volumes in-8, de 351-356 pages ; tout compris. Le premier était daté de 1835, le second de 1836. Les deux couvertures, jaune ocre clair, portaient cette dernière date. Prix : quinze francs.

Par traité du 10 septembre 1833, Renduel, qui venait de

publier les *Jeune France,* devait verser à Gautier, pour ce nouveau roman, la somme de quinze cents francs, payable deux cents francs par mois à partir de la mise en vente, ou bien en billets dans la même proportion, au choix de l'auteur, qui s'engageait à livrer son manuscrit avant la fin de février 1834. L'ouvrage devait être tiré à 1.500 exemplaires, l'éditeur se réservant le droit de diviser le tirage en deux séries (1), d'où les exemplaires, datés de 1837, qui portent la mention de seconde édition, tout en appartenant à la première.

Conformément aux termes du traité, Théophile Gautier, qui plus qu'aucun était toujours à court d'argent, écrivait à Renduel, le 11 janvier 1836, cette lettre, d'un style fort étranger à celui du papier timbré qu'ils avaient échangé :

Mon illustre éditeur,

Souvenez-vous de me donner aussitôt que vous me verrez (ce sera demain à ne pas le cacher), 200 misérables francs dont j'ai l'incongruité d'avoir on ne peut plus besoin. J'avais été aujourd'hui à votre palais (maison est trop commun), dans la vénérable intention de vous les demander de vive voix, mais il ne s'est pas présenté de transition heureuse et j'aimerais mieux être coupé en quatre — une fois en long et une fois en travers — que de dire quelque chose qui ne serait pas bien amené. — J'espère que vous prendrez cette délicatesse en considération et que vous m'épargnerez d'avoir l'air d'un mendiant tendant son écuelle pour avoir de la soupe à une distribution philanthropique. — Je vous écrirai tous les mois des lettres pareilles à celle-ci, jusqu'au jugement dernier, et même un peu après. Et quand vous passerez la porte du paradis, le divin portier vous criera : « Trois sols, une lettre pour M. Renduel ». Peut-être même sera-ce plus, car je ne sais si le ciel est département ou banlieue. — Il y a cependant un moyen d'éviter tout cela, c'est d'aller en enfer, et vous êtes bien capable d'y aller ou de me donner des multitudes de billets de banque : ce que vous ne ferez assurément pas.

Adieu, juif, arabe, bedoin (*sic*), Lacénaire, parricide, libraire...

THÉOPHILE GAUTIER (2).

Ce billet, adressé à Renduel, lors de la seconde mise en vente, en 1837, prouve qu'au premier lancement le « service de presse » avait été insuffisamment assuré :

(1) Cf. Adolphe Jullien : *Le Romantisme et l'éditeur Renduel,* Paris, Charpentier et Fasquelle, 1897, in-12.

(2) Adolphe Jullien, *op. cit.*

15 mai 1837.

Jeune Renduel, ayez la bonté de m'envoyer quelques *Maupin*, afin que je fasse commencer le tambourinage. — Il faut mener cela d'une manière triomphante. — *L'Eldorado* va commencer à paraître sous huit jours ; ainsi dormez sur l'une et l'autre oreille. Il faudrait faire congruer cette apparition et cette résurection afin que j'occupe le monde entier toute cette quinzaine. Nous devons en faire partir une centaine d'exemplaires, si nous ne sommes pas des cuistres véhémens ; je vais écrire au cher vicomte pour qu'il me donne un coup de sa franche épaule.

Tout à vous (1).

L'Eldorado n'était autre que *Fortunio* qui, sous ce premier titre aujourd'hui oublié de tous, sauf des bibliophiles, fut effectivement donné en supplément par le *Figaro*, avec quelques interruptions, du 29 mai au 27 juillet 1837. C'est là l'édition originale : Paris, Publication du *Figaro* (impr. de Boulé), 1837, in-8 de 315 p., couverture muette. Elle est devenue excessivement rare. En utilisant la composition et se bornant à substituer à l'ancien titre le nouveau, auquel fut jointe une préface de quatre pages, l'éditeur Desessart en fit *Fortunio*, qu'annonça la *Bibliographie de la France* du 26 mai 1838.

Le « cher vicomte », pas plus que le « noble vicomte » d'un billet de Tony Johannot au même Renduel, n'est aucunement Chateaubriand, mais bien Victor Hugo, qui, depuis la mort de son frère Eugène à Saint-Maurice (Charenton), survenue le 5 mars 1837, s'était titré ainsi. Jusque-là, non moins illusoire, le tortil de baron lui avait suffi. L'admiration de ses amis pour ses vers ne les empêchait pas de rire des prétentions nobiliaires du poète et d'ajouter à leur ridicule.

La préface de *Mademoiselle de Maupin*, occupant avec le faux-titre et le titre les 76 premières pages de l'édition originale, est datée de mai 1834. Jamais, peut-être, n'avait été faite satire aussi « vivante de nos mœurs littéraires et des accès de fausse pudeur de la critique » (Alcide Bonneau). C'est du très bon Gautier, du Gautier des lettres familières qu'on se communique sous le manteau, de ce Gautier « parlé » qui faisait écrire, en 1878, à Edmond de Goncourt, dans sa préface au *Théophile Gautier* d'Emile Bergerat :

(1) Adolphe Jullien, *op. cit.*

Ô le malheur ! que ces libres et osées improvisations, le maître ne les ait point écrites, qu'il ne laisse pas derrière lui un livre de Pensées, et qu'à côté du Théophile Gautier officiel, muni de son permis d'imprimer, on ne possède pas un Théophile Gautier émancipé et la pensée débridée, imprimable à *Ville-Affranchie*, chez la *Veuve Liberté* ! On aurait ainsi un grand homme, pour moi supérieur au grand homme connu, et qui ne s'est que très incomplètement révélé au public en l'originalité de son dire et de son écriture (1) que dans une préface (2).

C'est ce « Théophile Gautier émancipé », d'ailleurs divulgué par Goncourt dans ses indiscrétions touchant les dîners Magny, qu'évoque cette préface, et, si légères puissent-elles paraître, on regrette les corrections que le maître crut devoir lui faire subir. Ainsi que l'atteste le billet de 1837, l'édition originale se vendit mal et fut longue à s'épuiser. On ne prévoyait guère alors les 5.300 francs qu'elle devait atteindre, en 1912, à la vente Montgermont. Et ce fut là un prix d'avant-guerre.

En 1845, Gervais Charpentier, dont le magasin était alors installé, 17, rue de Lille, et qui, à ses débuts dans la librairie, avait été commis chez Renduel, se décida à publier une nouvelle édition, en réalité la seconde et non la troisième, du roman de Gautier (3).

Ce fut l'occasion des retouches dans la préface, qu'Alcide Bonneau fut le premier à signaler (*La Curiosité littéraire et bibliographique*, 1880).

Les unes ont peu d'importance, ce « ne sont que des corrections de style », l'écrivain s'étant borné à corriger une négligence, à remplacer par un mot plus moderne telle expression dont l'archaïsme avait pu effrayer son nouvel éditeur. D'autres « ont cela de piquant qu'elles nous montrent Gautier obligé de céder lui-même aux susceptibilités niaises dont il se moque et de châtrer sa prose ou de lui mettre des feuilles de vigne, dans la page même où il raillait si spirituellement les châtreurs de prose et les poseurs de feuilles de vigne ».

(1) Je fais ici allusion à la lettre rabelaisienne écrite d'Italie par Théophile Gautier à Mme X..., et dont la copie est entre les mains de quelques fanatiques du maître, lettre qui est véritablement un chef-d'œuvre de style gras. (E. de G.)

(2) Émile Bergerat : *Théophile Gautier*. *Entretiens, souvenirs et correspondance*, Paris, G. Charpentier, 1879, in-12.

(3) Cette même année, Gervais Charpentier publiait les *Poésies complètes de Théophile Gautier*, in-12, de 2 ff., 374 pp. *Émaux et Camées* ne parurent qu'en 1852, chez Eugène Didier.

Ainsi, page 6 (1), l'allusion aux « Priapées du marquis de Sade » disparaît, tandis que, page 9, « dans Molière, la vertu est toujours honnie », et non plus « cocue ». Page 14 : « un morceau de vieux fromage » atténue l'arome d'un « morceau de fromage puant » ; page 32 : la femme « en état de recevoir l'homme » a disparu, et un « certain vase » est substitué au « pot de chambre » de l'édition originale. Enfin pages 35 et 37, les deux corrections les plus importantes sans doute : la « lecture des journaux » n'est plus « une pollution quotidienne », mais « un excès quotidien », et, dans le paragraphe final, les « pessaires élastiques » font place aux « ceintures élastiques », cependant que l'auteur n'ose laisser subsister « les recettes contre les fleurs blanches » qui formaient les derniers mots de sa préface. Le « mal de dents » a traîtreusement remplacé la corbeille de Mme de Pompadour. Ni Maurepas, ni Baudelaire, en son *Salon de 1846*, à propos d'Ary Scheffer et des « femmes esthétiques », ne se montrèrent aussi pudibonds.

La candidature de Théophile Gautier à l'Académie française expliquait et pouvait excuser, en 1863, ce désaveu, inutile mais faible, adressé au collecteur du *Parnasse satyrique du XIXe siècle* :

Ce 16 octobre 1863.

Mon cher Poulet-Malassis,

Il m'est revenu que vous aviez l'intention de faire imprimer à Bruxelles, sous le titre de *Parnasse satyrique moderne*, un choix de ces poésies qu'on appelait *gayetés* au seizième siècle et *juvenilia* au dix-septième.

On me dit aussi que quelques pièces, qui me sont à tort attribuées et que je désavoue formellement, doivent y figurer avec ma signature.

J'espère de votre délicatesse et de votre obligeance bien connues, que vous n'insérerez pas ces rimes dans un recueil dont la publication, même à l'étranger, me semble inopportune et dangereuse.

Agréez, cher éditeur, l'expression de mes plus sincères cordialités.

THÉOPHILE GAUTIER.

Rue de Longchamp, n° 32, à Neuilly-sur-Seine, près Paris (2).

Mais il n'en était pas de même en 1845. Le bon Théo ne songeait guère à l'Académie, sinon pour s'en moquer. Ces corrections ne furent que de vaines concessions aux « bourgeois », ses

(1) Je suis la pagination de la réédition de 1854.

(2) Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul : *Histoire des œuvres de Théophile Gautier*, Paris, G. Charpentier et Cie, 1887, 2 vol. in-8.

ennemis naturels, qui ne lui en tinrent pas compte. Un éditeur intelligent nous rendra-t-il donc — on lui en saura gré — la préface de *Mademoiselle de Maupin*, telle que l'écrivit Théophile Gautier en mai 1834 ?

PIERRE DUFAY.

NOTES ET DOCUMENTS ARTISTIQUES

Le peintre Louis David et la propriété artistique et littéraire. — Les cérémonies de commémoration du centenaire de la mort du peintre des *Sabines* ont mis en évidence l'immense effort d'art volontaire du grand peintre qui s'exila en Belgique après la chute de Napoléon, mais elles n'ont pas fait ressortir l'une de ses plus heureuses initiatives, d'où est sortie la loi des 19-24 juillet 1793, créant et protégeant la *Propriété artistique et littéraire*, et dont il fut le rapporteur.

Pour comprendre l'utilité et l'urgence d'une telle loi, à cette époque, il suffirait de se souvenir des innombrables variantes des gravures du XVIIIe siècle ayant eu quelque succès, et des précautions, inimaginables aujourd'hui, que devaient prendre les écrivains pour se préserver du plagiat des libraires.

Certes, avant le décret-loi de la Convention, certains peintres, graveurs et écrivains, pensionnés des Grands, ayant sollicité et obtenu du Roi, pour leurs œuvres, le privilège perpétuel de leur édition, pouvaient, à peu près, se défendre contre une impression clandestine. Mais ceux-là seuls étaient protégés. Même abusivement, comme Crébillon, censeur royal qui put narguer longtemps la meute de ses créanciers, grâce à un arrêt du Conseil, daté du 31 mars 1749, qui fit jurisprudence, en déclarant insaisissable tout revenu d'un auteur dramatique. Ce qui lui permit de réserver jusqu'à 88 ans ses bontés et ses 8.000 livres de rente pour les quatre jeunes et faciles consolatrices de ses vieux ans, les six chats et les vingt-deux chiens qui encombraient son domicile, lors de son décès en 1777.

Mais il n'en était pas de même pour les autres écrivains.

L'aventure presque inconnue de la première édition du *Charles IX*, de Marie-Joseph Chénier, explique, mieux qu'un long commentaire, l'urgente et tardive justice que nous devons en partie à David, qui reconnut les droits d'*édition des auteurs*, mais toute-

fois n'osa pas définir en fait, ni proclamer, légalement, la propriété littéraire et artistique.

C'était en 1789. La tragédie nouvelle du jeune auteur *d'Azémire* venait d'être interdite pour des raisons politiques, puis autorisée, à nouveau, sous la pression de l'opinion.

Un éditeur avisé, Bossange, s'était assuré, pour 30.000 livres, la possession du manuscrit dont il annonçait l'édition sur les presses de Didot, le jeune.

En quelques jours, dans l'effervescence préparant la journée du 14 juillet, 30.000 souscripteurs assuraient le succès financier de cette opération délicate. Mais aucun texte de loi ne pouvait défendre cette propriété littéraire du libraire. Aussi l'éditeur exigea-t-il de Didot des précautions exceptionnelles.

L'imprimeur fit faire une armoire spéciale où l'on renfermait, tous les soirs, les formes typographiques ainsi que les épreuves fraîches, soigneusement comptées.

Les bouquinistes achalandés du Palais-Royal ne voyaient pas le moyen de faire paraître, avant Bossange, selon leurs us traditionnels, l'une de leurs éditions clandestines, lorsque l'un d'eux, Guillaume, tenant boutique au Pont Saint-Michel, parvint à griser, puis à soudoyer le prote même de Didot, auquel il ne demandait d'ailleurs qu'une macule pour satisfaire, disait-il, la curiosité d'un grand seigneur malade, qui ne pouvait aller entendre les comédiens.

Le prote introduisit Guillaume, un dimanche, dans l'atelier désert. Toutes les formes passèrent rapidement sous la presse, tandis que le suborneur excitait l'ardeur de l'ivrogne par de l'alcool apporté dans ses poches, avec le papier nécessaire à cette impression. Il s'éclipsa dès la dernière épreuve, pensant que le prote saurait tout remettre en ordre pour s'assurer l'impunité. Mais celui-ci, vidant d'abord le fond des bouteilles, s'écroula bientôt, ivre-mort, derrière le réduit même où il comptait rentrer les formes sur les épreuves antérieurement tirées.

Le lundi matin, Didot s'aperçoit du larcin, s'emporte contre ses ouvriers qu'il menace d'une arrestation en masse si le coupable n'est pas dénoncé. Au bout d'un instant, le prote endormi est découvert. Les ouvriers, furieux, le pendent entre deux presses, sans autre forme de procès.

Devant ce drame rapide et féroce, Bossange, averti du logis des

contrefacteurs, se rend à l'hôtel de ville pour obtenir de Bailly l'appui d'une compagnie de gardes municipaux. Ceux-ci s'entassent dans seize fiacres qui s'en vont stationner à peu de distance de l'imprimerie clandestine, où l'autorité ne pouvait agir qu'après un flagrant delit. Au bout d'une faction assez longue, Bossange vit sortir de la maison une femme portant une lourde charge dans son tablier. Il la bouscule ; le fardeau s'écroule sur la chaussée, en laissant voir le titre des feuilles. C'était bien le *Charles IX*.

« A moi ! » crie-t-il aux gardes. La compagnie sort des fiacres et prend d'assaut l'imprimerie, perchée au quatrième étage.

Mais les ouvriers, sous la menace des peines disciplinaires de leur corporation, organisent la défense dans l'escalier pour laisser le temps de détruire les formes et permettre à un apprenti de sauver, par les toits, un fort paquet d'exemplaires, brochés à la hâte, et que Guillaume fit vendre incontinent au Palais-Royal, aux enchères, où on se les disputa jusqu'à 60 livres, pour l'un d'eux.

Toutefois, Bossange arrive à temps pour faire saisir sur les lieux le dernier exemplaire et dresser un procès-verbal au vendeur. Mais il ne put faire la preuve contre Guillaume, le bouquiniste du Pont Saint-Michel, qui ne fut pas inquiété, ni contre l'imprimeur clandestin, lequel eut l'audace de lui intenter un procès parce que les gardes municipaux avaient mis à sac son atelier dans la bagarre (?)

Bossange se tira néanmoins de ces embarras, grâce à l'intervention de Manuel, son ancien commis de librairie, que la politique allait pousser, peu après, au siège de Procureur général de la Commune de Paris Mais son aventure met en évidence la précarité des droits d'édition avant le décret-loi de 1793.

David, qui s'occupa tout particuliculièrement de protéger ses droits artistiques, sut tirer tout le parti possible d'une loi qu'il venait de faire aboutir. Au mois de nivôse, en l'an VIII, il exposa son tableau des *Sabines*, dans une salle de son appartement du Palais des Sciences et des Arts, devenue aujourd'hui la Salle des Pastels au Musée du Louvre, son titre de membre de l'Institut lui donnant le droit d'occuper les locaux actuels de la collection Thiers.

Cette attribution du palais des Rois au logement de l'élite

intellectuelle de la France est l'une des plus nobles idées du Directoire. Dans son souci de rétablir l'ordre et la paix sociale, cette décision apparaissait comme la proclamation de la souveraineté du génie et provoquait, par cela même, l'instinctif respect de la foule pour ses gloires des Lettres, des Sciences et des Arts.

Mais David avait occupé durant onze mois des demeures moins glorieuses. Incarcé le 15 thermidor de l'an II, il ne dut sa libération provisoire qu'aux démarches incessantes et dévouées de sa jeune femme. Incarcéré de nouveau le 9 prairial de l'an III, il ne fut libéré que le 4 brumaire an IV, presque en même temps qu'il recevait le titre de membre de l'Institut, avec la mission de choisir ses confrères avec l'assistance de van Spendonck, considéré comme son égal par Bonaparte.

Celui-ci voulut l'emmener avec lui en Egypte. Mais David avait un devoir de reconnaissance à remplir, auquel il avait longuement songé dans ses détentions successives. Voulant traduire en peinture historique l'épisode du dévouement de sa jeune femme se jetant entre les partis fratricides pour le sauver de l'échafaud, il s'était souvenu d'un camée antique dont la silhouette servirait au personnage principal de son tableau. Avec la solennité d'un peintre en habit vert, (dont il avait dessiné lui-même l'uniforme,) il mit près de quatre ans à parachever son tableau. On en parlait beaucoup. Aussi, se souvenant de l'immense affluence de populaire et de gens du monde qui défila à Rome, en 1785, devant son tableau des *Horaces*, puis au Salon de la même année à Paris, David conçut le projet de tirer parti de la curiosité parisienne en exposant les *Sabines* dans son appartement, mais en faisant payer les entrées.

On se souvient, sans doute, qu'il avait une revanche à prendre; car lorsque les *Horaces* furent achevés en 1784, le Pape avait demandé que ce tableau d'un pensionnaire de l'Académie de France lui fût montré au Vatican. Honneur insigne que le vieux Pompeo Battoni, directeur de l'Académie romaine, augmentait encore en déclarant qu'il voulait que le jeune David lui succédât dans ses fonctions suprêmes, tant il ne cessait d'aller admirer ce tableau. Mais Vien, le directeur de l'Académie de France, ne pouvant supporter ni l'indépendance de David, ni ses succès inattendus, lui avait fait donner l'ordre, par M. D'Angiviller, l'inten-

dant des Bâtiments du Roi, d'expédier son tableau en France sans lui laisser le temps de bénéficier de ces hommages extraordinaires. C'était Vien, déjà, qui avait fait annuler, en 1771, le le grand prix de Rome que David avait gagné dès son premier concours, parce qu'il n'avait pas autorisé son élève à se mettre sur les rangs et qu'alors le veto d'un professeur suffisait à annihiler les efforts d'un élève peintre.

A Paris, M. D'Angiviller, protecteur de l'art traditionnel, avait reçu le tableau plus que froidement. Après bien des difficultés, il avait alloué cependant 6.000 livres pour l'acquisition de cette œuvre, en faisant à David ses remontrances, mais en lui déclarant que c'était la prix des commandes données aux académiciens.

Aussi David comptait-il bien tirer des *Sabines* tous les avantages que la nouvelle loi lui permettait d'attendre, en s'en servant habilement. Achevé en 1799, ce tableau fut exposé chez lui durant neuf années et les droits d'entrée lui rapportèrent 65.627 francs. Il ne l'exposa, au Salon de 1808, qu'après l'avoir fait graver au burin, pour le compte d'un éditeur anglais, lequel lui versa de forts droits d'auteur. Enfin, il le vendit au bout des dix ans que la loi accordait à la protection des œuvres artistiques et littéraires à M. de la Haye, avec le tableau des *Thermopyles*, pour une somme globale de 100.000 francs.

On voit par là que son remerciement à Mlle Pécoul, son épouse, était loin d'être désintéressé. Mais il montre aussi dans quel esprit l'un des auteurs de la loi de protection des droits des artistes entendait en user, après avoir été si indignement traité pour son tableau des *Horaces*, dans un âge et des circonstances qui vouaient David au courant révolutionnaire dont le flot faillit l'emporter, lors de ses compromissions avec Robespierre.

Cependant, les grands bourgeois de la Révolution ne purent se résoudre à proclamer la propriété totale et réelle des inventions de l'esprit humain, qu'ils craignaient tout autant que les maîtres de l'ancien Régime. Il les limitèrent donc, — sous quelles entraves ? — à dix années après lesquelles ces œuvres tombèrent dans le Domaine public, dont ils ne surent pas organiser la gérance.

Ce Domaine public, — si ces mots ont un sens, — devrait être l'héritage national de toute idée scientifique, artistique ou littéraire, mis en valeur par un organisme intellectuel, à charge par

lui d'en diffuser l'irradiation par tous les moyens dont il disposerait. Des centaines de milliards ont été ainsi abandonnés par l'Etat depuis 1793 au profit d'industriels qui ont laissé crever de misère des inventeurs géniaux en attendant les 5 ans, les 10 ans, puis les 15 ans au bout desquels leurs droits d'auteur cessaient d'être défendus par la loi, et dont ces industriels exploitaient l'idée géniale au détriment de la collectivité nationale.

Quelle caisse d'édition ou d'essais techniques et industriels ne réaliserait-on pas si ce Domaine public était organisé, si l'invention, la composition chimique, le livre, l'image, était mis aux enchères au bout des 50 ans de protection légale ?

Les Conventionnels ont cependant voulu apporter, pour un temps, aux auteurs le droit souverain de protéger leurs œuvres. Grâce à David, un musicien peut faire interrompre un concert dont les parties ne seraient pas au complet, ou auraient été copiées en fraude; un littérateur peut faire saisir le plagiat de son ouvrage ; un peintre peut requérir un commissaire de police pour saisir sur l'heure une reproduction incomplète ou désastreuse de son œuvre; un Falguière a pu briser de sa canne un bataillon de *Dianes chasseresses* aligné surl e parapet d'un pont, mais qui n'avaient qu'un lointain rapport avec sa statue de marbre blanc.

Cependant la Propriété artistique et littéraire n'est pas définie encore. De même, l'inventeur n'est toujours qu'un paria soumis à des entraves surannées. L'œuvre de David est à reprendre à pied d'œuvre, en se servant de sa conception pratique du droit d'auteur. La C. T. I. pourrait obtenir, enfin, un statut légal qui garantirait efficacement ce qu'avait rêvé le peintre David, mais que les législateurs de la Convention ne lui permirent pas de réaliser complètement : *la propriété littéraire, artistique et scientifique*.

ANDRÉ-CHARLES COPPIER.

RÉGIONALISME

BRETAGNE-ARMORIQUE. — A. Chaboseau : *Histoire de la Bretagne avant le XIIIe siècle*, Aux éditions de la Bonne Idée. — Aux *Ajoncs d'Or*, à Pont-Aven. — Les « Bleun Brug ». — Quillivic. — Les faïenciers. — O.-L. Aubert. — Mémento.

Délaissée des Bretons eux-mêmes, presque autant qu'elle est ignorée ou méconnue des gens de France ou d'ailleurs, l'**His-**

toire de la Bretagne est pourtant une intarissable source de révélations singulières. Tel qui l'entr'ouvre un jour par hasard s'en passionne, et, jusqu'au bout, ne se détache plus de ce long roman humain, merveilleux roman d'aventures. Car tel est sans doute le nom qui, de nos jours, convient à cette suite d'épopées qui continue dans la réalité vivante et vérifiée le cycle légendaire du « roman » de la Celtie.

Aussi devons-nous d'abord louer M. Chaboseau d'avoir donné son livre de bonne foi. Dans un style actuel et qu'il veut très moderne, dans une forme assez dense, mais pas plus qu'il ne faut, il offre un travail consciencieux, agréable en somme et de telle dimension qu'il ne saurait rebuter à l'avance quiconque est d'esprit simplement curieux.

Combien vîmes-nous de gars bretons découvrant sur le tard leur Histoire... nationale, qui sentirent en leur cœur tout soudain l'éveil d'innombrables aïeux qu'ils ne soupçonnaient point et qui clamaient l'appel d'indépendance. Il ne faut pas plus d'une page de ces récits des temps anciens pour susciter, dans une âme un tant soit peu mystique, l'ardeur d'un « séparatisme » tout spirituel et platonique assurément et qui fait place, la raison aidant, à une calme conscience de soi-même, à un sentiment clair et réfléchi du droit et du devoir qui s'imposent à l'homme dès qu'il se reconnaît feuille ou rameau d'une race qui a agi, construit, ouvré, créé comme le peuple breton a fait au cours des âges.

Je ne veux point dire, ne connaissant pas M. Chaboseau et ne sachant même s'il est Armoricain, qu'il a rien d'un tel néophyte.

Je me permets toutefois d'imaginer qu'il s'excita soi-même à découvrir naguère l'histoire bretonne. Avec une crâne certitude, il proclame sa volonté d'avoir entrepris « un exposé qui satisfasse à la notion la plus moderne de la science historique ». Ses protestations de probité, d'impartialité, de rigueur scrupuleuse annonceraient une œuvre sinon définitive, du moins rénovant profondément la narration des faits et gestes des Bretons. Je salue loyalement pour ma part la sincérité qui inspire cet auteur.

Oserai-je à présent lui reprocher son dédain délibéré et général pour ses prédécesseurs, dont certains sont plus qu'honorables ? Grand redresseur d'« erreurs », il confond d'un seul mot tous

ceux qui, selon lui, les commirent et qui les ont entretenues. Il se répand en véhéments étonnements envers la candeur qu'il suppose à leur ignorance.

Quelque moderne que soit un historien, il ne ferait pas tort à soi-même en témoignant un soupçon de vénération, quand il traite de la Bretagne, envers des devanciers tels que les Dom Lobineau et les Laborderie (pour n'en citer pas plus). Je me figure que M. Chaboseau n'eût rien perdu à méditer sur certaines pages de l'éminent, et scrupuleux aussi, Laborderie. Peut-être alors eût-il été moins précis et disert à détailler notamment les gestes et exploits du très problématique Conan Mériadec. Ou bien eût-il partagé l'humilité prudente du très vieux F. Guy-Alexis Lobineau, Prestre et Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur : « Cependant, comme il seroit ridicule de se flatter d'avoir découvert certainement la vérité quand il s'agit de tems si éloignez ; après avoir mis tous nos soins à la découvrir autant qu'il a esté possible, nous nous en raportons à ceux qui croiront avoir d'assez bonnes raisons pour juger des faits contestez autrement que nous... »

Au surplus, j'ai cru m'apercevoir que, sur de longs chapitres, M. Chaboseau a suivi Dom Lobineau lui-même avec une fidélité qui, pour n'être pas, je suppose, volontaire, est encore un hommage au vénérable Bénédictin.

Quand M. Chaboseau s'en sépare, incidemment, et qu'il laisse tomber un de ses étonnements sur l'humble groupe de ces « quelques historiens », négligeables anonymes à ses yeux, on aimerait trouver quelque justification ou référence appuyant la vérité proclamée ou le redressement de l'erreur. Ainsi en usent les anciens avec une probité irréprochable, encore que très discrète. Quand il prononce et décide, M. Chaboseau ne dit jamais pourquoi, et il s'abstient, par principe, de toute mention de preuves et de sources...

Parlant des saints bretons, cet auteur pense que vraiment ils sont trop !... Ses efforts à réduire leur nombre en « simplifiant » les étymologies laisseraient à supposer qu'il ignore bien des travaux récents, comme ceux de M. Joseph Loth, ou qu'il les méconnaît. Par là, sa documentation semble bien moins moderne qu'il le fait croire dans ses déclarations au lecteur. Il est juste de noter qu'il fait précéder son travail de renseignements géographi-

ques, géologiques, paléthnographiques et préhistoriques qui donnent un aspect fort scientifique au début de son ouvrage. Mais ces énumérations, pour être copieuses et nombreuses, n'apportent guère d'élément nouveau ni à l'histoire ni à la préhistoire en Bretagne. Sur ce qu'il nomme la période préromaine et les âges antérieurs, le travail demeure à faire presque tout entier et nous ne sommes pas près de le voir produire...

§

Je fus aux **Ajoncs d'Or**, à Pont-Aven, — et c'était vers le temps où l'on a célébré le bout-de-l'an du regretté Botrel...

« ... Chez eux, même la joie est triste... »

Il n'y avait nulle inconvenance, pas même d'incompatibilité, à renouveler en ces jours-là cette belle fête.

Lui même l'avait créée vingt ans plus tôt. Et, depuis, d'août en août, non seulement il la présidait, mais l'organisait, l'ordonnait dans ses moindres détails, suscitant les activités, maintenant avec soin ce goût, ce sens d'art qui étaient à lui et aussi — je veux l'écrire — ce sentiment breton qu'il possédait très réel et très pur.

Je vins là avec l'espoir (mal assuré peut-être un peu, je le confesse) que ce fussent encore les *Ajoncs d'Or* de Botrel...

Ils étaient une de ses œuvres, une des plus chères. Ce que lui avait créé là et réussi en 1905 et chaque année ensuite (excepté les ans de guerre), d'autres l'ont imité, copié ou parodié, selon leur goût et leurs moyens, en cent localités de Bretagne et de France...

... Celui qui signe cette chronique n'a pas attendu que Botrel fût mort pour publier, avec son amitié, l'admiration sincère et réfléchie qu'il entretient envers le barde à l'âme ardente, à la voix généreuse et au cœur magnifique.

Combien l'ont méconnu et qui, devant lui, proclamaient sa renommée, sa gloire, beaucoup plus fort qu'il la souhaita jamais ni la voulut lui-même. En dépit de certaines apparences (qui paraissaient seulement à qui les recherchait et qui les voulait voir), Botrel était un humble. C'était surtout un grand sincère. Il mettait dans ses chants librement, franchement, toute son âme, toute la foi généreuse dont il était doué. Ceux qui l'ont vu et entendu chantant à travers villes et campagnes et qui imaginaient qu'il s'était composé une personnalité artificielle et frelatée, ceux-

là n'ont pas connu Botrel. Ils n'ont pas soupçonné (ou ne voulurent pas y croire) sa loyauté et sa bonté.

Un écrivain breton, critique subtil et scrupuleux et de rare valeur, M. Jean des Cognets, dans les jours qui suivirent le trépas de Botrel, a su traduire cela fort bien en des termes que je ne saurais égaler et n'oserais reproduire.

... A Pont-Aven, chez lui, Botrel tout en restant barde, se faisait mainteneur de la grâce et de la beauté bretonnes qui perdurent là, entre Argoët et Armor, en dépit de l'assaut des influences et affluences touristiques.

Lui parti, aurions-nous le chagrin de voir dénaturée son œuvre ? Ou bien l'élan de la tradition fondée par lui serait-il assez fort pour que, de lui-même, son peuple restituât à la fête son caractère loyal de grâce exacte et mesurée ?

D'aucuns allaient insinuant que d'autres rêvaient d'accaparer l'œuvre de Botrel, afin de substituer s'il se pouvait leur personne à la sienne défunte...

Les cœurs obscurs et les âmes malveillantes eurent tort. Ils ignoraient l'estime et l'affection fraternelle qui, dès un lointain passé, unissaient Botrel et les bardes bretonnants. Aux *Ajoncs d'Or* de 1926, Botrel était présent. Sa pensée anima la journée. Ceux qui se recueillirent tout d'abord, ce matin là, devant la neuve croix celtique qui désigne sa tombe, ne pouvaient pas trahir les intentions ni la mémoire de l'ami, du grand frère qui acheva ici ses « errances » passionnées.

Ceux qui commentent et qui n'agissent pas pourront blâmer s'il leur convient. Le souvenir de Botrel sera entretenu pieusement sur cette terre de Pont-Aven qui connut le meilleur de son intimité et qui garde son corps.

Le monument qui va commémorer et Botrel et la Chanson bretonne a sa place à l'endroit choisi : face à cette maison humble et exquise où il vécut ses jours les plus heureux, ce logis clair et plein de lui, où une veuve attentive et résolue, dans la dignité émouvante et vaillante d'une douleur contenue, s'efforce de protéger de toute atteinte l'œuvre et le souvenir du barde, et veille sur deux fillettes qui répandent une joie innocente en gazouillant les refrains que leur père chanta parmi les foules et que les foules chantèrent avec lui.

C'est là que le monument doit être érigé : face à cette maison et non loin de sa tombe... (1)

§

Les assises du **Bleun Brug** (bruyères) assemblèrent des foules imposantes autour de manifestations où l'âme bretonne s'est exaltée avec force et grandeur, à Vannes et à Sainte-Anne-d'Auray. Ici fut rénové, au milieu de l'enthousiasme populaire, le théâtre breton de Job Er Glean (l'abbé J. Le Bayon).

§

Exposition **Quillivic**, à Quimper. Cet artiste fervent, ce travailleur têtu qui pense qu'il faut s'élever encore lorsque le succès est venu, a saisi, pour exprimer la figure et l'âme de sa race en son âge actuel, la simplicité véhémente et éternelle des très antiques sculpteurs qui peuplèrent la Celtie d'images de granit.

§

Les **faïenciers** de Quimper renouvellent leur production avec intelligence, dans un goût éclectique et très sûr. La collaboration de nos meilleurs imagiers, tels Quillivic et Méheut, réalise une union féconde de l'artiste et de l'artisan. Ainsi sont offertes des œuvres demeurant spécifiquement bretonnes dans leur facture et leur aspect modernes. Nos faïenceries s'affranchissent heureusement du cycle étroit de l'ornementation traditionnelle d'un charme permanent, mais qui se périmait un peu...

§

La croix de la Légion d'Honneur attribuée à **M. O.-L. Aubert** distingue le réalisateur d'une tâche d'un rare mérite. Sa *Bretagne Touristique* maintient et renouvelle sans cesse son très vif intérêt. Son texte et son illustration offrent en vérité la figure infiniment diverse de la Bretagne exprimée par ses écrivains et ses artistes.

Je souhaite l'occasion de signaler ses belles éditions, honorable et remarquable effort régional.

Mémento. — Dans l'*Union*, de Quimperlé, parmi de bons textes bretons et français, excellent et curieux travail de Léon Le Berre (Barde

(1) Siège du Comité pour le Monument : Mairie de Pont-Aven (Trésorier : M. de Ponfily. Lui adresser les souscriptions.)

Abalor) sur la *Race bovine dans la Légende dorée des Celtes* (donné en conférence à Pont-Aven). — Dans le *Réveil Breton*, intéressantes notes de Taldir-Jaffrennou sur la *Position actuelle des Celtes dans le Monde*. — Numéros soignés et attrayants de la *Bretagne à Paris*. — Vivants fascicules de *Breiz Atao*.

Les anciens directeurs de *Buhez Breiz* poursuivent la publication de beaux et bons livres bretons (Milin, F. Al Lay, etc.). J'en rendrai compte.

ALAIN DU SCORFF.

CHRONIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Robert de Traz : *Essais et Analyses* ; Paris, Crès ; *Le Dépaysement oriental* ; Paris, Grasset. — Charly Clerc : *Le Génie du Paganisme* ; Paris, Payot. — Jacques Chenevière : *Les Messagers inutiles* ; Paris, Grasset.

Délaissant cette année le roman et la nouvelle, M. Robert de Traz, psychologue et voyageur, met sa coquetterie à montrer coup sur coup deux aspects d'un talent souple et varié.

Sous le titre d'**Essais et Analyses**, il rassemble diverses études dont le commun mérite est de pénétrer très avant dans la substance du sujet, en des régions où les devanciers de l'auteur n'avaient pas encore promené leur scalpel.

Le volume s'ouvre par deux portraits de Vauvenargues et de Stendhal, considérés comme officiers. Ce sont d'excellents morceaux, que je me souvenais d'avoir lus aux heureux jours de l'avant-guerre, à une époque où M. de Traz, directeur des *Feuillets*, ne songeait point encore à fonder la *Revue de Genève*. Le temps n'en a pas altéré la saveur.

A propos de Benjamin Constant, le romancier de *Fiançailles*, qui n'est pas sans présenter quelques traits de ressemblance avec celui d'*Adolphe*, devise en connaisseur du caractère romand. Il y discerne, avec le goût de l'introspection, une timidité congénitale. La plupart d'entre nous doivent à ces deux tendances la difficulté qu'ils éprouvent à briller dans les lettres. *Adolphe* est peut-être un chef-d'œuvre, mais, par cet ouvrage singulier — je veux dire sans précédent ni lendemain, — Constant illustre à merveille la proposition ci-dessus. Son livre contient, entre autres choses, une fort belle étude de la timidité. Et toute sa vie, observe justement M. de Traz, fut celle d'un velléitaire. Comparé à la moyenne de ses concitoyens, il apparaît pourtant bien spirituel, remarquablement précoce et « dessalé ». Cela n'empêche pas son

critique de reconnaître qu'« *Adolphe* est l'histoire d'une déception » et que « Constant, c'est une splendide promesse qui n'a pas été tenue ».

L'auteur du *Cahier rouge* ne s'est au moins pas flatté, comme celui du *Journal intime*, de posséder tout l'univers. Son introspection n'a jamais tourné à l'autolâtrie. Il n'a pas joué les méconnus. Sans parler du talent et malgré ses défauts, tout ce que nous savons de lui nous le rend infiniment plus sympathique et plus digne d'estime que cet Amiel chez qui M. de Traz découvre « un effroyable génie de la prostitution ».

Habitant la ville du « penseur », notre analyste ne pouvait sans péril continuer sur ce ton. Pour se faire pardonner son indécence, il a pris un biais fort adroit : il nous montre — c'était peut-être l'unique moyen de nous intéresser à son sujet — un Amiel s'épurant par la souffrance et, « aux évasions qui sont l'histoire de toute sa vie », ajoutant le couronnement d'une « évasion définitive ». N'en déplaise à M. Albert Thibaudet, ce délicat euphémisme donne à l'essai de M. de Traz une conclusion assez proche de celle qui, naguère, sous le vocable plus brutal de néant, terminait une de mes chroniques.

On trouvera encore dans *Essais et Analyses* un bon chapitre sur *Dominique*, roman de l'honneur bourgeois, quelques pages sur Nietzsche et les hauteurs, où se déploie une rhétorique dont l'emphase détone à mon sens dans l'allure générale du livre et, enfin, une note très juste sur le « romantisme discipliné » de Barrès.

Dans l'ensemble, c'est un bel ouvrage, de pensée ferme et de langage dru.

M. Robert de Traz, quand il voyage, n'abdique en rien ses préoccupations de psychologue et de directeur d'une revue « européenne ». Ses premiers *Dépaysements*, qui ne l'avaient conduit, au lendemain de la guerre, que dans quelques pays de l'Europe centrale et septentrionale, en portaient déjà témoignage.

Avec le **Dépaysement oriental**, voici l'Egypte et la Palestine. Comme il est naturel, le pittoresque y tient plus de place qu'à Vienne, Berlin ou Stockholm. Loin de le négliger, l'auteur lui accorde toute l'attention requise. Il sait voir, il sait peindre en artiste les images que ses yeux ont retenues. Mais tout cela est traité très sobrement, avec parfois la rigide précision d'un lavis

d'architecte. Et presque toujours viennent s'ajouter au tableau des réflexions, des rapprochements, des points d'interrogation, des maximes politiques ou morales, des leçons, des conseils. L'attitude du pèlerin, en face d'Isis ou de l'Islam, est aussi éloignée que possible de cette torpeur résignée dont s'enchantait Loti. M. de Traz ne cesse pas de réagir. Vous croyez parfois qu'il va se laisser prendre aux séductions de l'Orient : un émoi soudain a fait trembler sa plume et déjà vous l'imaginez, nouvel Antoine, pâmé sur les seins bruns de Cléopâtre. Mais non, il se ressaisit : son hérédité huguenote, sa conscience d'Occidental lui font flairer le piège — et l'éviter.

Je voudrais indiquer brièvement le riche contenu de son carnet de route. Besogne malaisée, car il est tout entier composé de fragments, recueillis un peu partout, on dirait au hasard, et dont quelques-uns rivalisent de concision avec des haï-kaï. Cependant, ces chapitres épars se groupent autour de trois thèmes principaux. Le premier, c'est l'Egypte moderne, sa vie quotidienne, les intrigues qui s'y jouent, les aspirations de son peuple, les qualités et les tares de la race. La deuxième partie, consacrée à la Haute-Egypte, évoque, parmi les temples et les tombeaux, le plus lointain passé; rappelle comment les civilisations se forment, se développent et meurent ; signale aussi, par d'ingénieux exemples, comment la nôtre se peut défendre. Le troisième thème, enfin, nous conduit en Palestine, chez ceux « qui lapident les prophètes ». L'auteur y confesse surtout sa déception d'avoir assisté, autour des Lieux-Saints où il souhaitait de se recueillir, aux sordides querelles que les moines chrétiens perpétuent sous l'œil méprisant des fils d'Allah et d'Iahveh.

Il faudrait parler encore de la manière. Je me borne à en donner un exemple dans ce passage sur les Juifs :

Rien ne peut arracher ce peuple à son espérance. Son bonheur, sa grandeur, sa vérité sont en avant. Le christianisme est un fait accompli, de caractère historique, et qui risque peut-être de s'affaiblir à mesure que les siècles s'écoulent. Tandis que les Israélites attendent tout de l'avenir. Rien de ce qui a eu lieu ne compte au prix du futur. Chez eux, l'idéal est à échéance, en fin de mois : on dirait un perpétuel report. C'est se condamner à l'insatisfaction, à une rêverie hallucinée qui trompe peut-être autant que les mirages de leur désert, mais quel entraînement à agir que cet appel qui recule toujours !

§

C'est à regarder en arrière que nous convie le **Génie du Paganisme**. Auteur savant d'un essai sur le *Culte des Images chez les Grecs*, M. Charly Clerc a-t-il voulu, à plus d'un siècle de distance, réfuter le vicomte et, dans les décombres de sa fragile cathédrale romantique, relever quelque temple diptère ? Allons-nous trouver, dans le « modeste volume au titre orgueilleux » qu'il dédie à Mme la Comtesse de Noailles, une fervente apologie des anciens dieux ? (Il ne serait pas très difficile de la faire plus solide que celle de Chateaubriand). M. Charly Clerc va-t-il nous donner quelque chose comme la *Somme* du néo-paganisme, la mise en ordre de bataille des arguments que Georges Batault jetait naguère à poignées dans *Sibyl* et dans le *Colloque avec Pan ?*

Non, il ne s'agit que d'« essais sur l'inspiration antique dans la littérature française contemporaine ». Ce n'est déjà pas si mal.

« Il y aurait un crâne ouvrage à écrire, disait Flaubert, sur l'interprétation de l'antiquité ». M. Charles Clerc, qui n'est pas vieux, ne nous cache point que l'auteur de *Salammbô* ajoutait : « Ce sera pour ma vieillesse, quand mon encrier sera sec ». Ce « crâne ouvrage », il l'eût sans doute édifié sur une autre base et dans un autre esprit que l'écrivain romand. Celui-ci n'en a développé que le dernier chapitre, et pour les seules lettres françaises En manière d'encouragement aux confrères qui voudraient compléter cette gigantesque encyclopédie, M. Charly Clerc termine son livre par un appendice et une bibliographie « pour servir à l'étude de l'inspiration antique dans la littérature française, de la Renaissance au XIXe siècle ».

Ce qu'il a, pour son compte, étudié avec une intelligente application, ce sont, de 1860 à nos jours, les diverses images que certains écrivains français, cherchant à s'évader de leur pays et de leur temps, se sont faites de la Grèce. Nous verrons défiler, conduits par le Renan de la *Prière sur l'Acropole* et par le Taine de la *Philosophie de l'Art*, d'abord le grand païen mystique — aujourd'hui plus injustement oublié que jamais — Louis Ménard, puis Leconte de Lisle et son Hellade marmoréenne, Heredia et ses bronzes savamment patinés, Anatole France et sa Grèce alexandrine (qui lui fournissait surtout un moyen commode d'embêter les curés

sans prendre le masque bouffi de M. Homais). En marge des légendes antiques, nous rencontrerons encore Jules Lemaître et Pierre Mille. Couronné de roses, Pierre Louys nous accueillera sous le signe d'*Aphrodite* et de *Bilitis*. Nous monterons à l'Acropole sur les pas de Maurras et de Barrès. Nous méditerons, dans la *Nef* d'Elémir Bourges, sur le mythe de Prométhée. Enfin, M. Charly Clerc saluera quelques poètes : Samain, Moréas, Henri de Régnier et, plus longuement, Mme de Noailles. Pourquoi oublie-t-il Paul Fort ? *Mes légendes* et les *Idylles antiques* ne sont pourtant pas, dans le vaste déroulement des *Ballades françaises*, un épisode négligeable.

La conclusion de l'ouvrage — et il faut, je crois, la tenir pour exacte, — c'est que les artistes modernes, même lorsqu'ils s'appuient sur les travaux de la plus patiente érudition, ne ressuscitent jamais que des fragments de la Grèce ancienne : chacun d'eux la voit sous un certain angle personnel, à travers des lentilles déformantes ; chacun, surtout, y découvre ce qu'il y a lui-même apporté. Sous cette réserve, M. Charly Clerc a raison d'observer que nos grécisants se montrent en général moins sensibles à l'étroit et pur génie d'Athènes qu'au syncrétisme illimité d'Alexandrie.

Je ne m'arrêterai pas aux objections que pourrait soulever tel ou tel jugement. Le livre, pris en bloc, est d'un véritable humaniste. Il révèle autant de probité que de science. On pourrait presque lui reprocher d'être trop éclectique, trop objectif. Serait-ce par un excès de modestie que l'auteur, ayant brillamment analysé les vues de nos plus illustres contemporains, s'est abstenu de nous faire connaître les siennes ? Souhaitons de l'entendre dire un jour comment il se représente à lui-même le *Génie du Paganisme* : se sent-il, en le contemplant, frappé d'extase heureuse par les flèches d'or de l'Archer ou tremblant d'effroi sous le noir soleil de Satan ?

§

En abandonnant les vers pour la prose, M. Jacques Chenevière n'a jamais cessé d'être poète. Si, ne sachant rien de lui, nous ouvrions au hasard son dernier volume, la grâce du style nous apprendrait bien vite que ce romancier fut longtemps le nourrisson des Muses. Il leur doit, avec un certain air de nonchalance, cette jeunesse du cœur, dont l'enviable privilège est de résister à

tous les orages de la vie. Heureux homme ! Les sujets les plus tragiques, les plus scabreux, les plus mornes, les plus vulgaires, il peut désormais les aborder sans crainte : aucun d'eux n'effacera ce pli d'enjouement, cet appétit de bonheur que Calliope inscrivit sur ses traits.

On ne saurait guère trouver dans l'existence quotidienne d'aventure plus mesquinement bourgeoise que celle des **Messagers inutiles**. Rien ne l'est moins, pourtant, que leur histoire, contée par M. Chenevière.

Il arrive, même à Genève, que l'amour provoque un scandale dans une famille puritaine. M. Robert de Traz nous l'avait déjà dit. Dans le roman qui nous occupe, un homme marié enlève sa jeune et vierge belle-sœur. Mais ce n'est pas à l'histoire du couple adultère que s'attache l'écrivain. Pour prévenir la médisance autant que pour essayer de ramener les fugitifs au bercail, la famille lance à leur poursuite deux jeunes gens à l'âme pure, élevés dans les bons principes. Ils échouent, mais en eux se joue le vrai drame : la révélation de ce que peuvent être, même et surtout chez une jeune fille, les audaces d'Eros.

Pour ceux qui, en l'espèce, représentent les trois côtés de l'éternel triangle, les choses, avec le temps, s'arrangeront. Après un divorce discret, l'épouse abandonnée trouvera un mari très sortable et, les deux autres ayant « régularisé », rien ne troublera plus le repos de la respectable tribu. De tous les acteurs, réunis quelques années plus tard par un quelconque baptême, seul, un simple figurant — mais sensible, — l'un des *Messagers inutiles*, gardera toute sa vie le souvenir d'avoir, un jour, sur la face d'une amie d'enfance, arraché à l'Amour son masque et regardé dans les yeux le fulgurant visage.

Sur ce thème de mélancolique ironie, M. Chenevière a brodé avec adresse de beaux paysages ensoleillés, des souvenirs d'anciennes vacances, de fort bons instantanés de la société genevoise. Dans tout cela, il apporte la preuve que l'esprit d'observation et la fantaisie poétique, loin d'être nécessairement ennemis, peuvent fort bien s'unir dans une œuvre vivante et vraie.

RENÉ DE WECK.

LETTRES ALLEMANDES

René Schickele : *Patrimoine rhénan (Ein Erbe am Rhein)*, Kurt Wolff, Munich. — Ernest Hoepffner : *Les influences littéraires de la France sur les Lettres en Alsace*, Strasbourg, Société des Amis de l'Université.

C'est un paysagiste merveilleux et un poète de belle envergure que René Schickele. Quel tumulte de visions il fait défiler sous nos yeux ! On pourrait étudier sur lui les secrets d'une toute nouvelle magie évocatoire. Il y a chez lui des tableaux qui dansent, qui chantent, qui crient. Tel paysage du midi est une coulée de lave incandescente ; tel lever de lune sur la Forêt Noire a la diaphanéité d'une symphonie astrale. Dans la pâte immatérielle de son Verbe, il fixe moins la couleur et la forme des objets que l'élan intime qui les fait surgir et comme la palpitation vivante d'une substance cosmique, diffuse et éthérée. Mais il n'y a pas chez lui que le poète.

René Schickele, écrivain alsacien, s'est fait une spécialité du problème alsacien en Allemagne. Dans son dernier roman, écrit à la première personne et qui a tout l'accent d'une confession personnelle, il a voulu écrire l'histoire de l'Alsacien de l'avenir qu'il prétend représenter, le type nouveau du « Rhénan européanisé ». Quelle étrange gageure déjà que de choisir comme type d'Alsacien ce fils d'immigrés, Claus von Breuschheim, descendant d'une lignée d'anciens barons d'Empire, de qui le manoir seigneurial est sis à Rheinsweiler, dans le grand-duché de Bade ! Claus von Breuschheim ! Que voilà un nom d'une consonance bien peu alsacienne ! Quel abîme cette simple particule *von* a dû creuser, dès l'école, entre le germanique petit hobereau et ses condisciples alsaciens, incorrigibles petits démocrates « à la française » ! Comme d'instinct ils ont dû le sentir différemment racé, formé par d'autres mœurs et par d'autres traditions ! Je veux bien qu'il y ait quelques jolis souvenirs français dans cette vieille chronique familiale des Breuschheim, que l'épopée napoléonienne est venue visiter et éclairer un jour de quelques rayons de gloire furtifs. N'empêche que lorsque le premier de la famille a franchi le pont de Kehl, arrivé de l'autre côté, il fut immédiatement catalogué *Schwob*.

S'est-il du moins fortement raciné dans son nouveau terroir, ce rejeton d'immigrés ? Nous ne l'y voyons à peu près jamais. Son orgueil de féodal ne trouve ici aucune pâture appropriée,

aucune affection digne de fixer son cœur, aucune tâche à la mesure de son ambition. Ne porte-t-il pas en lui l'âme d'un Hohenstaufen, d'un conquistador gibelin en quête d'un nouveau Saint-Empire ? L'histoire de son enfance, elle tient tout entière dans l'histoire d'un voyage à Venise et d'une idylle qui s'ébauche, dans ce décor d'un romantisme un peu truqué, entre le jeune baronnet et une petite marquise italienne, non moins entichée que lui d'aristocratique snobisme. Dans les salons, les sous-sols, jusque sous les combles de l'hôtel Danieli, sous le regard complice du portier et du maître d'hôtel, éclôt ce printemps sexuel, tout en curiosités apeurées, en bouderies irritantes, en contacts lascifs. Elle a treize ans ; il en a quatorze. C'est du fruit vert qui promet !

Quelques années plus tard, nouveau départ d'Alsace, donc nouvelle date marquante. Claus fait à Cologne son année de régiment. On se rappelle comment le Dr Ehrmann (ah ! fi ! quel nom alsacien et bourgeois !), le héros barrésien d' « Au service de l'Allemagne », entendait son devoir à la caserne : obéir strictement à la consigne et préserver, à part soi, l'intégrité de son héritage français. De cette conception du point d'honneur alsacien le héros de Schickele prend l'exact contre-pied. Il « tire au flanc », réussit même à se faire réformer, mais profite de son passage au régiment pour se fiancer avec la fille d'un riche fabricant d'automobiles de Cologne, pangermaniste avéré, Herr von Kieper (ils sont tous des *von*, dans ce monde-là !). Que Claus von Breuschheim épouse Doris von Kieper, cela ne regarde que lui. Mais est-ce une raison pour jeter le ridicule ou le discrédit sur les Alsaciens qui ne « s'orientent » pas du même côté ? Or, c'est bien ce qui arrive dans le roman. Prenez-les, l'un après l'autre : l'industriel mulhousien, Hartmann, un faux bonhomme qui joue double jeu ; sa fille, Anne-Marie, une petite oie costumée en Alsacienne ; le cousin Léon, général français, plus expert en pomologie qu'en stratégie, une ganache, etc., etc.

Cependant, voici notre Herr Baron alsacien, plus exactement badois, devenu « Rhénan » par alliance, et en train de « s'européaniser ». Pendant que ses camarades font l'exercice à la caserne, il roule en wagon lit vers la Riviera, s'y rencontre avec tout le gratin cosmopolite, est invité chez la cocotte internationale Giulietta du Var, joue à la roulette à Monte-Carlo, sable le cham-

pagne à la même table que des grands-ducs, bref s'initie au *high life* de ce Bottin international qu'on croirait emprunté à tel roman de Paul Margueritte ou de Paul Bourget, ancienne manière. Pour comble, la petite marquise italienne, entre temps fiancée à un général italien (de sang princier, s'il vous plaît!) s'avise de venir villégiaturer à Antibes, et les petits flirts excitants, ébauchés naguère dans les couloirs de l'hôtel Danieli, de reprendre de plus belle sur la terre ardente des oliviers. Non que Claus oublie sa fiancée septentrionale, occupée là-bas à broder vertueusement ou à jouer pathétiquement du Brahms. Elle est la Solveig lointaine qui accompagne de sa *Sehnsucht* fidèle ce Peer Gynt rhénan, en train de rouler sa bosse à travers le monde. Mais la petite Italienne, « enfant du soleil », a des charmes plus précis et très à portée de la main. On communie dans des bains de soleil symboliques, et puis, dans le secret d'une grotte propice, on se livre à toute sorte d'ébats mythologiques. Et je sais bien que tout cela doit être pris au figuré, qu'il s'agit de l'éducation européenne d'un Rhénan occupé à faire la synthèse de ses deux âmes — l'une septentrionale, germanique, religieuse — et l'autre méridionale, sensuelle, « latine » ou, comme on dit en Allemagne, « romane ». Mais je ne vois pas bien ce que gagne cette synthèse à nous être présentée sous les espèces d'un jazz-band international.

Survient la guerre qui, hélas ! dérange bien des plaisirs. Notre Rhénan européanisé se découvre une âme d'ardent pacifiste. Tandis que les autres se font bêtement tuer dans les tranchées, il discute, avec une petite avant-garde de non-combattants européens, dans le salon Louis XVI d'un des principaux hôtels de Berne, les chances d'une paix sans vainqueur. « Je ne dis pas que nous ayons fait des paris », expliquera-t-il plus tard au cousin Léon, le général français, expert en pomologie. « Mais nous vous tâtions les muscles et les nerfs. Nous soupesions votre portemonnaie. Nous supputions la corruptibilité de vos travailleurs aux munitions. Et, ma foi, j'avoue que nous vous traitions d'un peu haut. » Cependant, contrairement aux pronostics de Messieurs les Experts de Berne, le cheval des Alliés arrive premier au poteau. Rentré en Alsace, Claus von Breuschheim, ancien baron d'Empire, Rhénan européanisé, devenu Français par accident (l'Histoire a de ces surprises !), se regarde longuement dans la glace. A quel pays peut-il bien appartenir ? Il assiste, observa-

teur sceptique, à l'entrée triomphale des troupes françaises et à l'enthousiasme délirant d'une population avec qui il a perdu tout contact. D'irritants démêlés avec quelques francophiles trop zélés l'incitent à mettre de nouveau pour quelque temps la frontière du Rhin entre ses ex-compatriotes et lui. Son heure n'est pas venue. Mais elle viendra. Alors il apportera au monde son « Idée ».

Cette Idée, le titre même du roman déjà l'annonce. Pour reconstituer en Europe l'Empire de Charlemagne, commençons par reconstituer le **Patrimoine rhénan**. Ah ! ne chicanons pas trop sur les limites de ce domaine ! Sans doute, ni les démocrates badois, ni les démocrates des Provinces du Rhin, ne consentiront à céder une parcelle de leur patrimoine allemand. Mais l'Alsace s'honorerait grandement en servant, la première, de cobaye à cette expérience européenne. On se contenterait, pour commencer, d'une petite Macédoine, au préalable défrancisée, dont, j'imagine, on pourrait confier la police à une gendarmerie internationale, sous le contrôle de quelque vague colonel suisse. Et pour marquer dès à présent, par un symbole éclatant, la nuance particulière de sa nouvelle foi démocratique et européenne, le *Hans im Schnakenloch* alsacien ne signera plus désormais que : *Claus von Breuschheim, baron de Rheinsweiler.*

§

Ce n'est qu'au moment où elle entre en contact direct avec la poésie française que l'Alsace semble se réveiller d'un long sommeil et naître à la vie littéraire... En revanche, notre pays ne paraît avoir pris aucune part active à l'élaboration de l'épopée germanique.

Nous empruntons ces lignes à la très substantielle et très pénétrante étude de M. Ernest Hoepffner, professeur de littératures romanes à l'Université de Strasbourg, étude intitulée **Les influences littéraires de la France sur les Lettres en Alsace**. A grands traits, le Maître français, à la parole autorisée et finement nuancée, esquisse les étapes de cette influence initiatrice. La France a éveillé d'abord en Alsace le culte de la forme littéraire — avec Gottfried de Strasbourg, « l'artisan des paroles douces », l'auteur de *Tristan*, qui non seulement a emprunté au bon poète Thomas « de Bretagne » son beau conte d'amour et de mort, mais dont le style même, tout émaillé de

locutions françaises, réfléchit toutes les qualités et aussi les défauts du génie de notre race — avec Fischart ensuite, le génial, le truculent adaptateur et continuateur alsacien de Rabelais. Puis, après une longue période de marasme, c'est l'Alsace éveillée à la vie politique par la Révolution française et entraînée dans l'héroïque chevauchée napoléonienne. Et sans doute, après ces noms illustres et ces souvenirs glorieux, l'œuvre d'Erkmann-Chatrian fait, dans l'histoire des lettres, bien modeste figure. Mais elle représente l'Alsace *heureuse*, au sein de l'unité française et, comme les peuples heureux n'ont pas d'histoire, peut-être n'ont-ils pas non plus de littérature. — Vers 1870, une nouvelle génération d'Alsaciens grandit, dont M. Hoepffner salue le représentant typique dans la personne d'Edouard Schuré.

Alsacien, il l'est certes. Il l'est par son ascendance ; il l'est par sa formation intellectuelle ; il se nourrit autant des classiques allemands, de Schiller et de Gœthe, que des romantiques français. Mais, au demeurant, c'est à la tradition française qu'il appartient tout entier.

En même temps se découvre à cette génération une nouvelle mission : initier la France à la poésie, à la philosophie, surtout à la musique allemandes. Ainsi se complète l'originalité alsacienne dans son trait essentiel qui est de servir d'intermédiaire entre les deux civilisations. Cette *originalité alsacienne*, elle n'est pas comme le *patrimoine rhénan* de Schickele, une chimère d'idéologue, une fiction de romancier ou un château en Espagne, plus exactement : un château dans le grand-duché de Bade. Elle est une réalité historique et vivante et qui a fait ses preuves. La France a besoin d'elle et elle a besoin de la France, car l'Alsace n'est devenue consciente d'elle-même, elle n'a pu se développer librement et complètement que dans la maison française — et aussi dans la tradition littéraire française, ainsi que M. Hoepffner l'expose si lumineusement.

JEAN-ÉDOUARD SPENLÉ.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914

C. Spindler : *L'Alsace pendant la guerre*, Strasbourg, Treuttel et Wurtz. — B. Auerbach : *L'Autriche et la Hongrie pendant la guerre*, Alcan. — *Les Alliés contre la Russie avant, pendant et après la guerre mondiale*, A. Delpeuch.

Le grand artiste alsacien Charles Spindler, de 1914 à 1918, a noté jour par jour ses impressions. Des fragments en avaient

déjà été publiés par la *Revue des Deux Mondes*. L'accueil flatteur qu'ils reçurent a engagé leur auteur à publier tout son journal sous le titre : **L'Alsace pendant la guerre**. On a ainsi pour la première fois un récit détaillé des épreuves et des humiliations des vaillantes populations alsaciennes pendant les années tragiques.

Les dernières pages du journal sont consacrées aux premiers mois de la réunion à la France. « On rouspète beaucoup et non sans raison, écrit Spindler le 29 avril 1919, mais ces critiques s'adressent moins à la France, qui reste hors de cause, qu'à ses méthodes administratives. » Hélas ! d'après ce qu'on apprend, elles nous font de plus en plus tort. Il n'est même pas de point où l'opinion soit plus unanime à penser : Il faut que ça change ! Mais l'opinion publique est aujourd'hui impuissante contre les élus d'une majorité d'ignorants.

L'écroulement de l'Autriche-Hongrie a été la conséquence la plus importante de la guerre. Mais jusqu'aux dernières semaines des hostilités, l'administration de cette monarchie avait continué à fonctionner à peu près aussi efficacement que celle des autres belligérants. Dans l'**Autriche et la Hongrie pendant la guerre**, M. Auerbach raconte en détail cette sensationnelle partie de leur histoire. C'est un travail qui n'existait encore dans aucune langue. Le soin et l'impartialité avec lesquels il a été fait le rendent à peu près définitif.

Quand Albert Thomas alla en Russie en 1917, la première chose qu'on lui dit, lorsqu'il entra au Congrès des socialistes, fut : « Vous venez nous apporter la quittance de ce que vous avez prêté aux Tsars. » Dès 1909 d'ailleurs, le député anglais Long, revenant de Berlin, écrivait : « Les Français font une mauvaise affaire en prêtant à la Russie ; les socialistes y arriveront un jour au pouvoir et ils sont unanimes à dire qu'ils ne paieront plus les intérêts des dettes envers la France. » Il n'y avait d'ailleurs là rien d'étonnant : la banqueroute par confiscation est la base de tout système socialiste. « Quand on veut prendre une province à son voisin, disait Frédéric II, on commence par l'envahir et on charge ensuite un pédant de démontrer qu'on avait raison. » Ayant fait banqueroute, les Bolcheviks ont chargé des « pédants » de démontrer qu'ils en avaient eu le droit. C'est le but du recueil intitulé : **Les Alliés contre la Russie**. Il est composé de 15 mémoi-

res écrits par 15 généraux russes pour démontrer que, du point de vue militaire, les Alliés (ou plutôt la France) ont eu tous les torts. M. Victor Margueritte s'est chargé de préfacer le livre ; il recommande de « compulser les comptes qu'il présente... comme tous autres règlements de dettes entre nations, dans l'esprit de sympathie due à d'anciens frères d'armes ».

ÉMILE LALOY.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction, et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Art

Henri Focillon : *Raphaël*. Avec de nomb. reprod.; Nilsson. 15 »

Esotérisme et Sciences psychiques

Paul Choisnard : *La chaîne des harmonies ou la Spirale dans la nature*, 2e édit., revue et augmentée; Leroux. « »

J. I. Wedgwood : *Des divers modes de psychisme*; traduit de l'anglais; Edit. Adyar. « »

Yram : *L'évolution dans les mondes supérieurs*; Edit. Adyar. 10 »

Histoire

René Durand : *Le département des Côtes-du-Nord sous le Consulat et l'Empire, 1800-1815*. Essai d'histoire administrative; Alcan, 2 vol. Chacun. 40 »

Linguistique

Charles Callet : *Le mystère du langage. Les sons primitifs et leurs évolutions*; Maisonneuve. 15 »

Littérature

Paul Arbelet : *Stendhal épicier ou les infortunes de Mélanie*; Plon. 12 »

J. Audiat : *Croix vivantes*; Imp. de la Vicomté, Rouen. « »

Pierre-Simon Ballanche : *La ville des expiations*, publié avec une introduction et des notes par Armand Rastoul ; Belles-Lettres. 12 »

Divers : *Léon Daudet*, études, portraits, documents, bibliographies; Le Capitole. « »

Henry-Louis Dubly : *Les mains tendues*, essai et poèmes d'amitié, suivis d'une anthologie. Préface de Henry de Montherlant; Mercure de Flandre. 25 »

Georges Duhamel : *Œuvres de Georges Duhamel, tome IV. (Les Plaisirs et les Jeux. Les Erispaudants)*; Mercure de France (Bibliothèque choisie). 20 »

Jos. Lacaf : *Jean Moréas*; Imp. Schumacker, Diekirch. « »

Paul Léautaud : *Le Théâtre de Maurice Boissard. 1907-1923*. Tome I : *1907-1915*; Nouvelle Revue franç. 10,50 + 20 0/0

Marthe Oulié : *Le Prince de Ligne*, un grand seigneur cosmopolite au XVIIIe siècle; Hachette. 20 »

Eric Partridge : *A critical Medley*, essays, studies, and notes in english, french and comparative literature; Champion. « »

Edmond Pilon : *Maurice Barrès*, souvenirs, notes et fragments de lettres inédites; Le Pigeonnier, Saint-Félicien-en-Vivarais. 6 »

Léon Treich : *L'Esprit de Wilde*. (Coll. d'Anas n° 18); Nouv. Revue franç. 5 » + 20 0/0

Léon Treich : *Histoires de chasse*. (Coll. d'Anas n° 17); Nouv. Revue franç. 5 » + 20 0/0

Poésie

Louis Beyaert-Carlier : *L'heure de la Flandre*. Avec des illustrations; Editions du Nord, Bruxelles. « »

Divers : *Poèmes de la famille*. Préface d'Auguste Dorchain; Alliance nationale pour l'accroissement de la population. 2 »

Charles Ecila : *Si tu m'aimes, tue-moi*; Figuière. 5 »

Otto Genrickx : *Essai d'esthétique au carré parfait, précédant douze poèmes de la stricte observance*. Dessins de l'auteur; Imp. Van Doorlslaer, Bruxelles. 5 »

Armand Guibert : *Transparence*; Cahiers libres. « »

Cécile Périn : *Océan*; Le Divan. 7.50

Matei Roussou : *Les fleurs du vase. Vingt poèmes. Nous autres hommes*. Préface de Marius-Ary Leblond; Cahiers de France. 8.75

Philosophie

Dr Stéphen Artault : *L'amour, école du bonheur*, étude philosophique, biologique et sociale; Presses universitaires. 8.50

Milda Bites-Palevitch : *Essai sur les tendances critiques et scientifiques de l'esthétique allemande contemporaine*; Alcan. 15 »

Politique

Aldo Dami : *La crise constitutionnelle de la Société des Nations*; Edit. de la Petite Fusterie, Genève.

Questions médicales

D. Génil-Perrin : *Les paranoïaques;* Maloine. 30 »

Roman

Henri Barbusse : *Force*, trois films; Flammarion. 10 »

Etienne Burnat : *La porte du Sauveur*; Rieder. 12 »

Louis Charbonneau : *Fièvres d'Afrique*; Férenczi. 10 »

Magd. Cheneau : *La jeune fille de l'année*; Jouve. 9 »

Alfred Colling : *L'Iroquois;* Emile Paul. 12 »

Jacques Dieterlen : *Le roman de la cathédrale*; Plon. 12 »

Roland Dorgelès : *Partir...*, Albin Michel. « »

Henri Duvernois : *Morte la bête;* Flammarion. 12 »

Jean Germonprez : *Surimpressions*. Préface de Francis de Miomandre; Cahiers de France. 6.75

André Gybal : *Ma femme et son amant*; Edit. de France. 12 »

Rudyard Kipling : *Trois troupiers*; Nelson. 7.50

Gabriel Maurière : *Péché oublié*; Edit. de France. 12 »

Jeanne Maxime-David : *Un homme comme quelques autres* ; Flammarion. 12 »

André-C. Mercier : *La lézarde*. Préface de Pierre Villetard; Nouv. Revue critique. « »

Francis de Miomandre : *Le Radjah de Mazulipatam*; Férenczi. 10 »

Claude Odilé : *Le moulin des Sept-Fontaines*. Illust. de L.-Ph. Kamm; Collection de la Vie en Alsace, Strasbourg. 48 »

H. Quilgaro : *La chaine du foyer*, nouvelle bretonne; Imp. de la Mayenne, Laval. « »

Marcel Rouff : *Sur le quai Wilson*; Emile Paul. 10 »

Marie-Magdeleine Saeyeys : *Electe*. Préface du P. Martial Lekeux, franciscain; Plon. 12 »

Raoul Stephan : *Monestré le huguenot*; Albin Michel. 12 »

Marika Stiernsted : *Ullabella*, traduit du suédois par Kate Hornell et Juliette Julia; Albin Michel. 12 »

René Trautmann : *Raumicous en Afrique*; Edit. Radot. 10 »

Pauline Valmy : *Les Isolées;* Férenczi. 10 »

Sciences

R. Carton et P. Dumartin : *La transformation de l'énergie électrique. I : Transformateurs* ; Colin. 11.90

Havelock Ellis : *L'état psychique pendant la grossesse. La mère et l'enfant.* (*Etudes de psychologie sexuelle*, tome VI). Edition française revue et augmentée par l'auteur, traduite par A. van Gennep ; Mercure de France. 15 »

Dr L. Joubin : *Les métamorphoses des animaux marins.* Avec 71 illust. ; Flammarion. 14 »

Edmond Marcotte : *Les moteurs à combustion* ; Colin. 11.90

Sociologie

Léon Ameline : *Ce qu'il faut connaître de la police et de ses mystères* ; Boivin. 6 »

Léopold Katscher : *A sa majesté la Femme, hommage de son ex-majesté l'Homme.* Avec des lettres de diverses personnalités et des illust. ; Presses universitaires. 15 »

Varia

Et. Bernard-Précy et Robert Benoist : *Cours pratique de conduite automobile.* Avec 300 illust. ; Edit. techniques et touristiques, 22, cité Trévise, Paris. 25 »

Les moteurs. (Encyclopédie par l'image) ; Hachette. 3 50

MERCVRE.

ÉCHOS

Les manchettes des journaux le 11 novembre 1918. — En souvenir de Georges Palante. — Le Journal intime de George Sand est-il authentique ? — Les mutineries de 1917. — La véritable première édition de « l'Assommoir ». — Balzac, Albigeois. — La première avocate de France. — Le Sottisier universel.

Les manchettes des journaux le 11 novembre 1918. — Il est piquant de revoir aujourd'hui — après Locarno et après Thoiry — comment quelques journaux parisiens annoncèrent, dans leurs manchettes, il y a huit ans ce mois-ci, la capitulation allemande.

L'œuvre de nos soldats, disait le *Journal* ; *Vive la Paix !* criait l'*Eclair* ; *Que vaut leur signature ?* demandait *la Libre Parole* ; *Les Allemands signent le traité*, affirmait un peu prématurément *le Gaulois*.

Une autre affirmation hasardeuse : *C'est la paix*, se retrouve dans la plupart des autres quotidiens.

L'Homme libre et l'*Œuvre* se distinguaient par leur sagesse en conseillant, le premier : *La vigilance nécessaire*, le second : *Surtout, maintenant, n'ayons pas peur d'être trop victorieux !*

§

En souvenir de Georges Palante. — Un groupe d'amis de Georges Palante (dont on n'a pas oublié la fin tragique en août 1925) vient de se constituer en Comité, à Saint-Brieuc, pour édifier, dans le

cimetière d'Hillion, où il repose, un tombeau à la mémoire du philosophe.

§

Le Journal intime de George Sand est-il authentique ? (1) — Les doutes que j'exprimais sur l'authenticité du *Journal intime* de George Sand se trouvent confirmés par l'opinion de Faguet dans les *Amours d'Hommes de Lettres* (p. 500) au sujet des lettres de William Caze (George Sand) à Falconey (Alfred de Musset), lettres publiées par Paul de Musset au chapitre XV de *Lui et Elle*. Voici ce passage :

Il n'y a qu'un mensonge pur et simple, à mon avis, dans *Lui et Elle*. Ce sont les lettres attribuées à George Sand, les lettres de « William Caze ». Elles sont adroitement faites, mais elles sont évidemment fabriquées. Elles sont d'un style brusque, coupé, saccadé, qui est le contraire même du style de George Sand, même très émue. Et d'autre part, sans être d'un très grand mérite littéraire, elles sont d'une allure, d'un style à la *Religieuse portugaise*, qu'il me semble difficile que Paul de Musset ait attrapé. Elles seraient d'Alfred de Musset lui-même, en un jour de bonne humeur féroce, s'amusant à parodier la manière de George Sand et la sienne propre, comme il faisait la caricature de George Sand et la sienne propre, que cela ne m'étonnerait pas extrêmement. Je reconnais que l'hypothèse est un peu extravagante. « C'est une vision », comme dit Mme de Sévigné. Enfin ces lettres agacent ma curiosité.

Ces lettres, attribuées par Paul de Musset à George Sand, reproduisent de très nombreux passages du *Journal Intime* ; par conséquent, tout ce que Faguet écrit au sujet des lettres de William Caze s'applique au *Journal Intime* lui-même.

Ainsi se trouve magistralement réfuté l'argument consistant à prétendre que, si le *Journal intime* était un pastiche, il eût fallu un écrivain de premier ordre pour mener à bien une telle entreprise.

Faguet n'a-t-il pas résolu le problème et découvert le véritable auteur de ce *Journal intime* ? En tous cas, n'est-il pas étrange de voir la petite-fille de George Sand se porter garante de l'authenticité d'une œuvre qui renferme la preuve décisive des torts de Sand vis-à-vis d'Alfred de Musset ? — ARMAND LODS.

§

Les mutineries de 1917.

Monsieur le Directeur,

Il est, paraît-il, de mon devoir de répondre encore à M. Louis Dumur, bien que ses nouvelles allégations soient à l'évidence entachées de mauvaise foi et même de perfidie, et bien qu'elles révèlent une ignorance décidément invincible de tout ce qui touche à l'âme poilue.

Quelle triste corvée ! On ne m'y reprendra pas.

(1) Voir *Mercure de France*, août 1926, p. 723.

1) La requête au ministre où il est parlé de mutinerie *provoquée* (celle de Cœuvres), je l'ai signée telle qu'elle me fut présentée sans en approuver tous les termes et je la signerais encore des deux mains au besoin : 1) pour faire sortir de prison mes camarades ; 2) parce que je crois à une provocation *de la part de l'Armée* ; 3) parce que préciser ma pensée dans ce document eût été de la pire démence. Il n'appartient pas à M. Dumur d'alléguer contre moi ce terme de *provocation*. Mon récit publié par le *Mercure* en 1919, mon livre *Le Valet de Gloire*, 1924, dont il eut le manuscrit en mains sous le titre *Les Mutins*, en 1919, mon étude parue dans *Europe* du 15 juin dernier ne permettent aucun doute à cet égard. A Cœuvres, pour moi, tout se passa comme si vraiment nos *Chefs militaires* nous provoquaient.

Mais jugez de la perfidie et de la bonne foi de M. Dumur. Lorsqu'il préparait *les Défaitistes*, il me demanda des explications sur les mutins. Je les lui donnai par lettre. Il ne pouvait moins que personne se tromper sur leur signification. Si l'usage qu'il en fit dans son livre, p. 305, avait de quoi me surprendre et m'indigner, que dois-je penser de l'usage qu'il fait aujourd'hui de cette requête en jouant si vilainement sur le terme de provocation tel qu'il sait depuis des années comment je l'entends ? Est-ce là le travail d'un historien ?

2) Servir à l'explication des mutineries l'opinion des généraux, c'est donner à rire au dernier des combattants. Je ne trouve pas excessif d'écrire que, sur ce point, nous récusons leur témoignage à l'unanimité. Pourquoi cela ? Parce que plus nos généraux ignoraient nos mécomptes, plus notre mécontentement contre eux grandissait. Assertion d'ensemble, évidemment. Il y avait des exceptions. Soyez pourtant assuré qu'elles étaient rares en 1917.

3) L'argument de comparaison de la courbe morale des troupes anglaises et de la courbe morale des troupes allemandes avec la nôtre, ne viendra jamais à l'idée d'un homme informé de la guerre. Ce sont là des graphiques différents d'un bout à l'autre. La chute au-dessous de zéro, de même que la montée au-dessus de cent (exaltation allemande d'août 14, exaltation française de septembre 14) ne risquaient fichtre pas de se produire chez les Anglais. En ce qui concerne les Allemands, la chute au-dessous de zéro ne commença que le 14 juillet 1918. La courbe chez eux resta haute aussi longtemps qu'ils eurent l'idée de la victoire. Ils se révoltaient d'ailleurs comme nous lorsque l'âme de la défaite les envahit. Ame de défaite qui dans les deux cas vient des choses de l'avant et du *spectacle* de l'arrière (je souligne ce mot à l'intention de M. Lefebvre).

4) Arguer de ce fait qu'il n'y eut presque pas de mutineries en première ligne et vouloir prouver par là que l'esprit de révolte soufflait de

l'arrière, c'est s'engager à prouver *illico* le contraire par le fait même. Oui, arguments de fait.

Les poilus de 1917 se révoltaient moins contre la guerre que contre la manière dont elle était menée à leurs dépens. De fait, ils ne refusaient jamais de *tenir* les lignes, ils refusaient d'attaquer. De fait, les neuf dixièmes des mutineries vinrent du refus de monter en ligne dans le secteur d'attaque du chemin des Dames après l'offensive désastreuse du 16 avril. De fait encore, sur 111 régiments qui se mutinèrent alors, il y eut 110 régiments d'infanterie, victimes averties des folles attaques. De fait encore, beaucoup de mutins se calmaient, redevenaient soumis dès que leurs chefs de corps leur donnaient l'assurance qu'ils n'attaqueraient pas. De fait, enfin, plus souvent, ces mutins aussitôt montés en ligne se tenaient sur une défensive tellement sévère qu'ils ne laissaient aux attaques allemandes aucune chance de réussite.

Si les fameuses, invisibles et puissantes « menées défaitistes » avaient eu le pouvoir que M. Dumur leur attribue, n'auraient-elles pas surtout voulu provoquer l'abandon de poste, la désertion des premières lignes ? On en aurait forcément des indices. Or, il n'exista jamais rien de pareil.

5) J'ai dit comment le retour de flamme de 1918 s'explique : la confiance qui renaît avec Pétain, qui augmente avec Foch, Debeney, Degoutte, Gouraud, chefs scientifiques et économes, une supériorité matérielle de plus en plus écrasante, l'ampleur décisive de l'aide américaine, l'affaissement du moral des troupes allemandes. Campagne si particulière qu'elle ne peut se comparer avec celle des premières années. De plus, elle fut d'abord strictement défensive et toute défensive eut toujours l'assentiment du soldat. Elle devint ensuite victorieuse le jour même de la reprise de l'offensive. Tout est là. J'ai vu le phénomène se produire le 18 juillet au nord de Lizy-sur-Ourcq. En trois heures, c'était compris. Nous avions la fin de nos misères devant nous. Que M. Dumur ne soupçonne même pas encore la vertu entraînante de pareille nouvelle !... Non, c'est désarmant.

Je sens bien que pour le pénétrer d'un soupçon de psychologie poilue, il conviendrait de l'emmener vivre l'histoire d'une compagnie d'infanterie pendant cinquante mois, heure par heure, et je clos la discussion.

M. Dumur pourra travailler sur témoignages, il ne comprendra jamais l'affaire des Mutineries.

Mais les témoignages qu'il serait possible de rassembler pour le confondre, en nous y appliquant deux ou trois par bataillon, obstrueraient bientôt la rue de Condé.

Ceci dit afin de préparer, par de nouvelles précisions, le travail tran-

quille des historiens, lesquels s'en réfèrent d'abord aux acteurs et aux témoins.

Agréez de nouveau, etc. JOSEPH JOLINON.

4 septembre 1926.

Mon cher confrère,

La prétention de M. Jolinon, qui semble se croire seul qualifié pour parler justement des combattants, me semble exagérée. Je n'ai jamais porté les cinq, ni même les quatre galons qui marquent pour lui la limite extrême de l'intelligence du soldat; c'est d'ailleurs en quoi il se trompe, car j'ai connu des soldats de 2e classe qui ne comprenaient pas les pensées de leurs camarades, et des colonels — pas tous — qui savaient fort bien ce qui se passait dans la tête de leurs hommes.

En ce qui me concerne, parti sergent je suis revenu capitaine : ce n'est pas encore un grade déshonorant. Je suis resté de janvier 1915 à l'armistice, comme je vous l'ai dit, dans un régiment d'infanterie actif où j'ai fait toutes les besognes de mes grades, y compris, bien entendu, celles du chef de section dans des tranchées de toute première ligne. Nous avons fait la Champagne, la Lorraine, Verdun (où j'ai été blessé), la Somme, la Piave.

Je crois donc pouvoir parler.

Et, plus modeste que M. Jolinon, je me borne à affirmer ceci : *dans mon régiment*, le soldat n'était pas ce qu'il dit : il était rouspétant, mais non pas défaitiste. Défaitiste = mauvais soldat. Si nous avions eu de mauvais soldats, la guerre n'aurait pas été ce qu'elle a été. Mes camarades officiers de profession s'étonnaient de me voir si militaire et si peu militariste. La plupart des soldats étaient comme moi. La guerre ne les amusait pas : beaucoup de sottises les agaçaient ; mais ils savaient qu'il fallait être là et ils ne voulaient pas lâcher devant le Boche.

La distinction : défaitisme à l'avant, nationalisme facile à l'arrière est peu subtile ; elle ferait, je pense, éclater de rire tous mes camarades de guerre.

Un argument encore : songez à ce que, chaque jour, nous souffrions et nous risquions. Croyez-vous, — s'il y avait eu mauvais esprit profond de la troupe, et non pas seulement excitation factice et momentanée, — que le risque n'eût pas été moindre de se mettre à l'abri définitif au cours d'une permission ?

Croyez, etc. LOUIS LEFEBVRE.

Paris, le 12 octobre 1926.

Mon cher directeur et ami,

M. Jolinon, dont vous me communiquez la lettre, récidive et maintient sa thèse. Ou plutôt il ne la maintient pas (celle de l'inexistence des

provocations[1], mais il la déforme et, comme on peut en juger par sa lettre et comme je vais le faire ressortir, dans un sens, cette fois, nettement révolutionnaire et antimilitariste. Pour le surplus de sa missive, qui n'est qu'un grossier rabâchage auquel j'ai déjà répondu, je ne m'en occuperai pas, pour ne m'attacher qu'aux deux allégations nouvelles qu'elle contient.

Une imputation à caractère personnel d'abord.

M. Jolinon trouve fort mauvais que, l'ayant consulté à l'époque où je me documentais sur les mutineries, je n'aie pas adopté aveuglément son point de vue. S'il avait su, dit-il, quel usage je ferais de ses renseignements, il aurait refusé de rien me dire. Il fallait, selon lui, m'engager à le suivre jusqu'au bout ou m'abstenir de l'interroger. Quelle prétention ! M. Jolinon se figure-t-il que je ne me sois adressé à aucun autre témoin qu'à lui ? Jolinon n'est qu'une des nombreuses fiches de ma documentation. Si toutes mes autres fiches avaient prétendu semblablement m'hypnotiser, je n'aurais eu qu'à abandonner la partie et renoncer à tout jamais à me faire une idée quelconque de cette période troublée de 1917. Car les témoignages, je l'ai déjà dit, sont abondamment contradictoires, et si M. Jolinon croit pouvoir en entasser, dans son sens, de quoi obstruer la rue de Condé, tel autre compilateur, qui voudrait s'astreindre au labeur immense de les recueillir, aurait de quoi en combler, en sens contraire, toute la rue de l'Odéon. Mais M. Jolinon n'admet que ceux qui favorisent sa thèse ; les autres, il les récuse d'autorité. Je n'en récuse aucun, et j'accepte même ceux des généraux. Je dois dire, au reste, qu'à l'exception des personnes dont la responsabilité était directement engagée, comme Malvy, les témoins qui étaient le mieux en situation de connaître la vérité sont généralement d'accord. Aussi les témoignages et documents provenant de cette source ont-ils produit sur moi, je ne m'en cache pas, une forte impression, plus forte et plus déterminante, je l'avoue, que ceux émanant de simples poilus, qui, quelque honorables et sincères qu'ils soient, n'ont guère vu, comme à Waterloo le Fabrice de Stendhal, que ce qui se passait dans leur voisinage immédiat.

M. Jolinon récuse jusqu'au document signé de lui et que j'ai produit. Il l'a signé, dit-il, sans en approuver tous les termes et pour faire sortir de prison ses camarades condamnés. Soit ! Récusera-t-il aussi son récit de la mutinerie de Cœuvres, que le *Mercure* a publié le 15 août 1920 et qui forme une partie de son livre, le *Valet de gloire* ? Ce récit, il est vrai, est purement objectif, l'auteur ne s'y préoccupant pas, comme dans son article d'*Europe*, de rechercher l'origine et les causes des révoltes. Ce veut être un exposé de scènes vues. La seconde partie raconte une séance de conseil de guerre ; sur trente-deux inculpés, il y a trente-deux condamnations à mort ; les condamnés sont en-

suite tous graciés, sauf un qui est passé par les armes. Leurs défenseurs avaient plaidé : révoltés, oui, mais instigateurs, non. Y avait-il donc eu des instigateurs ? L'auteur ne se prononce pas. Dans la première partie, cependant, qui relate la mutinerie de Cœuvres, certains passages laissent entendre qu'il le croit. Ainsi :

La haine convulsait ces têtes hurlantes, transpirant de fureur, sauvagement illuminées par l'espoir d'en finir avec la servitude.

— Arrachons nos croix de guerre !... A bas l'armée ! A bas Ribot ! A mort les gouvernements ! A mort les généraux ! A mort les buveurs de sang !

Du fond d'une ruelle obscure discourait une voix cultivée :

— Ouvrez vos oreilles, condamnés à mort, écoutez, moutons, sauvez-vous des bergers, outils de mort, bêtes à tuer ! Echappe-toi, échappe-toi, chair à canon ! Quel que soit ton maître, il s'engraisse à cette heure, acharné à jouir et à se nourrir de toi. Tu reviendras te casser le nez devant les barreaux de leurs palais.

Etrange !... Qu'est-ce que c'est que cette voix « cultivée », inconnue du régiment, qui profère ses incitations dans un style qu'un poilu n'a jamais employé, si ce n'est un agent provocateur ?

Ce n'est donc pas seulement dans le document qu'il a signé sans l'approuver, c'est dans son récit même des mutineries que M. Jolinon croit aux provocations.

Au reste, il ne les nie plus. Il les nie si peu qu'il en dénonce les auteurs. Seulement ce ne sont pas ceux qu'on pense. La démoralisation de l'arrière, pas plus que la propagande ennemie, n'y ont eu aucune part. Jamais il n'y a eu de défaitisme civil ; jamais l'Allemagne n'a alimenté le moindre fonds de propagande. Erzberger ? Connais pas ! Colonel von Hæften ? Jamais entendu parler ! Almereyda ? Mythe ! *Bonnet rouge* et les cinquante autres feuilles défaitistes de l'arrière ? Légende ! Bourrage de crâne que tout cela ! Non, les véritables fauteurs des mutineries de l'armée française, ce sont les chefs militaires français eux-mêmes. Ce sont eux qui ont poussé le soldat à la révolte, comme Thiers, dit-on, aurait fomenté la Commune, pour pouvoir la réprimer. Telle est l'invention de M. Jolinon. Elle est henaurme, et Malvy lui-même, l'audacieux et retors plaideur de *Mon Crime*, n'avait pas osé aller si loin.

Et qui sont ces chefs ? Sans doute faut-il remonter jusqu'au premier d'entre eux, à Nivelle, le généralissime d'alors, Nivelle qui, deux mois avant l'offensive d'avril et trois mois avant les premières mutineries, dans une lettre fameuse adressée au ministre de la Guerre, se plaignait déjà des manœuvres défaitistes de l'intérieur, désignait les meneurs, demandait des mesures de sauvegarde, réclamait des sanctions !...

Je n'insiste pas, laissant les lecteurs du *Mercure* juges de cette nouvelle divagation, où le ridicule le dispute à l'odieux.

Recevez, etc. LOUIS DUMUR.

§

La véritable première édition de l'« Assommoir ». — En même temps que le vingt-cinquième anniversaire de la mort d'Emile Zola, on fêtera, l'an prochain, le cinquantième anniversaire de la publication, en librairie, de l'*Assommoir*. C'est en effet dans son numéro du 24 février 1877 que la *Bibliographie de la France* annonçait la mise en vente du célèbre roman qui devait provoquer tant de polémiques et « lancer » son auteur.

Toutefois, l'*Assommoir* avait déjà figuré dans la publication officielle de la librairie française à la date du 8 juillet 1876. Et c'est la véritable première édition de la première partie qui est ainsi mentionnée à la page 388 sous la cote 6943.

Zola. — L'*Assommoir* ; par Emile Zola. Ire partie, gr. in-8 à 2 col., 86 p. Paris, imprimerie Dubuisson et Cie. Bureaux du Bien Public 27 juin [date du dépôt légal].

Georges Vicaire décrit ce livre dans son *Manuel* en spécifiant qu'il ne fut pas mis dans le commerce et qu'une réimpression de la première partie (la seule que publia le *Bien public* de ce roman dont la seconde parut dans *la République des Lettres*) fut faite, en 1879, chez Charpentier. Cinq exemplaires furent alors tirés sur papier de Chine, portant chacun le nom de la personne à qui il était destiné : Henry Céard ; Georges Charpentier ; Léon Hennique ; J.-K. Huysmans et Emile Zola.

Il est à noter que, chaque fois qu'il lui fut possible de le faire, Zola demanda des « tirages à part » aux journaux qui publièrent ses romans en feuilleton.

On trouve encore ainsi — très rarement, car ces exemplaires furent tirés à petit nombre — des « tirages à part » de : *Une page d'amour* (*Le Bien public*, 1877) ; *Au Bonheur des Dames* (*Gil Blas*, 1882) ; *La joie de vivre* (*Gil Blas*, 1883) ; *Germinal* (*Gil Blas*, 1884) ; *L'Œuvre* (*Gil Blas*, 1886).

Ce sont les véritables premières éditions en volumes — sinon en librairie — de ces ouvrages. — L. DX.

§

Balzac, Albigeois. — On oublie trop, quand on parle de l'origine de Balzac, que, quoique né à Tours, il se considérait à peu près comme Languedocien. Dans les premiers temps de son noviciat littéraire, il n'hésitait pas, en effet, à s'appeler « l'Albigeois » et c'est encore « Alby » qu'il avait baptisé la mansarde proche de l'Arsenal où il demeurait dans les premiers temps de son noviciat littéraire. Cette ascendance de Balzac fait trop honneur aux races conquérantes du Midi

pour qu'on ne rappelle pas ici que, sous Napoléon III, il existait encore des Balzac dans le département du Tarn et que c'est au hameau de la Nougardé, près de Montirat, dans ce même département, que vit le jour, en 1746, le père du plus grand romancier du XIXe siècle en France.

Cet homme, d'une trempe vigoureuse, était assez infatué de sa force physique et affichait, en matière de longévité, les mêmes idées optimistes que Flourens. Ayant quitté son pays à 14 ans, il en parlait toujours l'idiome vernaculaire — nous n'osons dire le patois, afin de ne pas nous attirer de foudres — à 70 ans et, s'il ne mourut pas centenaire, c'est que, plus qu'octogénaire, il fut enlevé aux siens par un accident. Destiné au barreau, il était venu apprendre la basoche à Paris et dut son succès à un accident culinaire, que nous a conté Théophile Gautier dans son *Honoré de Balzac* et qui n'est que peu connu. Un jour qu'il dînait chez le procureur son patron, on servit une perdrix. Invité par la dame du logis à la découper, il s'y prit si mal qu'il fendit le plat, trancha la nappe et entama le bois de la table. Ce n'était pas adroit, mais c'était fort. La procureuse sourit. A partir de ce jour, le jeune clerc fut traité fort doucement dans cette maison. — C. P.

§

La première avocate de France. — Les journaux qui ont annoncé la mort de Mlle Chauvin n'ont pas manqué d'ajouter qu'elle avait été la première femme inscrite au barreau.

C'est inexact : la première femme qui prêta le serment d'avocat et fut inscrite au stage est Mme Petit, femme de l'ancien chef de cabinet de M. Millerand.

Mlle Chauvin avait poursuivi et obtenu, avec une ténacité à laquelle il est juste de rendre hommage, le vote de la loi qui ouvrait aux femmes les portes du Palais, mais elle se laissa distancer par Mme Petit, qui était déjà avant la mort de Mlle Chauvin et qui reste la doyenne des avocates de France.

§

Le Sottisier universel.

On annonce un nouveau volume du bel écrivain français Abel Bonnard ; il s'intitulera *L'Enfance*. M. Henri de Régnier, de l'Académie française, va, d'autre part, nous donner prochainement un volume qui aura pour titre : *Vues*. On annonce, enfin, la publication d'une œuvre posthume de Remy de Gourmont : *L'esthétique de la langue française*. — *Le XXe Siècle*, Bruxelles, 19 septembre.

Le courrier littéraire de l'*Intransigeant*, toujours très bien informé, a relevé les événements marquants en littérature du mois d'octobre 1905... Le 13 octobre, le poète Olivier Calemard de la Fayette est décédé. Qui connaît aujour-

d'hui Calemard de la Fayette ? Même en 1906, le public a sans doute découvert son existence en apprenant sa mort. Moi-même je l'ignorerais vraisemblablement, si je n'étais obligé par profession de connaître assez bien Sainte-Beuve. Il y a, au tome deuxième des *Nouveaux Lundis*, deux articles datés des 21 et 28 avril 1862, sur Calemard de la Fayette. Parfaitement. Cela ne l'a pas sauvé de l'oubli et l'en sauvera de moins en moins. — PAUL SOUDAY, *La Dépêche*, 12 octobre.

Lauzun, le beau Lauzun, se présente à l'histoire surtout comme un compagnon de La Fayette dans la lutte pour l'Indépendance américaine. Il épousa la Grande Mademoiselle et ses exploits sur tous les champs de bataille sont connus. — PIERRE DUMAS, *L'Illustration*, 9 octobre.

Une jeune revue vient précisément de se fonder dans la patrie de Heredia, à l'île Maurice. — *Les Nouvelles littéraires*, 27 février.

Une assistance choisie emplit la salle. Voici M. Rébelliau, de l'Institut... M. Abel Bonnard, de l'Académie française. — *Les Nouvelles littéraires*, 29 mai.

Nous avions avant la guerre 162 arrondissements métropolitains. On a supprimé 105 sous-préfectures, mais on en a créé trois ; restent 103 de supprimées en réalité. — *Journal des Débats*, 6 octobre.

Il ne se plaint pas. Il ne demande rien. La guerre finie, il rentre chez lui, plie avec soin sa croix de guerre et se remet au travail. — ALBERT BAYET, *Le Quotidien*, 5 octobre.

Louis Bonaparte était obligé de transporter dans un carton à chapeaux un aigle qu'il nourrissait avec du lard qu'il cachait dans ses souliers. Lœwenstein, lui, élève des aigles sur les territoires de la Barcelona Traction. Il a, fichtre, assez de foin dans les bottes pour les nourrir. — *Pourquoi pas ?* Bruxelles, 17 septembre.

« Qu'est-ce que la vérité ? » disait Hérode. M'est avis que ce mot eût été beaucoup mieux dans la bouche de celui qui s'en lavait les mains, de Ponce-Pilate. — CHARLES NORDMANN, *Le Matin*, 27 septembre.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

TABLE DES SOMMAIRES

DU

TOME CXCI

ÉDITIONS DE LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE

nrf

R. C. Seine : 35.807

3, RUE DE GRENELLE
PARIS-VIe
TÉL. : FLEURUS 12-27

Pour paraître le 8 novembre :

PAUL LÉAUTAUD

LE THÉATRE DE MAURICE BOISSARD

1907-1923

*

Un volume. .. .. **10** fr. **50** + 20 °/o

Les Chroniques dramatiques de Maurice Boissard sont connues. Il fut un temps qu'on ouvrait le *Mercure de France* pour aller tout de suite à la rubrique du *Théâtre*, à l'égal des *Epilogues* de Remy de Gourmont. Ces chroniques avaient cette particularité qu'il y était souvent question de tout autre chose que de théâtre. A propos d'un spectacle ou d'un autre, l'auteur, cédant à sa fantaisie, parlait de ce qui lui plaisait ou l'occupait, se racontait lui-même, faisait des portraits de gens, s'amusait de certains travers ou ridicules, épiloguait sur l'actualité, faisait même de la vraie critique dramatique, quelquefois, toujours franc, libre, hardi, moqueur, dégagé de tous préjugés comme de tout intérêt matériel ou moral, peu soucieux de plaire ou déplaire, n'ayant comme règle pour écrire que son plaisir, et cela, comme a dit André Rouveyre, « dans un style dont les traits vont parmi les gens et les choses, à la mode bien vraie de l'auteur, frappant court et toujours juste ». *La Nouvelle Revue Française* a pu décider Maurice Boissard, qui n'y pensait guère, à faire un choix dans l'ensemble de ses chroniques, pour l'offrir au public sous la forme du livre. Le premier volume, qui paraît aujourd'hui, embrasse la période qui va de 1907 à 1915. Le second volume, qui suivra bientôt, embrassera la période qui va de 1916 à 1923. On retrouvera dans ce choix tout ce qui fit l'attrait et le succès de ces chroniques, appréciées un jour en ces termes par M. Lucien Descaves, lui-même critique dramatique : « Messieurs de la critique dramatique et chers confrères, nous avons un maître, et c'est le parfait écrivain aux mains de qui le *Mercure de France* abandonne les choses du théâtre. Aucun d'entre nous ne vient à la cheville de Maurice Boissard pour la façon de comprendre la critique dramatique. Lorsqu'il estime qu'une pièce ne le regarde pas, parce qu'elle est ou trop bête ou bien obscène avec préméditation, Maurice Boissard ne fait ni une ni deux : il parle de tout excepté de ça. Il parle de tout ce qui lui passe par la tête, et tout ce qui lui passe par la tête est tellement intéressant, original, varié, spirituel... qu'on ne regrette pas une minute l'école buissonnière avec un pareil compagnon. »

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE POUR LES « AMIS DE L'ÉDITION ORIGINALE » UNE ÉDITION SUR PAPIER VÉLIN PUR FIL A 850 EXEMPLAIRES ET 100 EXEMPLAIRES IN-4° TELLIÈRE SUR PAPIER VERGÉ DE PUR FIL LAFUMA POUR LES « BIBLIOPHILES DE LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE ». TOUS CES EXEMPLAIRES SONT ENTIÈREMENT SOUSCRITS.

H. DE BALZAC

LES CONTES DROLATIQUES

illustrés par JOSEPH HÉMARD

Deux vol. in-16 jésus sur alpha vergé avec 24 illustrations. **50 fr.**
Il a été fait un tirage à part de 500 exemplaires numérotés, in-16 soleil sur vélin de Rives, avec 34 illustrations de Joseph Hémard.. **180 fr.**

LE THÉATRE D'ART

ÉMILE VERHAEREN

LE CLOITRE

Drame en quatre actes, avec un frontispice et des ornements gravés sur bois par René POTTIER.

45 exemplaires sur papier d'Annam des Manufactures de Rives.. **80 fr.**
1.000 exemplaires sur vélin de Rives.................... **45 fr.**

LE LIVRE CATHOLIQUE

GRATRY

LES SOURCES

Avec un frontispice, des bandeaux et des culs-de-lampe dessinés et gravés sur bois par Roger GRILLON.

50 exemplaires sur grand vélin de Rives.............. **80 fr.**
1.100 exemplaires sur Rives.............................. **50 fr.**

L'OFFICE

du « Crapouillot », 3,

L'Office de Livres du « Crapouillot », qui fonction[…]
les lettrés des colonies et de l'étranger qui désirent se […]
Organe de centralisation, l'Office est basé sur le s[…]
ou chèques multiples. Au reçu du premier versement, un[…]
qui est averti à chaque envoi de son solde créditeur.

I. Souscripteurs « avec envoi d'office ».

Le correspondant charge l'Office de lui choisir chaque mois les meilleures nouveautés, suivant les directives données dans le bulletin de souscription (page ci-contre), qu'il peut d'ailleurs modifier à son gré, au cours de l'année.

L'abonné qui réside dans un pays éloigné, grâce à cette méthode nouvelle, au lieu de commander en France les livres qu'il désire et d'attendre l'aller et retour des courriers, reçoit dès leur parution les œuvres nouvelles de ses auteurs préférés et les meilleures nouveautés dans les genres qu'il a désignés.

Les livres sont facturés au prix de Paris, plus le port, alors que certains libraires coloniaux ou étrangers font subir au livre français, en prétextant le change, les majorations les plus fantaisistes.

L'Office accepte en règlement TOUTES LES DE[…]
le jour de la réception, au cours exact du change.

MONTANT DES PROVISIONS A […]

(*Port rec[…]*

Pour recevoir 2 livres nouveaux par mois..................
— 4 livres nouveaux — ....
— 8 livres nouveaux — ....
Pour recevoir 10 à 12 livres nouveaux par mois pendant un[…]
des éditions originales, des éditions d'art et de luxe.......

Ce tarif est basé sur le nouveau prix moyen[…]
l'abonnement (facultatif) à la revue illustrée d'arts […]

Bulletin de souscription à l'abonnement du
" CRAPOUILLOT " et à " L'OFFICE DE LIVRES " du Crapouillot

3, place de la Sorbonne, PARIS-Ve

NOM ET ADRESSE : ....

....

1. — Je vous adresse ci-joint { 55 fr. (France) / 75 ou 65 (Étranger) } pour un abonnement d'un an au " Crapouillot "

2. — Je vous adresse ci-joint { 335 fr. (France) / 360 fr. (Étranger) } pour recevoir la collection reliée des sept années (port compris).

OFFICE DE LIVRES DU CRAPOUILLOT

3. — Je vous adresse ci-joint une provision de ...., destinée à couvrir les frais d'achat et d'envoi de 2, 4, 8, 10, 12, ... livres par mois, les plus intéressants à votre choix et d'accord avec votre critique littéraire — ainsi que tous les ouvrages que je vous commanderai personnellement.

INDICATIONS SPÉCIALES (1)

I. Je désire, en principe, recevoir, dès leur apparition, les grands prix littéraires :

....

II. Les œuvres de mes auteurs préférés (à savoir) : ....

....

III. J'aime : les romans psychologiques ; d'aventures ; les livres de voyage ; les livres d'histoire ; les pièces de théâtre ; les livres de critique littéraire, artistique, théâtrale ; les livres sur la guerre et sur l'histoire de la guerre ; les livres de vers ; les romans coloniaux ou exotiques ; les livres gais ou satiriques ; les traductions inédites d'auteurs étrangers contemporains.

IV. Je désire des livres d'art illustrés d'un prix ne dépassant pas..............................

V. Je m'intéresse de plus aux questions suivantes :

VI. **M'adresser uniquement les livres que je commanderai.**

CONFESSION DE MINUIT

PAR

GEORGES DUHAMEL

20 lithographies dans le texte et 12 hors-texte

DE

BERTHOLD MAHN

UN VOLUME IN-4° COURONNE (19×24, 5) TIRÉ A :

500 EX. SUR VÉLIN BLANC MONTGOLFIER	250 fr.
30 EX. SUR VÉLIN VAN GELDER...............	600 fr.
10 EX. SUR JAPON AVEC UN DESSIN ORIGINAL	1500 fr.

Ce volume paraîtra en novembre. Les souscriptions notées dans leur ordre d'arrivée seront servies au prorata des demandes.

BULLETIN FINANCIER

u cours de ces dernières semaines, les valeurs ont évolué dans un cadre étroit, et s sommes retombés dans une période de séances creuses. Reconnaissons d'ailleurs les motifs d'inquiétude sont assez nombreux pour expliquer la désaffection passa- e du public à l'égard des valeurs mobilières, sans compter l'émission de l'emprunt consolidation, qui a pompé durant quinze jours d'importantes disponibilités dont une tie serait sans lui venue ragaillardir un marché anémique.

ort obéissante aux conseils qui lui sont prodigués par ses intermédiaires, la clien- est peu encline à prendre position tant qu'il y aura autant d'inconnues à résoudre. s'est donc surtout borné à s'entretenir de la prochaine rentrée des Chambres, de abilisation du franc et de ce qui s'ensuivrait ; que pouvait-il résulter de tout cela, n une faiblesse à peu près générale ?

os rentes, les diverses obligations du Crédit National ont fait, malgré tout, assez ne figure. En fonds étrangers, les russes sont d'une remarquable fermeté, gagnant o ou 1.50 suivant les emprunts ; Serbe 1895 en nouvelle avance.

es grandes banques ont échappé à l'ambiance mauvaise, poursuivant avec une con- ité régulière leur amélioration : Crédit Lyonnais, 2.300 ; Société Générale, 910 ; So- é Générale Foncière, 3.180. Les valeurs de charbonnages et de mines métalliques trent de bonnes dispositions, ainsi que les affaires d'électricité ; dans ce dernier upe, on a particulièrement recherché la part d'Electricité et Gaz du Nord, la Géné- d'Electricité et la part Forces Motrices du Rhône.

timulées par la fermeté du cuivre à 597/16, les valeurs cuprifères sont actives et l'on quelques améliorations sur le Rio, le Tharsis et la Tanganyika à 540. En raison a nouvelle hausse de l'étain, on a recherché l'action Tekkah à 3270. Infinies varia- s sur les affaires de produits chimiques, qui se retrouvent à leurs cours antérieurs ; es de nitrate, offrant des perspectives de plus en plus incertaines, demeurent lour- : Lautaro Nitrate, 668 ; Lagunas, 145. Bonne tenue dans leur ensemble des valeurs grands magasins, d'alimentation, ainsi que du groupe Imprimeries et Librairies.

u marché en Banque, les pétrolifères, bien qu'un peu négligés, se maintiennent aisé- t à leur niveau antérieur ; les pétroles roumains sont particulièrement fermes. Le ché des caoutchoutières est plus hésitant et fait même montre d'une certaine nervo- , dans l'attente du fonctionnement du système des restrictions par application du Stevenson pour le trimestre novembre-janvier ; que décidera le Colonial Office ?

Le Masque d'Or.

Emprunt 7 0/0 du Département de la Seine

e nouvel emprunt, d'un montant de 85 millions 403.660 francs, et qui constitue la nde tranche de l'emprunt départemental autorisé par la loi du 30 décembre 1923, est isé par l'émission d'obligations du type 7 o/o nominal, de 15 ans de durée seule- t. L'intérêt, payable par semestre, est net de tous impôts présents et futurs, à l'ex- ion de la taxe de transmission sur les titres au porteur.

l'intérêt ci-dessus, particulièrement rémunérateur, s'ajoute l'avantage d'une forte ne de remboursement, le prix d'émission ayant été fixé à 412 fr. 50. Cette prime nission, d'un montant de 87,50, est elle aussi nette des impôts présents et futurs.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

R. C. SEINE 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine.

VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.

FRANCE ET COLONIES

Un an : 70 fr. | 6 mois : 38 fr. | 3 mois : 20 fr. | Un numéro : 4 fr.

ÉTRANGER

1° Pays ayant accordé le tarif postal réduit :

a) *Sans limitation de date* : Allemagne, République Argentine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chili, Congo Belge, Cuba, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, Grèce, République d'Haïti, Hongrie, Lettonie, Luxembourg, Mexique, Paraguay, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Tchéco-slovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Uruguay, Vénézuéla, Yougoslavie.

b) *Jusqu'au 1er janvier 1927* : Danemark, Canada, Etats-Unis, Norvège, Suède. Pour cette catégorie, les prix ci-dessous ne s'appliquent qu'à la période finissant le 15 décembre 1926 ; la période allant du 1er janvier 1927 à la fin de l'abonnement est comptée au tarif étranger le plus fort.

Un an : 90 fr. | 6 mois : 49 fr. | 3 mois : 26 fr. | Un numéro : 4 fr. 50.

2° Tous autres pays étrangers :

Un an : 105 fr. | 6 mois : 57 fr. | 3 mois : 30 fr. | Un numéro : 5 fr.

En ce qui concerne les ***Abonnements étrangers***, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Il existe un stock important de numéros et de tomes brochés, qui se vendent, quel que soit le prix marqué : le numéro, 4 fr. ; le tome autant de fois 4 fr. qu'il contient de numéros. Port en sus pour l'étranger.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, *PARIS-259-31* ; celles qui n'ont pas de compte-courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 7 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

Poitiers. — Imp. du Mercvre de France, Marc TEXIER